GRA

GRAMMAIRE ÉLÉMENTAIRE.

[illegible]

GRAMMAIRE
ELEMENTAIRE,

A LA PORTÉE

DE TOUTES LES PERSONNES QUI N'ONT AUCUNE NOTION DES PRINCIPES DE LA

LANGUE FRANÇAISE;

PAR E. A. LEQUIEN.

HUITIEME EDITION.



A Quebec,
DE L'IMPRIMERIE DE W. COWAN ET FILS, HAUTE-VILLE.
1838.

Pr
dan
im
de
pou
ce j
enc
titu
mie
orth
para
mie
céd
cett
imp
Mai
grap
çais
naît
Q
sais
mais

(1) I
qu'ils

AVERTISSEMENT.

PLUSIEURS personnes qui ont adopté ma Grammaire dans leurs maisons m'ont témoigné le désir d'y voir les imparfaits et les conditionnels terminés en *ais* au lieu de *ois*. Ce n'est nullement par préjugé, ni par respect pour le bon vieux temps, que j'ai conservé l'*oi* jusqu'à ce jour ; c'est que je n'ai toujours vu, et que je ne vois encore dans ce changement, qu'une irrégularité substituée à une autre : les lettres *ai* ne représentent pas mieux le son *ès* que les lettres *oi*. Mais comme cette orthographe est assez généralement reçue ; comme il paraît certain que le Dictionnaire de la nouvelle académie paraîtra avec cette orthographe, j'ai cru devoir céder au désir qu'on m'a témoigné ; et, en donnant cette huitième édition, j'ai substitué *ai* à *oi* dans les imparfaits et dans les conditionnels des verbes (1). Mais, en même temps, il faut adopter la même orthographe dans plusieurs mots, tels que *français*, *française*, *anglais*, *anglaise*, *paraître*, *disparaître*, *connaître*, *connaissance*, etc.

Quand à la nomenclature des temps des verbes, je sais qu'on pourrait y faire d'heureux changements ; mais il y a fort peu à gagner pour les commençants ; et

---

(1) Le même changement aura lieu dans mes autres ouvrages lorsqu'ils seront réimprimés.

j'ai cru devoir conserver celle qui est en usage dans la plupart des Grammaires élémentaires. On peut très bien, si l'on veut, remplacer le mot *parfait* par le mot *passé ;* ce qui n'est pas plus clair quand on est convenu de l'idée qu'on attache au mot *parfait*. Mais pour le mot *prétérit*, qui est tout latin, il doit être exclu de la nomenclature.

Dans cette édition, comme dans toutes les éditions précédentes, je me suis servi indifféremment des mots *complément* ou *régime*. Ainsi, quel que soit le mot employé dans l'ouvrage qu'on étudie, on peut toujours se servir de celui qui vient à l'idée, ou que l'on comprend le mieux. On dira donc : Tel mot est le *régime* ou le *complément* de telle préposition ; tel mot est le *régime direct*, le *complément direct*, l'*objet direct* de tel verbe, etc. Mais on doit toujours dire le *sujet* du verbe, et non le *nominatif*. Ce mot *nominatif* ne doit être employé que dans les Grammaires latines, où l'on emploie les autres mots qui indiquent les cas : *génitif*, *datif*, *accusatif*, etc.

TABLE DES MATIERES.

PREMIERE PARTIE.

SECONDE PARTIE.

TROISIÈME PARTIE.

FIN DE LA TABLE.

G

=

me
ren
mo
con
d'u
lang
lett
m,
et d
voy
forn
n, *p*
parc
qu'a
form

GRAMMAIRE FRANÇAISE

ÉLÉMENTAIRE.

INTRODUCTION.

La grammaire est l'art de parler et d'écrire correctement. On appelle aussi grammaire le livre qui renferme les règles de cet art.

Pour parler et pour écrire on emploie des mots : les mots sont composés de syllabes, et les syllabes sont composées de lettres.

On appelle *alphabet* le recueil de toutes les lettres d'une langue, rangées selon l'ordre établi dans cette langue.

L'alphabet français est composé de vingt-cinq lettres, qui sont *a*, *b*, *c*, *d*, *e*, *f*, *g*, *h*, *i*, *j*, *k*, *l*, *m*, *n*, *o*, *p*, *q*, *r*, *s*, *t*, *u*, *v*, *x*, *y*, *z*.

Ces lettres sont de deux sortes : il y a des *voyelles* et des *consonnes*.

Les voyelles sont *a*, *e*, *i*, *o*, *u*, *y*. On les appelle *voyelles*, parce que chacune de ces lettres peut, seule, former une voix, un son.

Les consonnes sont *b*, *c*, *d*, *f*, *g*, *h*, *j*, *k*, *l*, *m*, *n*, *p*, *q*, *r*, *s*, *t*, *v*, *x*, *z*. On les appelle *consonnes* parce qu'elles ne peuvent former une voix, un son, qu'avec le secours des voyelles.

On appelle *syllabes* une ou plusieurs lettres qui ne forment qu'un son, et qui se prononcent par une seule

émission de voix : dans le mot *mathématiquement*, il y a six syllabes, qui sont *ma-thé-ma-ti-que-ment.*

Une voyelle seule peut former une syllabe, comme dans ces mots, a-*mi*, é-*cu*, î-*le*, ô-*ter*, u-*nir*, Y-*pres* : au lieu qu'une consonne ne peut former une syllabe qu'avec le secours d'une voyelle, comme dans ces mots, *ba-di-né*, *dé-ci-da*, *co-lè-re*, *fa-vo-ri-sé*, *gé-né-ra-li-sé*, etc.

Les mots d'une seule syllabe, comme *bon*, *beau*, *mon*, *ma*, *mes*, *vent*, *temps*, *gant*, etc., se nomment *monosyllabes.*

Les mots de deux syllabes, comme *ta-lent*, *bâ-ton*, *ca-non*, *con-tent*, *po-li*, *jo-li*, etc., se nomment *dissyllabes.*

Les mots de trois syllabes, comme *é-lé-ment*, *cha-ri-té*, *par-ta-gé*, *en-ga-gé*, *mé-na-gé*, *a-ni-mé*, etc., se nomment *trissyllabes.*

Et généralement on nomme *polysyllabes* tous les mots composés de plusieurs syllabes.

REMARQUES.

1° Il y a des voyelles simples, des voyelles composées, des voyelles nasales, et des diphthongues.

Les voyelles simples sont *a*, *e*, *i*, *o*, *u*.

Les voyelles composées résultent de la réunion de deux ou de trois voyelles simples ; comme *au*, *eau*, *ou*, *eu*, *ai*, *eai*, *oi*, *eoi*, *ei*

Les voyelles nasales sont formées d'une voyelle simple ou d'une voyelle composée, et d'une *m* ou d'une *n ;* comme, *am*, *an*, *em*, *en*, *im*, *in*, *om*, *on*, *eon*, *um*, *un*, *eun*, *aim*, *ein*. Ces voyelles sont nommées nasales parce qu'on les prononce un peu du nez ; comme dans ces mots, AM*bre*, AN*cre*, EM*pire*, EN*suite*, IM*pie*, IN*fini*, OM*bre*, ON*de*, *pig*EON, *par*FUM, UN, *à j*EUN, *f*AIM, *m*AIN, *pl*EIN.

On appelle ***diphthongues*** les syllabes qui font entendre le son de deux voyelles simples en un seul temps, et par une seule émission de voix. Dans le mot ***diamant***, il y a deux syllabes, qui sont ***dia-mant*** ; mais dans la première syllabe *dia* on entend deux sons, celui de l'*i* et celui de l'*a*. Le premier de ces deux sons se prononce toujours rapidement. Voici quelques mots dans chacun desquels il y a une syllabe diphthongue : ***Fiacre***, ***viande***, ***biais***, ***ciel***, ***lier***, ***amitié***, ***Dieu***, ***mieux***, ***lien***, ***mien***, ***fiole***, ***violon***, ***pioche***, ***moindre***, ***joindre***, ***babouin***, ***fouine***, ***oui***, ***lui***, ***nuit***, etc.

2o Il y a trois sortes d'E : l'*e* muet, comme à la fin des mots ***homme***, ***femme***, ***livre***, ***table***, etc. ; l'*e* fermé, comme à la fin des mots ***bonté***, ***café***, ***pâté***, ***aimé***, ***chanté***, etc. ; l'*e* ouvert, comme dans les mots ***accès***, ***succès***, ***progrès***, ***mer***, ***ver***, ***fier***, ***père***, ***mère***, ***frère***, etc.

Dans le mot SÉVÈRE, le premier *e* est fermé, le second est ouvert, le troisième est muet.

L'*e* muet n'a qu'un son sourd et peu sensible ; l'*e* fermé se prononce la bouche presque fermée ; l'*e* ouvert se prononce la bouche ouverte.

On distingue deux *e* ouverts : l'un grave, comme dans ***accès***, ***succès*** ; l'autre aigu, comme dans la seconde syllabe de ***trompette***, ***sonnette***, ***roulette***, etc.

3o L'*Y* grec, dans le corps d'un mot, est souvent employé pour deux *ii* ; comme dans ces mots, ***pays***, ***moyen***, ***joyeux***, ***savoyard***, ***voyage***, ***voyons***, ***croyons***, qu'on prononce comme s'il y avait, ***pai-is***, ***moi-ien***, ***joi-ieux***, ***savoi-iard***, ***voi-iage***, ***voi-ions***, ***croi-ions***. Quand cette lettre n'est pas employée pour deux *ii*, c'est une véritable voyelle, puisqu'elle a le son de l'*i* simple ; comme dans ces mots, ***style***, ***mystère***, ***physique***, ***syllabe***, ***hypocrite***, ***Ulysse***, ***Calypso***, etc.

4° La lettre H ne se prononce pas dans certains mots, tels que *l'homme*, *l'honneur*, *l'histoire*, *l'habit*, *l'humeur*, qu'on prononce comme s'il y avait, *l'omme*, *l'onneur*, *l'istoire*, *l'abit*, *l'umeur*, sans *h* : alors on l'appelle *h* muette.

Mais dans ces mots, *le héros*, *la haine*, *le hameau*, *le hasard*, la lettre *h* fait prononcer du gosier la voyelle qui suit : alors on l'appelle *h* aspirée. C'est pourquoi l'on écrit et l'on prononce séparément les deux mots *le héros*, *la haine*, *le hameau*, *le hasard* ; et non pas *l'héros*, *l'haine*, *l'hameau*, *l'hasard* (1).

Quoique la lettre *h* s'aspire dans *héros*, tous les dérivés de ce mot, *héroïde*, *héroïne*, *héroïsme*, *héroïquement*, sont sans aspiration.

Presque tous les noms de pays qui commencent par *h* sont aspirés : on dit, *la Hollande*, *la Hongrie* ; mais l'usage permet de dire sans aspiration, *fromage d'Hollande*, *toile d'Hollande*, *point d'Hongrie*, *eau de la reine d'Hongrie*.

On prononce avec aspiration, *déharnacher*, *enhardir*, *rehausser*, et tous les mots composés d'un mot qui commence par une *h* aspirée. Les deux composés *exhausser*, *exhaussement*, se prononcent sans aspiration.

5° Il y a des voyelles *longues* et des voyelles *brèves*.

Les voyelles longues sont celles sur lesquelles on appuie plus long-temps que sur les autres en les prononçant ; les voyelles brèves sont celles sur lesquelles on appuie moins long-temps.

---

(1) Je ne donne pas ici la liste des mots où *h* s'aspire, parce que dans tous les Dictionnaires ces mots sont indiqués par un signe quelconque.

Voyelles longues.	*Voyelles brèves.*
A est long dans les mots, *âge*, *mâle*, *pâte*, *gâche*, *gâcher*, *lâcher*, *sable*, *fable*, *ame*, *cadre*, *encadrer*, etc.	A est bref dans les mots, *ma*, *ta*, *sa*, *patte*, *natte*, *battre*, *sac*, *trictrac*, *mal*, *journal*, *glace*, *vorace*, etc.
E est long dans les mots, *être*, *bête*, *tête*, *fête*, *conquête*, *requête*, *même*, *suprême*, etc.	E est bref dans les mots, *cette*, *mettre*, *coquette*, *secte*, *caresse*, *paresse*, *tendresse*, *promesse*, etc.
I est long dans les mots, *île*, *gîte*, *abime*, *épître*, *que je fisse*, *que tu fisses*, *qu'il fît*, etc.	I est bref dans les mots, *petite*, *ermite*, *écrevisse*, *jaunisse*, *prier*, *supplier*, *crier*, etc.
O est long dans les mots, *côte*, *apôtre*, *dôme*, *Saint-Côme*, *dose*, *chose*, *fosse*, *grosse*, *le nôtre*, *le vôtre*, etc.	O est bref dans les mots, *botte*, *sotte*, *dévote*, *note*, *bosse*, *crosse*, et dans *notre*, *votre*, suivi d'un nom, etc.
U est long dans les mots, *bûche*, *embûche*, *brûle*, *flûte*, *muse*, *excuse*, *ruse*, *nous reçûmes*, *vous reçûtes*, etc.	U est bref dans les mots, *butte*, *lutte*, *férule*, *excuser*, *refuser*, *débuter*, *je débute*, *tu débutes*, *il débute*, etc.



PREMIÈRE PARTIE.

DES PARTIES DU DISCOURS.

Les mots n'ont été inventés que pour exprimer nos pensées ; et comme ces mots ont des fonctions bien différentes, on en a fait plusieurs classes.

On distingue neuf sortes de mots, qu'on appelle les parties du discours, le *Substantif*, l'*Adjectif*, l'*Article*, le *Pronom*, le *Verbe*, l'*Adverbe*, la *Préposition*, la *Conjonction*, l'*Interjection* (1).

Le Substantif, L'Adjectif, L'Article, Le Pronom, Le Verbe.	sont des mots variables.	L'Adverbe, La Préposition, La Conjonction, L'Interjection.	sont des mots invariables.

CHAPITRE I.

Du Substantif.

Le substantif est un mot qui sert à nommer une personne ou une chose ; comme, *Pierre*, *Paul*, *Louise*, *homme*, *femme*, *enfant*, *maison*, *arbre*, *fruit*, *pomme*, *poire*, *courage*, *valeur*, *prudence*, etc.

EXEMPLE

Dans lequel les substantifs sont en caractère italique (2) :

La *grandeur* de la *taille*, l'*élégance* de la *forme*, la *force*

(1) Quoique le participe soit un mot qui mérite une attention particulière, je ne le considère pas ici comme une dixième partie du discours : le participe étant une partie du verbe, ce n'est qu'une partie d'une partie du discours.

(2) On appelle caractère italique celui qui est un peu penché, comme dans ces mots, *homme*, *femme*, *monde*.

du *corps*, la *liberté* des *mouvements*, toutes les *qualités* extérieures ne sont pas ce qu'il y a de plus noble dans un *être* animé ; et comme nous préférons dans l'*homme* l'*esprit* à la *figure*, le *courage* à la *force*, les *sentiments* à la *beauté*, nous jugeons aussi que les *qualités* intérieures sont ce qu'il y a de plus relevé dans l'*animal ;* c'est par elles qu'il diffère de l'*automate*, qu'il s'élève au-dessus du *végétal*, et s'approche de nous : c'est le *sentiment* qui ennoblit son *être*, qui le régit, qui le vivifie, qui commande aux *organes*, rend les *membres* actifs, fait naître le *désir*, et donne à la *matière* le *mouvement* progressif, la *volonté*, la *vie*.

La *perfection* de l'*animal* dépend donc de la *perfection* du *sentiment ;* plus il est étendu, plus l'*animal* a de *facultés* et de *ressources*, plus il existe, plus il a de *rapports* avec le *reste* de *l'univers :* et lorsque le *sentiment* est délicat, exquis, lorsqu'il peut encore être perfectionné par l'*éducation*, l'*animal* devient digne d'entrer en *société* avec l'*homme ;* il sait courir à ses *desseins*, veiller à sa *sûreté*, l'aider, le défendre, le flatter ; il sait, par des *services* assidus, par des *caresses* réitérées, se concilier son *maître*, le captiver, et de son *tyran* se faire un *protecteur*.

Le *chien*, indépendamment de la *beauté* de sa *forme*, de la *vivacité*, de la *force*, de la *légèreté*, a par *excellence* toutes les *qualités* qui peuvent lui attirer les *regards* de l'*homme*. Un *naturel* ardent, colère, même féroce et sanguinaire, rend le *chien* sauvage redoutable à tous les *animaux*, et cède dans le *chien* domestique aux *sentiments* les plus doux, au *plaisir* de s'attacher, et au *désir* de plaire ; il vient en rampant mettre aux *pieds* de son *maître* son *courage*, sa *force*, ses *talents ;* il attend ses *ordres* pour en faire *usage*, il le consulte, il l'interroge, il le supplie : un *coup* d'*œil* suffit, il entend les *signes* de sa *volonté*. Sans avoir, comme l'*homme*, la *lumière* de la *pensée*, il a toute la *chaleur* du *sentiment ;* il a de plus que lui la *fidélité*, la *constance* dans ses *affections :* nulle *ambition*, nul *intérêt*, nul *désir* de *vengeance*, nulle *crainte* que celle de déplaire ; il est tout *zèle*, tout *ardeur*, et tout *obéissance*. Plus sensible au *souvenir* des *bienfaits* qu'à celui des *outrages*, il ne se rebute pas par les mauvais *traitements ;* il les subit, les oublie, ou ne s'en souvient que pour s'attacher davantage : loin de s'irriter ou de fuir, il s'expose de lui-même à de nouvelles *épreuves ;* il lèche cette *main*, *instrument* de *douleur*, qui vient de le frapper ; il ne lui oppose que la *plainte*, et la désarme enfin par la *patience* et la *soumission*.

AUTRE EXEMPLE.

Le Renard et la Cigogne.

Venez dîner chez moi, dit un *jour* le *renard* à la *cigogne :* je veux vous y traiter, et de mon *mieux*. Celle-ci, sans se faire beaucoup prier, accepta la *partie*, et s'y rendit à l'*heure* marquée. L'*accueil* fut des plus obligeants, mais la *chère* n'y répondit pas. Pour tout *mets*, l'*hôte* servit à sa *voisine*, sur une *assiette* fort plate, certain *brouet* si clair, que tout ce qu'elle put faire pendant tout le *repas*, ce fut de becqueter le *plat*, et presque toujours sans rien prendre ; à peine put-elle en goûter. Le *renard* lapa le *tout* en moins de *rien*, non sans rire de la *cigogne*, qui dissimulait son *dépit*, aussi piquée qu'affamée. Il n'en rit pas long-temps : le même *jour*, la *cigogne* l'invita à venir souper chez elle, et lui servit, dans un *vase* dont l'*embouchure* était fort longue et fort étroite, de la *chaire* hachée ; et celle-ci, qui profitait alors de l'*avantage* que lui donnait son long *bec*, mangea tout à son *aise*, et se mit à rire à son *tour* du *trompeur*, qui, réduit pendant tout le *festin* à ne lécher que les *bords* du *vase*, quitta enfin la *partie*, et, demi-mort de *faim*, se retira avec sa courte *honte*.

On distingue deux sortes de substantifs, les substantifs communs, et les substantifs propres.

Les substantifs communs conviennent à tous les êtres d'une même nature. ***Homme***, ***femme***, ***cheval***, ***ville***, ***rivière***, sont des substantifs communs, parce que le mot ***homme*** convient à tous les hommes, le mot ***femme*** à toutes les femmes, le mot ***cheval*** à tous les chevaux, le mot ***ville*** à toutes les villes, et le mot ***rivière*** à toutes les rivières.

Les substantifs propres sont ceux qui désignent les êtres par des noms particuliers. ***Pierre***, ***Marie***, ***Paris***, sont des substantifs propres : le premier ne convient qu'à un homme nommé ***Pierre ;*** le second ne convient qu'à une femme nommée ***Marie***, le troisième ne convient qu'à une seule ville, qui est la capitale de la France.

Homme, *femme*, *enfant*, *garçon*, *fille*, *cheval*, *maison*, *arbre*, *jardin*, *campagne*, *pays*, *royaume*, *ville*, *fleuve*, *rivière*, sont des substantifs communs ; et, *Pierre*, *Paul*, *Racine*, *Corneille*, *Rousseau*, *Louise*, *Marie*, *Europe*, *Asie*, *Afrique*, *Amérique*, *France*, *Angleterre*, *Italie*, *Paris*, *Londres*, *Rome*, *Seine*, *Danube*, sont des substantifs propres.

Dans les substantifs, il faut considérer le genre et le nombre.

1° *Du Genre.*

Il y a en français deux genres, le masculin et le féminin.

Les noms d'hommes et d'animaux mâles sont du genre masculin ; comme, *Pierre*, *Paul*, *un homme*, *un père*, *un fils*, *un garçon*, *un cheval*, *un chien*, *un chat*, etc.

Les noms de femmes et de femelles sont du genre féminin ; comme, *Louise*, *Marie*, *une femme*, *une mère*, *une fille*, *une jument*, *une chienne*, *une chatte*, etc.

Ensuite, par imitation, on a donné le genre masculin ou le genre féminin à des objets qui ne sont ni mâles ni femelles ; comme, *un chapeau*, *un pont*, *un fleuve*, *un bureau*, *un canif*, pour le masculin ; et, *une robe*, *une rue*, *une place*, *une rivière*, *une chambre*, *une bouteille*, *une plume*, pour le féminin.

Tout substantif avant lequel on peut mettre LE ou UN est masculin ; tout substantif avant lequel on peut mettre LA ou UNE est féminin.

Pour marquer la différence des sexes, on a quelquefois donné des noms différents aux mâles et aux femelles ; comme, *homme* et *femme*, — *garçon* et *fille*, — *cheval* et *jument*, — *taureau* et *vache*, — *cerf* et *biche*. etc. Quelquefois on s'est contenté de

les distinguer en donnant aux noms une terminaison différente ; comme, *lion et lionne*, — *chien* et *chienne*, *chat* et *chatte*, — *ours* et *ourse*, — *serin* et *serine*, — etc. Mais souvent on s'est servi du même mot pour désigner le mâle et la femelle ; comme, *rat*, *souris*, *aigle*, *perdrix*, *brochet*, *carpe*, etc.

EXEMPLE

Dans lequel sont indiqués les substantifs masculins seulement :

LES SERINS ET LE CHARDONNERET.

Un *amateur* d'*oiseaux* avait, en grand *secret*,
Parmi les *œufs* d'une serine
Glissé l'*œuf* d'un *chardonneret*.
La mère des *serins*, bien plus tendre que fine,
Ne s'en aperçut point, et couva comme sien
Cet *œuf*, qui dans peu vint à bien.
Le petit *étranger*, sorti de sa coquille,
Des deux *époux* trompés reçoit les tendres *soins*,
Par eux traité ni plus ni moins
Que s'il était de la famille.
Couché dans le *duvet*, il dort le long du *jour*
A *côté* des *serins* dont il se croit le *frère*,
Reçoit la becquée à son *tour*,
Et repose la nuit sous l'aile de la mère.
Chaque *oisillon* grandit, et, devenant *oiseau*,
D'un brillant *plumage* s'habille ;
Le *chardonneret* seul ne devient point jonquille,
Et ne s'en croit pas moins des *serins* le plus beau.
Ses *frères* pensent tout de même :
Douce erreur qui toujours fait voir l'*objet* qu'on aime
Ressemblant à nous *trait* pour *trait !*
Jaloux de son *bonheur*, un vieux *chardonneret*
Vient lui dire : Il est *temps* enfin de vous connaître ;
Ceux pour qui vous avez de si doux *sentiments*
Ne sont point du tout vos *parents :*
C'est d'un *chardonneret* que le *sort* vous fit naître.
Vous ne fûtes jamais *serin :* regardez-vous ;
Vous avez le *corps* fauve et la tête écarlate,
Le *bec*. . . Oui, dit l'*oiseau*, j'ai ce qu'il vous plaira,
Mais je n'ai point une ame ingrate,
Et mon *cœur* toujours chérira
Ceux qui soignèrent mon enfance.

Si mon *plumage* au leur ne ressemble pas bien,
J'en suis fâché ; mais leur *cœur* et le mien
Ont une grande ressemblance.
Vous prétendez prouver que je ne leur suis rien ;
Leurs *soins* me prouvent le *contraire :*
Rien n'est vrai comme ce qu'on sent.
Pour un *oiseau* reconnaissant,
Un *bienfaiteur* est plus qu'un *père.*

FLORIAN.

EXEMPLE

Dans lequel sont indiqués les substantifs féminins seulement :

LE SERIN ET LE ROSSIGNOL.

Si le rossignol est le chantre des bois, le serin est le musicien de la *chambre :* le premier tient tout de la *nature*, le second participe à nos arts. Avec moins de *force* d'organe, moins d'*étendue* dans la *voix*, moins de *variété* dans les sons, le serin a plus d'*oreille*, plus de *facilité* d'*imitation*, plus de *mémoire ;* et comme la *différence* du caractère (surtout dans les animaux) tient de près à celle qui se trouve entre leurs sens, le serin, dont l'*ouïe* est plus attentive, plus susceptible de recevoir et de conserver les *impressions* étrangères, devient aussi plus doux, plus social, plus familier ; il est capable de *connaissance*, et même d'attachement ; ses *caresses* sont aimables ; ses petits dépits, innocents ; et sa *colère* ne blesse ni n'offense. Ses *habitudes* naturelles le rapprochent encore de nous : il se nourrit de *graines* comme nos autres oiseaux domestiques ; on l'élève plus aisément que le rossignol, qui ne vit que de *chair* ou d'insectes, et qu'on ne peut nourrir que de mets préparés. Son *éducation*, plus facile, est encore plus heureuse : on l'élève avec plaisir, parce qu'on l'instruit avec succès : il quitte la *mélodie* de son chant naturel pour se prêter à l'*harmonie* de nos *voix* et de nos instruments ; il applaudit, il accompagne, et nous rend au-delà de ce qu'on peut lui donner. Le rosignol, plus fier de son talent, semble vouloir le conserver dans toute sa *pureté ;* au moins paraît-il faire assez peu de cas des nôtres : ce n'est qu'avec *peine* qu'on lui apprend à répéter quelques-unes de nos *chansons*. Le serin peut parler et siffler ; le rosignol méprise la *parole* autant que le sifflet, et revient sans *cesse* à son brillant ramage. Son gosier, toujours nouveau, est un chef-d'œuvre de la *nature*, auquel l'art humain ne peut rien changer, rien ajouter ; celui

du serin est un modèle de *graces* d'une *trempe* un peu moins ferme, que nous pouvons modifier. L'un a donc bien plus de *part* que l'autre aux agréments de la *société :* le serin chante en tout temps, il nous récrée dans les jours les plus sombres, il contribue même à notre bonheur ; car il fait l'amusement de teutes les jeunes *personnes*, les *délices* (1) des *recluses ;* il charme au moins les ennuis du cloître, porte de la *gaieté* dans les *ames* innocentes et captives ; et ses petites *amours* (2), qu'on peut observer de près en le faisant nicher, ont rappelé mille et mille *fois* à la *tendresse* des cœurs sacrifiés : c'est faire autant de bien que nos vautours savent faire de mal.

BUFFON.

2° *Du Nombre.*

Il y a deux nombres, le singulier et le pluriel : le singulier, quand on parle d'une seule personne ou d'une seule chose ; comme, ***un homme***, ***une femme***, ***un livre***, ***une plume***, ***le soleil***, ***la lune***, etc. ; le pluriel, quand on parle de plusieurs personnes ou de plusieurs choses ; comme, ***des hommes***, ***des femmes***, ***les livres***, ***deux plumes***, ***cinq francs***.

EXEMPLE

Dans lequel sont indiqués les substantifs singuliers seulement :

LA VILLE DE SALENTE.

Télémaque regardait avec *admiration* cette *ville* naissante, semblable à une jeune *plante* qui, ayant été nourrie par la douce *rosée* de la *nuit*, sent dès le *matin* les rayons du *soleil* qui viennent l'embellir ; elle croît, elle ouvre ses tendres boutons, elle étend ses feuilles vertes, elle épanouit ses fleurs odoriférantes

---

(1) *Délice* est masculin au singulier, mais il est féminin au pluriel.

(2) *Amour* est, comme *délice*, masculin au singulier, féminin au pluriel.

avec mille couleurs nouvelles ; à chaque *instant* qu'on la voit, on y trouve un nouvel *éclat*. Ainsi florissait la nouvelle *ville* d'*Idoménée* sur le *rivage* de la *mer ;* chaque *jour*, chaque *heure*, elle croissait avec *magnificence*, et elle montrait de loin aux étrangers qui étaient sur la *mer* de nouveaux ornements d'*architecture* qui s'élevaient jusqu'au *ciel*. Toute la *côte* retentissait des cris des ouvriers et des coups de marteaux : les pierres étaient suspendues en l'*air* par des grues avec des cordes. Tous les chefs animaient le *peuple* au *travail* dès que l'*aurore* paraissait ; et le *roi Idoménée*, donnant partout ses ordres lui-même, faisait avancer les ouvrages avec une incroyable *diligence*.

TELEMAQUE.

AUTRE EXEMPLE :

Description de l'Arabie.

Qu'on se figure un *pays* sans *verdure* et sans *eau*, un *soleil* brûlant, un *ciel* toujours sec, des plaines sablonneuses, des montagnes encore plus arides sur lesquelles l'*œil* s'étend et le *regard* se perd sans pouvoir s'arrêter sur aucun *objet* vivant ; une *terre* morte et pour ainsi dire écorchée par les vents, laquelle ne présente que des ossements, des cailloux jonchés, des rochers debout ou renversés ; un *désert* entièrement découvert, où le *voyageur* n'a jamais respiré sous l'*ombrage*, où rien ne l'accompagne, rien ne lui rappelle la *nature* vivante. *Solitude* absolue, mille fois plus affreuse que celle des forêts ; car les arbres sont encore des êtres pour l'*homme* qui se voit seul : plus isolé, plus dénué, plus perdu dans ces lieux vides et sans bornes, il voit partout l'*espace* comme son *tombeau*. La *lumière* du *jour*, plus triste que l'*ombre* de la *nuit*, ne renaît que pour éclairer sa *nudité*, son *impuissance*, et pour lui présenter l'*horreur* de sa *situation*, en reculant à ses yeux les barrières du *vide*, en étendant autour de lui l'*abîme* de l'*immensité* qui le sépare de la *terre* habitée : *immensité* qu'il tenterait en vain de parcourir ; car la *faim*, la *soif*, et la *chaleur* brûlante, pressent tous les instants qui lui restent entre le *désespoir* et la mort.

BUFFON.

EXEMPLE

Dans lequel sont indiqués les substantifs pluriels seulement :

Le renard est fameux par ses *ruses*, et mérite en partie sa réputation : ce que le loup ne fait que par la force, il le fait par

adresse, et réussit plus souvent. Sans chercher à combattre les *chiens* ni les *bergers*, sans attaquer les *troupeaux*, sans traîner les *cadavres*, il est plus sûr de vivre. Il emploie plus d'esprit que de mouvement ; ses *ressources* semblent être en lui-même : ce sont, comme l'on sait, celles qui manquent le moins. Fin autant que circonspect, ingénieux et prudent, même jusqu'à la patience, il varie sa conduite ; il a des *moyens* de réserve qu'il sait n'employer qu'à propos. Il veille de près à sa conservation : quoique aussi infatigable et même plus léger que le loup, il ne se fie pas entièrement à la vitesse de sa course ; il sait se mettre en sûreté en se pratiquant un asile où il se retire dans les *dangers* pressants, où il s'établit, où il élève ses *petits* ; il n'est point animal vagabond, mais animal domicilié.

Cette différence qui se fait sentir même parmi les *hommes*, a de bien plus grands *effets*, et suppose de bien plus grandes *causes*, parmi les *animaux*. L'idée seule du domicile présuppose une attention singulière sur soi-même ; ensuite le choix du lieu, l'art de faire son manoir, de le rendre commode, d'en dérober l'entrée, sont autant d'*indices* d'un sentiment supérieur. Le renard en est doué, et tourne tout à son profit : il se loge au bord des *bois*, à portée des *hameaux ;* il écoute le chant des *coqs* et le cri des *volailles ;* il les savoure de loin ; il prend habilement son temps, cache son dessein et sa marche, se glisse, se traîne, arrive, et fait rarement des *tentatives* inutiles. S'il peut franchir les *clôtures* ou passer par-dessous, il ne perd pas un instant, il ravage la basse-cour, il y met tout à mort, se retire ensuite lestement en emportant sa proie, qu'il cache sous la mousse, ou porte à son terrier ; il revient quelques *moments* après en chercher une autre, qu'il emporte et cache de même, mais dans un autre endroit ; ensuite une troisième, une quatrième, etc., jusqu'à ce que le jour ou le mouvement dans la maison l'avertisse qu'il faut se retirer et ne plus revenir. Il fait la même manœuvre dans les *pipées* et dans les *boqueteaux* où l'on prend les *grives* et les *bécasses* au lacet ; il devance le pipeur, va de très grand matin, et souvent plus d'une fois par jour, visiter les *lacets*, les *gluaux ;* emporte successivement les *oiseaux* qui se sont empêtrés, les dépose tous en différents *endroits*, surtout au bord des *chemins*, dans les *ornières*, sous de la mousse, sous un genièvre ; les y laisse quelquefois deux ou trois *jours*, et sait parfaitement les y retrouver au besoin. Il chasse les jeunes *levrauts* en plaine, saisit quelquefois les *lièvres* au gîte, ne les manque jamais lorsqu'ils sont blessés, déterre les *lapereaux* dans les *garennes*, découvre les *nids* de *perdrix*, de *cailles*, prend la mère sur les *œufs*, et détruit une quantité prodigieuse de gibier. Le loup nuit plus au paysan, le renard nuit plus au gentilhomme.

BUFFON.

Formation du pluriel dans les substantifs.

Regle. Pour former le pluriel, il faut ajouter S à la fin du mot singulier.

EXEMPLES :

Singulier.	*Pluriel.*	*Singulier.*	*Pluriel.*
Un homme,	Des hommes.	Une femme,	Des femmes.
Un lion,	Des lions.	Une table,	Des tables.
Un loup,	Des loups.	Une heure,	Deux heures.
Un livre,	Des livres.	Une pomme,	Des pommes.
Un pain,	Des pains.	Une plume,	Des plumes.
Un franc,	Cinq francs.	Une robe,	Deux robes.

EXCEPTIONS.

Ire exception. Les substantifs terminés au singulier par S, X, ou Z, s'écrivent de même au pluriel.

EXEMPRES :

Singulier.	*Pluriel.*
Le fils,	Les fils.
Le bras,	Les bras.
Le cours,	Les cours.
Le discours,	Les discours.
Le secours,	Les secours.
Le mépris,	Les mépris.
Le taux,	Les taux.
La voix,	Les voix.
La croix,	Les croix.
La noix,	Les noix.
Le prix,	Les prix.
Le crucifix,	Les crucifix.
Le gaz,	Les gaz.
Le nez,	Les nez.
Un sonnez,	Des sonnez.

IIe exception. La plupart des substantifs terminés au singulier par *au*, *eau*, *eu*, *ou*, prennent X au pluriel, au lieu de S.

EXEMPLES :

Singulier.	*Pluriel.*
Le boyau,	Les boyaux.
Le joyau,	Les joyaux.
Le noyau,	Les noyaux.
Le tuyau,	Les tuyaux.
Un aloyau,	Des aloyaux.
Un gluau,	Des gluaux.
Un étau,	Des étaux.
Le bureau,	Les bureaux.
Le château,	Les châteaux.
La peau,	Les peaux.
Le cheveu,	Les cheveux.
Le pieu,	Les pieux.
Le neveu,	Les neveux.
Le caillou,	Les cailloux.
Le chou,	Les choux.
Le bijou,	Les bijoux.

Mais les mots suivants, *bleu*, *cou*, *clou*, *écrou*, *fou*, *filou*, *matou*, *mou*, *sou*, *trou*, *verrou*, quoique terminés au singulier par *eu*, *ou*, font au pluriel, *bleus*, *cous*, *clous*, *écrous*, *fous*, *filous*, *matous*, *mous*, *sous*, *trous*, *verrous*, selon la règle générale.

III[e] EXCEPTION. La plupart des substantifs terminés au singulier par *al* et *ail* ont leur pluriel en AUX, et jamais en EAUX.

EXEMPLE.

Singulier.	*Pluriel.*
Le mal,	Les maux.
Le cheval,	Les chevaux.
Le canal,	Les canaux.
Le général,	Les généraux.
Le travail,	Les travaux.
Le bail,	Les baux.
Le soupirail,	Les soupiraux.
L'émail,	Les émaux.

Mais les substantifs suivants, *bal*, *pal*, *cal*, *régal*, *carnaval*, *attirail*, *camail*, *détail*, *épouvantail*, *éventail*, *gouvernail*, *mail*, *poitrail*, *portail*, *sérail*, prennent S au pluriel, selon la règle générale.

IVe EXCEPTION. Les substantifs suivants,

Bétail,	font au pluriel,	Bestiaux.
Ail, espèce d'oignon,		Aulx.
Ciel,		Cieux.
Œil,		Yeux.

Mais on dit, des *ciels* de lits, les *ciels* d'un tableau, ce peintre fait bien les *ciels ;* et en architecture, des *œils* de bœuf pour désigner des espèces de petites lucarnes faites en rond ou en ovale.

Aïeul fait au pluriel *aïeuls* et *aïeux* (1).

Ce dernier fait au pluriel *aïeuls*, quand on veut désigner précisément le grand-père paternel et le maternel ; mais on dit *aïeux* pour signifier généralement tous ceux de qui on descend. (ACADEMIE.)

Ve EXCEPTION. *Travail*, substantif masculin, a trois acceptions différentes.

1° *Travail* signifie la peine, la fatigue qu'on prend pour faire quelque chose ; il se dit pour l'ouvrage même : dans ce sens, il fait au pluriel TRAVAUX.

2° *Travail* se dit aussi du compte qu'un ministre rend à un roi, ou à un autre chef du gouvernement, des affaires de son département, et du rapport que les commis font au ministre de celles qui leur ont été envoyées ; dans ce sens, il fait au pluriel TRAVAILS. *Cela s'est fait dans le* TRAVAIL *d'hier. Ce commis a quatre* TRAVAILS *par mois avec le ministre.* (ACADEMIE.)

3° On appelle aussi *travail*, une espèce de machine de bois à quatre piliers, entre lesquels les maréchaux attachent les chevaux vicieux pour les

(1) N'écrivez pas *ayeul, ayeule, ayeux ;* comme on écrit, *ayant, ayons, ayez.*

ferrer ou pour les panser : dans cette acception, il fait au pluriel TRAVAILS. *Il faut mettre ce cheval au* TRAVAIL. *Ce maréchal a deux* TRAVAILS.

REMARQUE. Les noms terminés au singulier par *ant* et *ent* forment ordinairement leur pluriel en changeant le *t* final en *s* : *l'enfant*, *les enfans*, *le moment*, *les momens*. Mais comme il faut conserver le *t* dans les monosyllabes, et qu'il faut écrire au pluriel, *gants*, *plants*, *dents*, *vents*, sans retrancher le *t* ; comme il faut écrire au pluriel les mots *exploits*, *magistrats*, *contrats*, et autres, sans retrancher le *t*, je pense qu'on doit écrire de même au pluriel, *les enfants*, *les diamants*, *les moments*, *les commencements*, *les commandements*, et, en général, conserver le *t* final du singulier, et y ajouter une *s* comme aux autres noms (1).

CHAPITRE II.

De l'Adjectif.

Les substantifs, comme on l'a vu, désignent les objets : mais ces objets ont des qualités relatives à leur nature ; ils sont bons ou mauvais, beaux ou laids, noirs ou blancs, ronds ou quarrés, etc. Les mots qui expriment ces qualités se nomment *adjectifs*.

L'adjectif est un mot qu'on ajoute au subtantif pour marquer la qualité d'une personne ou d'une chose : BON *père*, BONNE *mère*, *drap* GRIS, *toile* GRISE. Ces mots, *bon*, *bonne*, *gris*, *grise*, sont des adjectifs qui qualifient les substantifs, *père*, *mère*, *drap*, *toile*.

---

(1) Ce principe est adopté et suivi par nos meilleurs typographes, et par la plupart des grammairiens.

Le substantif, désignant un objet d'une manière fixe, n'a pas besoin d'un adjectif pour être entendu : on entend bien ce que signifient ces mots, *père*, *mère*, *drap*, *toile*, *table*, *chambre*, sans le sécours d'un autre mot.

L'adjectif, au contraire, ne désignant un objet que par ses qualités, ne présente à l'esprit aucune idée fixe ; c'est pourquoi il doit toujours être ajouté à un substantif exprimé ou sous-entendu. On n'entend pas clairement ce que signifient ces mots, *bon*, *bonne*, *beau*, *belle*, *ronde*, *grande*.

Mais quand on dit *un* BON *père*, *une* BONNE *mère*, *un* BEAU *jardin*, *une* BELLE *fleur*, *une table* RONDE, *une* GRANDE *maison*, ce sont les mots, *père*, *mère*, *jardin*, *fleur*, *table*, *maison*, qui expriment les objets ; et ceux-ci, *bon*, *bonne*, *beau*, *belle*, *ronde*, *grande*, n'expriment que les qualités de ces mêmes objets.

Manière de distinguer l'Ajectif du Substantif.

Tout mot qu'on peut ajouter à l'une de ces locutions,	c'est *un homme*, c'est *une femme*, c'est *une personne*, c'est *une chose*,	est adjectif.

Ainsi, *honnête*, *habile*, *prudent*, *prudente*, *généreux*, *généreuse*, *utile*, *agréable*, sont des adjectifs, parce qu'on peut dire,

C'est un homme *honnête*, c'est une femme *honnête*.
C'est un homme *habile*, c'est une femme *habile*.
C'est un homme *prudent*, c'est une femme *prudente*.
C'est un homme *généreux*, c'est une femme *généreuse*.
C'est une chose *utile*, c'est une chose *agréable*.

Et tout mot auquel on peut ajouter un adjectif est substantif.

Il y a cependant des mots qu'on ne peut pas ajouter à ces locutions, qui n'expriment aucune qualité, et qui n'en sont pas moins de vrais adjectifs quand ils sont ajoutés à des substantifs (1) : comme, *ce*, *cet*, *cette*, *ces* ; *un*, *une*, *deux*, *trois*, *quatre*, etc. ; *chaque*, *aucun*, *aucune*, *plusieurs*, *quelque*, *tout*, *quel*, *quelle*, etc.

EXEMPLE

Dans lequel les adjectifs sont en caractère italique :

Pendant que *ces* pensées roulaient dans mon esprit, je m'enfonçai dans *une sombre* forêt, où j'aperçus tout-à-coup *un* vieillard qui tenait *un* livre dans sa main. *Ce* vieillard avait *un grand* front *chauve* et un peu *ridé* : *une* barbe *blanche* pendait jusqu'à sa ceinture, sa taille était *haute* et *majestueuse* ; son teint était encore *frais* et *vermeil* ; ses yeux étaient *vifs* et *perçants* ; sa voix *douce*, ses paroles *simples* et *aimables*. Jamais je n'ai vu *un* si *vénérable* vieillard. Il s'appelait Termosiris. Il était prêtre d'Apollon, qu'il servait dans *un* temple de marbre que les rois d'Egypte avaient consacré à *ce* dieu dans *cette* forêt.

TELEMAQUE.

AUTRE EXEMPLE :

Le Souriceau et sa Mère.

Un souriceau racontait à sa mère *tout* ce qui lui était arrivé dans *un* voyage dont il était de retour. *Un* jour, lui disait-il, la curiosité me prit d'entrer dans *une basse*-cour, et là je trouvai *un* animal qui m'était *inconnu*, mais dont le minois me plut infiniment. L'air *doux*, la contenance *modeste*, le regard *gracieux* ; au reste, la peau *marquetée*, *longue* queue, et *faite* à peu près comme la nôtre : voilà ce qui le rendait tout-à-fait *plaisant* à voir. Pour moi j'en fus si *charmé*, que déjà je l'abor-

(1) L'adjectif marque ordinairement une qualité : mais *adjectif* ne signifie pas *qui marque qualité ; adjectif* signifie *ajouté à*.

dais pour faire connaissance avec lui, lorsque *certain* oiseau *farouche*, *turbulent*, et qui portait sur sa tête je ne sais *quel* morceau de chair tout *déchiqueté*, m'effraya tellement par ses cris *perçants*, que j'en pris la fuite d'épouvante. Mon fils, lui dit la mère, remercie les dieux qui t'ont sauvé, dans *cette* rencontre, du plus *grand* danger que tu puisses jamais courir. L'animal qui t'a semblé si *doux*, c'est *un* chat ; l'oiseau *turbulent*, c'est *un* coq : ce dernier ne nous veut *aucun* mal ; mais l'autre ne pense qu'à nous détruire. Reconnais donc maintenant *quelle* était ton imprudence de courir te livrer toi-même à ton plus *cruel* ennemi.

AUTRE EXEMPLE :

Description de la grotte de Calypso.

On arriva à la porte de la grotte de Calypso, où Télémaque fut *surpris* de voir, avec *une* apparence de simplicité *rustique*, *tout* ce qui peut charmer les yeux. On n'y voyait ni or, ni argent, ni marbre, ni colonnes, ni tableaux, ni statues ; *cette* grotte était *taillée* dans le roc, en voûte *pleine* de rocailles et de coquilles ; elle était *tapissée* d'*une jeune* vigne qui étendait ses branches *souples* également de *tous* côtés. Les *doux* zéphirs conservaient en *ce* lieu, malgré les ardeurs du soleil, *une délicieuse* fraîcheur. Des fontaines, coulant avec un *doux* murmure sur des prés *semés* d'amarantes et de violettes, formaient en *divers* lieux des bains aussi *purs* et aussi *clairs* que le cristal. *Mille* fleurs *naissantes* émaillaient les tapis *verts* dont la grotte était *environnée*. Là, on trouvait *un* bois de *ces* arbres *touffus* qui portent des pommes d'or, et dont la fleur, qui se renouvelle dans *toutes* les saisons, répand le plus *doux* de *tous* les parfums ; *ce* bois semblait couronner *ces belles* prairies, et formait *une* nuit que les rayons du soleil ne pouvaient percer : là, on n'entendait jamais que le chant des oiseaux, ou le bruit d'*un* ruisseau qui, se précipitant du haut d'*un* rocher, tombait à *gros* bouillons *pleins* d'écume, et s'enfuyait au travers de la prairie.

La grotte de la déesse était sur le penchant d'*une* colline : de là on découvrait la mer, quelque fois *claire* et *unie* comme *une* glace, quelque fois follement *irritée* contre les rochers, où elle se brisait en gémissant, et élevant ses vagues comme des montagnes ; d'*un autre* côté, on voyait *une* rivière où se formaient des îles *bordées* de tilleuls *fleuris* et de *hauts* peupliers qui

portaient leurs têtes *superbes* jusque dans les nues. Les *divers* canaux qui formaient *ces* îles semblaient se jouer dans la campagne : les uns roulaient leurs eaux *claires* avec rapidité ; d'autres avaient *une* eau *paisible* et *dormante ;* d'autres, par de *longs* détours, revenaient sur leurs pas, comme pour remonter vers leur source, et semblaient ne pouvoir quitter *ces* bords *enchantés*. On apercevait de loin des collines et des montagnes qui se perdaient dans les nues, et dont la figure *bizarre* formait *un* horizon à souhait pour le plaisir des yeux. Les montagnes *voisines* étaient *couvertes* de pampre *vert* qui pendait en festons : le raisin, plus *éclatant* que la pourpre, ne pouvait se cacher sous les feuilles, et la vigne était *accablée* sous son fruit. Le figuier, l'olivier, le grenadier, et *tous* les *autres* arbres couvraient la campagne, et en faisaient *un grand* jardin.

TELEMAQUE.

AUTRE EXEMPLE :

Télémaque dans les champs élysées.

Télémaque s'avança vers *ces* rois, qui étaient dans des bocages *odoriférants*, sur des gazons toujours *renaissants* et *fleuris : mille petits* ruisseaux d'*une* onde *pure* arrosaient *ces beaux* lieux, et y faisaient sentir *une délicieuse* fraîcheur ; *un* nombre *infini* d'oiseaux faisaient résonner *ces* bocages de leur *doux* chant. On voyait tout ensemble les fleurs du printemps qui naissaient sous les pas, avec les plus *riches* fruits de l'automne qui pendaient des arbres. Là, jamais on ne ressentit les ardeurs de la *furieuse* canicule ; là, jamais les *noirs* aquilons n'osèrent souffler, ni faire sentir les rigueurs de l'hiver. Ni la guerre *altérée* de sang, ni la *cruelle* envie qui mord d'*une* dent *venimeuse* et qui porte des vipères *entortillées* dans son sein et autour de ses bras, ni les jalousies, ni les défiances, ni la crainte, ni les *vains* désirs, n'approchent jamais de *cet heureux* séjour de la paix. Le jour n'y finit point, et la nuit avec, ses *sombres* voiles, y est *inconnue ; une* lumière *pure* et *douce* se répand autour des corps de *ces* hommes *justes*, et les environne de ses rayons comme d'*un* vêtement. *Cette* lumière n'est point *semblable* à la lumière *sombre* qui éclaire les yeux des *misérables* mortels, et qui n'est que ténèbres ; c'est plutôt *une* gloire *céleste* qu'*une* lumière : elle pénètre plus subtilement les corps les plus *épais* que les rayons du soleil ne pénètrent le plus *pur* cristal.

AUTRE EXEMPLE :

Pour le faste et la mollesse, on n'a jamais besoin de les réprimer, car ils sont *inconnus* en Crète. *Tout* le monde y travaille, et personne ne songe à s'y enrichir ; chacun se croit assez *payé* de son travail par *une* vie *douce* et *réglée*, où l'on jouit en paix et avec abondance de *tout* ce qui est véritablement *nécessaire* à la vie. On n'y souffre ni meubles *précieux*, ni habits *magnifiques*, ni festins *délicieux*, ni palais *dorés*. Les habits sont de laine *fine* et de *belles* couleurs, mais tout *unis* et sans broderie. Les repas y sont *sobres ;* on y boit peu de vin : le *bon* pain en fait la *principale* partie, avec les fruits que les arbres offrent comme d'eux-mêmes, et le lait des troupeaux. Tout au plus on y mange un peu de *grosses* viandes sans ragoût ; encore même a-t-on soin de réserver ce qu'il y a de *meilleur* dans les *grands* troupeaux de bœufs pour faire fleurir l'agriculture. Les maisons y sont *propres*, *commodes*, *riantes*, mais sans ornements. La *superbe* architecture n'y est pas *ignorée*, mais elle est *réservée* pour les temples des dieux ; et les hommes n'oseraient avoir des maisons *semblables* à celles des immortels. Les *grands* biens des Crétois sont la santé, la force, le courage, la paix et l'union des familles, la liberté de *tous* les citoyens, l'abondance des choses *nécessaires*, le mépris des *superflues* (1), l'habitude du travail et l'horreur de l'oisiveté, l'émulation pour la vertu, la soumission aux lois, et la crainte des *justes* dieux.

TELEMAQUE.

Les adjectifs ont, comme les substantifs, les deux genres, le *masculin* et le *féminin*. Cette différence de genre se marque ordinairement par la dernière lettre.

Formation du Féminin dans les Adjectifs.

I[re] REGLE. Quand un adjectif est terminé au masculin par un E muet, il ne change pas de terminaison au féminin : ainsi les adjectifs suivants, *honnête*, *aimable*, *agréable*, *favorable*, *utile*, *facile*, *fertile*, *habile*, *prodigue*, etc., s'écrivent au masculin

---

(1) Il faut sous-entendre le substantif *choses ;* c'est comme s'il y avait, *L'abondance des* CHOSES *nécessaires, le mépris des* CHOSES *superflues.*

comme au féminin ; c'est pourquoi on les appelle *adjectifs des deux genres.*

IIe **REGLE.** Quand un adjectif masculin ne finit pas par un E muet, on y ajoute un E muet pour former le féminin.

EXEMPLES :

Adj. masc.	*Adj. fém.*	*Adj. masc.*	*Adj. fém.*
Vrai,	Vraie.	Mouillé;	Mouillée.
Uni,	Unie.	Grand,	Grande.
Joli,	Jolie.	Lourd,	Lourde.
Sensé,	Sensée.	Laid,	Laide.
Cencé,	Cencée.	Content,	Contente.
Prudent,	Prudente.	Entier,	Entière.
Petit,	Petite.	Pur,	Pure.
Prochain,	Prochaine.	Clair,	Claire.
Vilain,	Vilaine.	Noir,	Noire.
Lointain,	Lointaine.	Egal,	Egale.
Mesquin,	Mesquine.	Général,	Générale.
Voisin,	Voisine.	Principal,	Principale.
Mutin,	Mutine.	Vil,	Vile.
Gris,	Grise.	Civil,	Civile.
Surpris,	Surprise.	Puéril,	Puérile.

EXCEPTIONS.

Ire **EXCEPTION.** La plupart des adjectifs terminés au masculin par *el*, *eil*, *ul*, *ien*, *on*, *as*, *ais*, *os*, *et*, *ot*, doublent au féminin leur dernière consonne en y ajoutant l'*e* muet.

EXEMPLES :

Adj. masc.	*Adj. fém.*	*Adj. masc.*	*Adj. fém.*
Cruel,	Cruelle.	Bon,	Bonne.
Eternel,	Eternelle.	Mignon,	Mignonne.
Mortel,	Mortelle.	Gras,	Grasse.
Pareil,	Pareille.	Bas,	Basse.
Vermeil,	Vermeille.	Las,	Lasse.
Nul,	Nulle.	Epais,	Epaisse.
Ancien,	Ancienne.	Gros,	Grosse.
Moyen,	Moyenne.	Muet,	Muette.
Mitoyen,	Mitoyenne.	Net,	Nette.
Païen,	Païenne.	Sot,	Sotte.
Fripon,	Friponne.	Vieillot,	Vieillotte.

Mais les adjectifs suivants, *mauvais*, *niais*, *ras*, *complet*, *discret*, *inquiet*, *replet*, *secret*, *prêt*, *dévot*, *bigot*, *cagot*, *idiot*, suivent la règle générale, et font au féminin, *mauvaise*, *niaise*, *rase*, *complète*, *discrète*, *inquiète*, *replète*, *secrète*, *prête*, *dévote*, *bigote*, *cagote*, *idiote*.

Les adjectifs masculins *beau*, *nouveau*, *fou*, *mou*, *vieux*, font encore au masculin, *bel*, *nouvel*, *fol*, *mol*, *vieil*, quand ils sont employés avant un substantif qui commence par une voyelle ou une *h* muette ; comme, BEL *oiseau*, BEL *homme*, NOUVEL *appartement*, NOUVEL *habit*, FOL *amour*, VIEIL *ami*, VIEIL *habit* (1) ; et c'est de cette seconde terminaison qu'ils forment le féminin, *belle*, *nouvelle*, *folle*, *molle*, *vieille*.

II[e] EXCEPTION. Les adjectifs masculins, *blanc*, *franc*, *sec*, *frais*, font au féminin, *blanche*, *franche*, *sèche*, *fraîche* ; et *caduc*, *public*, *grec*, *turc*, font au féminin, *caduque*, *publique*, *grecque* ou *grèque*, *turque*.

III[e] EXCEPTION. Les adjectifs terminés au masculin singulier en F font leur féminin en changeant F en VE.

EXEMPLES :

Adj. masc.	*Adj. fém.*	*Adj. masc.*	*Adj. fém.*
Actif,	Active.	Bref,	Brève.
Captif,	Captive.	Brief,	Briève.
Craintif,	Craintive.	Neuf,	Neuve.
Naïf,	Naïve.	Veuf,	Veuve.

IV[e] EXCEPTION. Les adjectifs masculins, *gentil*, *malin*, *bénin*, font au féminin, *gentille*, *maligne*, *bénigne*.

---

(1) *Mol* n'est guère usité. Aujourd'hui on dit aussi bien, *un vieux ami*, *un vieux homme*, qu'*un vieil ami*, *un vieil homme*.

Ve EXCEPTION. *Favori* fait au féminin *favorite*. —*Long* fait au féminin *longue*.—On écrivait autrefois *crud*, *nud*, *verd*, au masculin ; on écrit maintenant, *cru*, *nu*, *vert* ; et au féminin, *crue*, *nue*, *verte*.

VIe EXCEPTION. Les adjectifs ou substantifs terminés au singulier masculin en *EUR*, font leur féminin de différentes manières.

1o *Antérieur*, *extérieur*, *postérieur*, *supérieur*, *inférieur*, *majeur*, *mineur*, *meilleur*, et autres, font au féminin, *antérieure*, *extérieure*, *postérieure*, *supérieure*, *inférieure*, *majeure*, *mineure*, *meilleure*, etc., en ajoutant seulement un E muet au masculin.

2o *Joueur*, *menteur*, *diseur*, *conteur*, *trompeur*, *chanteur*, *danseur*, *sauteur*, *doreur*, *brodeur*, et autres, font au féminin, *joueuse*, *menteuse*, *diseuse*, *conteuse*, *trompeuse*, *chanteuse*, *danseuse*, *sauteuse*, *doreuse*, *brodeuse*, etc., en changeant la finale EUR en EUSE.

3o *Enchanteur*, *pécheur*, *vengeur*, font au féminin, *enchanteresse*, *pécheresse*, *vengeresse*.

Bailleur, *défendeur*, *demandeur*, *vendeur*, en termes de pratique, font au féminin, *bailleresse*, *défenderesse*, *demanderesse*, *venderesse*. Mais *bâilleur*, celui qui respire en ouvrant la bouche, *demandeur*, celui qui demande quelque chose, et *vendeur*, celui dont la profession est de vendre, font au féminin, *bâilleuse*, *demandeuse*, *vendeuse*.

Chasseur fait *chasseuse* ; mais en poésie il fait *chasseresse*.

4o *Acteur*, *adorateur*, *admirateur*, *administrateur*, *ambassadeur*, *conducteur*, *bienfaiteur*, *protecteur*, *directeur*, *électeur*, *moteur*, *lecteur*, *testateur*, *tuteur*, et autres, font au féminin, *actrice*, *adoratrice*, *admiratrice*, *administratrice*, *ambassadrice*, *conductrice*, *bienfaitrice*, *protectrice*, *directrice*, *électrice*, *motrice*, *lectrice*, *testatrice*, *tutrice*, etc.

Témoin et *auteur* sont des deux genres : *un*

homme TEMOIN, *une femme* TEMOIN, *un homme* AUTEUR, *une femme* AUTEUR.

Amateur, selon l'usage le plus général, est aussi des deux genres ; mais quelques personnes disent *amatrice* au féminin.

EXEMPLE :

Cette capitale est pleine d'AMATEURS, et surtout d'AMATRICES, qui font leurs ouvrages comme M. Guillaume inventait les couleurs.

(J.-J. ROUSSEAU, *Emile.*)

VIIe EXCEPTION. Les adjectifs terminés en X changent X en SE ; comme, *jaloux*, *jalouse ; heureux*, *heureuse ; honteux*, *honteuse ; délicieux*, *délicieuse ; joyeux*, *joyeuse*, etc.

Cependant, *faux*, *roux*, *doux*, *préfix*, font au féminin, *fausse*, *rousse*, *douce*, *préfixe*.

VIIIe EXCEPTION. *Maître* et *traître*, font au féminin, *maîtresse*, *traîtresse*.

Borgne, *ivrogne*, *pauvre*, sont des deux genres. Mais on dit aussi au féminin, *une borgnesse*, *une ivrognesse*, *une pauvresse*.

Formation du Pluriel dans les Adjectifs.

REGLE. Le pluriel se forme, dans les adjectifs comme dans les substantifs, en ajoutant S à la fin.

EXEMPLES :

Masc. sing.	*Masc. plur.*	*Fém. sing.*	*Fém. plur.*
Bon,	Bons.	Bonne,	Bonnes.
Grand,	Grands.	Grande,	Grandes.
Joli,	Jolis.	Jolie,	Jolies.
Sensé,	Sensés.	Sensée,	Sensées.
Content,	Contents.	Contente,	Contentes.
Lent,	Lents.	Lente,	Lentes.
Petit,	Petits.	Petite,	Petites.
Ingrat,	Ingrats.	Ingrate,	Ingrates.

EXCEPTIONS.

Ire EXCEPTION. Les adjectifs terminés au singulier par S ou par X ne changent pas de forme au pluriel. (Ils ont cela de commun avec les substantifs.) Ainsi les adjectifs masculins, *gros*, *gras*, *gris*, *bis*, *heureux*, *joyeux*, *jaloux*, *doux*, s'écrivent au singulier comme au pluriel : ce sont des adjectifs des deux nombres.

IIe EXCEPTION. Les adjectifs terminés au masculin singulier en EAU prennent X au pluriel : *beau* et *nouveau* font au pluriel *beaux* et *nouveaux*. Et plusieurs adjectifs terminés au masculin singulier en AL font leur pluriel en AUX : *égal*, *général*, *original*, *principal*, *national*, *électoral*, font au pluriel, *égaux*, *généraux*, *originaux*, *principaux*, *nationaux*, *électoraux*. (Ces adjectifs ont cela de commun avec les substantifs de la même terminaison.)

Mais beaucoup d'adjectifs en AL, tels que *austral*, *boréal*, *conjugal*, *fatal*, *filial*, *final*, *frugal*, *jovial*, *littéral*, *nasal*, *natal*, *naval*, *nuptial*, *pascal*, *pastoral*, *pectoral*, *spécial*, *théâtral*, *vénal*, n'ont pas de pluriel masculin (1).

Degrés de signification dans les Adjectifs.

Les adjectifs peuvent qualifier les objets, ou absolument, c'est-à-dire, sans aucun rapport à d'autres objets,

(1) Les grammairiens sont bien peu d'accord sur cet article : les uns rejettent absolument le pluriel ; les autres l'admettent dans quelques-uns de ces adjectifs, mais de différentes manières. L'un dit *des cierges* PASCALS ; l'autre, *des cierges* PASCAUX. L'un dit *des accessoires* THEATRALS ; l'autre, *des accessoires* THEATRAUX. L'un fait CONJUGAL invariable, et dit au pluriel, *des combats* NAVALS ; l'autre fait NAVAL invariable, et dit au pluriel, *des liens* CONJUGAUX. Enfin, l'un fait FRUGAL invariable ; et l'autre dit au pluriel, *des repas* FRUGAUX.

ou relativement, c'est-à-dire, avec rapport à d'autres objets.

Il y a trois degrés de signification dans les adjectifs : le *positif*, le *comparatif* et le *superlatif*.

Du Positif.

L'adjectif est au *positif* quand il exprime la qualité d'un objet sans aucun rapport à d'autres objets, comme *beau*, *belle*, *agréable*.

EXEMPLE.

Nous eûmes assez long-temps un vent FAVORABLE pour aller en Sicile ; mais ensuite une NOIRE tempête déroba le ciel à nos yeux, et nous fûmes ENVELOPPE'S dans une PROFONDE nuit.

Favorable, *noire*, *enveloppés*, *profonde*, sont des adjectifs au *positif*.

Du Comparatif.

L'adjectif est au *comparatif*, quand il exprime la qualité avec comparaison. Quand on compare deux choses, on trouve que l'une est, ou supérieure à l'autre, ou inférieure à l'autre, ou égale à l'autre ; de là trois sortes de comparatifs.

1o Pour marquer un comparatif de supériorité, on met PLUS avant l'adjectif ; comme, *la rose est* PLUS BELLE *que la violette*.

EXEMPLES :

Un vin PLUS DOUX que le nectar coulait des grands vases d'argent dans des tasses d'or couronnées de fleurs.

Le raisin, PLUS ECLATANT que la pourpre, ne pouvait se cacher sous les feuilles, et la vigne était accablée sous son fruit.

Doux et *éclatant* sont deux adjectifs au comparatif de supériorité : ils sont précédés de PLUS.

2° Pour marquer un comparatif d'infériorité, on met MOINS ou NE...SI avant l'adjectif; comme, *la violette est* MOINS BELLE *que la rose.*

EXEMPLES :

Le naufrage et la mort sont MOINS FUNESTES que les plaisirs qui attaquent la vertu.

On N'est jamais SI HEUREUX ni SI MALHEUREUX qu'on se l'imagine.

Funestes, *heureux*, *malheureux*, sont des adjectifs au comparatif d'infériorité : le premier est précédé de MOINS, et les deux autres de NE...SI.

3° Pour marquer un comparatif d'égalité, on met AUSSI ou AUTANT avant l'adjectif; comme, *la rose est* AUSSI BELLE *que la tulipe.—Le bon Louis XII fut* AUTANT AIME' *que Louis XI avait été haï.*

EXEMPLES :

Des fontaines coulant avec un doux murmure sur des prés semés d'amarantes et de violettes, formaient en divers lieux des bains AUSSI PURS et AUSSI CLAIRS que le cristal.

Il faut que vous alliez faire voir en vous à toute la Grèce un roi AUSSI DIGNE de régner que le fut jamais Ulysse lui-même.

Les astrologues, les alchimistes, etc., ont quelques principes ; mais ils en abusent. Or, l'abus de la vérité doit être AUTANT PUNI que l'introduction du mensonge.

Nous avons trois adjectifs qui expriment seuls une comparaison : 1° *Meilleur*, au lieu de *plus bon*, qui ne se dit pas, quoiqu'on dise *aussi bon*, *moins bons* ; 2° *moindre* au lieu de *plus petit*, qui se dit aussi ; 3° *pire*, au lieu de *plus mauvais*, qui se dit également.

Du Superlatif.

L'adjectif est au superlatif quand il exprime la qualité dans un très haut degré, ou dans le plus haut degré : ce qui forme deux superlatifs, l'un *absolu*, et l'autre *relatif.*

Le superlatif absolu exprime la qualité de l'objet dans un très haut degré, mais sans rapport à un autre objet. Dans ce cas, l'adjectif est précédé de l'un de ces mots *très*, *fort*, *bien*, *infiniment*, *extrêmement ;* comme, *Paris est une* TRES BELLE *ville* ou *une* FORT BELLE *ville ; votre maison est* BIEN BATIE ; *Dieu est* INFINIMENT BON ; *ce prince est* EXTREMEMENT PUISSANT.

Le superlatif relatif exprime la qualité dans le plus haut degré, mais avec rapport à un autre objet. On le forme en mettant l'un des mots, *le*, *la*, *les*, *mon*, *ton*, *son*, *ma*, *ta*, *sa*, *notre*, *votre*, *leur*, *mes*, *tes*, *ses*, *nos*, *vos*, *leurs*, avant les comparatifs, *plus*, *moins*, *meilleur*, *moindre*, *pire*.

EXEMPLES :

L'amour-propre est LE PLUS GRAND de tous les flatteurs.
LA PLUS SUBTILE de toutes les finesses est de savoir bien feindre de tomber dans les piéges qu'on nous tend.
Les passions LES PLUS VIOLENTES nous laissent quelquefois du relâche, mais la vanité nous agite toujours.
En voulant prendre LE MEILLEUR, j'ai pris le MOINS BON. — On n'entend pas LE MOINDRE bruit. — C'est LE PIRE de tous. — C'était MON MEILLEUR ami. — Il a perdu SES MEILLEURS parents.

Des Adjectifs numéraux et des Noms de nombre.

Les noms de nombre sont ceux dont on se sert pour compter, ou pour marquer l'ordre.

Il y en a de deux sortes, les *cardinaux* et les *ordinaux*.

Les nombres cardinaux sont ceux qui marquent la quantité ; comme, *un*, *deux*, *trois*, *quatre*, *cinq*, *six*, *sept*, *huit*, *neuf*, *dix*, *onze*, *douze*, *treize*, *quatorze*, *quinze*, *seize*, *dix-sept*, *dix-huit*, *dix-neuf*, *vingt*, *vingt-un* ou *vingt-et-un*, *vingt-deux*, *vingt-trois*, *vingt-quatre*, *vingt-cinq*, *vingt-six*, *vingt-sept*, *vingt-huit*, *vingt-neuf*, *trente*, *quarante*, *cinquante*, *soixante*, *soixante-dix*, *quatre-vingts*, *quatre-vingt-dix*, *cent*, *mille*, etc.

Un fait au féminin *une ;* les autres nombres sont des deux genres.

Les nombres ordinaux sont ceux qui marquent l'ordre ; comme, *premier*, *second* ou *deuxième*, *troisième*, *quatrième*, *cinquième*, *sixième*, *septième*, *huitième*, *neuvième*, *dixième*, *vingtième*, *trentième*, *quarantième*, *cinquantième*, *soixantième*, *soixante-dixième*, *quatre-vingtième*, *quatre-vingt-dixième*, *centième*, *millième*, etc.

Ces deux sortes de noms de nombre sont de vrais adjectifs, puisqu'ils se rapportent toujours à des substantifs exprimés ou sous-entendus.

Il y a d'autres noms de nombre qui sont de vrais substantifs. Il y en a de trois sortes.

1° Ceux qui servent à marquer une certaine quantité d'unités ; comme, une *huitaine*, une *dizaine*, une *douzaine*, une *vingtaine*, une *trentaine*, une *quarantaine*, une *cinquantaine*, une *centaine*, un *millier*, un *million*, un *billion*, un *trillion*, etc. : on les nomme *collectifs*.

2° Ceux qui servent à marquer les parties d'un tout : comme, une *demie*, un *tiers*, un *quart*, un *cinquième*, un *dixième*, un *centième*, etc. : on les nomme *partitifs*.

3° Ceux qui servent à marquer la multiplication ; comme, le *double*, le *triple*, le *quadruple*, le *quintuple*, le *sextuple*, le *centuple*, etc.

11 *mai.*

St Mamert, évêque de Vienne, fut, dans le cinquième siècle, une des plus brillantes lumières de l'Église gallicane. Il joignait à une sainteté éminente un profond savoir et le don des miracles. On doit à sa piété l'établissement des supplications publiques connues sous le nom de *rogations*. Des fléaux terribles affligeaient les peuples : c'étaient les guerres, des incendies, des tremblements de terre, des bêtes sauvages, qui venaient en plein jour jusque dans les rues et les places des villes. Les impies attribuaient ces événements au hasard; mais les personnes sages les regardaient comme les effets de la colère de Dieu, qui les menaçait d'une ruine totale. Le saint évêque s'appliqua à faire comprendre à son peuple que la pénitence était le grand remède auquel il fallait recourir, et il profita de deux incendies consécutifs qu'il avait arrêtés par ses prières pour instituer trois jours de processions, accompagnés de jeûnes, de larmes, et de toutes les autres marques de la componction du cœur. S. Sidoine, évêque de Clermont, s'empressa d'adopter cette pieuse pratique, et elle devint bientôt universelle dans toute l'Église d'Occident. S. Mamert mourut en 477. Son frère, Mamert Claudien, qu'il avait ordonné prêtre, et avec lequel il partageait les travaux de l'épiscopat, était mort trois ans auparavant. C'était un savant universel, et un des plus beaux génies de son siècle.

R. 1. *Les afflictions temporelles sont les coups d'une main miséricordieuse qui veut nous sauver.* 2. *Commençons donc par renoncer au péché qui est la première cause de tous nos maux, et demandons à Dieu non ce qui peut flatter nos passions, mais ce qui doit nous rendre agréable à ses yeux.*

(Imit., l. 2, c. 12, v. 8.)

...es substantifs

qui est LE,
...nbres : il fait

...in singulier ;
LE *chapeau*.
...ulier ; comme
...*son*.
...riels des deux
...*mères*, LES
...S *plumes* (1).
...icle.
...asculin *le*, on
quand le mot
...une *h* muette :
...*t*, *l'épée* pour
...*'histoire* pour
...e de la voyelle
qu'on nomme

...onnée beaucoup de
...*e l'on met devant*
...*enre et le nombre.*"
...s toujours le genre
...ot *honneurs*, subst.
...asculin ; et dans ces
mots *l'union*, ce n'est pas *l'* qui fait connaître le genre du subst. *union*, puisque *l'* peut signifier *le* ou *la* : c'est au contraire le subst. *union* qui indique que l'apostrophe tient la place d'un *a*, et que par conséquent *l'* est un article féminin. Voilà deux cas où c'est non pas l'article qui indique le genre du substantif, mais le substantif qui indique le genre de l'article : preuve évidente que la fonction de l'article n'est pas d'annoncer le genre des substantifs.

(2) Ce retranchement d'une voyelle dans l'article ou dans un autre mot se nomme *élision*.

Il y en a de deux sortes, les *cardinaux* et les *ordinaux*.

Les nombr
quantité ; co
sept, *huit*, *n*
quinze, *seiz*
vingt-un ou
vingt-quatr
vingt-huit, *v*
soixante, *soi*
dix, *cent*, *m*

Un fait au
des deux genr

Les nombr
l'ordre ; comr
sième, *quatr*
huitième, *ne*
quarantième,
dixième, *qu*
centième, *mi*

Ces deux s
adjectifs, pui
substantifs exp

Il y a d'aut
substantifs. I

1° Ceux q
tité d'unités ;
une *douzaine*
quarantaine,
millier, un *m*
on les nomme *c*



2° Ceux qu
tout : comme, ... *cinquième*, un *dixième*, un *centième*, etc. : on les nomme *partitifs*.

3° Ceux qui servent à marquer la multiplication ; comme, le *double*, le *triple*, le *quadruple*, le *quintuple*, le *sextuple*, le *centuple*, etc.

CHAPITRE III.

De l'Article.

L'article est un mot qui se met avant les substantifs communs pris dans un sens déterminé.

Il n'y a en français qu'un seul article, qui est LE, mais il a les deux genres et les deux nombres : il fait LA au féminin, et LES au pluriel.

LE se met avant un nom masculin singulier ; comme, LE *père*, LE *fils*, LE *livre*, LE *chapeau*.

LA se met avant un nom féminin singulier ; comme LA *mère*, LA *fille*, LA *loi*, LA *maison*.

LES se met avant tous les noms pluriels des deux genres ; comme, LES *pères*, LES *mères*, LES *frères*, LES *sœurs*, LES *papiers*, LES *plumes* (1).

Il y a deux remarques à faire sur l'article.

1° On retranche *e* dans l'article masculin *le*, on retranche *a* dans l'article féminin *la*, quand le mot suivant commence par une voyelle ou une *h* muette : ainsi l'on écrit *l'argent* pour *le argent*, *l'épée* pour *la épée*, *l'honneur* pour *le honneur*, *l'histoire* pour *la histoire ;* mais alors on met à la place de la voyelle retranchée cette petite figure ('), qu'on nomme *apostrophe* (2).

---

(1) Ce qui renverse cette définition qu'en ont donnée beaucoup de grammairiens : « *L'article est un petit mot que l'on met devant* « *les noms communs pour en faire connaître le genre et le nombre.* » L'article indique le nombre, mais il n'indique pas toujours le genre. En effet, dans ces mots, *les honneurs*, c'est le mot *honneurs*, subst. masc., qui indique que l'article *les* est aussi du masculin ; et dans ces mots *l'union*, ce n'est pas *l'* qui fait connaître le genre du subst. *union*, puisque *l'* peut signifier *le* ou *la :* c'est au contraire le subst. *union* qui indique que l'apostrophe tient la place d'un *a*, et que par conséquent *l'* est un article féminin. Voilà deux cas où c'est non pas l'article qui indique le genre du substantif, mais le substantif qui indique le genre de l'article : preuve évidente que la fonction de l'article n'est pas d'annoncer le genre des substantifs.

(2) Ce retranchement d'une voyelle dans l'article ou dans un autre mot se nomme *élision*.

2° Pour joindre un nom à un mot précédent, on met *de* ou *à* avant ce nom : ***fruit de l'arbre, utile à l'homme.***

Alors au lieu de mettre *de le* avant un nom masculin singulier qui commence par une consonne ou une *h* aspirée, on met *du ;* au lieu de *à le*, on met *au*. Avant tous les noms pluriels des deux genres, que ces noms commencent par une voyelle ou par une consonne, *de les* se change en *des ; à les* se change en *aux* (1).

EXEMPLES :

Singulier masculin.

On dit, { *Dans* LE *jardin*.
La porte DU *jardin*, pour *la porte DE LE jardin.*
Aller AU *jardin*, pour *aller A LE jardin.* }

Pluriel masculin.

On dit, { *Dans* LES *champs*.
Fleurs DES *champs*, pour *fleurs DE LES champs.*
Aller AUX *champs*, pour *aller A LES champs.* }

Pluriel féminin.

On dit, { *Aimer* LES *sciences*.
L'étude DES *sciences*, pour *l'étude DE LES sciences.*
S'appliquer AUX *sciences*, pour *s'appliquer A LES sciences.* }

L'article singulier *la* ne se contracte jamais.

On dit, avec un nom qui commence par une voyelle, *l'ame, de l'ame, à l'ame ;* et avec un nom qui commence par une consonne, *la maison, de la maison, à la maison.*

Quelques grammairiens appellent ***prépositions*** les mots *du, des, au, aux ;* presque tous les appellent ***articles :*** mais ils ne sont ni l'un ni l'autre. Ce sont des mots qui renferment la préposition *de* ou *à*, et l'article *le* ou *les*.

---

(1) Cette réduction de deux syllabes en une se nomme *contraction*.

Voici comme on doit les nommer :

Du, **mot composé de la préposition *de* et de l'article *le*.**
Des, **mot composé de la préposition *de* et de l'article *les*.**
Au, **mot composé de la préposition *à* et de l'article *le*.**
Aux, **mot composé de la préposition *à* et de l'article *les*.**

Mais, pour abréger, on peut les nommer ***articles composés.***

Du et ***au*** se mettent toujours avant des noms masculins singuliers, ***des*** et ***aux*** se mettent avant tous les noms pluriels des deux genres.

EXEMPLE

Dans lequel les articles, et les mots composés qui renferment l'article, sont en lettres capitales :

D'où vient, disais-je à Narbal, que LES Phéniciens se sont rendus LES maîtres DU commerce de toute LA terre, et qu'ils s'enrichissent ainsi AUX dépens de tous LES autres peuples ? Vous le voyez, me répondit-il : LA situation de Tyr est heureuse pour LE commerce. C'est notre patrie qui a LA gloire d'avoir inventé LA navigation : LES Tyriens furent LES premiers, s'il en faut croire ce qu'on raconte de LA plus obscure antiquité, qui domptèrent LES flots, long-temps avant L'âge de Typhis et DES Argonautes, tant vantés dans LA Grèce ; ils furent, dis-je, LES premiers qui osèrent se mettre dans un frèle vaisseau à LA merci DES vagues et DES tempêtes, qui sondèrent LES abîmes de LA mer, qui observèrent LES astres loin de LA terre, suivant LA science DES Egyptiens et DES Babyloniens, enfin qui réunirent tant de peuples que LA mer avait séparés.

AUTRE EXEMPLE :

Le Cerf et le Faon.

LE faon soutenait à son père que LA nature lui avait donné de si grands avantages sur LE chien, qu'il n'avait aucun lieu de le craindre. Si jamais, disait-il AU cerf, nous en venons AUX prises LE chien et moi, comptez que je n'aurai pas de peine à le battre ; car, outre que je suis plus haut et par conséquent plus fort que lui, je vois ma tête armée d'un bois que LA

sienne n'a point. Mon fils, répartit L'autre, donnez-vous bien de garde de l'attaquer : LA partie ne serait pas égale. Si LES dieux lui ont refusé LE bois qu'ils vous ont donné, ils lui ont fait présent d'un cœur que vous n'avez point.

ON DIT :

AVEC L'ARTICLE.	SANS L'ARTICLE.
Il a LE *courage* de son père.	Il travaille avec *courage*.
Elle aime LA *sagesse*.	Elle se conduit avec *sagesse*.
Il a le goût DES *lettres*.	C'est un homme de *lettres*.
Donnez-moi DU *pain*.	Je n'ai plus de *pain*.
Avez-vous encore de LA *place* ?	Nous n'avons plus de *place*.
Il abuse de LA *confiance* que j'ai placée en lui.	Je me suis livré à lui avec *confiance*.
Voilà une bouteille DU *vin* que votre père m'a vendu.	Voilà une bouteille de *vin*.
Il avait besoin DES *leçons* que vous lui avez données.	Il n'a pas besoin de *leçons*.
Poisson de LA *mer* du Nord.	Poisson de *mer*.
Ce jeune homme a fait une étude particulière de LA *grammaire* française.	Cette demoiselle donne des leçons de *grammaire*.
J'ai acheté DES *livres*.	J'ai acheté beaucoup de *livres*.
Il y a DES *maisons* superbes.	Il y a de superbes *maisons*.
Il connaît La *faim*, LA *soif*, LA *peur*, LA *honte*, LE *soin*, etc.	Avoir *faim*, avoir *soif*, avoir *peur*, avoir *honte*, avoir *soin*, etc
Nous revenons DU *spectacle*.	Je vous donnerai un billet de *spectacle*.
Ouvrez la porte DU *jardin*.	Allons faire un tour de *jardin*.

CHAPITRE IV.

Du Pronom.

Le pronom est un mot qui tient la place d'un nom, et qui en évite la répétition.

Sans le secours des pronoms, on serait obligé de répéter un nom chaque fois qu'on a quelque chose à en dire : ce qui ferait languir le discours, et le rendrait obscur et confus ; enfin à peine pourrait-on se faire entendre.

EXEMPLE

Dans lequel les pronoms sont en lettres capitales.

Cependant Télémaque était demeuré seul avec Mentor. Il embrasse SES genoux ; car IL n'osait L'embrasser autrement, ni LE regarder. Il verse un torrent de larmes ; il veut parler, la voix LUI manque ; les paroles LUI manquent encore davantage ; IL ne sait CE QU'IL doit faire, ni CE QU'IL fait, ni CE QU'IL veut.

Sans le secours des pronoms il faudrait dire :

Cependant Télémaque était demeuré seul avec Mentor. *Télémaque* embrasse les genoux de *Mentor*, car *Télémaque* n'osait embrasser *Mentor* autrement, ni regarder *Mentor*. *Télémaque* verse un torrent de larmes ; *Télémaque* veut parler, la voix manque *à Télémaque ;* les paroles manquent *à Télémaque* encore davantage ; *Télémaque* ne sait *quelle chose Télémaque* doit faire, ni *quelle chose Télémaque* fait, ni *quelle chose Télémaque* veut.

Tous les mots qui sont en italique dans ce passage sont des noms remplacés par des pronoms dans l'exemple ci-dessus.

AUTRE EXEMPLE :

Le Renard et les Raisins.

Un renard QUI mourait de faim aperçut des raisins QUI pendaient sur le haut d'une treille assez élevée. ILS étaient murs, et le drôle EN eût volontiers fait SON profit ; mais IL eut beau sauter et ressauter, la treille SE trouva si haute, qu'IL ne put Y atteindre. Comme IL vit que tous SES efforts étaient inutiles : Ces raisins, dit-IL en SE retirant tête levée, JE LES aurais fort aisément si JE voulais ; mais ILS ME semblent si verts, qu'ILS ne valent pas la peine QUE JE ME donnerais pour LES prendre.

AUTRE EXEMPLE :

Le jeune Homme et la Fortune.

Un jeune homme S'était couché sur le bord d'un puits : pendant qu'IL Y dormait, la Fortune passa. CELLE-CI n'eut pas plus tôt reconnu le danger OU l'AUTRE était,

qu'ELLE courut à LUI, et LE tira par le bras. MON fils, LUI dit-ELLE en L'éveillant, si VOUS étiez tombé dans ce puits, ON n'aurait pas manqué de M'EN imputer la faute : cependant JE VOUS laisse à penser si C'eût été la MIENNE ou la VOTRE.

AUTRE EXEMPLE :

La Colombe et l'Epervier.

Un épervier, après avoir long-temps poursuivi une colombe sans pouvoir L'atteindre, vint en étourdi S'abattre dans les réseaux d'un oiseleur. CELUI-CI ne L'eut pas plus tôt pris, qu'IL SE mit en devoir de S'EN défaire. Cruel, LUI disait l'oiseau, QUI voulez M'ôter la vie, quel mal VOUS ai-JE fait ? Et quel mal, reprit l'homme, T'avait fait cette colombe QUE JE T'ai vu poursuivre ? Meurs. CELA dit, IL LE tue.

AUTRE EXEMPLE :

Les Rats tenant conseil.

Les rats tenaient conseil, et ILS délibéraient sur CE QU'ILS avaient à faire pour SE garantir de la griffe du chat, QUI avait déjà croqué plus des deux tiers de LEUR peuple. Comme CHACUN opinait à SON tour, un des plus habiles SE leva. JE serais d'avis, dit-IL d'un ton grave, qu'ON attachât quelque grelot au cou de cette méchante bête : ELLE ne pourra venir à NOUS sans que le grelot NOUS avertisse d'assez loin de SON approche ; et comme, en ce cas, NOUS aurons tout le temps de fuir, VOUS concevez bien qu'IL NOUS sera fort aisé de NOUS mettre, par ce moyen, à couvert de toute surprise de SA part. Et toute l'assemblée applaudit aussitôt à la bonté de l'expédient. La difficulté fut de trouver un rat QUI voulût SE hasarder à attacher le grelot. CHACUN S'EN défendit : l'UN avait la patte blessé ; l'AUTRE, la vue courte. JE ne suis pas assez fort, disait l'UN ; JE ne sais pas comment M'Y prendre, dissait l'AUTRE. Tous alléguèrent diverses excuses, et si bonnes, qu'ON SE sépara sans RIEN conclure.

AUTRE EXEMPLE :

La Brebis et le Chien.

La brebis et le chien, de tous les temps amis,
SE racontaient un jour LEUR vie infortunée.
Ah ! disait la brebis, JE pleure et JE frémis
Quand JE songe aux malheurs de NOTRE destinée.

TOI, l'esclave de l'homme, adorant des ingrats,
Toujours soumis, tendre et fidèle,
TU reçois, pour prix de TON zèle,
Des coups, et souvent le trépas.
MOI, QUI tous les ans LES habille,
QUI LEUR donne du lait, et QUI fume LEURS champs,
JE vois chaque matin QUELQU'UN de MA famille
Assassiné par ces méchants.
LEURS confrères les loups dévorent CE QUI reste.
Victimes de ces inhumains,
Travailler pour EUX seuls et mourir par LEURS mains,
Voilà NOTRE destin funeste !
IL est vrai, dit le chien : mais crois-TU plus heureux
Les auteurs de NOTRE misère ?
Va, MA sœur, IL vaut encore mieux
Souffrir le mal que de LE faire. FLORIAN.

Des différentes sortes de pronoms.

On distingue ordinairement six sortes de pronoms (1).

1° Les pronoms personnels,
2° Les pronoms possessifs,
3° Les pronoms relatifs,
4° Les pronoms absolus,
5° Les pronoms démonstratifs.
6° Les pronoms indéfinis.

ARTICLE I.

Pronoms personnels.

Les pronoms personnels sont ceux qui désignent les personnes. Il y a trois personnes : la première est celle qui parle ; la seconde est celle à qui l'on parle ; la troisième est celle de qui l'on parle. Il suit de là qu'un pronom est de la première personne quand il désigne la personne qui parle ; il est de la seconde personne quand il désigne la personne à qui l'on parle ; il est de la troisième personne quand il désigne la personne de qui l'on parle.

(1) Les grammairiens sont peu d'accord sur la manière de classer les pronoms. J'ai adopté la division en six classes, comme étant celle qui paraît la plus connue et la plus suivie.

Pronoms de la première personne.

Les pronoms de la première personne sont *je*, *me*, *moi*, pour le singulier ; *nous*, pour le pluriel : ils sont des deux genres, et désignent toujours des personnes ou des objets personnifiés.

EXEMPLES

Dans lesquels les pronoms de la première personne sont en lettres capitales :

JE vous rapporte ces paroles, parce qu'on a eu soin de ME les répéter souvent, et qu'elles ont pénétré jusqu'au fond de mon cœur : JE ME les redis souvent à MOI-même.

Pour revenir à MOI, JE fus confondu avec les Cypriens, et J'échappai à la défiance pénétrante du roi. Narbal tremblait, dans la crainte que JE ne fusse découvert : il lui en aurait coûté la vie, et à MOI aussi. Son impatience de NOUS voir partir était incroyable ; mais les vents contraires NOUS retinrent assez long-temps à Tyr.

NOUS sommes plus près d'aimer ceux qui NOUS haïssent que ceux qui NOUS aiment plus que NOUS ne voulons.

Remarques. 1° Le pronom *me* s'emploie pour *moi*, ou pour *à moi* : *On* ME *regarde* signifie *on regarde* MOI ; *on* ME *parle* signifie *on parle* A MOI.

2° *Nous* s'emploie pour *nous*, ou pour *à nous* : *On* NOUS *regarde* signifie *on regarde* NOUS ; *on* NOUS *parle* signifie *on parle* A NOUS.

Pronoms de la seconde personne.

Les pronoms de la seconde personne sont *tu*, *te*, *toi*, pour le singulier : *vous*, pour le pluriel : ils sont aussi des deux genres, et désignent toujours des personnes ou des objets personnifiés.

EXEMPLES

Dans lesquels les pronoms de la seconde personne sont en lettres capitales :

Ce temps TE paraît éloigné : hélas ! TU TE trompes, mon fils ; il se hâte, le voilà qui arrive : ce qui vient avec tant de rapidité n'est pas loin de TOI ; et le présent qui s'enfuit est déjà bien loin, puisqu'il s'anéantit dans le moment que nous parlons, et ne peut plus se rapprocher.

VOUS savez, chers amis, les malheurs qui m'ont privé de régner dans cette grande île, puisque VOUS m'assurez que VOUS y avez été depuis que j'en suis parti.

Remarques. 1° Le pronom *te* s'emploie pour *toi*, ou pour *à toi : On* TE *regarde* signifie *on regarde* TOI ; *on* TE *parle* signifie *on parle* A TOI.

2° *Vous* s'emploie pour *vous*, ou pour *à vous : on* VOUS *regarde* signifie *on regarde* VOUS ; *on* VOUS *parle* signifie *on parle* A VOUS.

3° On se sert de *vous* au singulier, au lieu de *tu*, *te*, *toi*, quand on ne tutoie pas la personne à qui l'on parle.

Promoms de la troisième personne.

Les pronoms de la troisième personne sont *il*, *elle*, *ils*, *elles*, *lui*, *eux*, *le*, *la*, *les* (1), *leur*, *se*, *soi*.

Il, *elle*, *lui*, *le*, *la*, pour le singulier ; *ils*, *elles*, *eux*, *leur*, *les*, pour le pluriel.

Il, *ils*, *eux*, *le*, sont toujours masculins ; *elle*, *elles*, *la*, sont toujours féminins : mais *lui*, *leur*, *les*, *se*, *soi*, sont des deux genres.

---

(1) Comme on a déjà vu *le*, *la*, *les* au chapitre de l'article, il est bon de remarquer que ces trois mots sont articles quand ils sont placés avant des noms, et pronoms quand ils sont placés avant des verbes. LE *père*, LA *mère*, LES *enfants :* voilà les articles. *Je* LE *connais*, *je* LA *vois*, *je* LES *entends :* voilà les pronoms.

La plupart des pronoms de la troisième personne se disent indifféremment des personnes et des choses.

EXEMPLES

Dans lesquels les pronoms de la troisième personne sont en lettres capitales :

Astarbé flatta Baléazar par les louanges les plus délicates et les plus insinuantes ; ELLE LUI représenta combien Pygmalion L'avait aimée ; ELLE LE conjura par ses cendres d'avoir pitié d'ELLE ; ELLE invoqua les dieux comme si ELLE LES eût sincèrement adorés. ELLE versa des torrents de larmes ; ELLE SE jeta aux genoux du nouveau roi : mais ensuite ELLE n'oublia rien pour LUI rendre suspects et odieux tous ses serviteurs les plus affectionnés.

Les Tyriens, par leur fierté, avaient irrité contre EUX le roi Sésostris, qui régnait en Egypte, et qui avait conquis tant de royaumes. Les richesses qu'ILS ont acquises par le commerce, et la force de l'imprenable ville de Tyr, située dans la mer, avaient enflé le cœur de ces peuples ; ILS avaient refusé de payer à Sésostris le tribut qu'IL LEUR avait imposé en revenant de ses conquêtes ; et ILS avaient fourni des troupes à son frère, qui avait voulu LE massacrer à son retour, au milieu des réjouissances d'un grand festin.

REMARQUES. 1° *Lui* est des deux genres, et signifie *à lui* ou *à elle*, quand il est dans le corps de la phrase ; comme, *je* LUI *parle*, qui peut signifier, *je parle* À LUI, ou *je parle* À ELLE : *à lui*, si l'on parle à un homme ; *à elle*, si l'on parle à une femme. Mais *lui* est toujours masculin s'il finit une phrase, ou s'il est suivi d'un pronom relatif ; comme, *est-ce bien* LUI ? *je travaille pour* LUI ; *je pense à* LUI ; *c'est* LUI *qui est venu ; c'est* LUI *que nous avons vu.*

2° *Le* s'emploie pour *lui*, et *la* pour *elle ;* comme, *je* LE *connais*, c'est-à-dire, *je connais* LUI ; *je* LA *connais*, c'est-à-dire, *je connais* ELLE.

3° *Les* s'emploie pour *eux*, ou pour *elles ;* comme, *je* LES *connais*, c'est-à-dire, *je connais* EUX, ou *je connais* ELLES.

4° *Leur* signifie *à eux* ou *à elles;* comme, *je* LEUR *parlerai*, c'est-à-dire, *je parlerai* À EUX, ou *je parlerai* À ELLES, selon les personnes de qui l'on parle.

5° *Se* signifie *lui*, ou *à lui*, *elle* ou *à elle*, *eux* ou *à eux*, *elles* ou *à elles*.

EXEMPLES :

Il SE blesse, c'est-à-dire, il blesse LUI.

Il SE donne des louanges, c'est-à-dire, il donnne des louanges A LUI.

Elle SE flatte, c'est-à-dire, elle flatte ELLE.

Elle SE procure tout ce qu'elle veut, c'est-à-dire, elle procure A ELLE.

Ils SE regardent, c'est-à-dire, ils regardent EUX.

Ils SE donnent des marques d'amitié, c'est-à-dire, ils donnent A EUX.

Elles SE préparent, c'est-à-dire, elles préparent ELLES.

Elles SE sont imposé cette loi, c'est-à-dire, elles ont imposé A ELLES.

6° *Soi* ne se dit guère que des personnes, et avec un sujet vague et indéterminé ; comme, *On doit penser à* SOI ; *il faut que chacun travaille pour* SOI.

EXEMPLE :

Il faut définir l'orgueil une passion qui fait que de tout ce qui est au monde l'on n'estime que SOI.

LA BRUYERE.

Cependant on emploie quelquefois le pronom *soi* dans un sens déterminé, au lieu de *lui*, *elle*, pour éviter les équivoques.

EXEMPLE :

Un homme vain trouve son compte à dire du bien ou du mal de SOI ; un homme modeste ne parle point de SOI.

LA BRUYERE.

ARTICLE II.

Pronoms possessifs.

Les pronoms possessifs sont ceux qui, en rappelant l'idée d'un nom, marquent la possession ou la propriété d'une chose. Quand on dit, MON *cheval*, TON *château*, SON *jardin*, c'est comme si l'on disait, le *cheval de moi*, ou *qui est à moi ; le château de toi*, ou *qui est à toi ; le jardin de lui* ou *d'elle*, ou *qui est à lui* ou *qui est à elle.*

Ces mots sont mis au rang des pronoms parce qu'ils se rapportent toujours à des noms, et qu'ils tiennent la place d'autres pronoms. Dans ces mots, *ton habit*, le pronom possessifs *ton* tient la place du pronom personnel *toi* et de la préposition *de : l'habit* DE TOI.

EXEMPLES

Dans lesquels les pronoms possessifs sont en lettres capitales :

Je ne vous dis point MA naissance pour me vanter, mais seulement pour vous inspirer quelque pitié de MES malheurs. J'ai cherché MON père par toutes les mers, ayant avec moi cet homme qui était pour moi un autre père.

Je t'en conjure, MON fils, par Jupiter tout bon et tout puissant, qui préside au Capitole ; par les mânes de TON père et de TES ancêtres. Si MES prières et MES larmes ne sont pas capables de te fléchir, vois TA mère à TES pieds, qui demande le salut de SA patrie.

Quand Télémaque entendit le nom de SON père, les larmes qui coulèrent le long de SES joues donnèrent un nouveau lustre à SA beauté.

Allez, expliquez-lui MON trouble et MON silence ;
Surtout qu'elle me laisse éviter SA présence ;
Soyez le seul témoin de SES pleurs et des MIENS ;
Portez-lui MES adieux, et recevez les SIENS.

RACINE.

Il y a deux sortes de pronoms possessifs : ceux qui sont toujours joints à des substantifs, comme *mon père*, *ma mère*, *mes frères*, etc. ; et ceux qui se rapportent à des substantifs, mais qui n'y sont jamais joints, comme, *le mien*, *la mienne*, *les miens*, *les miennes*, etc. Ceux-ci sont toujours précédés de l'article. Les premiers se nomment pronoms possessifs absolus ; et les autres, pronoms possessifs relatifs.

Les pronoms possessifs qui sont toujours joints à des noms, sont :

Sing. masc.	*Sing. fém.*	*Pl. des 2 genres.*
Mon,	Ma,	Mes,
Ton,	Ta,	Tes,
Son,	Sa,	Ses,
Notre,	Notre,	Nos.
Votre,	Votre,	Vos.
Leur,	Leur,	Leurs.

Ceux qui ne sont jamais joints à des noms, sont :

Sing. masc.	*Sing. fém.*	*Plur. masc.*	*Plur. fém.*
Le mien,	La mienne.	Les miens,	Les miennes.
Le tien,	La tienne.	Les tiens,	Les tiennes.
Le sien,	La sienne.	Les siens,	Les siennes.
Le nôtre,	La nôtre.	Les nôtres,	des deux genres.
Le vôtre,	La vôtre.	Les vôtres,	des deux genres.
Le leur,	La leur.	Les leurs,	des deux genres.

Remarques. 1° On emploie *mon*, *ton*, *son*, au féminin, au lieu de *ma*, *ta*, *sa*, avant un nom qui commence par une voyelle ou une *h* muette : ainsi l'on dit *mon ame*, pour *ma ame ; mon humeur*, pour *ma humeur ; ton amitié*, *ton histoire*, pour *ta amitié*, *ta histoire ; son épée*, *son honnêteté*, pour *sa épée*, *sa honnêteté*.

2° On emploie *votre*, *vos*, au lieu de *ton*, *ta*, *tes*, et *le vôtre*, *la vôtre*, *les vôtres*, au lieu de *le tien*, *la tienne*, *les tiens*, *les tiennes*, quand on ne tutoie point la personne à qui l'on parle.

3° L'*o* est toujours bref dans *notre*, *votre*, joints à des noms, comme, *notre maison*, *votre pays ;* il est

toujours long dans les mêmes mots lorsqu'ils ne sont pas joints à des noms, comme, *est-ce le vôtre ? Oui, c'est le nôtre. Prenez les vôtres. Où sont les nôtres ?*

4° Il y a dans les pronoms possessifs, comme dans les pronoms personnels, ceux de la première personne, ceux de la seconde, et ceux de la troisième.

Mon, ma, mes, Notre, nos, Le mien, la mienne, Les miens, les miennes, Le nôtre, la nôtre, Les nôtres,	**sont de la première personne.**
Ton, ta, tes, Votre, vos, Le tien, la tienne, Les tiens, les tiennes, Le vôtre, la vôtre, Les vôtres,	**sont de la seconde personne.**
Son, sa, ses, Leur, leurs, Le sien, la sienne, Les siens, les siennes, Le leur, la leur, Les leurs,	**sont de la troisième personne.**

ARTICLE III.

Pronoms relatifs.

On appelle pronoms relatifs ceux qui ont rapport à un objet dont on a déjà parlé, et qui a été désigné par un nom ou par un autre pronom. Dans cette phrase,

C'est la personne DONT *tu me parles* QUI *m'a prêté le livre* QUE *je lis*,

dont, *qui*, *que*, sont des pronoms relatifs ; *dont* et *qui* se rapportent à *personne ; que*, se rapporte à *livre*. Le mot auquel se rapporte un pronom relatif s'appelle *antécédent*. Dans la phrase ci-dessus, *personne* est l'antécédent de *dont* et de *qui ; livre* est l'antécédent de *que*.

Les pronoms relatifs sont :

Qui, Que, Quoi, Dont, Où, En, Y,	des deux genres et des deux nombres ;
Lequel, Duquel, Auquel,	pour le masculin singulier ;
Laquelle,	pour le féminin singulier ;
Lesquels, Desquels. Auxquels,	pour le masculin pluriel ;
Lesquelles, Desquelles, Auxquelles,	pour le féminin pluriel.

On a vu, au chapitre de l'article, que les mots

Du, Des, Au, Aux,	signifient	De le, De les, A le, A les.

De même les relatifs

Duquel, Desquels, Desquelles, Auquel, Auxquels, Auxquelles,	signifient	De lequel, De lesquels, De lesquelles, A lequel, A lesquels, A lesquelles.

Et de même qu'on dit sans contraction *la*, *de la*, *à la*, on dit *laquelle*, *de laquelle*, *à laquelle*.

EXEMPLES

Dans lesquels les pronoms relatifs sont en lettres capitales :

Le vaisseau QUI était arrêté, et vers LEQUEL ils s'avançaient, étaient un vaisseau phénicien QUI allait dans l'Epire.

On apporta dans des corbeilles tous les fruits QUE le printemps promet, et QUE l'automne répand sur la terre.

Je serai ravi d'apprendre par quel moyen vous avez acquis cette qualité, QUI est le fondement de la plus sage conduite, et sans LAQUELLE tous les talents sont inutiles.

Je répondais à Mentor : Hélas ! il n'est pas question de songer aux maximes suivant LESQUELLES on doit régner ; il n'y a plus d'Ithaque pour nous ; nous ne reverrons jamais ni notre patrie ni Pénélope.

Quand on récompense bien ceux QUI excellent dans les arts, on est sûr d'avoir bientôt des hommes QUI les mènent à leur dernière perfection ; car les hommes QUI ont le plus de sagesse et de talent ne manquent point de s'adonner aux arts AUXQUELS les grandes récompenses sont attachées.

En même temps toute l'assemblée jeta les yeux sur Mentor, QUE je montrais, le tenant par la main. Je racontais les soins QU'il avait eus de mon enfance, les périls DONT il m'avait délivré, les malheurs QUI étaient venus fondre sur moi dès que j'avais cessé de suivre ses conseils.

Pour Aristodème, il nous dit : C'est vous QUI venez de me faire roi ; souvenez-vous des dangers OÙ vous m'avez mis.

Il est plus honteux de se défier de ses amis que d'EN être trompé.

La vie laborieuse QUE Dieu nous impose n'a rien que de doux au cœur de l'homme QUI s'Y livre en vue de remplir son devoir.

L'honneur est comme une île escarpée et sans bords :
On n'Y peut plus rentrer dès qu'on EN est dehors.

BOILEAU.

REMARQUES. 1º *En* se dit des personnes et des choses, et signifie ordinairement *de lui*, *d'elle*, *d'eux*, *d'elles*, *de cela*, *de cette chose*, *de ces choses*, selon le nom qui a été exprimé auparavant.

2º *Y* ne se dit ordinairement que des choses, et signifie *à cela*, *à cette chose*, *à ces choses :* cependant il se dit aussi des personnes : *C'est un honnête homme*, *fiez-vous*-Y ; c'est-à-dire, *fiez-vous* À LUI, *à cet homme.*

3º Il ne faut pas confondre le *que* relatif avec le *que* conjonction. *Que* est pronom relatif quand on peut le

tourner par ***lequel*** ou ***laquelle***, ***lesquels*** ou ***lesquelles***, avec le nom auquel il se rapporte. ***Que*** est conjonction quand il ne fait que lier les membres d'une phrase sans ce rapporter à aucun antécédent.

EXEMPLE :

Le bien QUE nous avons reçu de quelqu'un veut *que* nous respections le mal QU'il nous fait.

Dans cet exemple, le premier *que* est pronom relatif, parce qu'on peut le tourner par *lequel bien ;* le troisième est aussi pronom relatif, parce qu'on peut le tourner par *lequel mal :* mais le second n'est qu'une conjonction, parce qu'il ne se rapporte à aucun nom.

ARTICLE IV.

Pronoms absolus.

Ces pronoms sont les mêmes que les relatifs, mais avec cette différence que les pronoms relatifs se rapportent toujours à un antécédant, et que les pronoms absolus n'ont rapport à aucun nom déterminé. Le principal usage de ces pronoms est dans les phrases interrogatives, dans celles qui marquent exclamation, et dans celles qui marquent le doute.

Les pronoms absolus sont, *qui*, *que*, *quoi*, *où*, *lequel*, *laquelle*, *lesquels*, *lesquelles ;* comme dans ces phrases : QUI *vous a dit cela ? Je ne sais* QUI *vous a appris cette nouvelle.* — QUE *faites-vous aujourd'hui ?* QUE *dites-vous ?*—A QUOI *pensez-vous ? De* QUOI *parlez-vous ?*— OU *va-t-il ? d'*OU *vient-il ? Je sais* OU *il est.* — LEQUEL *vous convient mieux ?* LAQUELLE *avez-vous vue ?*

Qui, pronom absolu, peut se tourner par ***quelle personne***, ***quel est celui qui :*** il ne se dit que des personnes.

Que et *quoi*, pronoms absolus, peuvent se tourner par *quelle chose :* ils ne se disent que des choses.

EXEMPLES

Dans lesquels les pronoms absolus sont en lettres capitales :

Elle ne put découvrir QUI était cet homme vénérable dont Télémaque était accompagné.

En cet endroit Calypso interrompit Télémaque, disant : Eh bien ! QUE fîtes-vous alors, vous qui aviez préféré en Sicile la mort à la servitude ?

Quoique je ne comprisse pas encore parfaitement la profonde sagesse de ce discours, je ne laissais pas d'y goûter je ne sais QUOI de pur et de sublime.

Elle s'avance vers lui ; et sans faire semblant de savoir QUI il est : d'OÙ vous vient, lui dit-elle, cette témérité d'aborder en mon île ?

ARTICLE V.

Pronoms démonstratifs.

Les pronoms démonstratifs sont des mots dont on se sert pour indiquer ou pour montrer un objet dont on parle ; comme, *que pensez-vous de* CECI ? *que faites-vous de* CELA ? *Je ne veux pas de* CELUI-CI, *donnez-moi* CELUI-LÀ.

Les pronoms démonstratifs sont,

Masc. sing.	*Masc. plur.*	*Fém. sing.*	*Fém. plur.*
Ce,	. . . .	. . . .	. . . .
Celui,	Ceux.	Celle,	Celles.
Celui-ci,	Ceux-ci.	Celle-ci,	Celles-ci.
Celui-là,	Ceux-là.	Celle-là,	Celles-là.
Ceci, cela,	. . . .	. . . .	. . . .

Remarques. 1° *Ce* est tantôt ajouté à un nom, comme, CE *livre*, CE *tableau ;* et tantôt seul, comme *C'est un beau jardin*, C'*est une belle maison, faites* CE *que vous voudrez.*

2° *Ce*, quand il est joint à un nom, et les trois mots suivants, *cet*, *cette*, *ces*, qui sont toujours joints à des noms, sont de vrais adjectifs qui s'accordent en genre et en nombre avec les noms auxquels ils sont joints. Les autres pronoms démonstratifs n'étant jamais joints à des noms, ce sont de vrais pronoms.

3° On met *ce*, adjectif, avant un nom masculin singulier qui commence par une consonne ou une *h* aspirée ; comme, CE *peuple*, CE *héros*. On met *cet* avant un nom masculin singulier qui commence par une voyelle ou une *h* muette ; comme, CET *oiseau*, CET *homme*. C'est de ce dernier qu'on forme le féminin *cette*, qui se met avant tous les noms féminins singuliers, que ces noms commencent par une voyelle ou par une consonne ; comme, CETTE *année*, CETTE *semaine*. On met *ces* avant tous les noms pluriels des deux genres, que ces noms commencent par une voyelle ou par une consonne, CES *animaux*, CES *chevaux*, CES *armées*, CES *troupes*.

EXEMPLE

Dans lequel les pronoms démonstratifs sont en lettres capitales :

MERCURE ET LE BUCHERON.

Un bûcheron perdit sa cognée. Comme C'était son gagne-pain, le pauvre homme se désespérait. Mercure, touché de ses cris, vint à lui, et lui montrant une cognée d'argent : Ne serait-CE pas là, lui dit-il, la cognée que tu viens de perdre ? Non, répondit l'homme sans hésiter. Et cette autre ? reprit le dieu en lui en faisant voir une seconde d'or. Ni CELLE-LA, repartit-il. CE sera donc CELLE-CI ? poursuivit Mercure en lui en découvrant une troisième de fer. Voilà, s'écria le bûcheron, CELLE que je cherche, et l'unique que je vous demande. Prends-la, lui dit le dieu ; et pour prix de ta bonne foi, emporte encore les deux autres. CELA dit, il le força à les prendre toutes trois.

ARTICLE VI.

Pronoms indéfinis.

Les pronoms indéfinis sont des mots qui désignent une personne ou une chose d'une manière vague et indéterminée, et qui n'offrent à l'esprit aucune idée fixe et précise ; comme, ON *m'a parlé de vous ;* QUELQU'UN *vous avertira ; je ferai tout* CE *que vous voudrez ;* RIEN *n'est plus vrai.*

Les pronoms indéfinis, sont, *on*, *quelqu'un*, *quiconque*, *autrui*, *personne*, *tel*, *rien*, *ce*, *celui*, *celle*, *l'un*, *l'autre*, *nul*, *chacun.*

EXEMPLES

Dans lesquels les pronoms indéfinis sont en lettres capitales :

ON ne souhaite jamais ardemment CE qu'ON ne souhaite que par raison.

Le bien que nous avons reçu de QUELQU'UN veut que nous respections le mal qu'il nous fait.

Quoique je sois jeune, j'ai déjà vieilli dans l'habitude de ne dire jamais mon secret, et encore plus de ne trahir jamais, sous aucun prétexte, le secret d'AUTRUI.

QUICONQUE est capable de mentir est indigne d'être compté au nombre des hommes ; et QUICONQUE ne sait pas se taire est indigne de gouverner.

CHACUN dit du bien de son cœur, PERSONNE n'en ose dire de son esprit.

TEL brille au second rang qui s'éclipse au premier.
VOLTAIRE.

RIEN n'empêche tant d'être naturel que l'envie de le paraître.

CHACUN trouve à redire en AUTRUI ce qu'ON trouve à redire en lui.

Notre humeur met le prix à tout CE qui nous vient de la fortune.

L'intérêt, qui aveugle les UNS, fait la lumière des AUTRES.

ON n'aime point à louer, et ON ne loue jamais PERSONNE sans intérêt. La louange est une flatterie habile, cachée et délicate, qui satisfait différemment CELUI qui la donne et CELUI qui la reçoit ; l'UN la prend comme une récompense de son mérite ; l'AUTRE la donne pour faire remarquer son équité et son discernement.

Il n'y a que CEUX qui sont méprisables qui craignent d'être méprisés.

Remarque. La plupart des grammairiens divisent les pronoms indéfinis en quatre classes.

Ire *Classe.* Pronoms indéfinis qui ne sont jamais joints à des noms ; comme, *on*, *quelqu'un*, *chacun*, *quiconque*, etc.

IIe *Classe.* Pronoms indéfinis qui sont toujours joints à des noms ; comme, *quelque*, *chaque*, *quelconque*, *certains*, etc.

IIIe *Classe.* Pronoms indéfinis qui sont tantôt joints à des noms et tantôt seuls, comme, *nul*, *aucun*, *l'autre*, *tel*, etc.

IVe *Classe.* Pronoms indéfinis qui sont suivis de *que ;* comme, *qui que ce soit*, *quoi que ce soit*, *quelque...que*, *quel que...que*, *tout...que*, etc.

Mais cette division est tout-à-fait inutile. Les pronoms indéfinis de la première classe sont de vrais pronoms ; ceux de la seconde sont de vrais adjectifs qui s'accordent en genre et en nombre avec les noms auxquels ils sont joints ; ceux de la troisième classe sont pronoms quand ils sont seuls, et adjectifs quand ils sont joints à des noms ; et ceux de la quatrième classe sont tantôt pronoms, tantôt adjectifs, tantôt adverbes.

CHAPITRE V.

Du Verbe.

Pour plus de clarté, je vais diviser ce chapitre en six articles, dans lesquels je traiterai, 1° du verbe en général; 2° du mécanisme de la conjugaison; 3° de la formation des temps; 4° du sujet; 5° du régime; 6° de l'emploi des auxiliaires.

ARTICLE I.

Du Verbe en général.

On a donné différentes définitions du verbe. La plus générale et la plus exacte est celle-ci:

" *Le verbe est un mot dont le principal usage est* " *de signifier l'affirmation.*"

En effet, quand on dit, *La vertu est aimable*, on affirme que la qualité d'*aimable* convient à la *vertu*; et quand on dit, *Le vice n'est pas aimable*, on affirme que la qualité d'*aimable* ne convient pas au *vice*.

On peut encore dire que le verbe est un mot qui exprime l'action que fait un sujet, ou l'état dans lequel est un sujet.

Il n'y a, à proprement parler, qu'un seul verbe, qui est ETRE, parce qu'il n'y a que lui seul qui exprime l'affirmation. Mais il y a des mots qui renferment le verbe *être* et l'*attribut*, c'est-à-dire, la qualité qu'on affirme du sujet; comme, *j'aime*, pour *je suis aimant*; *j'écris*, pour *je suis écrivant*; *je chante*, pour *je suis chantant*, etc. On a donné le nom de verbe à ces mots, *aimer*, *écrire*, *chanter*; et avec raison, puisqu'il renferment le verbe.

EXEMPLE

Dans lequel les verbes sont en caractère italique.

La plus noble conquête que l'homme *ait* jamais *faite est* celle de ce fier et fougueux animal qui *partage* avec lui les fatigues

de la guerre et la gloire des combats : aussi intrépide que son maître, le cheval *voit* le péril et l'*affronte ;* il se *fait* au bruit des armes, il l'*aime*, il le *cherche*, et *s'anime* de la même ardeur. Il *partage* aussi ses plaisirs : à la chasse, aux tournois, à la course, il *brille*, il *étincelle*. Mais, docile autant que courageux, il ne se *laisse* point *emporter* à son feu : il *sait réprimer* ses mouvements : non seulement il *fléchit* sous la main de celui qui le *guide*, mais il *semble consulter* ses désirs ; et *obéissant* toujours aux impressions qu'il en *reçoit*, il se *précipite*, se *modère*, ou *s'arrête*, et n'*agit* que pour y *satisfaire*. C'*est* une créature qui *renonce* à son être pour n'*exister* que par la volonté d'un autre ; qui *sait* même la *prévenir ;* qui, par la promptitude et la précision de ses mouvements, l'*exprime* et l'*exécute ;* qui *sent* autant qu'on le *désire*, et ne *rend* qu'autant qu'on *veut ;* qui, se *livrant* sans réserve, ne se *refuse* à rien, *sert* de toutes ses forces, *s'excède*, et même *meurt* pour mieux *obéir*. BUFFON.

AUTRE EXEMPLE :

Le chat *est* un domestique infidèle, qu'on ne *garde* que par nécessité pour l'*opposer* à un autre ennemi domestique encore plus incommode, et qu'on ne *peut chasser :* car nous ne *comptons* pas les gens qui, *ayant* du goût pour toutes les bêtes, n'*élèvent* des chats que pour s'en *amuser :* l'un *est* l'usage, l'autre l'abus ; et quoique ces animaux, surtout quand ils *sont* jeunes, *aient* de la gentillesse, ils *ont* en même temps une malice innée, un caractère faux, un naturel pervers, que l'âge *augmente* encore, et que l'éducation ne *fait* que *masquer*. De voleurs déterminés, ils *deviennent* seulement, lorsqu'ils *sont* bien élevés, souples et flatteurs comme les fripons ; ils *ont* la même adresse, la même subtilité, le même goût pour *faire* le mal, le même penchant à la petite rapine ; comme eux, ils *savent couvrir* leur marche, *dissimuler* leur dessein, *épier* les occasions, *attendre*, *choisir*, *saisir* l'instant de *faire* leur coup, se *dérober* ensuite au châtiment, *fuir* et *demeurer* éloignés jusqu'à ce qu'on les *rappelle*. Ils *prennent* aisément des habitudes de société, mais jamais des mœurs. Ils n'*ont* que l'apparence de l'attachement ; on le *voit* à leurs mouvements obliques, à leurs yeux équivoques ; ils ne *regardent* jamais en face la personne aimée ; soit défiance ou fausseté, ils *prennent* des détours pour en *approcher*, pour *chercher* des caresses auxquelles ils ne *sont* sensibles que pour le plaisir qu'elles leur *font*. Bien différent de cet animal fidèle dont tous les sentiments se *rapportent* à la personne de son maître, le chat *paraît* ne *sentir* que pour soi, n'*aimer* que sous condition, ne se *prêter* au commerce que pour en *abuser ;* et, par cette convenance de naturel, il *est* moins incompatible avec l'homme qu'avec le chien, dans lequel tout *est* sincère. *Le même.*

AUTRE EXEMPLE :

Le Chêne et le Roseau.

Le chêne un jour *dit* au roseau :
Vous *avez* bien sujet d'*accuser* la nature :
Un roitelet pour vous *est* un pesant fardeau ;
Le moindre vent qui d'aventure
Fait rider la face de l'eau
Vous *oblige* à *baisser* la tête ;
Cependant que mon front, au Caucase pareil,
Non content d'*arrêter* les rayons du soleil,
Brave l'effort de la tempête.
Tout vous *est* aquilon, tout me *semble* zéphir.
Encor si vous *naissiez* à l'abri du feuillage
Dont je *couvre* le voisinage,
Vous n'*auriez* pas tant à *souffrir* ;
Je vous *défendrais* de l'orage :
Mais vous *naissez* le plus souvent
Sur les humides bords des royaumes du vent.
La nature envers vous me *semble* bien injuste.
Votre compassion, lui *répondit* l'arbuste,
Part d'un bon naturel : mais *quittez* ce souci ;
Les vents me *sont* moins qu'à vous redoutables :
Je *plie* et ne *romps* pas. Vous *avez* jusqu'ici
Contre leurs coups épouvantables
Résisté sans *courber* le dos :
Mais *attendons* la fin. Comme il *disait* ces mots,
Du bout de l'horizon *accourt* avec furie
Le plus terrible des enfants
Que le Nord *eût portés* jusque-là dans ses flancs.
L'arbre *tient* bon, le roseau *plie*.
Le vent *redouble* ses efforts,
Et *fait* si bien qu'il *déracine*
Celui de qui la tête au ciel *était* voisine,
Et dont les pieds *touchaient* à l'empire des morts.

LA FONTAINE.

Des différentes sortes de Verbes.

On distingue généralement cinq sortes de verbes : le verbe ***actif***, le verbe ***passif***, le verbe ***neutre***, le verbe ***pronominal***, et le verbe ***impersonnel***.

1° On appelle verbe actif celui qui a un régime direct, ou, ce qui est la même chose, celui après lequel on peut mettre *quelqu'un* ou *quelque chose*. ***Aimer***, ***donner***, ***finir***, ***guérir***, ***recevoir***, ***concevoir***, ***connaître***, ***perdre***, sont des verbes actifs, parce qu'on peut

dire, ***aimer quelqu'un, aimer quelque chose, donner quelque chose, finir quelque chose, guérir quelqu'un, recevoir quelqu'un*** ou ***quelque chose***, etc.

2° Le verbe passif est l'opposé de l'actif : le verbe actif présente le sujet comme agissant, faisant une action qui ordinairement retombe sur un autre sujet ; au lieu que le verbe passif présente le sujet comme recevant, souffrant l'action faite par un autre sujet. Dans cette phrase, ***Ma femme*** **NOURRIT** ***ses enfants***, **NOURRIT** est un verbe actif ; et dans celle-ci, ***Mes enfants*** **SONT NOURRIS** ***par leur mère***, **SONT NOURRIS** est un verbe passif.

3° On appelle verbe neutre celui qui n'est ni actif ni passif, et qui n'a point de régime direct, c'est-à-dire, celui après lequel on ne peut pas mettre ***quelqu'un, quelque chose. Dormir, languir, venir, arriver***, sont des verbes neutres, parce qu'on ne peut pas dire, ***je dors quelqu'un, je dors quelque chose ; je languis quelqu'un, je languis quelque chose ; je viens quelqu'un, je viens quelque chose, j'arrive quelqu'un, j'arrive quelque chose.***

4° On appelle verbe pronominal celui qui se conjugue avec deux pronoms de la même personne ; comme, ***je me blesse, tu te coupes, il se fâche, elle se trompe, nous nous sauvons, vous vous disputez, ils se battent, elles s'habillent.***

5° On appelle verbe impersonnel celui qui ne s'emploie qu'à la troisième personne du singulier ; comme, ***il faut, il fallait ; il pleut, il pleuvait, il a plu ; il importe ; il y a, il y avait***, etc.

De la conjugaison des Verbes.

Réciter de suite tous les modes d'un verbe, avec tous leurs temps, leurs personnes et leurs nombres, cela s'appelle conjuguer : c'est la partie la plus essentielle du mécanisme de la langue.

Des Modes.

On appelle modes les différentes manières d'employer le verbe.

Il y a cinq modes dans les verbes français : *l'indicatif*, le *conditionnel*, l'*impératif*, le *subjonctif*, et l'*infinitif* (1).

Des Temps.

On appelle temps les différentes parties du verbe qui marquent le temps où se passent les actions dont on parle. Il y a trois temps principaux dans les verbes : le *présent*, qui marque qu'une chose est ou se fait présentement ; comme, *je lis ;* le *passé* ou *parfait*, qui marque qu'une chose a été faite, comme, *je lus*, *j'ai lu ;* le *futur*, qui marque qu'une chose se fera, comme *je lirai*.

On distingue plusieurs manières d'exprimer le passé : un imparfait, *je lisais ;* trois parfaits, *je lus*, *j'ai lu*, *j'eus lu ;* et un plus-que-parfait, *j'avais lu*.

On distingue aussi deux futurs : le futur simple ou absolu, *je lirai ;* et le futur antérieur, *j'aurai lu*.

On compte vingt temps dans un verbe, tant simples que composés.

On en compte huit dans l'indicatif, qui sont le *présent*, l'*imparfait* ou *présent relatif*, le *parfait défini*, le *parfait indéfini*, le *parfait antérieur*, le *plus-que-parfait*, *le futur simple* ou *absolu*, et le *futur antérieur*.

Trois dans le conditionnel : le *présent*, qui sert aussi pour le futur ; le *passé*, qui s'exprime de deux manières.

Le mode impératif n'a qu'un temps.

---

(1) Plusieurs grammairiens ne donnent au verbe que quatre modes : alors le conditionnel fait partie de l'indicatif.

On compte quatre temps dans le mode subjonctif : le ***présent***, l'***imparfait***, le ***parfait***, et le ***plus-que-parfait***.

Et quatre dans l'infinitif : le ***présent***, le ***parfait***, le ***participe présent***, et le ***participe passé***.

Des Personnes.

Il y a trois personnes dans les verbes. La première personne est celle qui parle : elle est désignée par les pronoms ***je*** et ***nous*** ; comme, ***je parle***, ***nous parlons***. La seconde personne est celle à qui l'on parle : elle est désignée par les pronoms ***tu*** et ***vous*** ; comme, ***tu parles***, ***vous parlez***. La troisième personne est celle de qui l'on parle : elle est désignée par les pronoms ***il***, ***elle***, ***ils***, ***elles*** ; comme, ***il*** ou ***elle parle***, ***ils*** ou ***elles parlent***. Un nom de personne ou un nom de chose, placé avant un verbe, indique la troisième personne, à moins que ce nom ne soit en apostrophe (1). *Pierre lit*, *mon frère écrit*, *le soleil luit*, *le feu brûle*, *mes sœurs travaillent*.

Des Nombres.

Les verbes ont aussi les deux nombres : le singulier, quand il s'agit d'une seule personne ou d'une seule chose, comme, ***j'aime***, ***tu aimes***, ***il*** ou ***elle aime*** ; le pluriel, quand il s'agit de plusieurs personnes ou de plusieurs choses, comme, ***nous aimons***, ***vous aimez***, ***ils*** ou ***elles aiment***.

Des différentes Conjugaisons.

Il y a quatre conjugaisons différentes, que l'on distingue par la terminaison du présent de l'infinitif.

---

(1) Un nom est en apostrophe quand il désigne une personne ou une chose personnifiée à laquelle on adresse la parole : le verbe qui se rapporte à un nom en apostrophe est toujours à la seconde personne.

La première conjugaison comprend tous les verbes dont l'infinitif est terminé en ER, comme, *donner*, *aimer*, *chanter*, *manger*, *plier*.

La seconde conjugaison a l'infinitif terminé en IR, comme, *finir*, *punir*, *guérir*, *souffrir*, *venir*.

La troisième conjugaison a l'infinitif terminé en OIR, comme, *recevoir*, *devoir*, *vouloir*, *pouvoir*, *voir*.

La quatrième conjugaison a l'infinitif terminé en RE, comme, *rendre*, *vendre*, *coudre*, *mordre*, *lire*, *mettre*, *peindre*.

Des Auxiliaires.

Il y a deux verbes qu'on nomme *auxiliaires*, parce qu'ils servent à conjuguer les autres verbes dans leurs temps composés : nous commencerons par ces deux verbes, qui sont AVOIR et ETRE.

ARTICLE II.

De la Conjugaison des Verbes.

CONJUGAISON DES VERBES AUXILIAIRES

AVOIR et ETRE.

Verbe AVOIR (1).	*Verbe* ETRE (1).
INDICATIF, ***premier mode.***	
PRESENT.	
J'ai,	**Je suis,**
Tu as,	**Tu es,**
Il *ou* elle a,	**Il *ou* elle est,**
Nous avons,	**Nous sommes,**
Vous avez,	**Vous êtes,**
Ils *ou* elles ont.	**Ils *ou* elles sont.**

---

(1) Quoique ces deux verbes soient conjugués ici l'un à côté de l'autre, il n'est pas nécessaire de les étudier en même temps ; on doit même les étudier l'un après l'autre.

IMPARFAIT OU PRESENT RELATIF.

J'avais,	J'étais,
Tu avais,	Tu étais,
Il avait,	Il était,
Nous avions,	Nous étions,
Vous aviez,	Vous étiez,
Ils avaient.	Ils étaient.

PARFAIT DEFINI.

J'eus,	Je fus,
Tu eus,	Tu fus,
Il eut,	Il fut,
Nous eûmes,	Nous fûmes,
Vous eûtes,	Vous fûtes,
Ils eurent.	Ils furent

PARFAIT INDEFINI.

J'ai eu,	J'ai été,
Tu as eu,	Tu as été,
Il a eu,	Il a été,
Nous avons eu,	Nous avons été,
Vous avez eu,	Vous avez été,
Ils ont eu.	Ils ont été.

PARFAIT ANTERIEUR.

J'eus eu,	J'eus été,
Tu eus eu,	Tu eus été,
Il eut eu,	Il eut été,
Nous eûmes eu,	Nous eûmes été,
Vous eûtes eu,	Vous eûtes été,
Ils eurent eu.	Ils eurent été.

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais eu,	J'avais été,
Tu avais eu,	Tu avais été,
Il avait eu,	Il avait été,
Nous avions eu,	Nous avions été,
Vous aviez eu,	Vous aviez été,
Ils avaient eu.	Ils avaient été.

FUTUR.

J'aurai,	Je serai,
Tu auras,	Tu seras,
Il aura,	Il sera,
Nous aurons,	Nous serons,
Vous aurez,	Vous serez,
Ils auront.	Ils seront.

FUTUR ANTERIEUR.

J'aurai eu,	J'aurai été,
Tu auras eu,	Tu auras été,
Il aura eu,	Il aura été,
Nous aurons eu,	Nous aurons été,
Vous aurez eu,	Vous aurez été,
Ils auront eu.	Ils auront été.

CONDITIONNEL, *deuxième mode*.

PRESENT OU FUTUR.

J'aurais,	Je serais,
Tu aurais,	Tu serais,
Il aurait,	Il serait,
Nous aurions,	Nous serions,
Vous auriez,	Vous seriez,
Ils auraient.	Ils seraient.

PASSE'.

J'aurais eu,	J'aurais été,
Tu aurais eu,	Tu aurais été,
Il aurait eu	Il aurait été,
Nous aurions eu,	Nous aurions été,
Vous auriez eu,	Vous auriez été,
Ils auraient eu.	Ils auraient été.

AUTREMENT :

J'eusse eu,	J'eusse été,
Tu eusses eu,	Tu eusses été,
Il eût eu,	Il eût été,
Nous eussions eu,	Nous eussions été,
Vous eussiez eu,	Vous eussiez été,
Ils eussent eu.	Ils eussent été.

IMPERATIF, *troisième mode* (1).

PRESENT *ou* FUTUR.

Aie,	Sois,
Qu'il ait,	Qu'il soit,
Ayons,	Soyons,
Ayez,	Soyez,
Qu'ils aient.	Qu'ils soient.

SUBJONCTIF, *quatrième mode*.

PRESENT *ou* FUTUR.

Que j'aie,	Que je sois,
Que tu aies,	Que tu sois,
Q'il ait,	Qu'il soit,
Que nous ayons,	Que nous soyons,
Que vous ayez,	Que vous soyez,
Qu'ils aient.	Qu'ils soient.

---

(1) L'impératif n'a point de première personne au singulier, parce que ce mode marque le commandement ou la prière, et qu'on ne peut ni se commander ni se prier de faire quelque chose ; ce n'est même que pour me conformer à l'usage que je donne les troisièmes personnes de ce mode, lesquelles sont absolument les mêmes que les troisièmes personnes du présent du subjonctif.

IMPARFAIT OU PRESENT RELATIF.

Que j'eusse,	Que je fusse,
Que tu eusses,	Que tu fusses,
Qu'il eût,	Qu'il fût,
Que nous eussions,	Que nous fussions,
Que vous eussiez,	Que vous fussiez,
Qu'ils eussent.	Qu'ils fussent.

PARFAIT.

Que j'aie eu,	Que j'aie été,
Que tu aies eu,	Que tu aies été,
Qu'il ait eu,	Qu'il ait été,
Que nous ayons eu,	Que nous ayons été,
Que vous ayez eu,	Que vous ayez été.
Qu'ils aient eu.	Qu'ils aient été.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse eu,	Que j'eusse été,
Que tu eusses eu,	Que tu eusses été,
Qu'il eût eu,	Qu'il eût été,
Que nous eussions eu,	Que nous eussions été,
Que vous eussiez eu,	Que vous eussiez été,
Qu'ils eussent eu,	Qu'ils eussent été.

INFINITIF, *cinquième mode*.

PRESENT.

Avoir.	Etre,

PARFAIT.

Avoir eu.	Avoir été.

PARTICIPE PRESENT.

Ayant.	Etant.

PARTICIPE PASSE'.

Eu, eue, ayant eu, *Le participe* eu *est variable.*	Eté, ayant été. *Le participe* été *est invariable.*

REMARQUE. Comme il est important de connaître parfaitement la conjugaison de ces deux verbes, il faut les conjuguer plusieurs fois l'un après l'autre, jusqu'à ce qu'on soit en état de les écrire correctement sans le secours du modèle. On peut conjuguer le verbe *avoir* avec un substantif, et le verbe *être* avec un adjectif.

Manière de conjuguer le verbe AVOIR *avec un substantif.*

INDICATIF.

PRESENT.	IMPARFAIT.
J'ai faim,	J'avais faim,
Tu as faim,	Tu avais faim,
Il a faim,	Il avait faim,
Nous avons faim,	Nous avions faim,
Vous avez faim,	Vous aviez faim,
Ils ont faim.	Ils avaient faim.

La même chose à tous les autres temps.

On peut conjuguer de même, *avoir soif*, *avoir soin*, *avoir peur*, *avoir raison*, *avoir droit*, *avoir tort*, etc.

Manière de conjuguer le verbe ETRE *avec un adjectif.*

ETRE CONTENT.

INDICATIF.

PRESENT.

Masculin.	*Féminin.*
Je suis content,	Je suis contente (1),
Tu es content,	Tu es contente,
Il est content,	Elle est contente,
Nous sommes contents (2),	Nous sommes contentes (2),
Vous êtes contents (3),	Vous êtes contentes (3),
Ils sont contents.	Elles sont contentes.

IMPARFAIT.

J'étais content,	J'étais contente,
Tu étais content,	Tu étais contente,
Il était content,	Elle était contente,
Nous étions contents,	Nous étions contentes,
Vous étiez contents,	Vous étiez contentes,
Ils étaient contents.	Elles étaient contentes.

(1) Au féminin, on ajoute un E muet à l'adjectif.
(2) Au pluriel, on ajoute une S à l'adjectif.
(3) Quand le pronom *vous* est employé pour le pronom *tu*, ce qui arrive quand on parle à une personne qu'on ne tutoie point, l'adjectif reste au singulier : *Vous êtes content, vous êtes contente.*

La suite de même, en ajoutant l'adjectif *content* à tous les temps du verbe *être*.

On peut conjuguer de même *être lent*, *être prudent*, *être savant*, *être complaisant*, *être grand*, *être petit*, *être lourd*, *être discret*, *être exact*, *être suspect*, etc.

CONJUGAISON DES VERBES ACTIFS.

Première Conjugaison.

INFINITIF EN ER.

DONNER, *modèle.*

INDICATIF.

PRESENT.

Je donne,
Tu donnes,
Il donne,
Nous donnons,
Vous donnez,
Ils donnent.

IMPARFAIT.

Je donnais,
Tu donnais,
Ils donnait,
Nous donnions,
Vous donniez,
Ils donnaient.

PARFAIT DEFINI.

Je donnai,
Tu donnas,
Il donna,
Nous donnâmes,
Vous donnâtes,
Ils donnèrent.

PARFAIT INDEFINI.

J'ai donné,
Tu as donné,
Il a donné,
Nous avons donné,
Vous avez donné,
Ils ont donné.

PARFAIT ANTÉRIEUR.

Quand, lorsque

J'eus donné,
Tu eus donné,
Il eut donné,
Nous eûmes donné,
Vous eûtes donné,
Ils eurent donné,

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais donné,
Tu avais donné,
Il avait donné,
Nous avions donné,
Vous aviez donné,
Ils avaient donné.

FUTUR.

Je donnerai,
Tu donneras,
Il donnera,
Nous donnerons,
Vous donnerez,
Ils donneront.

FUTUR ANTERIEUR.

Quand, lorsque

J'aurai donné,
Tu auras donné,
Il aura donné,
Nous aurons donné,
Vous aurez donné,
Ils auront donné.

CONDITIONNEL.

PRESENT OU FUTUR.

Je donnerais,
Tu donnerais,
Il donnerait,
Nous donnerions,
Vous donneriez,
Ils donneraient.

PASSE'.

J'aurais donné,
Tu aurais donné,
Il aurait donné,
Nous aurions donné,
Vous auriez donné,
Ils auraient donné.

AUTREMENT :

J'eusse donné,
Tu eusses donné,
Il eût donné,
Nous eussions donné,
Vous eussiez donné,
Ils eussent donné.

IMPERATIF.

PRESENT OU FUTUR.

Donne,
Qu'il donne,
Donnons,
Donnez,
Qu'ils donnent.

SUBJONCTIF.

PRESENT OU FUTUR.

Il faut, il faudra

Que je donne,
Que tu donnes,
Qu'il donne,
Que nous donnions,
Que vous donniez,
Qu'ils donnent.

IMPARFAIT.

Il fallait, il faudrait

Que je donnasse,
Que tu donnasses,
Qu'il donnât,
Que nous donnassions,
Que vous donnassiez,
Qu'ils donnassent.

PARFAIT.

On attend, on attendra

Que j'aie donné,
Que tu aies donné,
Qu'il ait donné,
Que nous ayons donné,
Que vous ayez donné,
Qu'ils aient donné.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Il faudrait, il aurait fallu

Que j'eusse donné,
Que tu eusses donné,
Qu'il eût donné,
Que nous eussions donné,
Que vous eussiez donné,
Qu'ils eussent donné.

INFINITIF.

PRESENT.

Donner.

PARFAIT.

Avoir donné.

PARTICIPE PRESENT.

Donnant.

PARTICIPE PASSE'.

Donné, donnée, ayant donné.

Conjuguez de même les verbes suivants : *sonner*, *ordonner*, *pardonner*, *commander*, *commencer*, *parler*, *moissonner*, *calculer*, *frapper*, *sauter*, *marquer*, *casser*, *fouler*, *creuser*, *tacher*, *tâcher*, *penser*, *panser*, *arroser*, *arracher*, *raccommoder*, *porter*, *rapporter*, *nommer*, *rouler*, *doubler*, *aimer*, *former*, *enfoncer*, *tourner*, etc.

Seconde Conjugaison.

INFINITIF EN IR.

FINIR, *modèle*.

INDICATIF.

PRÉSENT.

Je finis,
Tu finis,
Il finit,
Nous finissons,
Vous finissez,
Ils finissent.

IMPARFAIT.

Je finissais,
Tu finissais,
Il finissait,
Nous finissions,
Vous finissiez,
Ils finissaient.

PARFAIT DÉFINI.

Je finis,
Tu finis,
Il finit (1),
Nous finîmes,
Vous finîtes,
Ils finirent.

PARFAIT INDÉFINI.

J'ai fini,
Tu as fini,
Il a fini,
Nous avons fini,
Vous avez fini,
Ils ont fini.

PARFAIT ANTÉRIEUR.

Quand, lorsque

J'eus fini,
Tu eus fini,
Il eut fini,
Nous eûmes fini,
Vous eûtes fini,
Ils eurent fini.

---

(1) Dans tous les verbes qui se conjuguent régulièrement comme *finir*, le singulier du *parfait défini* est semblable au singulier du *présent*.

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais fini,
Tu avais fini,
Il avait fini,
Nous avions fini,
Vous aviez fini,
Ils avaient fini.

FUTUR.

Je finirai,
Tu finiras,
Il finira,
Nous finirons,
Vous finirez,
Ils finiront.

FUTUR ANTERIEUR.

Quand, lorsque

J'aurai fini,
Tu auras fini,
Il aura fini,
Nous aurons fini,
Vous aurez fini,
Ils auront fini.

CONDITIONNEL.

PRESENT *ou* FUTUR.

Je finirais,
Tu finirais,
Il finirait,
Nous finirions,
Vous finiriez,
Ils finiraient.

PASSE'.

J'aurais fini,
Tu aurais fini,
Il aurait fini,
Nous aurions fini,
Vous auriez fini,
Ils auraient fini.

AUTREMENT.

J'eusse fini,
Tu eusses fini,
Il eût fini,
Nous eussions fini,
Vous eussiez fini,
Ils eussent fini.

IMPERATIF.

PRESENT *ou* FUTUR.

Finis,
Qu'il finisse,
Finissons,
Finissez,
Qu'ils finissent.

SUBJONCTIF.

PRESENT *ou* FUTUR.

On veut, on voudra

Que je finisse,
Que tu finisses,
Qu'il finisse,
Que nous finissions,
Que vous finissiez,
Qu'ils finissent.

IMPARFAIT.

On voulait, on voudrait

Que je finisse (1),
Que tu finisses,
Qu'il finît,
Que nous finissions,
Que vous finissiez,
Qu'ils finissent.

PARFAIT.

On a voulu, on aura voulu

Que j'aie fini,
Que tu aies fini,

---

(1) Dans tous les verbes qui se conjuguent régulièrement comme *finir*, l'imparfait du subjonctif est semblable au présent du même mode, excepté la troisième personne du singulier.

Qu'il ait fini,
Que nous ayons fini,
Que vous ayez fini,
Qu'ils aient fini.

PLUS-QUE-PARFAIT.

On aurait, ou on eût attendu

Que j'eusse fini,
Que tu eusses fini,
Qu'il eût fini,
Que nous eussions fini,
Que vous eussiez fini,
Qu'ils eussent fini.

INFINITIF.

PRESENT.

Finir.

PARFAIT.

Avoir fini.

PARTICIPE PRESENT.

Finissant.

PARTICIPE PASSE'.

Fini, finie, ayant fini.

Conjuguez de même les verbes suivants : *définir*, *guérir*, *punir*, *fournir*, *nourrir*, *avertir*, *divertir*, *convertir*, *pervertir*, *blanchir*, *élargir*, *établir*, *ensevelir*, *attendrir*, *approfondir*, *emplir*, *remplir*, *amollir*, *anéantir*, *affermir*, *bâtir*, *démolir*, *saisir*, *engloutir*, *munir*, *tarir*, *amortir* *affaiblir*, *aplanir*, *ternir*, etc.

Troisième Conjugaison.

INFINITIF EN OIR.

RECEVOIR, *modèle.*

INDICATIF.

PRESENT.

Je reçois,
Tu reçois,
Il reçoit,
Nous recevons,
Vous recevez,
Ils reçoivent.

IMPARFAIT.

Je recevais,
Tu recevais,
Il recevait,
Nous recevions,
Vous receviez,
Ils recevaient.

PARFAIT DEFINI.

Je reçus,
Tu reçus,
Il reçut,
Nous reçûmes,
Vous reçûtes,
Ils reçurent.

PARFAIT INDEFINI.

J'ai reçu,
Tu as reçu,
Il a reçu,
Nous avons reçu,
Vous avez reçu,
Ils ont reçu,

PARFAIT ANTERIEUR.

Quand, lorsque

J'eus reçu,
Tu eus reçu,
Il eut reçu,
Nous eûmes reçu,
Vous eûtes reçu,
Ils eurent reçu.

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais reçu,
Tu avais reçu,
Il avait reçu,
Nous avions reçu,
Vous aviez reçu,
Ils avaient reçu.

FUTUR.

Je recevrai,
Tu recevras,
Il recevra,
Nous recevrons,
Vous recevrez,
Ils recevront.

FUTUR ANTERIEUR.

Quand, lorsque

J'aurai reçu,
Tu auras reçu,
Il aura reçu,
Nous aurons reçu,
Vous aurez reçu,
Ils auront reçu.

CONDITIONNEL.

PRESENT OU FUTUR.

Je recevrais,
Tu recevrais,
Il recevrait,
Nous recevrions,
Vous recevriez,
Ils recevraient.

PASSE'.

J'aurais reçu,
Tu aurais reçu,
Il aurait reçu,
Nous aurions reçu,
Vous auriez reçu,
Ils auraient reçu.

AUTREMENT :

J'eusse reçu,
Tu eusses reçu,
Il eût reçu,
Nous eussions reçu,
Vous eussiez reçu,
Ils eussent reçu.

IMPERATIF.

PRESENT OU FUTUR.

Reçois,
Qu'il reçoive,
Recevons,
Recevez,
Qu'ils reçoivent.

SUBJONCTIF.

PRESENT OU FUTUR.

Il est possible

Que je reçoive,
Que tu reçoives,
Qu'il reçoive,
Que nous recevions,
Que vous receviez,
Qu'ils reçoivent.

IMPARFAIT.

Il serait possible

Que je reçusse,

Que tu reçusses,
Qu'il reçût,
Que nous reçussions,
Que vous reçussiez,
Qu'ils reçussent.

PARFAIT.

Il est possible

Que j'aie reçu,
Que tu aies reçu,
Qu'il ait reçu,
Que nous ayons reçu,
Que vous ayez reçu,
Qu'ils aient reçu.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Il serait possible

Que j'eusse reçu,
Que tu eusses reçu,
Qu'il eût reçu,
Que nous eussions reçu,
Que vous eussiez reçu,
Qu'ils eussent reçu.

INFINITIF.

PRESENT.

Recevoir.

PARFAIT.

Avoir reçu.

PARTICIPE PRESENT.

Recevant.

PARTICIPE PASSÉ.

Reçu, reçue, ayant reçu.

Conjuguez de même les verbes suivants: ***apercevoir***, ***concevoir***, ***percevoir***, ***décevoir***, ***devoir***. Le participe passé de ce dernier prend un accent circonflexe au masculin singulier seulement, ***dû***, ***due***.

Quatrième Conjugaison.

INFINITIF EN RE.

RENDRE, *modèle.*

INDICATIF.

PRESENT.

Je rends,
Tu rends,
Il rend,
Nous rendons,
Vous rendez,
Ils rendent.

IMPARFAIT.

Je rendais,
Tu rendais,
Il rendait,
Nous rendions,
Vous rendiez,
Ils rendaient.

PARFAIT DÉFINI.

Je rendis,
Tu rendis,
Il rendit,
Nous rendîmes,
Vous rendîtes,
Ils rendirent.

PARFAIT INDEFINI.

J'ai rendu,
Tu as rendu,
Il a rendu,
Nous avons rendu,
Vous avez rendu,
Ils ont rendu.

PARFAIT ANTERIEUR.

Quand, lorsque

J'eus rendu,
Tu eus rendu,
Il eut rendu,
Nous eûmes rendu,
Vous eûtes rendu,
Ils eurent rendu,

PLUS-QUE PARFAIT.

J'avais rendu,
Tu avais rendu,
Il avait rendu,
Nous avions rendu,
Vous aviez rendu,
Ils avaient rendu.

FUTUR.

Je rendrai,
Tu rendras,
Il rendra,
Nous rendrons,
Vous rendrez,
Ils rendront,

FUTUR ANTERIEUR.

Quand, lorsque

J'aurai rendu,
Tu auras rendu,
Il aura rendu,
Nous aurons rendu,
Vous aurez rendu.
Ils auront rendu.

CONDITIONNEL.

PRESENT *ou* FUTUR.

Je rendrais,
Tu rendrais,
Il rendrait,
Nous rendrions,
Vous rendriez,
Ils rendraient.

PASSÉ.

J'aurais rendu,
Tu aurais rendu,
Il aurait rendu,
Nous aurions rendu,
Vous auriez rendu,
Ils auraient rendu.

AUTREMENT :

J'eusse rendu,
Tu eusses rendu,
Il eût rendu,
Nous eussions rendu,
Vous eussiez rendu,
Ils eussent rendu.

IMPERATIF.

PRESENT *ou* FUTUR.

Rends,
Qu'il rende,
Rendons,
Rendez,
Qu'ils rendent.

SUBJONCTIF.

PRESENT *ou* FUTUR.

Il est temps

Que je rende,
Que tu rendes,
Qu'il rende,
Que nous rendions,
Que vous rendiez,
Qu'ils rendent.

IMPARFAIT.

On voulut

Que je rendisse,
Que tu rendisses,
Qu'il rendît,
Que nous rendissions,
Que vous rendissiez,
Qu'ils rendissent.

PARFAIT.

Il a fallu

Que j'aie rendu,
Que tu aies rendu,
Qu'il ait rendu,
Que nous ayons rendu,
Que vous ayez rendu,
Qu'ils aient rendu.

PLUS-QUE-PARFAIT.

On aurait souhaité

Que j'eusse rendu,
Que tu eusses rendu,
Qu'il eût rendu,
Que nous eussions rendu,
Que vous eussiez rendu,
Qu'ils eussent rendu,

INFINITIF.

PRESENT.

Rendre.

PARFAIT.

Avoir rendu.

PARTICIPE PRESENT.

Rendant.

PARTICIPE PASSE'.

Rendu, rendue, ayant rendu.

Conjuguez de même les verbes suivants : *vendre*, *tendre*, *détendre*, *attendre*, *étendre*, *entendre*, *pendre*, *suspendre*, *descendre*, *répandre*, *prétendre*, *fendre*, *défendre*, *refendre*, *tondre*, *fondre*, *refondre*, *confondre*, *pondre*, *répondre*, *mordre*, *tordre*, *perdre*, etc.

CONJUGAISON DES VERBES PASSIFS.

Il n'y a qu'une seule conjugaison pour tous les verbes passifs : c'est le verbe ETRE dans tous ses temps, auquel on ajoute le participe du verbe actif dont on veut le passif ; mais ce participe prend le genre et le nombre du sujet du verbe. On dit, *mon frère* EST AIME', *ma sœur* EST AIMEE ; *mon habit* EST FAIT, *ma robe* EST FAITE ; *le feu* EST ETEINT, *la bougie* EST ETEINTE.

ETRE AIME', *modèle.*

INDICATIF.

PRESENT.

Masculin.	*Féminin.*
Je suis aimé,	Je suis aimée (1),
Tu es aimé,	Tu es aimée,
Il est aimé,	Elle est aimée,
Nous sommes aimés, (2),	Nous sommes aimées (2),
Vous êtes aimés (3),	Vous êtes aimées (3),
Ils sont aimés,	Elles sont aimées.

IMPARFAIT.

J'étais aimé,	J'étais aimée,
Tu étais aimé,	Tu étais aimée,
Il était aimé,	Elle était aimée,
Nous étions aimés,	Nous étions aimées,
Vous étiez aimés,	Vous étiez aimées,
Ils étaient aimés,	Elles étaient aimées,

PARFAIT DEFINI.

Je fus aimé,	Je fus aimée,
Tu fus aimé,	Tu fus aimée,
Il fut aimé,	Elle fut aimée,
Nous fûmes aimés,	Nous fûmes aimées,
Vous fûtes aimés,	Vous fûtes aimées,
Ils furent aimés.	Elles furent aimées.

PARFAIT INDEFINI.

J'ai été aimé,	J'ai été aimée,
Tu as été aimé,	Tu as été aimée,
Il a été aimé,	Elle a été aimée,
Nous avons été aimés,	Nous avons été aimées,
Vous avez été aimés,	Vous avez été aimées,
Ils ont été aimés.	Elles ont été aimées.

PARFAIT ANTERIEUR.

Quand, lorsque

J'eus été aimé,	J'eus été aimée,
Tu eus été aimé,	Tu eus été aimée,
Il eut été aimé,	Elle eut été aimée,

---

(1) On ajoute un E muet au participe, pour former le féminin.
(2) On ajoute un S au participe, pour former le pluriel.
(3) Quand le pronom VOUS est employé pour le pronom TU, le participe reste au singulier : *Vous êtes* AIME', *Vous êtes* A

Nous eûmes été aimés,
Vous eûtes été aimés,
Ils eurent été aimés.

Nous eûmes été aimées,
Vous eûtes été aimées,
Elles eurent été aimées.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Masculin.

J'avais été aimé,
Tu avais été aimé,
Il avait été aimé,
Nous avions été aimés,
Vous aviez été aimés,
Ils avaient été aimés.

Féminin.

J'avais été aimée,
Tu avais été aimée,
Elle avait été aimée,
Nous avions été aimées,
Vous aviez été aimées,
Elles avaient été aimées,

FUTUR.

Je serai aimé,
Tu seras aimé,
Il sera aimé,
Nous serons aimés,
Vous serez aimés,
Ils seront aimés.

Je serai aimée,
Tu seras aimée,
Elle sera aimée,
Nous serons aimées,
Vous serez aimées,
Elles seront aimées.

FUTUR ANTERIEUR.

Quand, lorsque

J'aurai été aimé,
Tu auras été aimé,
Il aura été aimé,
Nous aurons été aimés,
Vous aurez été aimés,
Ils auront été aimés.

J'aurai été aimée,
Tu auras été aimée,
Elle aura été aimée,
Nous aurons été aimées,
Vous aurez été aimées,
Elles auront été aimées.

CONDITIONNEL.

PRESENT *ou* FUTUR.

Je serais aimé,
Tu serais aimé,
Il serait aimé,
Nous serions aimés,
Vous seriez aimés,
Ils seraient aimés.

Je serais aimée,
Tu serais aimée,
Elle serait aimée,
Nous serions aimées,
Vous seriez aimées,
Elles seraient aimées.

PASSE'

J'aurais été aimé,
Tu aurais été aimé,
Il aurait été aimé,
Nous aurions été aimés,
Vous auriez été aimés,
Ils auraient été aimés.

J'aurais été aimée,
Tu aurais été aimée,
Elle aurait été aimée,
Nous aurions été aimées,
Vous auriez été aimées,
Elles auraient été aimées.

AUTREMENT :

J'eusse été aimé,
Tu eusses été aimé,
Il eût été aimé,
Nous eussions été aimés,
Vous eussiez été aimés,
Ils eussent été aimés,

J'eusse été aimée,
Tu eusses été aimée,
Elle eût été aimée,
Nous eussions été aimées,
Vous eussiez été aimées,
Elles eussent été aimées.

IMPERATIF.

PRESENT *ou* FUTUR.

Masculin.

Sois aimé,
Qu'il soit aimé,
Soyons aimés,
Soyez aimés,
Qu'ils soient aimés.

Féminin.

Sois aimée,
Qu'elle soit aimée,
Soyons aimées,
Soyez aimées,
Qu'elles soient aimées.

SUBJONCTIF.

PRESENT *ou* FUTUR.

Que je sois aimé,
Que tu sois aimé,
Qu'il soit aimé,
Que nous soyons aimés,
Que vous soyez aimés,
Qu'ils soient aimés.

Que je sois aimée,
Que tu sois aimée,
Qu'elle soit aimée,
Que nous soyons aimées,
Que vous soyez aimées,
Qu'elles soient aimées.

IMPARFAIT.

Que je fusse aimé,
Que tu fusses aimé,
Qu'il fût aimé,
Que nous f[illegible] aimés,
Que vous fuss[illegible]és,
Qu'ils fussent aimes.

Que je fusse aimée,
Que tu fusses aimée,
Qu'elle fût aimée,
Que nous fussions aimées,
Que vous fussiez aimées,
Qu'elles fussent aimées.

PARFAIT.

Que j'aie été aimé,
Que tu aies été aimé,
Qu'il ait été aimé,
Que nous ayons été aimés,
Que vous ayez été aimés,
Qu'ils aient été aimés.

Que j'aie été aimée,
Que tu aies été aimée,
Qu'elle ait été aimée,
Que nous ayons été aimées,
Que vous ayez été aimées,
Qu'elles aient été aimées.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse été aimé,
Que tu eusses été aimé,
Qu'il eût été aimé,
Que nous eussions été aimés,
Que vous eussiez été aimés,
Qu'ils eussent été aimés.

Que j'eusse été aimée,
Que tu eusses été aimée,
Qu'elle eût été aimée,
Que nous eussions été aimées,
Que vous eussiez été aimées,
Qu'elles eussent été aimées.

INFINITIF.

PRESENT.

Masculin.	*Féminin.*
Etre aimé.	Etre aimée.

PARFAIT.

Avoir été aimé.	Avoir été aimée.

PARTICIPE PRESENT.

Etant aimé.	Etant aimée.

PARTICIPE PASSE'.

Ayant été aimé.	Ayant été aimée.

Il faut conjuguer de même les verbes passifs suivants : *être loué*, *être admiré*, *être guéri*, *être averti*, *être puni*, *être reçu*, *être aperçu*, *être vendu*, *être entendu*, *être satisfait*, *être pris*, etc.

Mais comme cette manière de conjuguer pourrait paraître fort longue, on peut se dispenser de faire le masculin et le féminin à la fois : on conjugue un verbe passif au masculin dans tous ses temps ; et une autre fois, on en conjugue un autre au féminin.

CONJUGAISON DES VERBES NEUTRES.

La plupart des verbes neutres se conjuguent, comme les verbes actifs, avec l'auxiliaire *avoir ;* comme *marcher*, *dormir*, *languir*, qui font, *j'ai marché*, *j'ai dormi*, *j'ai langui :* alors les verbes *donner*, *finir*, *recevoir*, *rendre*, servent de modèles pour ces verbes, comme pour les verbes actifs. La seule différence qu'il y ait entre le verbe actif et le verbe neutre qui prend l'auxiliaire *avoir*, c'est que le participe passé du verbe actif peut toujours devenir *adjectif*, au lieu

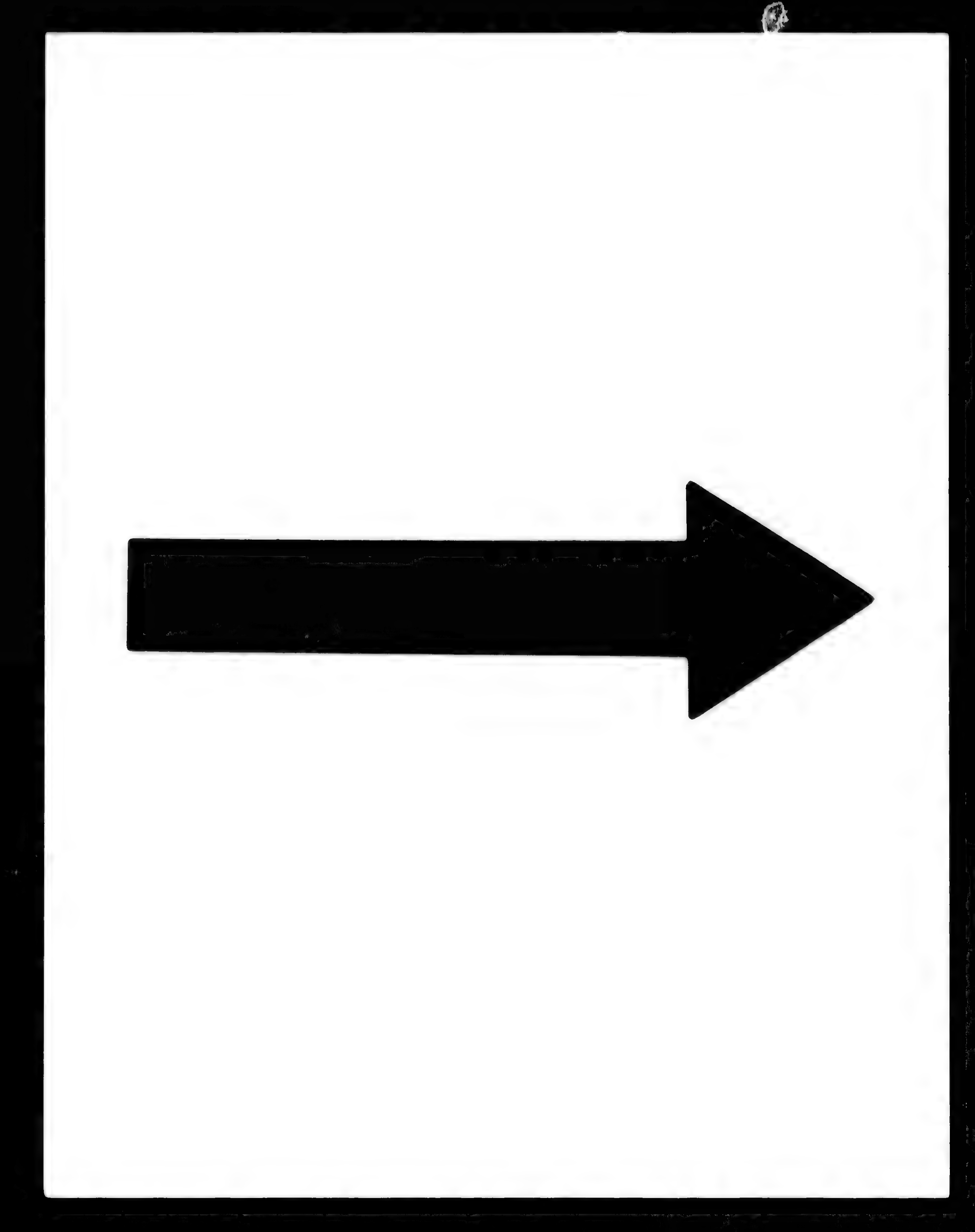
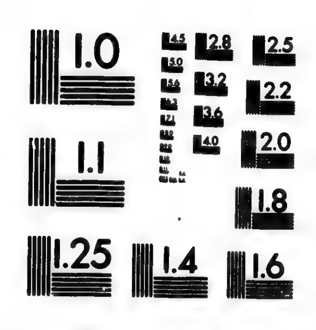


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



6"



que le participe du verbe neutre qui prend *avoir* est un mot invariable. On dit fort bien, *une personne* AIMEE, *un travail* FINI, *des enfants* CHERIS, *des plumes* TAILLEES, alors les participes *aimé*, *fini*, *chéri*, *taillé*, sont susceptibles de genre et de nombre : mais on ne dirait pas de même, *une personne* ou *une chose* MARCHEE, *une personne* ou *une chose* LANGUIE, *une personne* ou *une chose* DORMIE ; alors les participes *marché*, *langui*, *dormi*, sont des mots invariables ; et, en conjuguant cette sorte de verbes, on doit écrire le participe au masculin seulement.

Manière de conjuguer les verbes neutres qui prennent l'auxiliaire ETRE.

ARRIVER, *modèle.*

INDICATIF.

PRESENT, *masculin et féminin.*

J'arrive, tu arrives, il *ou* elle arrive,
Nous arrivons, vous arrivez, ils *ou* elles arrivent.

IMPARFAIT, *masculin et féminin.*

J'arrivais, tu arrivais, il *ou* elle arrivait,
Nous arrivions, vous arriviez, ils *ou* elles arrivaient.

PARFAIT DEFINI, *masculin et féminin,*

J'arrivai, tu arrivas, il *ou* elle arriva,
Nous arrivâmes, vous arrivâtes, ils *ou* elles arrivèrent.

PARFAIT INDEFINI.

Masculin.	*Féminin.*
Je suis arrivé (1),	Je suis arrivée (1),
Tu es arrivé,	Tu es arrivée,
Il est arrivé,	Elle est arrivée,

(1) Il est bon de remarquer que *je suis*, qui exprime un présent dans *je suis aimé* exprime un passé dans *je suis arrivé*.

Nous sommes arrivés,
Vous êtes arrivés,
Ils sont arrivés.

Nous sommes arrivées,
Vous êtes arrivées,
Elles sont arrivées.

PARFAIT ANTERIEUR.

Quand, lorsque

Je fus arrivé,
Tu fus arrivé,
Il fut arrivé,
Nous fûmes arrivés,
Vous fûtes arrivés,
Ils furent arrivés.

Je fus arrivée,
Tu fus arrivée,
Elle fut arrivée,
Nous fûmes arrivées,
Vous fûtes arrivées,
Elles furent arrivées.

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'étais arrivé,
Tu étais arrivé,
Il était arrivé,
Nous étions arrivés,
Vous étiez arrivés,
Ils étaient arrivés.

J'étais arrivée,
Tu étais arrivée,
Elle était arrivée,
Nous étions arrivées,
Vous étiez arrivées,
Elles étaient arrivées.

FUTUR, *masculin et féminin*.

J'arriverai, tu arriveras, il *ou* elle arrivera,
Nous arriverons, vous arriverez, ils *ou* elles arriveront

FUTUR ANTERIEUR.

Masculin. *Féminin*.

Quand, lorsque

Je serai arrivé,
Tu seras arrivé,
Il sera arrivé,
Nous serons arrivés,
Vous serez arrivés,
Ils seront arrivés.

Je serai arrivée,
Tu seras arrivée,
Elle sera arrivée,
Nous serons arrivée,
Vous serez arrivées,
Elles seront arrivées.

CONDITIONNEL.

PRESENT, *masculin et féminin*.

J'arriverais, tu arriverais, il *ou* elle arriverait,
Nous arriverions, vous arriveriez, ils *ou* elles arriveraient.

PASSE'

Masculin. *Féminin*.

Je serais arrivé,
Tu serais arrivé,
Il serait arrivé,
Nous serions arrivés,
Vous seriez arrivés,
Ils seraient arrivés.

Je serais arrivée,
Tu serais arrivée,
Elle serait arrivée,
Nous serions arrivées,
Vous seriez arrivées,
Elles seraient arrivées.

AUTREMENT :

Je fusse arrivé,	Je fusse arrivée,
Tu fusses arrivé,	Tu fusses arrivée,
Il fût arrivé,	Elle fût arrivée,
Nous fussions arrivés,	Nous fussions arrivées,
Vous fussiez arrivés,	Vous fussiez arrivées,
Ils fussent arrivés,	Elles fussent arrivées.

IMPERATIF.

PRESENT *ou* FUTUR, *masculin et féminin.*

Arrive, qu'il *ou* qu'elle arrive,
Arrivons, arrivez, qu'ils *ou* qu'elles arrivent.

SUBJONCTIF.

PRESENT, *masculin et féminin.*

Il faut, il faudra, on veut

Que j'arrive, que tu arrives, qu'il *ou* qu'elle arrive,
Que nous arrivions, que vous arriviez, qu'ils *ou* qu'elles arrivent.

IMPARFAIT *masculin et féminin.*

Il fallait, il faudrait, on voudrait.

Que j'arrivasse, que tu arrivasses, qu'il *ou* qu'elle arrivât,
Que nous arrivassions, que vous arrivassiez, qu'ils *ou* qu'elles arrivassent.

PARFAIT.

On attend, on attendra, on a attendu que

Musculin.	*Féminin.*
Que je sois arrivé,	Que je sois arrivée,
Que tu sois arrivé,	Que tu sois arrivée,
Qu'il soit arrivé,	Qu'elle soit arrivée,
Que nous soyons arrivés,	Que nous soyons arrivées,
Que vous soyez arrivés,	Que vous soyez arrivées,
Qu'ils soient arrivés,	Qu'elles soient arrivées.

PLUS-QUE-PARFAIT.

On attendait, on attendrait, on aurait attendu.

Que je fusse arrivé,	Que je fusse arrivée,
Que tu fusses arrivé,	Que tu fusses arrivée,
Qu'il fût arrivé,	Qu'elle fût arrivée,
Que nous fussions arrivés,	Que nous fussions arrivées,
Que vous fussiez arrivés,	Que vous fussiez arrivées,
Qu'ils fussent arrivés.	Qu'elles fussent arrivées.

INFINITIF.

PRESENT.

Arriver.	Arriver.

PARFAIT.

Masculin	Féminin
Etre arrivé.	Etre arrivée.

PARTICIPE PRESENT.

Masculin	Féminin
Arrivant.	Arrivant.

PARTICIPE PASSE'.

Masculin	Féminin
Arrivé, étant arrivé.	Arrivée, étant arrivée.

On peut conjuguer de même les verbes suivants : *tomber*, *monter*, *rester*, *retourner*, *entrer*, *aller*, *descendre*, *venir*, *revenir*, *partir*, *sortir*, etc.

CONJUGAISON DES VERBES PRONOMINAUX.

Tous les verbes pronominaux se conjuguent, dans les temps simples, comme les verbes actifs de la conjugaison à laquelle ils appartiennent ; et, dans les temps composés, ils se conjuguent, comme le verbe neutre *arriver*, avec l'auxiliaire *être*.

SE FACHER, *modèle*.

INDICATIF.

PRESENT, *masculin et féminin*.

Je me fâche, tu te fâches, il *ou* elle se fâche,
Nous nous fâchons, vous vous fâchez, ils *ou* elles se fâchent.

IMPARFAIT, *masculin et féminin*.

Je me fâchais, tu te fâchais, il *ou* elle se fâchait,
Nous nous fâchions, vous vous fâchiez, ils *ou* elles se fâchaient.

PARFAIT DEFINI, *masculin et féminin*.

Je me fâchai, tu te fâchas, il *ou* elle se fâcha,
Nous nous fâchâmes, vous vous fâchâtes, ils *ou* elles se fâchèrent.

PARFAIT INDEFINI.

Masculin.	*Féminin*.
Je me suis fâché,	Je me suis fâchée,
Tu t'es fâché,	Tu t'es fâchée,
Il s'est fâché,	Elle s'est fâchée,
Nous nous sommes fâchés,	Nous nous sommes fâchées,
Vous vous êtes fâchés,	Vous vous êtes fâchées,
Ils se sont fâchés.	Elles se sont fâchées.

PARFAIT ANTERIEUR.

Masculin. — *Féminin.*

Quand, lorsque

Masculin.	*Féminin.*
Je me fus fâché,	Je me fus fâchée,
Tu te fus fâché,	Tu te fus fâchée,
Il se fut fâché,	Elle se fut fâchée,
Nous nous fûmes fâchés,	Nous nous fûmes fâchées,
Vous vous fûtes fâchés,	Vous vous fûtes fâchées,
Ils se furent fâchés.	Elles se furent fâchées.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Je m'étais fâché,	Je m'étais fâchée,
Tu t'étais fâché,	Tu t'étais fâchée,
Il s'était fâché,	Elle s'était fâchée,
Nous nous étions fâchés,	Nous nous étions fâchées,
Vous vous étiez fâchés,	Vous vous étiez fâchées,
Ils s'étaient fâchés.	Elles s'étaient fâchées,

FUTUR, *masculin et féminin*.

Je me fâcherai, tu te fâcheras, il *ou* elle se fâchera.
Nous nous fâcherons, vous vous fâcherez, ils *ou* elles se fâcheront.

FUTUR ANTERIEUR.

Quand, lorsque

Masculin.	*Féminin.*
Je me serai fâché,	Je me serai fâchée,
Tu te seras fâché,	Tu te seras fâchée,
Il se sera fâché,	Elle se sera fâchée,
Nous nous serons fâchés,	Nous nous serons fâchées,
Vous vous serez fâchés,	Vous vous serez fâchées,
Ils se seront fâchés.	Elles se seront fâchées.

CONDITIONNEL.

PRESENT, *masculin et féminin*.

Je me fâcherais, tu te fâcherais, il *ou* elle se fâcherait,
Nous nous fâcherions, vous vous fâcheriez, ils *ou* elles se fâcheraient.

PASSE'.

Masculin.	*Féminin.*
Je me serais fâché,	Je me serais fâchée,
Tu te serais fâché,	Tu te serais fâchée,
Il se serait fâché,	Elle se serait fâchée,
Nous nous serions fâchés,	Nous nous serions fâchées,
Vous vous seriez fâchés,	Vous vous seriez fâchées,
Ils se seraient fâchés.	Elles se seraient fâchées

AUTREMENT :

Je me fusse fâché,
Tu te fusses fâché,
Il se fût fâché,
Nous nous fussions fâchés,
Vous vous fussiez fâchés,
Ils se fussent fâchés.

Je me fusse fâchée,
Tu te fusses fâchée,
Elle se fût fâchée,
Nous nous fussions fâchées,
Vous vous fussiez fâchées,
Elles se fussent fâchées.

IMPERATIF.

PRESENT *ou* FUTUR, *masculin et féminin*.

Fâche-toi, qu'il *ou* qu'elle se fâche.
Fâchons-nous, fâchez-vous, qu'ils *ou* qu'elles se fâchent.

SUBJONCTIF.

PRESENT, *masculin et féminin*.

Il faut, il faudra

Que je me fâche, que tu te fâches, qu'il *ou* quelle se fâche,
Que nous nous fâchions, que vous vous fâchiez, qu'ils *ou* qu'elles se fâchent.

IMPARFAIT, *masculin et féminin*.

Il fallait, ou *il faudrait*.

Que je me fâchasse, que tu te fâchasses, qu'il *ou* qu'elle se fâchât,
Que nous nous fâchassions, que vous vous fâchassiez, qu'il *ou* qu'elles se fâchassent.

PARFAIT.

Masculin. *Féminin*.

Il a fallu, ou *il aura fallu*

Que je me sois fâché,
Que tu te sois fâché,
Qu'il se soit fâché,
Que nous nous soyons fâchés,
Que vous vous soyez fâchés,
Qu'ils se soient fâchés.

Que je me sois fâchée,
Que tu te sois fâchée,
Qu'elle se soit fâchée,
Que nous nous soyons fâchées,
Que vous vous soyez fâchées,
Qu'elles se soient fâchées.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Il aurait, ou *il eût fallu*

Que je me fusse fâché,
Que tu te fusses fâché,
Qu'il se fût fâché,
Qne nous nous fussions fâchés,
Que vous fussiez fâchés,
Qu'ils se fussent fâchés.

Que je me fusse fâchee,
Que tu te fusses fâchée,
Qu'elle se fût fâchée,
Que nous nous fussions fâchées,
Que vous vous fussiez fâchées,
Qu'elles se fussent fâchées.

INFINITIF.

PRÉSENT.

Se fâcher.	Se fâcher.

PARFAIT.

S'être fâché.	S'être fâchée.

PARTICIPE PRESENT.

Se fâchant.	Se fâchant.

PARTICIPE PASSÉ.

S'étant fâché.	S'étant fâchée.

Il faut conjuguer de même les verbes suivants : *se promener*, *se tourner*, *se reposer*, *s'habiller*, *se coucher*, *se tromper*, *se guérir*, *se divertir*, *se convertir*, *se repentir*, *se rendre*, *se vendre*, *s'entendre*, *se perdre*, etc.

CONJUGAISON DES VERBES IMPERSONNELS.

F A L L O I R, *modèle.*

INDICATIF.

Présent	Il faut.
Imparfait	Il fallait.
Parfait défini	Il fallut.
Parfait indefini	Il a fallu.
Parfait anterieur	Il eut fallu.
Pplus-que-farfait	Il avait fallu.
Futur	Il faudra.
Futur anterieur	Il aura fallu.

CONDITIONNEL.

Présent	Il faudrait.
Passé	Il aurait *ou* il eût fallu.

Point d'Impératif.

SUBJONCTIF.

PRESENT *ou* FUTUR............	Qu'il faille.
IMPARFAIT......................	Qu'il fallût.
PARFAIT	Qu'il ait fallu.
PLUS-QUE-PARFAIT	Qu'il eût fallu.

INFINITIF.

PRESENT........................	Falloir.
PARFAIT........................	*Hors d'usage.*
PARTICIPE PRESENT............	*Hors d'usage.*
PARTICIPE PASSE'.	Fallu, ayant fallu.

Conjuguez de même les verbes suivants ; ***il pleut, il neige, il grêle, il tonne, il importe***, etc.

REMARQUE. Un verbe qui n'est point impersonnel est employé impersonnellement quand on ne peut pas mettre un nom substantif à la place du pronom ***il ;*** comme, ***il semble que, il paraît que, il est à propos que, il est à souhaîter que, il est à désirer que, il vaut mieux que, il est arrivé un malheur, il s'est glissé une faute dans votre ouvrage***, etc.

ARTICLE III.

De la Formation des Temps des Verbes.

Les temps des verbes sont simples ou composés. On appelle temps simples ceux qui se conjuguent sans auxiliaires, et temps composés ceux qui sont formés d'un temps de l'auxiliaire ***avoir*** ou de l'auxiliaire ***être***, et du participe passé du verbe que l'on conjugue.

Parmi les temps simples d'un verbe, il y en a cinq qu'on nomme ***primitifs***, parce qu'ils servent à former

les autres temps : on appelle temps ***dérivés*** ceux qui se forment des temps ***primitifs***.

Les temps primitifs sont :

1o. La première personne du présent de l'indicatif, ***je donne, je finis, je reçois, je rends*** ;

2o. Le parfait défini, ***je donnai, je finis, je reçus, je rendis*** ;

3o. Le présent de l'infinitif, ***donner, finir, recevoir, rendre*** ;

4o. Le participe présent, ***donnant, finissant, recevant, rendant*** ;

5o. Le participe passé, ***donné, fini, reçu, rendu***.

I.

De la première personne singulière du présent de l'indicatif, on forme la seconde personne singulière de l'impératif, en ôtant seulement le pronom ***je***.

EXEMPLES :

Présent de l'indicatif.	*Impératif.*
Je donne	**Donne.**
Je finis	**Finis.**
Je reçois	**Reçois.**
Je rends	**Rends.**
Je viens	**Viens.**
Je crois	**Crois.**

Exceptions. Les verbes ***avoir, être, aller, savoir, vouloir***, font.

Au présent de l'indicatif,	*Et à l'impératif.*
J'ai,	**Aie,**
Je suis,	**Sois,**
Je vais,	**Va,**
Je sais,	**Sache,**
Je veux.	**Veuille (*peu usité*).**

La première et la seconde personne plurielle de l'impératif se forment des deux mêmes personnes du présent de l'indicatif, en ôtant seulement les pronoms *nous* et *vous*.

Présent de l'indicatif.	*Impératif.*
Nous donnons..................	Donnons.
Vous donnez..................	Donnez.
Nous finissons..................	Finissons.
Vous finissez..................	Finissez.
Nous recevons..................	Recevons.
Vous recevez..................	Recevez.
Nous rendons..................	Rendons.
Vous rendez..................	Rendez.

EXCEPTION.

Vous voulez..................	Veuillez.

Point de première personne plurielle à l'impératif de ce verbe.

II.

Du parfait défini on forme l'imparfait du subjonctif, en changeant la finalle AI en ASSE, dans les verbes de la première conjugaison ; et en ajoutant seulement SE au parfait défini, dans tous les verbes des trois autres conjugaisons.

EXEMPLES :

Parfait défini,	*Imparfait du subjonctif.*
Je donnai..................	Que je donnasse (1).
Je chantai..................	Que je chantasse.
Je finis..................	Que je finisse.
Je reçus..................	Que je reçusse.
Je rendis..................	Que je rendisse.
Je vins..................	Que je vinsse.
Je vis..................	Que je visse.
Je crus..................	Que je crusse.

(1) Dans cette formation, il n'est question que de la première personne ; mais la première personne d'un temps étant connue, les autres le sont nécessairement.

Cette règle est sans exception. Un verbe qui n'a point de parfait défini n'a point d'imparfait au subjonctif.

III.

Du présent de l'infinitif on forme le futur, en ajoutant **AI** à l'infinitif quand il est terminé en **R**, et en changeant **E** en ai quand l'infinitif est en **RE**.

EXEMPLES :

Infinitif.	*Futur.*
Donner....................	Je donner*ai* (1).
Chanter....................	Je chanter*ai*.
Oublier....................	J'oublier*ai*.
Prier....................	Je prier*ai*.
Finir....................	Je finir*ai*.
Dormir....................	Je dormir*ai*.
Rendre....................	Je rendr*ai*.
Vendre....................	Je vendr*ai*.
Lire....................	Je lir*ai*.
Ecrire....................	J'écrir*ai*.

EXCEPTIONS.

1ère CONJUGAISON. ***Aller*** fait au futur j'***irai***, *tu* ***iras***, etc. ; ***envoyer*** et ***renvoyer*** font au futur j'***enverrai***, je ***renverrai***. Les autres verbes de la première conjugaison dont l'infinitif est en ***yer***, changent l'*y* en ***i*** au futur : ***ployer***, ***appuyer***, ***payer***, etc., font au futur, je ***ploierai***, j'***appuierai***, je ***paierai***, etc.

IIe CONJUGAISON. ***Courir*** fait au futur ***je courrai***, et ses composés de même ; ***mourir***, je ***mourrai*** ; ***acquérir***, j'***acquerrai***, et ses composés de même ; ***tenir***, ***venir***, et tous leurs composés, font au futur je ***tiendrai***, je ***viendrai***, etc.

---

(1) On prononce je *donneré*.

IIIe CONJUGAISON. *Recevoir* fait au futur je *recevrai*, et tous les verbes en *evoir* de même ; *avoir* fait j'*aurai* ; *savoir* fait je *saurai* ; *échoir* et *déchoir* font il *écherra*, il *décherra* ; *pouvoir*, je *pourrai* ; *vouloir*, je *voudrai* ; *valoir*, je *vaudrai* ; *voir*, je *verrai*, et ses composés de même ; *falloir*, il *faudra* ; *pleuvoir*, il *pleuvra* ; *asseoir*, j'*assiérai*. *Pourvoir* et *prévoir* font leur futur régulièrement, je *pourvoirai*, je *prévoirai*.

IVe CONJUGAISON. *Faire* fait au futur je *ferai*, et tous ses composés de même ; *être*, je *serai*.

REMARQUE. Le présent du conditionnel se forme du futur en changeant la finale RAI en ROIS : je *donne*RAI, je *donne*ROIS ; je *ren*DRAI, je *ren*DROIS (1), etc. Cette règle est sans exception.

Ceux qui substituent l'A à l'O dans les imparfaits et les conditionnels, n'ont qu'une S à ajouter au futur pour en former le conditionnel. Je *donnerai*, je *donnerais* (2).

IV.

Du participe présent se forment :

1o. Les trois personnes plurielles du présent de l'indicatif, en changeant la finale ANT en ONS pour la première personne, en EZ, pour la seconde, en ENT pour la troisième.

EXEMPLES :

Participe présent.	*Plur. du présent de l'indicatif.*
Donn *ant*................	Nous donn *ons*. Vous donn *ez*. Ils donn *ent*.

(1) On prononce je *donnerès*, je *rendrès*.
(2) Orthographe adoptée dans cette nouvelle édition.

Participe présent.	*Plur. du présent de l'indicatif.*
Finiss *ant*................	**Nous finiss** *ons*. **Vous finiss** *ez*. **Ils finiss** *ent*.
Recev *ant*................	**Nous recev** *ons*: **Vous recev** *ez*. **Ils reçoiv** *ent* (1).
Rend *ant*................	**Nous rend** *ons*. **Vous rend** *ez*. **Ils rend** *ent*.
Résolv *ant*..............	**Nous résolv** *ons*. **Vous résolv** *ez*. **Ils résolv** *ent*.

EXCEPTIONS. *Ayant* fait nous *avons*, vous *avez*, ils *ont* ; *étant* fait nous *sommes*, vous *êtes*, ils *sont* ; *sachant* fait nous *savons*, vous *savez*, ils *savent* ; *faisant* fait nous *faisons*, vous *faites*, ils *font*, et tous les composés du verbe *faire* de même ; *disant*, nous *disons*, vous *dites*, ils *disent*, et son composé, *redire* de même ; mais les autres composés de *dire*, qui sont *dédire*, *contredire*, *interdire* *médire*, *prédire*, forment régulièrement leurs trois personnes plurielles du participe présent : *contredisant*, nous *contredisons*, vous *contredisez*, ils *contredisent* etc.

2o. L'imparfait de l'indicatif, en changeant la finale ANT en OIS, OIS, OIT, ou bien en AIS, AIS, AIT, au singulier ; et en IONS, IEZ, OIENT ou AIENT, au pluriel.

EXEMPLES :

Participe présent.	*Imparfait de l'indicatif.*
Donn *ant*...	**Je donn** *ais*, **tu donn** *ais*, **il donn** *ait*, **Nous donn** *ions*, **vous donn** *iez*, **ils donn** *aient*.
Finiss *ant*..	**Je finiss** *ais*, **tu finiss** *ais*, **il finiss** *ait*. **Nous finiss** *ions*, **vous finiss** *iez*, **ils finiss** *aient*.

(1) Tous les verbes en *evoir*, comme *recevoir*, sont irréguliers à la troisième personne plurielle.

Participe présent.	*Imparfait de l'indicatif.*
Recev *ant*...	Je recev *ais*, tu recev *ais*, il recev *ait*, Nous recev *ions*, vous recev *iez*, ils recev *aient*.
Rend *ant*...	Je rend *ais*, tu rend *ais*, il rend *ait*, Nous rend *ions*, vous rend *iez*, ils rend *aient*.
Oubli *ant*...	J'oubli *ais*, tu oubli *ais*, il oubli *ait*, Nous oubli *ions*, v. oubli *iez* (1), ils oubli *aient*.
Ploy *ant*....	Je ploy *ais*, tu ploy *ais*, il ploy *ait*, Nous ploy *ions*, vous ploy *iez* (2), ils ploy *aient*.
Croy *ant*...	Je croy *ais*, tu croy *ais*, il croy *ait*, Nous croy *ions*, vous croy *iez*, ils croy *aient*.

Il n'y a que deux exceptions : ***Ayant***, qui fait j'***avais***, tu ***avais***, etc. ; ***sachant***, qui fait je ***savais***, tu ***savais***, etc.

3° Le présent du subjonctif, en changeant la finale **ANT** en **E**, **ES**, **E**, au singulier ; et en **IONS**, **IEZ**, **ENT**, au pluriel.

EXEMPLES :

Partic. pr.	*Présent du subjonctif.*
Donn *ant*.	Que je donn *e*, que tu donn *es*, qu'il donn *e*, Que nous donn *ions*, que v. donn *iez*, qu'ils donn *ent*.
Rend *ant*.	Que je rend *e*, que tu rend *es*, qu'il rend *e*, Que n. rend *ions*, que v. rend *iez*, qu'ils rend *ent*.
Oubli *ant*.	Que j'oubli *e*, que tu oubli *es*, qu'il oubli *e*, Que n. oubli *ions*, que v. oubli *iez* (3), qu'ils oubli *ent*,

(1) Tous les verbes dont le participe présent est terminé en *iant*, comme *oubliant*, ont un *i* au présent de l'indicatif, j'*oublie*, tu *oublies*, il *oublie*, nous *oublions*, vous *oubliez*, ils *oublient* ; et deux *ii* à la première et à la seconde personne plurielle de l'imparfait du même mode, nous *oubli ions*, vous *oubli iez*.

(2). Tous les verbes dont le participe présent est terminé en *yant*, comme *ployant*, ont un *y* à la première et à la seconde personne plurielle du présent de l'indicatif, nous *ployons*, vous *ployez* ; et un *y* et un *i* aux deux mêmes personnes de l'imparfait, nous *ploy ions*, vous *ploy iez*.

(3) Remarquez avec attention que la première et la seconde personne plurielle du présent du subjonctif sont semblables aux deux mêmes personnes de l'imparfait de l'indicatif. [*Voyez la règle précédente*.]

Partic. pr.	*Présent du subjonctif.*
Ploy *ant.*	Que je ploi *e*, que tu ploi *es*, qu'il ploi *e* (1), Que n. ploy *ions*, que v. ploy *iez* (2) qu'ils ploi *ent*.
Croy *ant.*	Que je croi *e*, que tu croi *es*, qu'il croi *e* (1), Que n. croy *ions*, que v. croy *iez* (2), qu'ils croi *ent*.

EXCEPTIONS.

Ire CONJUGAISON. *Allant*, que j'*aille*, que tu *ailles*, qu'il *aille*, que nous *allions*, que vous *alliez*, qu'ils *aillent*.

IIe CONJUGAISON. *Tenant*, que je *tienne*, que tu *tiennes*, qu'il *tienne*, que nous *tenions*, que vous *teniez*, qu'ils *tiennent*, et tous les verbes en ENIR de même ; *mourant*, que je *meure*, que tu *meures*, etc. ; *acquérant*, que j'*acquière*, que tu *acquières*, qu'il *acquière*, que nous *acquérions*, que vous *acquériez*, qu'ils *acquièrent*, et les composés de ce verbe de même.

IIIe CONJUGAISON. *Recevant*, que je *reçoive*, que tu *reçoives*, qu'il *reçoive*, que nous *recevions*, que vous *receviez*, qu'ils *reçoivent*, et tous les verbes en EVOIR de même ; *pouvant*, que je *puisse*, que tu *puisses*, etc. ; *valant*, que je *vaille*, que tu *vailles*, qu'il *vaille*, que nous *valions*, que vous *valiez*, qu'ils *vaillent* ; *voulant*, que je *veuille*, que tu *veuilles*, qu'il *veuille*, que nous *voulions*, que vous *vouliez*, qu'ils *veuillent* ; *mouvant*, que je *meuve*, que tu *meuves*, qu'il *meuve*, que nous *mouvions*, que vous *mouviez*, qu'ils *meuvent* ; *falloir*, sans participe présent, fait au subjonctif qu'il *faille*.

IVe CONJUGAISON. *Buvant*, que je *boive*, que tu *boives*, qu'il *boive*, que nous *buvions*, que vous *bu-*

---

(1) L'*y* du participe présent se change en *i* au singulier du subjonctif, et à la troisième personne plurielle.
(2) Voir la note 2e de la page précédente.

viez, qu'ils *boivent ; faisant*, que je *fasse*, que tu *fasses*, qu'il *fasse*, etc, ; *prenant*, que je *prenne*, que tu *prennes*, qu'il *prenne*, que nous *prenions*, que vous *preniez*, qu'ils *prennent*, et tous les composés de ce verbe de même ; *étant*, que je *sois*, que tu *sois*, qu'il *soit*, que nous *soyons*, que vous *soyez*, qu'ils *soient*.

REMARQUE. Un verbe qui n'a point de participe présent n'a point de pluriel au présent de l'indicatif, point d'imparfait à l'indicatif, et point de présent au subjonctif, parce que ces différents temps se forment du participe présent. (*Il y a très-peu d'exceptions.*)

V.

Du participe passé se forment tous les temps composés, à l'aide des auxiliaires *avoir* et *être*, comme j'*ai* DONNE', nous *avons* FINI, vous *aviez* REÇU, *ils avaient* RENDU, j'*eus* LU, j'*aurai* VU, j'*aurais* PROMIS, j'*eusse* FAIT ;—je *suis* VENU, tu *es* TOMBE', elle *est* ARRIVEE, nous *sommes* PARVENUS, vous *êtes* ENTRE'S ;—je me *suis* FACHE', tu t'*es* TROMPE' il s'*était* PERDU, elle s'*était* ENDORMIE.

REMARQUES.

1o. On appelle verbes *irréguliers* ceux dont les terminaisons des temps primitifs et des temps dérivés ne sont pas toutes conformes à celle du verbe qui leur sert de modèle.

2o. On appelle verbes *défectifs* ceux auxquels il manque certains temps ou certaines personnes que l'usage n'admet point.

Voici les temps primitifs des verbes irréguliers les plus usités. Au moyen de cette table, et des règles et des remarques qui viennent d'être données sur la

formation des temps, on doit être en état de conjuguer tous les verbes, quelque irréguliers qu'ils soient.

TEMPS PRIMITIFS

DES VERBES IRREGULIERS.

Présent de l'Infinitif.	*Participe présent.*	*Participe passé.*	*Présent de l'Indicatif.*	*Parfait de l'Indicatif.*
PREMIERE CONJUGAISON.				
Aller.	Allant.	Allé.	Je vais.	J'allai.
SECONDE CONJUGAISON.				
Courir.	Courant.	Couru.	Je cours.	Je courus.
Cueillir.	Cueillant.	Cueilli.	Je cueille.	Je cueillis.
Fuir.	Fuyant.	Fui.	Je fuis.	Je fuis.
Mourir.	Mourant.	Mort.	Je meurs.	Je mourus.
Faillir.	Faillant.	Failli.	Je faux.	Je faillis.
Acquérir.	Acquérant.	Acquis.	J'acquiers.	J'acquis.
Saillir.	Saillant.	Sailli.	Il saille.	Il saillit.
Tressaillir.	Tressaillant.	Tressailli.	Je tressaille.	Je tressaillis.
Vêtir.	Vêtant.	Vêtu.	Je vêts.	Je vêtis.
Revêtir.	Revêtant.	Revêtu.	Je revêts.	Je revêtis.
Tenir.	Tenant.	Tenu.	Je tiens.	Je tins.
Venir.	Venant.	Venu.	Je viens.	Je vins
Ouvrir.	Ouvrant.	Ouvert.	J'ouvre.	J'ouvris.
Souffrir.	Souffrant.	Souffert.	Je souffre.	Je souffris.
TROISIEME CONJUGAISON.				
Avoir.	Ayant.	Eu.	J'ai.	J'eus.
Choir.	....	Chu.	....	....
Déchoir.	....	Déchu.	Je déchois.	Je déchus.

Présent. de l'Infinitif.	*Participe présent.*	*Participe passé.*	*Présent de l'Indicatif.*	*Parfait de l'Indicatif.*
Devoir.	Devant.	Dû.	Je dois.	Je dus.
Echoir.	Echéant.	Echu.	Il échet.	Il échut.
Falloir.	....	Fallu.	Il faut.	Il fallut.
Mouvoir.	Mouvant.	Mu.	Je meus.	Je mus.
Pleuvoir.	Pleuvant.	Plu.	Il pleut.	Il plut.
Pouvoir.	Pouvant.	Pu.	Je puis.	Je pus.
Recevoir.	Recevant.	Reçu.	Je reçois.	Je reçus.
Savoir.	Sachant.	Su.	Je sais.	Je sus.
S'asseoir.	S'asseyant.	Assis.	Je m'assieds.	Je m'assis.
Surseoir.	....	Sursis.	Je surseois.	Je sursis.
Valoir.	Valant.	Valu.	Je vaux.	Je valus.
Voir.	Voyant.	Vu.	Je vois.	Je vis.
Pourvoir.	Pourvoyant.	Pourvu.	Je pourvois.	Je pourvus.
Vouloir.	Voulant.	Voulu.	Je veux.	Je voulus.

QUATRIEME CONJUGAISON.

Etre.	Etant.	Eté.	Je suis.	Je fus.
Battre.	Battant.	Battu.	Je bats.	Je battis.
Boire.	Buvant.	Bu.	Je bois.	Je bus.
Braire.	....	....	Il brait.	....
Bruire.	Bruyant.	....	....	....
Circoncire.	....	Circoncis.	Je circoncis.	Je circoncis.
Clore.	....	Clos.	Je clos.	....
Conclure.	Concluant.	Conclu.	Je conclus.	Je conclus.
Confire.	Confisant.	Confit.	Je confis.	Je confis.
Coudre.	Cousant.	Cousu.	Je couds.	Je cousis.
Croire.	Croyant.	Cru.	Je crois.	Je crus.
Dire.	Disant.	Dit.	Je dis.	Je dis.
Maudire.	Maudissant.	Maudit.	Je maudis.	Je maudis.
Ecrire.	Ecrivant.	Ecrit.	J'écris.	J'écrivis.
Exclure.	Excluant.	Exclu *ou* ex-	J'exclus.	J'exclus.
Faire.	Faisant.	Fait. [clus.	Je fais.	Je fis.
Prendre.	Prenant.	Pris.	Je prends.	Je pris.
Lire.	Lisant.	Lu.	Je lis.	Je lus.
Luire.	Luisant.	Lui.	Je luis.	....
Mettre.	Mettant.	Mis.	Je mets.	Je mis.
Moudre.	Moulant.	Moulu.	Je mouds.	Je moulus.
Naître.	Naissant.	Né.	Je nais.	Je naquis.
Nuire.	Nuisant.	Nui.	Je nuis.	Je nuisis.
Rire.	Riant.	Ri.	Je ris.	Je ris.
Rompre.	Rompant.	Rompu.	Je romps.	Je rompis.
Absoudre.	Absolvant.	Absous.	J'absous.	....
Résoudre.	Résolvant.	Résolu.	Je résous.	Je résolus.

Présent de l'Infinitif.	*Participe présent.*	*Participe passé.*	*Présent de l'Indicatif.*	*Parfait de l'Indicatif*
Suffire.	Suffisant.	Suffi.	Je suffis.	Je suffis.
Suivre.	Suivant.	Suivi.	Je suis.	Je suivis.
Traire.	Trayant.	Trait.	Je trais.	....
Vaincre.	Vainquant.	Vaincu.	Je vaincs.	Je vainquis.
Vivre.	Vivant.	Vécu.	Je vis.	Je vécus.
Plaindre.	Plaignant.	Plaint.	Je plains.	Je plaignis.
Peindre.	Peignant.	Peint.	Je peins.	Je peignis.
Joindre.	Joignant.	Joint.	Je joins.	Je joignis.
Réduire.	Réduisant.	Réduit.	Je réduis.	Je réduisis.
Connaître.	Connaissant.	Connu.	Je connais.	Je connus.

Les verbes composés qui ne sont point dans cette table se conjuguent comme les simples : par exemple, *promettre*, *admettre*, etc., se conjuguent comme *mettre* ; *concourir*, *parcourir*, etc., se conjuguent comme *courir ; abattre*, *combattre*, etc., se conjuguent comme *battre*.

ARTICLE IV.

Du Sujet du Verbe.

Il a été dit, en commençant ce chapitre, que le verbe est un mot dont le principal usage est de signifier l'affirmation. On appelle *sujet* ce dont on affirme quelque chose, et *attribut* la chose qu'on affirme du sujet. Quand on dit, *la vertu est aimable*, *vertu* est ce dont on affirme quelque chose, c'est le sujet du verbe *est*, qui marque l'affirmation ; l'adjectif *aimable*, est ce qu'on affirme du sujet, et c'est ce qu'on appelle attribut.

On trouve le sujet d'un verbe en mettant *qui est-ce qui* avant le verbe : la réponse à cette question indique le sujet.

EXEMPLES :

Mon père est content.
Ma mère était malade.
Mon frère joue (1).
Ma sœur lit (1).

QUI EST-CE QUI *est content* ? Réponse, *mon père :* voilà le sujet du verbe *est.*

QUI EST-CE QUI *était malade* ? Réponse, *ma mère :* voilà le sujet du verbe *était.*

QUI EST-CE QUI *joue* ? Réponse, *mon frère :* voilà le sujet du verbe *joue.*

QUI EST-CE QUI *lit* ? Réponse, *ma sœur :* voilà le sujet du verbe *lit.*

En un mot, le sujet d'un verbe est le mot qui désigne la personne ou la chose qui fait l'action exprimée par le verbe, ou qui est dans l'état exprimé par le verbe.

Le sujet d'un verbe peut être exprimé :

1°. Par un substantif, comme PIERRE *joue,* PAUL *travaille,* mon FRERE *étudie,* mes SŒURS *se promènent,* les LIVRES *sont utiles.*

2°. Par un pronom, comme IL *joue,* ELLE *travaille,* NOUS *partons,* VOUS *viendrez,* ILS *chanteront,* ELLES *s'amusent ;*

3°. Par un autre verbe à l'infinitif, comme, ANEANTIR *et* CREER *sont les attributs de la toute-puissance.*

---

(1) *Joue* et *lit* sont des mots qui renferment le verbe *être* et l'attribut : *mon frère* JOUE signifie *mon frère* EST JOUANT ; et *ma sœur* LIT signifie *ma sœur* EST LISANT.

EXEMPLE

Dans lequel les verbes et les sujets sont indiqués par des chiffres semblables (1.)

LA TORTUE ET L'AIGLE.

Un jour la tortue, qui se lassait de ne se traîner que sur des
3 1 1 2
sables, pria l'aigle de l'élever avec elle dans l'air, et le plus haut
3 4
qu'il lui serait possible. Celle-ci, pour la contenter, la prit entre
5 5 7-8 6 7
ses serres, et la porta au-dessus des nuages les plus élevés. Ma
8
reine, lui disait la tortue, qui ne se sentait pas d'aise, sans doute
9 9 10 10
que tous ces animaux qui ne me regardaient là-bas qu'avec
12 11 11
mépris, ne me voient maintenant qu'avec des yeux d'envie, si
12
fort élevée au-dessus d'eux. Tandis que celle-ci s'en faisait ainsi
13 13
accroire, l'aigle se lassa de la soutenir, ouvrit ses serres, et la
14, 15-17-18 15 16 17
lâcha : alors on vit l'orgueilleuse tortue tomber tout-à-coup sur
18 19 19 20
des rochers, et y voler en éclats.
21

On remarquera qu'il n'y a point de sujets marqués 2, 4, 6, 14, 16, 20, 21 : c'est que les verbes ainsi marqués sont à l'infinitif, et qu'un verbe à l'infinitif n'a point de sujet. Il en est de même du verbe à l'impératif.

On remarquera encore que le pronom *celle-ci* est marqué des deux chiffres 7 et 8, parce que ce mot est

---

(1) Pour faire cet exercice, il faut d'abord marquer tous les verbes par des chiffres placés sous les verbes, 1, 2, 3, 4, 5, 6, etc. Ensuite on cherche le sujet de chaque verbe, et l'on place sous le sujet le même chiffre que sous le verbe. Cet exercice est très-nécessaire, et l'on ne saurait trop s'y appliquer, ainsi qu'à la recherche du régime direct, comme on va le voir ci-après.

sujet des deux verbes marqués 7 et 8 ; et que le substantif *aigle* est marqué, 15, 17, 18, parce que ce mot est sujet des trois verbes marqués 15, 17, 18.

AUTRE EXEMPLE :

On dit encore qu'Annibal fit une grande faute de mener son
1 1 2 2 3
armée à Capoue, où elle s'amollit : mais l'on ne considère point
4 4 5 5
que l'on ne remonte pas à la vraie cause. Les soldats de cette
6 6 7
armée, devenus riches après tant de victoires, n'auraient-ils pas
7
trouvé partout Capoue ? Alexandre, qui commandait à ses propres
9 8 8
sujets, prit, dans une occasion pareille, un expédient qu'Annibal,
9 11
qui n'avait que des troupes mercenaires ne pouvait pas prendre :
10 10 11 12
il fit mettre le feu au baggage de ses soldats, et brûla toutes
13-15 13 14 15
leurs richesses et les siennes. On nous dit que Kouli-Kan, après
16 16 17
la conquête des Indes, ne laissa, à chaque soldat, que cent roupies
17
d'argent.

ARTICLE V.

Du Régime du Verbe.

Le régime du verbe est un mot qui restreint la signification du verbe, et qui lui sert de complément. Un mot peut restreindre un verbe ou directement ou indirectement ; et de là deux régimes, l'un ***direct***, l'autre ***indirect***.

Le régime direct d'un verbe est le mot qui répond à la question *qui ?* ou *quoi ?* Si le régime est un nom de personne, il répond à la question *qui ?* et si le régime est un nom de chose, il répond à la question *quoi ?*

EXEMPLES :

Il aime *son père*.—Elle étudie la *grammaire*.

Il *aime* QUI ? *ou* QUOI ? Réponse, *son père :* voilà le régime direct de *aime ;* et il répond à la question *qui ?*

Elle étudie, QUI ? *ou* QUOI ? Réponse, *la grammaire :* voilà le régime direct de *étudie ;* et il répond à la question *quoi ?*

Le régime indirect d'un verbe est le mot qui répond à l'une des questions *à qui ?* ou *à quoi ? de qui ?* ou *de quoi ?*

EXEMPLES :

Ecrire une lettre *à son ami.*
Plaire *à ses parents.*
On vous accuse *de mensonge.*
Vous abusez *de ma complaisance.*

Ces mots, *à son ami*, *à ses parents*, *de mensonge*, *de ma complaisance*, sont les régimes indirects des verbes *écrire*, *plaire*, *accuse*, *abusez.*

EXEMPLE

Dans lequel les verbes et les régimes directs sont indiqués par des chiffres semblables (1).

LE CERF SE REGARDANT DANS L'EAU.

Un cerf se mirait dans le cristal d'une fontaine, aussi satisfait
          1   1
de la hauteur de son bois que mécontent de ses jambes, qui lui

(1) Cet exercice, ainsi que le précédent, est très-important pour bien entendre les règles des participes, comme on le verra dans la suite.

semblaient mal taillées et trop menues : il les contemplait d'un
2 3 3
air chagrin, lorsqu'un chasseur parut, et lâcha ses chiens après
4 5 5
lui. Aussitôt le cerf prit la fuite au travers de la forêt. Là, comme
6 6
il était sur le point de se sauver par la légèreté de ses jambes, son
7 8 8
bois s'embarrassa dans un lieu très-épais, et l'arrêta tout court.
9 9 10 10
Alors, le cerf, qui se voyait en proie aux chiens, changea de
11 11 12
sentiment, et loua ce qu'il avait méprisé, comme au contraire il
13 13 14 14
méprisa ce qu'il avait loué.
15 15 16 16

Point de régimes directs marqués 2, 4, 7, 12, parce que les verbes marqués 2, 4, 7, n'ont jamais de régime direct, et que celui qui est marqué 12 n'a qu'un régime indirect dans cette phrase.

AUTRE EXEMPLE

César, après avoir défait les lieutenans de Pompée en Espagne,
1 1
alla en Grèce le chercher lui-même. Pompée, qui avait la côte
2 3 3 4 4
de la mer et des forces supérieures, était sur le point de voir
4 5 6
l'armée de César détruite par la misère et la faim : mais, comme
6
il avait souverainement le faible de vouloir être approuvé, il ne
7 7 8 9
pouvait s'empêcher de prêter l'oreille aux vains discours de ses
10 11 11 12 12
gens, qui le raillaient ou l'accusaient sans cesse. Il veut, disait
13 13 14 14 15 16
l'un, se perpétuer dans le commandement, et être comme Aga-
17 17 18
memnon, le roi des rois. Je vous avertis, disait un autre, que nous
19 19 20
ne mangerons pas encore cette année des figues de Tusculum.
21 21
Quelques succès particuliers qu'il eut achevèrent de tourner la tête
22 22 23 24 24
à cette troupe sénatoriale. Ainsi, pour n'être pas blâmé, il fit une
25 26
chose que la postérité blâmera toujours, de sacrifier tant d'avantages
26 27 27 28 28

pour aller [29] avec des troupes nouvelles, combattre [30] une armée [30] qui avait vaincu [31] tant de fois.

ARTICLE VI.

Remarques sur l'emploi des deux auxiliaires AVOIR *et* ETRE.

L'auxiliaire *avoir* sert,

1°. A se conjuguer lui-même dans ses temps composés ; comme *j'*AI *eu*, *j'*AVAIS *eu*, *j'*AURAI *eu*, j'AURAIS *eu*, etc.

2°. A conjuguer les temps composés du verbe *être* ; comme *j'*AI *été*, j'AVAIS *été*, *j'*AURAI *été*, *j'*AURAIS *été*, etc.

3°. A conjuguer les temps composés de tous les verbes actifs sans exception, et ceux de la plupart des verbes neutres ; comme *j'*AI *donné*, *j'*AVAIS *fini*, *j'*AURAI *reçu*, *nous* AURONS *entendu*, *nous* AURIONS *pris*, actifs ; et *j'*AI *dormi*, *tu* AS *vécu*, il A *langui*, *nous* AVONS *joui*, *j'*AVAIS *profité*, *nous* AVIONS *marché*, neutres.

L'auxiliaire *être* sert,

1°. A conjuguer tous les verbes passifs dans tous les temps ; comme, *être aimé* qui fait *je* SUIS *aimé*, *j'*ETAIS *aimé*, *j'*AI ETE *aimé*, *je* SERAI *aimé*, *je* SERAIS *aimé*, etc.

2°. A conjuguer tous les temps composés de tous les verbes pronominaux ; comme, *se blesser*, qui fait, *je me* SUIS *blessé*, *je m'*ETAIS *blessé*, *je me* SERAIS *blessé*, etc. Mais, dans la plupart de ces verbes, l'auxiliaire *être* est employé pour l'auxiliaire *avoir* : *je me* SUIS *blessé* signifie *j'*AI *blessé moi*, *il s'*EST *tué* signifie *il* A *tué lui*.

3°. A conjuguer les verbes neutres suivants : *aller*,

arriver, *choir*, *déchoir*, *décéder*, *entrer*, *mourir*, *naître*, *partir*, *rester*, *sortir*, *tomber*, *venir devenir*, *intervenir*, *parvenir*, *revenir*, *survenir*. On doit dire, *il* EST *mort*, *il* EST *venu*, *il* EST *parti*, *il* EST *né*, *il* EST *tombé*, etc.

Quelques verbes prennent indifféremment l'auxiliaire *avoir* ou l'auxiliaire *être*. Ces verbes sont, *accourir*, *apparaître*, *disparaître*, *croître*, *décroître*, *accroître*, *recroître*. Ont dit également, *ils* SONT *accourus*, *ils* ONT *accouru*, *il* EST *disparu*, *il* A *disparu*, etc.

Mais quelques verbes prennent tantôt l'auxiliaire *avoir* et tantôt l'auxiliaire *être*, selon le sens qu'on leur donne. Ces verbes sont, *accoucher*, *cesser*, *demeurer*, *descendre*, *monter*, *échapper*, *passer*, *convenir*.

REGLE.

Les verbes dont nous venons de parler doivent se conjuguer avec *avoir*, toutes les fois qu'ils sont suivis d'un régime, ou que, sans être suivis d'un régime, ils marquent une action.

Mais ces mêmes verbes se conjuguent avec *être* toutes les fois qu'ils expriment simplement l'état du sujet.

IL FAUT DIRE

Avec AVOIR.

Cette sage-femme *a accouché* plusieurs dames que je connais ; je dis *a accouché*, parce que ce verbe exprime une action, et qu'il a un régime.

Il *a cessé* son travail : *a cessé*, parce que ce verbe a un régime, qui est *travail*.

Mon frère *a demeuré* deux ans à Paris, pour exprimer que mon frère a passé deux ans à Paris, mais qu'il n'y est plus.

Avec ETRE.

Cette dame *est accouchée* fort heureusement : je dis, *est accouchée*, parce que ce verbe n'exprime que l'état du sujet, *cette dame*.

La pluie *a cessé* ou *est cessée* ; *cesser*, sans régime, prend *avoir* ou *être* indifféremment.

Mon frère *est demeuré* à Paris, signifie qu'il a fait un voyage à Paris, et qu'il y est resté.

Les tonneliers *ont descendu* le vin à la cave : *ont descendu*, parce qu'il y a un régime, qui est *vin*.	Les tonneliers *sont descendus* à la cave : *sont descendus*, parce qu'il n'y a point de régime ; ce verbe n'exprime qu'un état, celui d'être en bas.
Il *a monté* cinq étages.—Il *a monté* sa montre.—Il *a monté* sa maison sur un bon pied.	Il *est monté* à sa chambre.—Cet écolier était en troisième, il *est monté* en seconde.—Le rouge lui *est monté* au visage.
Le Cerf *a échappé* aux chiens, pour dire que les chiens ne l'ont point atteint, ne l'ont point aperçu.	Le cerf *est échappé* aux chiens, pour dire que les chiens l'ont vu, l'ont serré de près, mais qu'il s'est tiré du péril par agilité ou autrement.
L'un des prisonniers *a échappé* à la gendarmerie, pour dire qu'il n'a point été pris, qu'il n'a point été vu.	L'autre *est échappé* à la gendarmerie, pour dire qu'il était mal tenu, qu'il s'est sauvé par force ou par adresse.
Ce mot m'*a échappé*, pour dire *je l'ai oublié*.	Ce mot m'*est échappé*, pour dire je l'ai prononcé sans y prendre garde.
Les troupes françaises *ont passé* le Rhin.—La procession *a passé* sous mes fenêtres.—Il *a passé* la rivi[illegible]. Dans ces phrases, il y a a[illegible] et régime.	Les troupes *sont passées*.—La procession *est passée*.—Cette mode *est passée*. Dans ces phrases, on marque simplement l'état du sujet.
Ce mot *a passé*, pour dire *a été reçu*.	Ce mot *est passé*, pour dire *on ne s'en sert plus*.
Ces maisons nous *ont convenu*.	Et nous *sommes convenus* du prix.
Convenir prend *avoir* quand il signifie *être convenable*.	*Convenir* prend *être* quand il signifie *demeurer d'accord*.

CHAPITRE VI.

De l'Adverbe.

L'adverbe est un mot invariable, c'est-à-dire, qui n'a ni genre ni nombre, dont on se sert pour modifier la signification d'un autre mot, ou pour en exprimer quelque circonstance. Un adverbe peut modifier la signification de trois sortes de mots :

1o. D'un verbe, comme, *cette femme chante* BIEN ;

2o. D'un adjectif, comme, *cette personne est* BIEN *sage ;*

3o· Il y a des adverbes qui marquent le lieu, la distance ; comme, *où*, *ici*, *là*, *en haut*, *en bas*, *dedans*, *dehors*, *ailleurs*, *partout*, *alentour*, *devant*, *derrière*, *dessus*, *dessous*, *loin*, *près*, *proche*, *quelque part*, *nulle part*, *à droite*, *à gauche*, etc.

4o· Il y a des adverbes de temps ; comme, *maintenant*, *à présent*, *actuellement*, *aujourd'hui*, *présentement*, etc., pour le présent ;—*hier*, *avant-hier*, *autrefois*, *jadis*, *anciennement*, *naguère*, *l'autre jour*, *dernièrement*, *récemment*, etc., pour le passé :—*demain*, *après-demain*, *bientôt*, *dans peu*, *tantôt*, *désormais*, *dorénavant*, *à l'avenir*, etc., pour le futur ; —*quand*, *souvent*, *toujours*, *jamais*, *d'ordinaire*, *ordinairement*, *quelquefois*, *matin*, *tôt*, *tard*, *longtemps*, *à propos*, *à temps*, *alors*, *dès-lors*, *encore*, etc., pour un temps indéterminé.

5o· Il y a des adverbes de quantité ; comme, *beaucoup*, *peu*, *assez*, *trop*, *tant*, *bien*, *davantage*, *que* (mis pour combien), *combien*, *suffisamment*, *médiocrement*, *passablement*, *infiniment*, *abondamment*, *en quantité*, *à l'infini*, etc.

6o· Il y a des adverbes de comparaison ; comme, *plus*, *moins*, *aussi*, *autant*, *comme*, *de même*, *ainsi*, *mieux*, *pis*, *presque*, *quasi*, *à peu près*, etc.

7o· Il y a des adverbes d'affirmation ; comme, *oui*, *certes*, *volontiers*, *assurément*, *certainement*, *vraiment*, *en vérité*, etc.

8o· Il y a des adverbes de négation ; comme, *non*, *ne*, *pas*, *point*, *nullement*, *point du tout*, etc.

9o· Il n'y a qu'un seul adverbe de doute, c'est *peut-être*. *Il est* PEUT-ETRE *arrivé*, *il viendra* PEUT-ETRE.

10o· Enfin il y a des adverbes qui servent à interroger ; comme, *quand*, *comment*, *combien*, *pourquoi*.

REMARQUES. 1o· Beaucoup d'adverbes ont, comme les adjectifs, les trois degrés de signification, le *posi-*

tif, le *comparatif*, et le *superlatif*. Le comparatif et le superlatif se forment dans les adverbes comme dans les adjectifs. On dit, *vivement*, *plus vivement*, *moins vivement*, *aussi vivement*, *très-vivement*, *le plus vivement* ; *grandement*, *plus grandement*, *moins grandement*, *aussi grandement*, *très-grandement*, *le plus grandement*, etc.

Mieux est le comparatif de *bien* ; *pis* est le comparatif de *mal*.

2°. Comme l'adverbe est ordinairement exprimé par un seul mot, on appelle *locution adverbiale* deux ou plusieurs mots qui ont la force et la signification d'un adverbe ; comme, *peut-être*, *pêle-mêle*, *au surplus*, *en vain*, *en effet*, *en vérité*, *au contraire*, *à moitié*, *à demi*, *à propos*, *en général*, *en même temps*, *tout-à-coup*, *sur-le-champ*, *tour-à-tour*, *à-la-fois*, *sens dessus dessous*, *sens devant derrière*, *à l'insu*, *à l'amiable*, *à l'ordinaire*, *à l'improviste*, *à l'envers*, *à l'envi*, etc.

EXEMPLES :

Dans lesquels les adverbes et les locutions adverbiales sont en lettres capitales :

Ier. On NE donne rien SI LIBERALEMENT que ses conseils.

IIe. Ceux qui s'appliquent TROP aux petites choses deviennent ORDINAIREMENT incapables des grandes.

IIIe PEU de gens sont assez sages pour préférer le blâme qui leur est utile à la louange qui les trahit.

IVe. Le monde récompense PLUS SOUVENT les apparences du mérite que le mérite même.

3°. D'un autre adverbe, comme, *cet enfant écrit* BIEN *mal.*

Dans le premier exemple, l'adverbe *bien* modifie le verbe *chante ;* dans le second, il modifie l'adjectif *sage ;* dans le troisième il modifie l'adverbe *mal.*

La principale fonction de ce mot étant de modifier la signification du verbe, on le nomme *adverbe ;* ce qui signifie *joint au verbe.*

EXEMPLES :

Ier Auprès de ceux-ci paraissaient d'autres hommes que le vulgaire ne croit GUERE coupables, et que la vengeance divine poursuit IMPITOYABLEMENT.

Dans cette phrase, *guère* est un adverbe qui modifie l'adjectif *coupables ; impitoyablement* est un adverbe qui modifie le verbe *poursuit.*

IIe. Notre amour-propre souffre PLUS IMPATIEMMENT la condamnation de nos goûts que de nos opinions.

Dans cette phrase, *impatiemment* modifie le verbe *souffre ;* et *plus* modifie l'adverbe *impatiemment.*

IIIe. Pour BIEN savoir les choses, il en faut savoir le détail ; et comme il est PRESQUE infini, nos connaissances sont TOUJOURS superficielles et imparfaites.

Bien modifie le verbe *savoir ; presque* modifie l'adjectif *infini ;* et *toujours* est un adverbe qui marque une circonstance de temps.

Des différentes sortes d'Adverbes.

1°. Il y a des adverbes qui marquent la manière dont les choses se font ; ils sont presque tous terminés en *ment*, et se forment des adjectifs féminins, en y ajoutant *ment.*

EXEMPLES :

Adjectifs masc.	*Adjectifs fém.*	*Adverbes.*
Grand	Grande	Grandement.
Lourd	Lourde	Lourdement.
Petit	Petite	Petitement.
Etroit	Etroite	Etroitement.
Eternel	Eternelle	Eternellement.
Pareil	Pareille	Pareillement.
Fou, fol	Folle	Follement.
Attentif	Attentive	Attentivement.
Vif	Vive	Vivement.
Entier	Entière	Entièrement.
Particulier	Particulière	Particulièrement.
Généreux	Généreuse	Généreusement.
Malheureux	Malheureuse	Malheureusement.
Long	Longue	Longuement.
Franc	Franche	Franchement.

Remarque. Lorsque l'adjectif est terminé au masculin par une voyelle, c'est de ce masculin qu'on forme l'adverbe en y ajoutant *ment*.

EXEMPLES :

Adjectifs masculins.	*Adverbes.*
Modeste	Modestement.
Honnête	Honnêtement.
Vrai	Vraiment.
Joli	Joliment.
Poli	Poliment.
Ingénu	Ingénument.
Aisé	Aisément.
Modéré	Modérément.

On écrit indifféremment *gaîment* ou *gaiement*, comme on écrit *gaîté* ou *gaieté*.

Il y a quelques adverbes de manière qui ne sont pas terminés en *ment :* tels sont *en vain*, *exprès*, *bien*, *mal*, *ainsi*, *de même*, etc.

2°. Il y a des adverbes qui marquent l'ordre, le rang ; comme, *premièrement*, *secondement*, *troisièmement*, etc. ; *d'abord*, *ensuite*, *puis*, *après*, *avant*, *devant auparavant*, *de suite*, *ensemble*, *tour-à-tour*, *pêle-mêle*, etc.

Ve. On incommode SOUVENT les autres, QUAND on croit NE les pouvoir JAMAIS incommoder.

VIe. Notre envie dure TOUJOURS PLUS LONG-TEMPS que le bonheur de ceux que nous envions.

VIIe. Nous désirerions PEU de choses avec ardeur si nous connaissions PARFAITEMENT ce que nous désirons.

VIIIe. Il est PLUS aisé de connaître l'homme EN GENERAL que de connaître un homme EN PARTICULIER.

IXe. La fortune NE paraît JAMAIS Si aveugle qu'à ceux à qui elle NE fait PAS de bien.

Xe. On NE trouve GUERE d'ingrats TANT qu'on est en état de faire du bien.

XIe. COMME c'est le caractère des grands esprits de faire entendre en PEU de paroles BEAUCOUP de choses, les petits esprits AU CONTRAIRE, ont le don de BEAUCOUP parler et de NE rien dire.

XIIe. Cette clémence, dont on fait une vertu, se pratique TANTOT par vanité, QUELQUEFOIS par paresse, SOUVENT par crainte, et PRESQUE TOUJOURS par tous les trois ENSEMBLE.

CHAPITRE VII.

De la Préposition.

La préposition est un mot qui ne signifie rien par lui-même, mais qui, avec son complément ou régime, exprime le rapport qui existe entre ce complément et ce qui précède. C'est parce que ce mot est toujours placé avant son complément qu'on l'appelle *préposition*, mot qui signifie *posé avant*. La préposition est, comme l'adverbe, un mot invariable qui n'a ni genre ni nombre ; mais ces deux mots diffèrent en ce

que la préposition est toujours suivie d'un régime exprimé ou sous-entendu, et que l'adverbe n'a jamais de régime.

Les principaux rapports qu'expriment les prépositions sont des rapports de lieux, de temps, d'ordre, d'union, de séparation, d'exclusion, d'opposition, de but, de cause, de moyen.

EXEMPLE :

Les Tyriens, PAR leur fierté, avaient irrité CONTRE eux le grand roi Sésostris qui régnait EN Egypte, et qui avait conquis tant DE royaumes.

Dans cette phrase, il y a quatre prépositions :

1o. *Par*, qui marque le moyen, la cause, et qui a pour complément *leur fierté ;*

2o. *Contre*, qui marque l'opposition, et qui a pour complément le pronom personnel *eux ;*

3o. *En*, qui marque le lieu, et qui a pour complément *Egypte ;*

4o. De, qui a pour complément *royaumes*, et qui joint ce mot à ce qui précède.

AUTRE EXEMPLE :

Le passé est un abîme SANS fond qui engloutit toutes les choses passagères ; l'avenir est un autre abîme impénétrable. L'un DE ces abîmes s'écoule continuellement DANS l'autre ; l'avenir se décharge DANS le passé, EN coulant PAR le présent. L'homme est placé ENTRE ces deux abîmes.

Dans cet exemple, il y a sept prépositions :

1o. *Sans*, qui marque un rapport d'exclusion, et qui a pour complément le substantif *fond ;*

2o. *De*, qui joint le pronom indéfini *l'un* à *ces abîmes*, en marquant un rapport de distraction ;

3o. *Dans*, qui marque un rapport de lieu, et qui a pour complément le pronom *l'autre ;*

4o· *Dans*, qui marque un rapport de lieu, et qui a pour complément le substantif *passé ;*

5o· *En*, qui marque la manière, et qui a pour complément le verbe *coulant* (ces deux mots réunis, *en coulant*, forment ce que quelques grammairiens appellent *gérondif*) ;

6o· *Par*, qui marque le lieu, et qui a pour complément le substantif *présent ;*

7o· *Entre*, qui marque la place, le lieu, le rang, et qui a pour complément *ces deux abîmes.*

Des différentes sortes de Prépositions.

1o. Pour marquer la place, le lieu.

A........Attacher *à* la muraille—Vivre *à* Paris.

De.......Sortir *de* Paris.—Arriver *de* Lyon.

Chez..... Il est *chez* son père.—Venez *chez* moi.

Dans..... Se promener *dans* son jardin.

En.......Voyager *en* France, *en* Italie.

Sur...... Mettre quelque chose *sur* une table.

Sous.....Mettre un tapis *sous* ses pieds.

Devant...Il a paru *devant* moi.

Derrière..Il est caché *derrière* la porte.

Parmi....On l'a trouvé *parmi* les morts.

Vers.....L'aimant se tourne *vers* le nord.

Entre.... Elle tenait son enfant *entre* ses bras.

Près de...Il demeure *près de* Paris.

Depuis.... } *Depuis* Paris *jusqu'à* Rome.
Jusque.... }

2o. Pour marquer le temps et l'ordre.

A........Aujourd'hui *à* neuf heures.

De.......Nous arriverons *de* jour.

En.......Il a fait la route *en* dix jours.

Dans..... Il viendra *dans* trois mois.

Avant.....Je suis arrivé *avant* vous, *avant* neuf heures.

Après..... Vous parlerez *après* moi, *après* lui.

Durant...Les troupes se sont cantonnées *durant* l'hiver.

Pendant...La fourmi fait ses provisions *pendant* l'été.

Vers......Cela est arrivé *vers* le milieu de l'année.

Dès.......Ils sont partis *dès* le matin.

Entre.....Elle est rentrée *entre* onze heures et midi.

Depuis....
Jusque.... } *Depuis* la création *jusqu'au* déluge.

3o. Pour marquer l'union, la conformité :

Avec......Je suis venu *avec* lui—Venez *avec* vos enfants.

Suivant...Il se décida *suivant* les circonstances.

Selon.....Chacun sera récompensé *selon* ses œuvres.

4o. Pour marquer séparation, exception, exclusion :

Excepté....Il travaille toute la semaine *excepté* le dimanche.

Hors.......Il a perdu tous ses parens, *hors* un ou deux.

Hormis.....Son médecin lui permet toutes sortes d'aliments *hormis* le vin.

Sans.......Si vous tardez, nous partirons *sans* vous.

Outre......Trois mille francs, *outre* les gratifications.

5o. Pour marquer l'opposition.

Contre.....Se révolter *contre* quelqu'un.

Malgré.....Il est parti *malgré* moi.

Nonobstant..Il a persisté *nonobstant* toutes nos représentations.

Sauf.......Elle a donné tous ses biens à son fils, *sauf* la maison qu'elle occupe.

6o. Pour marquer le but :

Envers.....Elle est charitable *envers* les pauvres.

Touchant...On m'a écrit *touchant* cette affaire.

Pour.......Etudier *pour* son instruction.—Je travaille *pour* vous.

Sur........Nous avons déjà raisonné *sur* cela.

De.........Nous parlerons *de* ce qui vous regarde.

7o. Pour marquer la cause, le moyen :

Par........Je l'ai fléchi *par* mes prières.

Moyennant..J'espère réussir *moyennant* ton secours.

Attendu.....Le courier n'a pu partir, *attendu* le mauvais temps.

Vu.........On a différé l'opération, *vu* l'état du malade.

Voici et *voilà* sont deux prépositions que l'on peut appeler démonstratives ; elles peuvent être suivies ou précédées de leur complément : VOICI *sa réponse*, VOILA *sa situation ;* ou bien, *le* VOICI, pour VOICI *lui*, le VOILA, pour VOILA *lui*.

REMARQUES.

Ire REMARQUE. Les prépositions sont simples ou composées : simples, quand elles s'expriment en un seul mot, comme *avec*, *sans*, *par*, *pour*, etc. ; composées, quand elles s'expriment en plusieurs mots, comme, *auprès de*, *vis-à-vis de*, *au travers de*, *loin de*, *près de*, etc.

IIe. REMARQUE. Il y a des prépositions qui n'en veulent pas une autre avant leur complément ; comme, *il est* CHEZ *son père*, *vous partirez* APRES *moi*, *mettez cela* SUR *la table*, etc. ; d'autres veulent la préposition *de* avant leur complément ; comme, *il demeure* PRES DE *Paris*, *sa maison est* AUPRES DE *la mienne*, *il faut aller* AU DEVANT DE *lui*, etc. ; quelques-unes veulent la préposition *à ;* comme JUSQU'A *Paris*, *j'ai fait cela* PAR RAPPORT A *vous*, etc.

IIIe. REMARQUE. La même préposition peut exprimer des rapports bien différents ; comme dans les phrases suivantes :

1°. Votre père est DANS son jardin.
2°. Je vous verrai DANS trois jours.
3°. J'ai trouvé votre mère DANS le chagrin.

Dans la première phrase, la préposition *dans* marque un rapport de lieu ; dans la seconde, un rapport de temps ; dans la troisième, un rapport d'état, de situation. Le premier *dans* répond à la question *où ?* le second, à la question *quand ?* le troisième, à la question *comment ?*

DE et A sont les prépositions qui expriment le plus de rapport différents : il y a dans le dictionnaire de l'Académie trente articles sur la préposition *à* seulement.

La préposition *de* sert,

1°. A spécifier la manière dont une chose est faite, ou la source d'où elle provient : *Une tabatière* D'*or*, *une table* DE *marbre*, *un trait* DE *courage*, *un acte* DE *vertu*.

2°. A marquer un rapport d'appartenance : *Le livre* DE *Pierre*, *le fils* DE *mon ami*, *le pied* DE *la table*.

3°. A marquer un rapport de temps : *Il est parti* DE *jour*, *il est arrivé* DE *nuit*.

4°. A marquer un rapport de lieu : *Il est parti* DE *Lyon*, *nous revenons* DE *Paris*.

5°. A marquer le moyen, la cause, etc. : *Vivre* DE *fruits*, DE *légumes ; mourir* DE *chagrin*, *pleurer* DE *joie*.

La préposition *à* sert,

1°. A marquer un rapport d'attribution : *Cette maison est* A *moi*. *Portez ce livre* A *votre Père*.

2°. A marquer le lieu : *Nous demeurons* A *Paris. Vous vivez* A *la campagne.*

3°. A marquer un rapport d'ordre : *Ils vont deux* A *deux. Ils marchent côte* A *côte.*

4°. A marquer l'état d'une chose, ou la manière dont une chose se fait : *Il est* A *son aise. Elle est* A *plaindre. De l'or* A *dix-huit carats. Travailler* A *la journée. Bouillir* A *gros bouillons. Sauter* A *pieds joints*, etc.

5°. A marquer à quoi une chose est bonne, à quoi elle est destinée : *Encre* A *écrire, cire* A *cacheter, bois* A *brûler, chambre* A *coucher, salle* A *manger*, etc.

EXEMPLES

Dans lesquels les prépositions sont en lettres capitales :

Ier. La parfaite valeur est DE faire SANS témoins ce qu'on serait capable DE faire DEVANT tout le monde.

IIe. Le silence est le parti le plus sûr POUR celui qui se défie de soi-même.

IIIe. Il y a des gens dégoûtants AVEC du mérite, et D'autres qui plaisent AVEC des défauts.

IVe. Télémaque conduit PAR Minerve SOUS la figure DE Mentor, aborde APRES un naufrage, DANS l'île DE la déesse Calypso, qui regrettait encore le départ d'Ulysse.

Ve. Cependant Métophis m'envoya VERS les montagnes du désert D'Oasis AVEC ses esclaves, afin que je servisse AVEC eux A conduire ses grands troupeaux.

VIe. Quelque soin que l'on prenne DE couvrir ses passions PAR des apparences DE piété et D'honneur, elles paraissent toujours AU TRAVERS DE ces voiles.

VIIe. Lorsque la fortune nous surprend EN nous donnant une grande place SANS nous y avoir conduits PAR degrés, ou SANS que nous y soyons élevés PAR nos espérances, il est presque impossible DE s'y bien soutenir, et DE paraître digne DE l'occuper.

VIIIe. Pourquoi faut-il que nous ayons assez DE mémoire POUR retenir JUSQU'aux moindres particularités DE ce qui nous est arrivé, et que nous n'en ayons pas assez POUR nous souvenir combien DE fois nous les avons contées A la même personne ?

CHAPITRE VIII.

De la Conjonction.

La conjonction sert à lier un mot à un autre mot, ou une phrase à une autre phrase.

EXEMPLES :

Mon père ET ma mère viendront à Paris.

Nous connaissons vos fils ET vos filles.

Mes parents veulent QUE je passe l'été à la campagne.

Dans le premier de ces exemples, *et* est une conjonction qui lie les deux substantifs *père*, *mère*, sujets du verbe *viendront*.

Dans le second, *et* lie les deux substantifs *fils*, *filles*, régimes du verbe *connaissons*.

Dans le troisième, *que* est une conjonction qui lie la phrase *je passe l'été à la campagne* à l'autre phrase *mes parents veulent*.

EXEMPLES

Dans lesquels les conjonctions sont en lettres capitales.

Ier. La nature fait le mérite, ET la fortune le met en œuvre.

IIe. Le soleil NI la mort ne se peuvent regarder fixement.

IIIe. La jalousie se nourrit dans les doutes ; elle devient fureur, OU elle finit, SITOT QU'on passe du doute à la certitude.

IVe. Nous oublions aisément nos fautes LORSQU'elles ne sont sues QUE de nous.

Ve. On aime à deviner les autres, MAIS on n'aime pas à être deviné.

VIe. Le mérite des hommes a sa saison AUSSI BIEN QUE les fruits.

VIIe. On n'aurait guère de plaisir SI l'on ne se flattait jamais.

VIIIe. Pour vous, ô Télémaque, rendez-moi les derniers devoirs que vous avez rendus à mon frère, AFIN QUE rien ne manque à votre gloire.

IXe. Il vaut mieux employer notre esprit à supporter les infortunes qui nous arrivent, QU'à prévoir celles qui nous peuvent arriver.

Xe. La jalousie est en quelque manière juste ET raisonnable, PUISQU'elle ne tend QU'à conserver un bien qui nous appartient, OU que nous croyons nous appartenir ; AU LIEU QUE l'envie est une fureur qui ne peut souffrir le bien des autres.

XIe. Notre voyage, Madame, a été fort heureux, QUOIQUE nous eussions dû verser vingt fois pour une, tant la tristesse qui s'était emparée de nos gens AINSI QUE de nous rendait tout le monde inattentif.

XIIe. Peu de gens connaissent la mort ; on ne la souffre pas ordinairement par résolution, MAIS par stupidité ET par coutume ; ET la plupart des hommes meurent, PARCE QU'on ne peut s'empêcher de mourir.

La conjonction est, ainsi que l'adverbe et la préposition, un mot invariable qui n'a ni genre ni nombre.

Il y a des conjonctions simples, comme, *et*, *ni*, *ou*, *car*, *mais*, *si*, *soit*, *que*, etc. ; et des conjonctions composées, comme, *vu que*, *pourvu que*, *afin que*, *de peur que*, *si ce n'est que*, etc.

Des différentes sortes de Conjonctions.

1o. On nomme *copulatives* les conjonctions qui lient deux mots ou deux phrases sans aucun autre rapport

qu'un rapport d'union. Ces conjonctions sont *et*, pour l'affirmation ; *ni*, pour la négation : *mon père* ET *ma mère viendront.* NI *mon frère* NI *ma sœur ne sont venus.*

2°· On nomme *alternatives* ou *disjonctives* celles qui marquent alternative, distinction : *Il est arrivé à Paris le cinq* OU *le six de ce mois. Il est toujours occupé* SOIT *à lire*, SOIT *à écrire.*

3°· On nomme *adversatives* les conjonctions qui lient deux phrases en marquant opposition : *Vous le voulez ;* MAIS *votre frère ne le veut point. Vous m'avez promis de me servir ;* CEPENDANT *vous faites tout le contraire.*

4°· On nomme *conditionnelles* celles qui marquent condition : *Je sortirai* SI *vous me le permettez. Je serai content* POURVU QUE *vous le soyez.*

5°· On nomme *comparatives* celles qui marquent comparaison entre deux propositions : *Il écrit* AUSSI BIEN QUE *vous. Vous avez été trompé* DE MEME QUE *moi*, AINSI QUE *moi.*

6°· Il y a des conjonctions qui, en liant deux phrases, marquent la cause, la raison pourquoi on a fait quelque chose, et qu'on nomme *causatives : Il est sorti*, PARCE QUE *vous le lui avez permis. On ne le fera point*, PUISQUE *vous le défendez. Nous le tenions ferme* DE PEUR QUE *ou* DE CRAINTE QU'*il ne nous échappât.*

7°· Il y en a qui marquent le temps, l'ordre : *Il sera le même* TANT QU'*il vivra. Il faut craindre les maux* AVANT QU'*ils arrivent. Je sortirai* DES QUE *ou* AUSSITOT QUE *tu seras rentré.*

8°· Il y a encore des conjonctions que les grammairiens nomment *transitives*, *conclusives*, *déclaratives*, *restrictives*, *suspensives*, etc. ; ce qui dépend de la manière de passer d'une phrase à une autre.

La conjonction QUE est une des plus usitées. J'ai déjà dit qu'il ne faut pas la confondre avec le QUE *relatif*. Le *que* relatif peut toujours se tourner par ***lequel*** ou ***laquelle***, ***lesquels*** ou ***lesquelles***, selon l'antécédent auquel il se rapporte ; au lieu que le *que* conjonction ne peut se tourner par aucun de ces mots.

Tableaux des principales Conjonctions.

Et.	Sitôt que.	Si peu que.
Ni.	Aussitôt que.	Si ce n'est que.
Ou.	Avant que.	Supposé que.
Que.	Après que.	Bien entendu que.
Si.	Tandis que.	A condition que.
Car.	Pendant que.	Attendu que.
Or.	Afin que.	Non plus que.
Donc.	Pour que.	Depuis que.
Soit.	Parce que, *ou*	Jusqu'à ce que.
Ainsi.	Parceque.	De manière que.
Sinon.	Pourvu que.	De sorte que.
Mais.	Au cas que.	En sorte que.
Comme.	A moins que.	Tellement que.
Quand.	Sinon que.	De crainte que.
Lorsque.	Au lieu que.	De peur que.
Puisque.	Encore que.	A cause que.
Quoique.	Aussi bien que.	Sans que.
Savoir.	De même que.	Non que.
Soit que.	Ainsi que.	D'où vient que.
Bien que.	Vu que.	Quand même.
Dès que.	De façon que.	Quand bien même.

CHAPITRE IX.

De l'Interjection.

L'interjection est un mot qui exprime un mouvement, un sentiment de l'âme ; comme, ***la joie***, ***la douleur***, ***la crainte***, ***la surprise***, etc.

1°. Pour la joie, ***ah !*** ***bon !***

2°. Pour la douleur, la tristesse, ***aïe ! ah ! hélas ! ouf ! mon Dieu !***
3°. Pour marquer l'étonnement, la surprise, ***quoi ! comment !***
4°. Pour marquer l'aversion, le mépris, ***fi ! fi donc !***
5°. Pour marquer l'admiration, ***oh !***
6°. Pour marquer la crainte, ***ah ! eh !***
7°. Pour appeler, ***holà ! hé !***
8°. Pour faire taire, ***chut ! paix !***
9°. Pour encourager, ***allons ! courage !***
10°. Pour marquer consentement, ***hé bien ! soit !***

EXEMPLES

Dans lesquels les interjections sont en lettres capitales :

**QUOI ! vous-même, seigneur, la persécutez-vous ?
HELAS ! seigneur, quel trouble au mien peut être égal ?
CIEL ! que lui vais-je dire ? et par où commencer ?
HE BIEN ! à tes conseils je me laisse entraîner.
AH ! que l'on porte ailleurs les honneurs qu'on m'envoie.
AH ! quest-ce qne j'entends ? un traître, un téméraire,
Préparait cet outrage à l'honneur de son père !**

RACINE.

**COMMENT ! c'est un homme qui fait des miracles.
ALLONS, MORBLEU ! il ne faut point engendrer de mélancolie.
OUAIS ! nourrice m'amie, vous vous mêlez de bien des choses.
HOLA ! Lucas, n'as-tu point vu ici notre médecin !
AH ! MON DIEU ! que j'ai eu de peine à trouver ce logis !
HE ! LA, LA, madame, tout doucement.
ÇA, essayons un peu, pour nous accoutumer.
AH ! AH ! voici une raison la plus belle du monde.**

MOLIERE.

L'interjection ***ô*** se place ordinairement avant un nom en apostrophe : ***O mon père ! ô mon ami ! ô vous, qui que vous soyez....*** etc.

SECONDE PARTIE.

SYNTAXE.

La syntaxe est la manière de joindre les mots ensemble. Il y a deux sortes de syntaxes : la syntaxe d'accord, par laquelle on fait accorder deux mots en genre, en nombre, etc. ; et la syntaxe de régime, par laquelle un mot régit tel ou tel autre mot.

CHAPITRE I.

Accord de l'Adjectif avec le Substantif.

Ire. REGLE. Tout adjectif doit être au même genre et au même nombre que le substantif auquel il est ajouté ; comme, ***le bon père, la bonne mère, les beaux jardins, les belles fleurs.***

Bon est au masculin et au singulier, parce que *père* est du masculin et au singulier ; ***bonne*** est au féminin et au singulier, parce que ***mère*** est du féminin et au singulier ; ***beaux*** est au masculin et au pluriel, parce que ***jardins*** est du masculin et au pluriel ; ***belles*** est au féminin et au pluriel, parce que ***fleurs*** est du féminin et au pluriel.

EXEMPLE :

La *panthère* que nous avons vue *vivante* a l'*air féroce*, l'*œil inquiet*, le *regard cruel*, les *mouvemens brusques*, et le *cri semblable* à celui d'*un dogue* en colère ; elle a même la *voix* plus *forte* et plus *rauque* que le *chien irrité* ; elle a la *langue rude* et très *rouge*, les *dents fortes* et *pointues*, les *ongles aigus* et *durs*, la *peau belle*, d'*un fauve* plus ou moins *foncé*, *semée* de *taches noires arrondies* en anneaux, ou *réunies* en

forme de roses, le *poil court*, la *queue marquée* de *grandes taches noires* au-dessus, et d'*anneaux noirs* et *blancs* vers l'extrémité. La *panthère* est de la taille et de la tournure d'*un dogue* de *forte race*, mais moins *haute* de jambes.

BUFFON.

Dans l'exemple ci-dessus, il y a trente-deux adjectifs :

Vivante s'accorde avec *panthère*.
Féroce s'accorde avec *air*.
Inquiet s'accorde avec *œil*.
Cruel s'accorde avec *regard*.
Brusques s'accorde avec *mouvements*.
Semblable s'accorde avec *cri*.
Un s'accorde avec *dogue*.
Forte et *rauque* s'accordent avec *voix*.
Irrité s'accorde avec *chien*.
Rude et *rouge* s'accordent avec *langue*.
Fortes et *pointues* s'accordent avec *dents*.
Aigus et *durs* s'accordent avec *ongles*.
Belle s'accorde avec *peau*.
Un et *foncé* s'accordent avec *fauve*.
Semée s'accorde avec *peau*.
Noires, *arrondies*, *réunies*, s'accordent avec *taches*.
Court s'accorde avec *poil*.
Marquée s'accorde avec *queue*.
Grandes et *noires* s'accordent avec *taches*.
Noirs et *blancs* s'accordent avec *anneaux*.
Un s'accorde avec *dogue*.
Forte s'accorde avec *race*.
Haute s'accorde avec *panthère*.

REMARQUES. 1° Les adjectifs *nu* et *demi*, placés avant le substantif, et *feu* placé avant l'article ou un pronom possessif, sont invariables. Il faut écrire :

Il va NU-*tête*, NU-*bras*, NU-*pieds*, NU-*jambes* ;— DEMI-*pension*, DEMI-*heure*, DEMI-*aune*, DEMI-*lieue*

—FEU *le roi*, FEU *la reine*, FEU *son père*, FEU *sa mère*.

Mais *nu*, placé après le substantif, prend le genre et le nombre du substantif; *demi* placé après le substantif, et *feu* placé après l'article ou un pronom possessif, prennent le genre du substantif. Il faut écrire :

Il va le PIED NU, *les* PIEDS NUS, *la* TETE NUE, *les* JAMBES NUES ;—*un* METRE *et* DEMI, *une* HEURE *et* DEMIE ; *deux* AUNES *et* DEMIE ;—*le* FEU ROI, *la* FEUE REINE.

Feu n'a pas de pluriel, et *demi* ne prend le pluriel que quand il est employé substantivement : *Cette pendule sonne les heures et les* DEMIES.

2°· Il y a des mots qui sont tantôt adjectifs et tantôt adverbes : adjectifs quand ils modifient des substantifs ; adverbes quand ils modifient des verbes. Employés comme adjectifs, ils sont variables, et prennent le genre et le nombre du substantif ; employés comme adverbes, ils sont invariables.

EXEMPLES :

Adjectifs.	*Averbes.*
Du vin *clair*.	Cet homme voit *clair*.
De l'eau *claire*.	Cette femme voit *clair*.
Ce billet est *faux*.	Il chante *faux*.
Elle a la voix *fausse*.	Elle chante *faux*.
Ils sont *fermes*.	Ils tiennent *ferme*.
Son habit est *court*.	L'orateur est demeuré *court*.
Sa robe est *courte*.	Elle est demeurée *court*.
Cet édifice est *haut*.	Il parle *haut*.
Cette maison est *haute*.	Elle parle *haut*.
Ce bâtiment est *bas*.	Il parle *bas*.
Cette chambre est *basse*.	Elle parle *bas*.
Son cheval est *bon*.	Ce ragoût sent bon.
Sa voiture est *bonne*.	Cette soupe sent *bon*.
Il se tient *droit*.	Il va *droit*.
Elle se tient *droite*.	Elle va *droit*.
Ce drap est *cher*.	Ce drap me coûte *cher*.
Cette toile est *chère*.	Cette toile me coûte *cher*.

IIe. REGLE. Quand un adjectif se rapporte à deux substantifs singuliers, on met cet adjectif au pluriel.

EXEMPLES :

Le ROI et le BERGER sont EGAUX après la mort.
Votre SŒUR et votre COUSINE sont JOLIES.

IIIe. REGLE. Quand les deux substantifs auxquels un adjectif se rapporte sont de différents genres, l'adjectif se met au pluriel et au masculin.

EXEMPLES :

Mon PERE et ma MERE sont CONTENTS.
Votre FRERE et votre SŒUR sont INSTRUITS.

REMARQUES *sur les deux dernières Règles.*

1°. Ces règles s'observent sans exception quand l'adjectif se rapporte à des substantifs sujets.

EXEMPLES :

La *clémence* et la *majesté* PEINTES sur le front de cet auguste enfant nous annoncent déjà la félicité de nos peuples.
MASSILLON.

La *douceur* et la *vertu* PEINTES sur votre visage ne me permettent pas de me défier de vous.

Mais le *visage* et la *voix* d'Acante demeurèrent TRANQUILLES.
TELEMAQUE.

2°. Quand un adjectif suit deux substantifs régimes, soit régime d'un verbe, soit régime d'une préposition, et que cet adjectif ne se prononce pas au masculin comme au féminin, au singulier comme au pluriel, il ne s'accorde qu'avec le dernier des substantifs ; mais il est sous-entendu après le premier.

EXEMPLES :

Ce soupçon se répandit dans tout le camp, et y excita des *plaintes* et un *mécontentement* GENERAL.

VERTOT.

C'est donc en vain qu'on met la véritable gloire dans l'*honneur* et la *probité* MONDAINE (1.)

MASSILLON.

Je parle avec confiance d'une mort chrétienne, préparée par des infirmités sensibles et humiliantes, par un retranchement des *plaisirs* et des *consolations* HUMAINES.

FLECHIER.

En effet, c'est comme une espèce d'enthousiasme et de fureur noble qui anime l'oraison, et qui lui donne un *feu* et une *vigueur* toute DIVINE.

BOILEAU.

Surtout j'ai cru devoir aux larmes, aux prières,
Consacrer ces trois *jours* et ces trois *nuits* ENTIERES.

RACINE.

Armez-vous d'un *courage* et d'une *foi* NOUVELLE.

Le même.

Quelle est l'oreille qui pourrait s'accommoder de ***généraux*** dans le premier exemple, ***mondains*** dans le second, ***humains*** dans le troisième, ***divins*** dans le quatrième, ***entiers*** dans le cinquième, et ***nouveaux*** dans le sixième ?

3°. Mais un adjectif placé après des substantifs régimes se met au pluriel conformément à la seconde et à la troisième règle, si cet accord ne change pas la prononciation de l'adjectif.

EXEMPLES :

Ensuite Mentor me faisait remarquer la *joie* et l'*abondance* REPANDUES dans toute la campagne d'Egypte.

---

(1) On peut remarquer que, dans toutes ces phrases où l'adjectif ne s'accorde qu'avec le dernier des noms, les deux substantifs sont à peu près synonimes.

C'est un esclave qui sacrifie son repos et sa liberté pour la *liberté* et la *félicité* PUBLIQUES,

C'est une servitude accablante qui demande un *courage* et une *patience* vraiment HEROIQUES.

Quoique tout le monde reconnût dans l'armée que cette descente était téméraire et funeste pour les Crétois, chacun travaillait à la faire réussir comme s'il eût vû sa *vie* et son *bonheur* ATTACHE'S au succès.

Encore même n'a-t-il pas le courage d'un simple soldat : car le soldat doit conserver, dans le combat, la *présence* d'esprit et la *modération* NECESSAIRES pour obéir.

Adraste menait autour de lui trente Dauniens d'une *force*, d'une *adresse*, et d'une *audace* EXTRAORDINAIRES.

TELEMAQUE.

Il dit qu'on avait attaché à cette dignité une *autorité* et une *puissance* INSUPPORTABLES dans une ville libre.

VERTOT.

Dans le premier de ces exemples, ***répandues*** s'accorde avec les substantifs ***joie*** et ***abondance*** ; dans le second, ***publiques*** s'accorde avec ***liberté*** et ***félicité*** ; dans le troisième, ***héroïques*** s'accorde avec ***courage*** et ***patience*** ; dans le quatrième, ***attachés*** s'accorde avec ***bonheur*** et ***vie*** ; dans le cinquième, ***nécessaires*** s'accorde avec ***présence*** et ***modération*** ; dans le sixième, ***extraordinaires*** s'accorde avec ***force***, ***adresse*** et ***audace*** ; dans le septième, ***insupportables*** s'accorde avec ***autorité*** et ***puissance***. C'est ainsi qu'on doit toujours faire accorder l'adjectif quand l'oreille le permet.

4°. Cependant on trouve bien souvent l'adjectif accordé avec le dernier des noms, dans le cas dont nous venons de parler, quoique rien n'eût empêché de suivre la règle.

EXEMPLES :

Cela diminua l'*estime* et l'*affection* PUBLIQUE.

La plupart voulaient solliciter en sa faveur ; mais il s'y opposa avec son *courage* et sa *fermeté* ORDINAIRE.

VERTOT.

N'attendez pas ici, messieurs, que j'expose à vos yeux les tristes images de la *religion* et de la *patrie* EPLOREE.

FLECHIER.

A-t-il jamais exigé de vous une *servitude* et une *dépendance* TYRANNIQUE ? MASCARON.

Elle trouvait une *noblesse* et une *grandeur* ETONNANTE dans ce jeune homme. TELEMAQUE.

Mais cette princesse, née sur le trône, avait l'*esprit* et le *cœur* plus haut que sa naissance. BOSSUET.

Dans chacun des exemples ci-dessus, l'adjectif ne s'accorde qu'avec le dernier des noms, quoiqu'on eût pu, sans faire une faute, le faire accorder avec les deux.

Place des Adjectifs.

Il y a des adjectifs qui se mettent avant les substantifs, comme, ***beau jardin***, ***grand arbre***, ***petit enfant***, etc. ; d'autres se mettent après, comme, ***habit rouge***, ***table ronde***, ***maison neuve***, etc. : l'usage est le seul guide à cet égard.

Il y a cependant quelques adjectifs dont la position, avant ou après le substantif, change totalement la signification de celui-ci.

EXEMPLES :

Brave homme signifie homme honnête, qui a de la probité.

Homme brave signifie homme qui a de la bravoure, du courage.

Il arrive fort souvent qu'un *brave homme* n'est pas un *homme brave*, et qu'un *homme brave* n'est pas un *brave homme*.

Honnête homme signifie celui qui a de la vertu, de la probité.

Homme honnête signifie celui qui a de la politesse.

Un homme peut être très-poli, très-honnête, et n'être pas un *honnête homme*.

La différence est aussi sensible dans les locutions suivantes : *Sage-femme*, et *femme sage ; grosse femme*, et *femme grosse ; grand homme*, et *homme grand ; galant homme*, et *homme galant ;* une *certaine chose*, et une *chose certaine ;* un *pauvre homme*, et un *homme pauvre*, etc,

Régime des Adjectifs.

Le régime des adjectifs est un substantif ou un verbe précédé de l'une des prépositions *à* ou *de*.

EXEMPLES :

Agréable A la vue.	Ravi DE joie.
Utile A l'homme.	Content DE son sort.
Semblable A son père.	Jaloux DE tout le monde.
Facile A faire.	Incapable DE régner.
Prêt à sortir.	Las DE marcher.
Habile A travailler.	Sûr DE vaincre.

Quelques adjectifs n'ont jamais de régime, comme, ***sage***, ***courageux***, ***vaillant***, ***prudent***, ***éloquent***, etc. ; d'autres ont toujours un régime, comme, ***digne***, ***capable***, ***ravi***, ***conforme***, etc. ; d'autres sont tantôt sans régime et tantôt avec régime, comme, ***content***, ***sensible***, ***adroit***, ***libre***, ***lent***, ***joyeux***, etc.

CHAPITRE II.

Des Pronoms.

Comme les pronoms sont des mots qui tiennent la place des noms, ils doivent toujours être du même

genre, du même nombre et de la même personne que les noms qu'ils représentent.

Pronoms personnels.

Les pronoms de la première personne, *je*, *me*, *moi*, *nous*, et ceux de la seconde personne *tu*, *te*, *toi*, *vous*, sont des deux genres. *Je*, *me*, *moi*, sont masculins si c'est un homme qui parle, féminins si c'est une femme ; *tu*, *te*, *toi*, sont masculins si l'on parle à un homme, féminins si l'on parle à une femme.

Les pronoms de la troisième personne doivent toujours être du même genre et du même nombre que le nom dont ils tiennent la place : ainsi en parlant d'un homme on dit, IL *est là*, *je* LE *vois ;* et en parlant d'une femme, ELLE *est là*, *je* LA *vois*. En parlant de plusieurs hommes on dit ILS, et en parlant de plusieurs femmes on dit ELLES : le pronom LES est des deux genres. En parlant d'un homme on dit, *je travaille pour* LUI, et en parlant d'une femme, *je travaille pour* ELLE. On voit par là que le pronom *elle* est le féminin de *il* et le féminin de *lui*. Cependant *lui*, comme je l'ai déjà dit, est des deux genres ; ce qui arrive quand il est dans le corps de la phrase : *Je* LUI *parlerai* peut signifier *je parlerai* A LUI, ou *je parlerai* A ELLE.

Pronoms possessifs.

1°. Un pronom possessif se rapporte toujours à deux noms. D'abord il se rapporte au possesseur, mais pour le rang de la personne seulement : ainsi, si le possesseur est la personne qui parle, on dit *mon*, *ma*, *mes*, *le mien*, *la mienne*, etc. ; si le possesseur est la personne à qui l'on parle, on dit, *ton*, *ta*, *tes*, *le tien*, *la tienne*, etc. ; et si le possesseur est la personne de

qui l'on parle, on dit ***son*, *sa*, *ses*, *le sien*, *la sienne***, etc. Ensuite il s'accorde en genre et en nombre avec l'objet que l'on possède : ***Mon bien*, *ma maison*, *mes amis*, *ton père*, *ta mère*, *tes frères*, *tes sœurs*.** C'est pourquoi quelques grammairiens les nomment ***adjectifs pronominaux*** ; d'autres, ***pronoms adjectifs*** ; et d'autres, ***adjectifs possessifs***.

2°. Un pronom possessif peut indiquer les rapports suivants :

Unité de possesseur et unité de possession ;
Unité de possesseur et pluralité de possession ;
Pluralité de possesseurs et unité de possession ;
Pluralité de possesseurs et pluralité de possession.

Mon, ma, ton, ta, son, sa, Le mien, la mienne, Le tien, la tienne, Le sien, la sienne,	marquent unité de possesseur et unité de possession : MON *livre* signifie LE LIVRE *qui est à* MOI ; TA *maison* signifie LA MAISON *qui est à* TOI.
Mes, tes, ses, Les miens, les miennes, Les tiens, les tiennes, Les siens, les siennes,	marquent unité de possesseur et pluralité de possession : MES *livres*, SES *maisons* ; cela signifie LES LIVRES *qui sont à* MOI, LES MAISONS *qui sont à* LUI *ou à* ELLE.
Notre, votre, leur, Le nôtre, le vôtre, le leur, La vôtre, la nôtre, la leur,	marquent pluralité de possesseurs et unité de possession : NOTRE *maison*, VOTRE *château*, LEUR *jardin* ; cela signifie LA MAISON *qui est à* NOUS, LE CHATEAU *qui est à* VOUS, LE JARDIN *qui est à* EUX *ou à* ELLES.
Nos, vos, leurs, Les nôtres, les vôtres, les leurs	marquent pluralité de possesseurs et pluralité de possessions : NOS *parents*, VOS *frères*, LEURS *sœurs* ; cela signifie LES PARENTS *de* NOUS, LES FRERES *de* VOUS, LES SŒURS *d'*EUX *ou d'*ELLES.

Pronoms relatifs.

REGLE. Un pronom relatif s'accorde avec son antécédent en genre, en nombre, et en personne.

EXEMPLE :

Je sais que les peuples de la Laconie ont senti aussi les troubles causés par la longue absence des *princes*, des *capitaines* et des *soldats* QUI allèrent contre les Troyens. O *Grecs* QUI avez passé dans l'Hespérie, vous n'y avez tous passé que par suite des *malheurs* QUE causa la guerre de Troie.

Dans cet exemple, le premier *qui* se rapporte aux trois substantifs *princes*, *capitaines*, *soldats ;* alors il est à la troisième personne, au masculin et au pluriel. Le second *qui* se rapporte à *Grecs ;* alors il est au masculin, au pluriel, et à la seconde personne, parce que le substantif *Grecs* est au masculin, au pluriel, et à la seconde personne. Et le relatif *que*, pronom qui se rapporte à *malheurs*, est au masculin, au pluriel, et à la troisième personne, comme son antécédent. Les deux autres *que* qui se trouvent dans cette phrase sont conjonction.

REMARQUE. Un pronom relatif qui suit deux substantifs régimes peut ne se rapporter qu'au dernier substantif (1).

EXEMPLES :

Vous savez, mon cher Mentor, *la vaine hauteur et la fausse gloire* dans LAQUELLE on élève les rois : ils ne veulent jamais avoir tort.

Laquelle ne se rapporte qu'à *fausse gloire.*

---

(1) Voyez l'accord de l'adjectif avec le substantif, deuxième et quatrième remarque, pag. 120 et 122 : ces remarques sont applicables aux pronoms relatifs.

D'abord je ne pus croire que Philoclès voulût me tromper : il y a dans la véritable vertu une *candeur* et une *ingénuité* QUE rien ne peut contrefaire, et à LAQUELLE on ne se méprend point, pourvu qu'on y soit attentif.

Que et ***laquelle*** ne s'accordent qu'avec ***ingénuité***.

Pronoms démonstratifs.

Nous avons vu que *ce* est tantôt adjectif, tantôt pronom. *Ce*, pronom, peut avoir rapport ou à ce qui suit ou à ce qui précède.

EXEMPLES :

(Ier CAS.)

Louer les princes des vertus qu'ils n'ont pas, C'est leur dire impunément des injures.

Dans cet exemple, le mot CE est relatif à ce qui précède ; il rappelle ces mots, ***louer les princes des vertus qu'ils n'ont pas.***

(IIe. CAS.)

C'est une preuve de peu d'amitié de ne s'apercevoir pas du refroidissement de celle de nos amis.

Dans cet exemple, le mot CE est relatif à ce qui suit ; il annonce ces mots, ***ne s'apercevoir pas du refroidissement de l'amitié de nos amis.***

CHAPITRE III.

Accord du Verbe avec son Sujet.

Règle Tout verbe doit être de la même personne et du même nombre que son sujet.

EXEMPLES.

Je vous **RENDS** le respect que **JE DOIS** à mon roi.

Dans ce vers, ***rends*** et ***dois*** sont à la première personne du singulier, parce que le pronom *je*, leur sujet, est de la première personne et du singulier.

Dès que **TU** la **VERRAS**, défends-lui d'avancer.

Dans ce vers, ***verras*** est à la seconde personne du singulier, parce que *tu*, son sujet, est de la seconde personne et du singulier.

Seigneur, **IL** me **DISAIT** un éternel adieu.
ELLE VENAIT, Seigneur, fuyant votre courroux.
A la face des dieux l'accepter pour époux.

Dans ces vers, ***disait*** et ***venait*** sont à la troisième personne du singulier, parce que le pronom ***il***, sujet de ***disait*** et le pronom ***elle***, sujet de ***venait***, sont de la troisième personne et au singulier.

NOUS PRENDRONS à témoin le dieu qu'on y révère,
NOUS le **PRIERONS** tous deux de nous servir de père.

Dans ces deux vers, ***prendrons*** et ***prierons*** sont à la première personne du pluriel, parce que le pronom ***nous***, leur sujet, est de la première personne et du pluriel.

Justes dieux **QUI VOYEZ** la douleur qui m'accable,
Ai-je pu mettre au jour un enfant si coupable !

Dans le premier de ces deux vers, ***voyez*** est à la seconde personne du pluriel, parce que le sujet ***qui***, pronom relatif qui se rapporte à ***dieux***, est à la seconde personne et au pluriel : le pronom relatif est toujours du même genre, du même nombre et de la même personne que son antécédent.

En efforts impuissants leur maître se cousume :
ILS ROUGISSENT le mors d'une sanglante écume.

Dans le second de ces deux vers, ***rougissent*** est à la troisième personne du pluriel, parce que le pronom ***ils***, son sujet, est de la troisième personne et au pluriel.

REMARQUES.

Ire REMARQUE. *Qui*, pronom relatif, toujours sujet quand il n'est précédé d'aucune préposition, mérite une attention particulière. Pour bien écrire le verbe qui a pour sujet le relatif *qui*, il faut examiner avec attention quel est l'antécédent de ce pronom. Il faut écrire:

C'est *moi* QUI AI fait cela.
C'est *moi* QUI SUIS venu ce matin.
C'est *toi* QUI AS perdu.
C'est *toi* QUI ES le premier.
C'est *lui* ou *c'est elle* QUI A lu.
C'est *lui* QUI EST resté.
C'est *nous* QUI AVONS parlé.
C'est *nous* QUI SOMMES sortis.
C'est *vous* QUI AVEZ joué.
C'est *vous* QUI ETES rentrés.
Ce sont *eux* ou ce sont *elles* QUI ONT gagné.
Ce sont *eux* QUI SONT tombés.

Dans les deux premiers exemples, les verbes ***ai*** et ***suis*** sont à la première personne, parce que le relatif ***qui***, sujet, a pour antécédent le pronom ***moi***.

Dans le troisième et dans le quatrième, ***as*** et ***es*** sont à la seconde personne, parce que le relatif ***qui*** a pour antécédent le pronom ***toi***. Ainsi de suite.

EXEMPLES

Qui ont rapport à cette remarque :

Ier. Saisi du silence même de ces profondes solitudes, il (*l'homme*) rebrousse chemin, et dit : La nature brute est hideuse et mourante ; c'est *moi*, *moi* seul QUI PEUX la rendre agréable et vivante.

BUFFON.

Dans cet exemple, *peux* est à la première personne du singulier, parce que le relatif *qui*, son sujet, a pour antécédent le pronom *moi*.

IIe. Un ordre de cette nature me surprit beaucoup, *moi* QUI ne me CROYAIS connu que de très-peu de personnes, et QUI PRENAIS si peu de part aux affaires de l'état, qu'à peine lisais-je la gazette.

L'abbé PREVOST.

IIIe. Je marcherai devant toi dans les combats ; à ton approche je mettrai les rois en fuite ; je briserai les portes d'airain. C'est *moi* QUI ETENDS les cieux, QUI SOUTIENS la terre, QUI NOMME ce qui n'est pas comme ce qui est ; c'est-à-dire, c'est *moi* QUI VOIS, dès l'éternité, tout ce que je fais.

BOSSUET.

IVe. Repose-toi désormais, doux chalumeau avec lequel je chantais autrefois l'agréable simplicité et les mœurs de l'homme champêtre. Viens à mon secours, noble *enthousiasme*, QUI REMPLIS l'âme du poête rêvant seul dans une paisible retraite, ou dans l'obscurité des bois, auprès d'une fontaine bordée d'arbrisseaux, tandis que, durant le silence de la nuit, la lune éclaire le monde de son pâle flambeau.

Mort d'Abel.

Ve. O *mort ! mort* que l'on redoute, et QUI seule DONNES le repos, tu ne serais pas un malheur si toujours tu frappais ensemble les amis fidèles, les tendres amants.

FLORIAN.

VIe. Que je hais donc ta vaine science et ta mauvaise subtilité, *ame* téméraire, QUI PRONONCES si hardiment : Ce péché que je commets sans crainte est véniel !

BOSSUET.

Dans les exemples IV, V, VI, les verbes ***remplis***, ***donnes***, ***prononces***, sont à la seconde personne du singulier, parce que le relatif ***qui***, leur sujet, se rapporte à des noms en apostrophe. J'ai déjà dit qu'on appelle nom en apostrophe un mot qui désigne une personne ou une chose personnifiée à laquelle on adresse la parole.

II[e.] REMARQUE. Quand un verbe a deux sujets singuliers liés par ET ou par NI, on met le verbe au pluriel.

EXEMPLES :

La douceur ET *le courage* du sage Mentor me CHARMERENT.

Que les dieux me fassent périr plutôt que de souffrir que *la molesse* ET *la volupté* s'EMPARENT de mon cœur !

Après la mort d'Achille, *Ulisse* ET *Phénix* me VINRENT chercher, assurant qu'on ne pouvait sans moi renverser la ville de Troie. Ils n'eurent aucune peine à m'emmener ; car la *douleur* de la mort d'Achille, ET le *désir* d'hériter de sa gloire, m'ENGAGEAIENT assez à les suivre.

Nestor, que je vis à Pylos, NI *Ménélas*, qui me reçut avec amitié dans Lacédémone, ne PURENT m'apprendre si mon père était encore en vie.

Jamais NI le *souffle* empesté du midi, qui sèche et qui brûle tout, NI le *rigoureux aquilon*. n'ONT OSE' effacer les vives couleurs qui ornent ce jardin.

TELEMAQUE.

NI *l'or* NI la *grandeur* ne nous rendent heureux.

LA FONTAINE.

Après ***l'un*** ET ***l'autre***, il faut toujours mettre le verbe au pluriel : ***L'un*** ET ***l'autre*** SONT ***bons***. ***L'un*** ET ***l'autre*** ONT FAIT ***leur devoir***. ***L'un*** ET ***l'autre se*** PORTENT ***bien***.

Après NI ***l'un*** NI ***l'autre***, il faut le pluriel dans les phrases suivantes :

J'ai lu les ouvrages que vous m'avez prêtés : NI *l'un* NI *l'autre ne* SONT *bons ;* NI *l'un* NI *l'autre ne* SONT *de l'auteur que vous m'avez nommé.*

Vous m'avez envoyé deux domestiques : NI *l'un* NI *l'autre ne me* CONVIENNENT.

J'ai acheté deux chevaux : NI *l'un* NI *l'autre ne* SONT *assez forts pour faire mon ouvrage.*

Je dis qu'il faut le pluriel dans les phrases ci-dessus, parce que si je supprime la conjonction négative ***ni***, et que je la remplace par la conjonction ***et***, chaque phrase dira l'inverse de ce qu'elle dit, mais elle n'en sera pas moins correcte. En effet, je puis dire :

Dans la première, ***l'un*** ET ***l'autre*** SONT ***bons ; l'un*** ET ***l'autre*** SONT ***de l'auteur que vous m'avez nommé.***

Dans la seconde, ***l'un*** ET ***l'autre me*** CONVIENNENT.

Dans la troisième, ***l'un*** ET ***l'autre*** SONT ***assez forts pour faire mon ouvrage.***

Mais il faut dire :

NI ***l'un*** NI ***l'autre n'***EST ***mon père.***
NI ***l'un*** NI ***l'autre n'***EST ***mon cheval*** (1).
NI ***l'un*** NI ***l'autre ne*** SERA ***nommé ambassadeur*** (2).

---

(1) Il est question d'un homme à qui l'on montre deux chevaux, pour qu'il voie si l'un des deux est son cheval.

(2) Dans le cas où il serait question de ne nommer qu'un ambassadeur.

Je dis qu'il faut le singulier dans ces phrases, parce qu'on n'a qu'un père, qu'on ne parle que d'un cheval, qu'on ne doit nommer qu'un ambassadeur ; et qu'alors il est impossible de remplacer la conjonction NI par la conjonction ET ; puisque, dans ce cas, on aurait deux pères, on chercherait deux chevaux, et l'on nommerait deux ambassadeurs (3).

IIIe. **Remarque.** Si les sujets sont de différentes personnes, on met le verbe au pluriel, et à la personne qui l'emporte sur les autres : la première personne l'emporte sur la seconde, et la seconde l'emporte sur la troisième.

EXEMPLES :

Toi, Lui, Et moi,	RESTERONS ici ; et mieux, *nous* RESTERONS ici.
Vous, Votre femme, Vos enfans, Et moi,	REVIENDRONS demain ; et mieux, *nous* REVIENDRONS demain.
Toi, Ta femme, Et tes enfants,	IREZ à la campagne ; et mieux, *vous* IREZ à la campagne.
Vous, Vos fils, Et vos filles,	CONNAISSEZ cette personne ; et mieux *vous* CONNAISSEZ cette personne.

AUTRES EXEMPLES :

Narbal et *moi*, NOUS ADMIRAMES la bonté des dieux, qui récompensaient notre sincérité, et qui ont un soin si touchant de ceux qui hasardent tout pour la vertu.

---

(3) M. Domergue propose de dire : NI *l'un* NI *l'autre ne* SONT *mon père*. NI *l'un* NI *l'autre ne* SERONT *nommés ambassadeur*. Puisque M. Domergue veut *père* et *ambassadeur* au singulier, quoiqu'il mette le verbe au pluriel, il eût certainement dit : NI *l'un* NI *l'autre ne* SONT *mon cheval*. Cette construction est assez claire, *voilà deux chevaux qui ne sont pas mon cheval*.

Pénélope sa femme, et *moi* qui suis son fils, NOUS AVONS PERDU l'espérance de le revoir.

Vous et *celui* qui vous mène, VOUS PERIREZ.

En disant cela, un ruisseau de larmes coulait le long de ses joues, et ma *sœur* et *moi* NOUS n'en REPANDIONS pas moins.

IVe. Remarque. Quand deux sujets singuliers de la troisième personne sont unis par la conjonction alternative *ou*, on met le verbe au singulier : c'est le sujet le plus près du verbe qui règle l'accord. *Mon père* OU *ma mère* VIENDRA. *Mon frère* OU *ma sœur vous* CONDUIRA.

EXEMPLES :

A votre perte ou à votre salut EST ATTACHEE *la perte* OU *le salut* de tous ceux qui vous environnent.

Massillon.

Dieu, aux yeux de qui rien ne se perd, et qui suit toutes les parcelles de nos corps, en quelque endroit écarté du monde que *la corruption* OU *le hazard* les JETTE, verra-t-il périr sans ressource ce qu'il a fait capable de le connaître et de l'aimer ?

Bossuet.

En quelque endroit des terres connues que *la tempête* OU *la colère* de quelque divinité l'AIT JETE', je saurai bien l'en retirer.

Telemaque.

Si les deux sujets, toujours de la troisième personne, sont l'un singulier et l'autre pluriel, c'est le plus près du verbe qui doit régler l'accord.

Mais si les sujets liés par *ou* sont de différentes personnes, on met le verbe au pluriel et à la personne qui l'emporte, comme il a été dit à la troisième remarque. L'usage permet de dire :

Vous OU *moi* PARLERONS.
Vous OU *votre frère* PARLEREZ.

Ve. REMARQUE. Le verbe se met au singulier quand deux sujets sont liés par l'une des conjonctions *comme*, *de même que*, *ainsi que*, *aussi bien que*, *autant que ;* mais alors c'est le premier sujet qui règle l'accord.

EXEMPLES :

Le bien COMME *le mal* lui EST indifférent.

Votre frère AINSI QUE *votre sœur* s'est très-bien comporté.

Son caractère AUTANT QUE *son esprit* le FAIT aimer.

VIe. REMARQUE. On met encore le verbe au singulier, quoique précédé de plusieurs sujets singuliers ou pluriels, lorsqu'il y a une expression qui réunit en un seul sujet tous ceux qui précèdent ; comme, *tout*, *rien*, *ce*, etc.

EXEMPLES :

Lois, police, politique, discipline militaire, marine, commerce, manufactures, sciences, beaux-arts, TOUT s'est perfectionné selon ses vues. VOLTAIRE.

Femmes, moines, vieillards TOUT ETAIT descendu.
Poules, poulets, chapons TOUT DORMAIT.
LA FONTAINE.

Votre présence, vos discours, vos occupations, vos offres polies, TOUT m'INSPIRE un doux respect mêlé d'une vive reconnaissance. FLORIAN.

Madame la dauphine voulut éviter ces dangers. *Jeux, conversations, spectacles,* RIEN ne la TIRA de sa solitude. FLECHIER.

La puissance formidable de Porsenna, *la famine* qu'il a fallu endurer pendant un long siége, *des assauts, des combats* continuels, RIEN enfin A-t-il pu ébranler la foi que nous vous avions donnée ? VERTOT.

VIIe. REMARQUE. Le relatif *qui*, à la suite de deux substantifs singuliers employés en régime, se rapporte ordinairement à ces deux substantifs, et veut le verbe au pluriel.

EXEMPLES :

Ier. Ils viennent adorer celui qu'ils avaient figuré, et rendre à ce divin original la *puissance* et la *gloire* QUI APPARTIENNENT à lui seul.

MASSILLON.

Appartiennent est au pluriel, parce que le relatif *qui*, sujet, se rapporte à *puissance* et à *gloire*.

IIe. Les paroles de Mentor, quoique graves et simples, avaient une *vivacité* et une *autorité* QUI COMMENCAIENT à manquer à l'autre.

Commençaient est au pluriel, parce que le relatif *qui*, sujet, se rapporte à *vivacité* et à *autorité*.

IIIe. Télémaque disait ces paroles avec une *autorité* et une *véhémence* QUI ENTRAINAIENT les cœurs, et QUI COUVRAIENT de honte les auteurs d'un si lâche conseil.

IVe. Cet éclat éblouissant cachait une *faiblesse* et une *misère* QUI EUSSENT bientôt renversé son empire.

Ve. Elle sourit en les voyant, et cacha, sous une apparence de joie, la *crainte* et l'*inquiétude* QUI TROUBLAIENT son cœur.

VIe. Je reconnus facilement ses traits un peu rudes, son corps robuste, et ses manières simples ; mais il avait une *hauteur* et une *majesté* QUI n'AVAIENT jamais paru si grandes en lui quand il domptait les monstres.

Mais avec le relatif *qui*, précédé de deux noms singuliers, on trouve souvent le verbe au singulier : c'est qu'alors le relatif *qui* ne s'accorde qu'avec le dernier des noms : et c'est plutôt affaire de goût que de principe.

EXEMPLES :

Ier. Et, pour avoir voulu exiger de ses sujets au-delà de ce qu'ils lui devaient, il perdit leur *amour* et leur *fidélité* QUI lui ÉTAIT DUE.

MASSILLON.

Etait est au singulier, parce que l'intention de l'auteur a été de ne faire rapporter le relatif *qui* qu'au substantif *fidélité* ; c'est aussi pourquoi *due* est au féminin et au singulier.

IIe. Mentor parut avec une *Majesté* et une *autorité* QUI EST au-dessus de tout ce qu'on voit dans les plus grands d'entre les mortels.

IIIe. Tel un beau lis au milieu des champs, coupé dans sa racine par le tranchant de la charrue, languit et ne se soutient plus, il n'a pas encore perdu cette vive *blancheur* et cet *éclat* QUI CHARME les yeux, mais la terre ne le nourrit plus, et sa vie est éteinte : ainsi le fils d'Idoménée, comme une jeune et tendre fleur, est cruellement moissonné dès son premier âge.

VIIIe. Remarque. Comment faut-il écrire le verbe qui a pour sujet un substantif collectif (1) ?

1o. Le collectif général, ou seul, ou accompagné d'un nom singulier ou pluriel, veut le verbe qui suit au singulier. *Le peuple* SERA *content. L'armée* EST *en campagne. La forêt* A ETE *coupée. Mon troupeau s'*EST *égaré. L'armée des ennemis* EST *en déroute. Un troupeau de moutons* EST *facile à conduire.*

2o. Le collectif partitif accompagné d'un nom singulier veut le verbe qui suit au singulier : *La plupart du monde* NEGLIGE *de s'instruire. La plupart*

(1) On appelle collectif un mot qui, quoique au singulier, présente à l'esprit l'idée de plusieurs personnes ou de plusieurs choses comme réunies et formant une collection. On distingue deux sortes de collectifs : les collectifs généraux, comme, *une armée, un peuple, le monde, une forêt, un troupeau*, etc. ; et les collectifs partitifs, c'est-à-dire, ceux qui n'expriment qu'une collection partielle, comme, *une infinité de, une multitude de, une foule de, la plupart de, une partie de, la plus grande partie de* ; ou bien quelques mots qui expriment la quantité, comme, *beaucoup, peu, assez, moins, plus, trop, combien, tant.*

de son temps EST *mal employé. Beaucoup de monde* ETAIT *entré. Peu de monde* CONVIENT *de cela.*

3°. Le collectif partitif, accompagné d'un nom pluriel, veut le verbe qui suit au pluriel : *La plupart des enfants* SONT *légers. Une infinité de gens* DISENT *que.... La plus grande partie de vos livres* SONT *précieux. Beaucoup de personnes* VOUDRAIENT *savoir ;* mais peu (sous-entendu *de personnes*) VEULENT *apprendre.*

4°. Les mots *une infinité, la plupart*, employés seuls, veulent le verbe au pluriel : *Une infinité* FURENT *du même avis ; la plupart s'en* ALLERENT.

5°. On trouve cependant quelquefois le verbe en rapport avec le collectif partitif, et non avec le substantif qui suit le collectif, quoique cette seconde manière paraisse plus convenable.

EXEMPLES :

Il n'y a qu'un très-petit NOMBRE de *connaisseurs* QUI DISCERNE, et QUI SOIT en état de prononcer.
LA BRUYERE.

Un grand nombre d'*évêques* en France CONFIRMA par des approbations publiques le jugement qu'en avaient porté leurs confrères.
RACINE.

La MOITIE' de tes *gens* DOIT occuper la porte,
L'autre moitié te suivre et te prêter main-forte
CORNEILLE.

Place du Sujet du Verbe.

Le sujet du verbe, soit nom, soit pronom, se place ordinairement avant le verbe.

EXEMPLE :

Ces PAROLES *étaient* salutaires ; mais JE n'*étais* pas assez prudent pour les écouter : JE n'*écoutai* que ma passion. Le sage MENTOR m'*aima* jusqu'à me suivre dans un voyage téméraire que J'*entreprenais* contre ses conseils ; et LES DIEUX *permirent* que JE *fisse* une faute QUI *devait* servir à me corriger de ma présomption.

Dans cet exemple, les huits sujets ***paroles, je, je, Mentor, je, dieux, je, qui***, sont placés avant les verbes ***étaient, étais, écoutai, aima, entreprenais, permirent, fisse, devais.***

EXCEPTIONS.

Ire. Exception. Dans les phrases interrogatives, le sujet pronom se place toujours après le verbe : ***Que fais***-TU ? ***Que dit***-IL ? ***Où allez***-VOUS ? ***Sommes***-NOUS ***bientôt arrivés*** ? ***Viendront***-ILS ***bientôt*** ?

Remarques. 1°. Dans les phrases interrogatives, le sujet nom se met après le verbe si le nom est seul : ***Que fait*** VOTRE SŒUR ? ***Où est*** TON PERE ? ***Que diront*** VOS PARENTS ? etc.

2°. Mais si après le verbe il y a un pronom correspondant au nom, le sujet reste avant le verbe, et l'interrogation se trouve marquée par le pronom qui est après le verbe : ***Votre*** FRERE ***vient***-IL ? ***Votre*** SŒUR ***chantait***-ELLE ? ***Vos*** PARENTS ***ont***-ILS ***été contents*** ? ***Tout le*** MONDE ***pensait***-IL ***comme vous***, etc.

3°. On dit bien à la première personne, ***Donné-je*** ? ***Puis-je*** ? ***Dois-je*** ? ***Crois-je*** ? etc. ; mais l'usage ne permet pas toujours cette manière d'interroger à la première personne, parce que la prononciation en serait rude et désagréable : on ne dit pas, ***Cours-je*** ?

Sors-je ? Mens-je ? Dors-je ? (1) Il faut prendre un autre tour, et dire : ***Est-ce que je cours ? Est-ce que je sors ? Est-ce que je mens ? Est-ce que je dors ?***

IIe. Exception. Le sujet, soit nom, soit pronom, se place après le verbe dans ces locutions qui indiquent qu'on rapporte les paroles de quelqu'un.

EXEMPLES :

O fils d'Ulysse, me DIT ACESTE, je ne puis refuser votre sang aux mânes de tant de Troyens que votre père a précipités sur les rivages du noir Cocyte.

Heureux, DISAIT MENTOR, le peuple qui est conduit par un sage roi !

Le récit de mes malheurs, DIT-IL, serait trop long. Non, non, REPONDIT-ELLE, il me tarde de les savoir, hâtez-vous de me les raconter.

IIIe. Exception. Quand le sujet est suivi de plusieurs mots qui en dépendent, on le met après le verbe, pour la clarté de la phrase.

EXEMPLES :

D'un autre côté on voyait une rivière où se FORMAIENT DES ILES bordées de tilleuls fleuris et de hauts peupliers qui portaient leurs têtes superbes jusques dans les nues.

Auprès de ceux-ci PARAISSAIENT D'AUTRES HOMMES que le vulgaire ne croit guères coupables, et que la vengeance divine poursuit impitoyablement.

---

(1) Il ne faut pas écrire comme madame de Grignan, qui, parlant de madame de Sévigné sa mère, dit : *Vous perdez une amie d'un mérite et d'une fidélité incomparables ;* et moi, monsieur, que ne PERDS-JE *point !* Dans l'édition de 1801, on trouve une faute bien plus grossière ; on y lit : *Et moi, monsieur, que ne* PERDAI-JE *point !* Jamais ce mot *perdai* ne trouvera place dans le verbe *perdre*.

Mais souvent c'est par élégance qu'on place le sujet après le verbe.

EXEMPLES :

Mon fils, cette histoire doit vous instruire, puisque vous êtes dans l'état où fut APOLLON.

Mon attachement est égal à mes regrets ; et si d'autres devoirs m'entraînent, ils n'effaceront jamais de mon cœur les sentiments que je dois à ce prince qui pense et qui parle en homme, qui fuit cette fausse gravité sous laquelle se CACHENT toujours LA PETITESSE et l'IGNORANCE.

VOLTAIRE.

La place fut remplie de six-vingts licteurs qui écartaient la multitude avec un faste et un orgueil insupportables dans une ville où REGNAIENT auparavant la MODESTIE et l'EGALITE'.

IVe. EXCEPTION. Le substantif sujet se met après le verbe dans les phrases qui commencent par un de ces mots : *tel*, *ainsi* ; comme, *tel est* MON AVIS ; *telle fut* LA DECISION *de l'assemblée ; tels sont* NOS PRINCIPES.—*Ainsi mourut* CET HOMME ; *ainsi se termina* LA QUERELLE.

Ve. EXCEPTION. On place encore le sujet après le verbe dans les phrases qui commencent par un verbe employé impersonnellement ; comme, *il est arrivé* UN GRAND MALHEUR, *il est arrivé* DE GRANDS MALHEURS ; ce qui signifie, UN GRAND MALHEUR *est arrivé*, DE GRANDS MALHEURS *sont arrivés*.

CHAPITRE VI.

Régime des différentes sortes de Verbes.

J'ai dit, page 56, qu'il y a cinq sortes de verbes : verbe actif, verbe passif, verbe neutre, verbe prono-

minal, verbe impersonnel ; et page 99, qu'il y a deux sortes de régimes, régime direct, régime indirect. J'ai dit aussi que le régime direct répond à la question *qui ?* ou *quoi ?* et que le régime indirect répond à l'une des questions *à qui ?* ou *à quoi ? de qui ?* ou *de quoi ?*

Régime des Verbes actifs.

Le verbe actif peut avoir deux régimes, un régime direct et un régime indirect.

EXEMPLES :

Sujets.	*Verbes.*	*Rég. directs.*	*Rég. indirects.*
Votre père	a vendu	sa maison	à mon frère.
Vous	enverrez	cette lettre	à ma fille.
On	mettra	une serrure	à cette porte.
Nous	avons obtenu	cette grâce	du roi.
Nous	recevons	des secours	de votre mère.
Je	dédommagerai	votre père	de cette perte.

QUI EST-CE QUI *a vendu ?* Réponse, *votre père :* voilà le sujet de *a vendu.— Votre père a vendu* QUI ? ou QUOI ? Réponse, *sa maison :* voilà le régime direct de *a vendu.— Votre père a vendu sa maison,* A QUI ? Réponse, *à mon frère :* voilà le régime indirect de *a vendu.* La même chose pour les cinq autres exemples.

Souvent le verbe actif n'a que le régime direct : comme, *il aime* SON PERE, *nous connaissons* VOS PARENTS, *vous perdez* VOTRE TEMPS, *ils ont battu* L'ENNEMI.

Ire. REMARQUE. Un verbe peut avoir pour régime trois sortes de mots :

1o. Un substantif, comme, *j'aime le* TRAVAIL, *il aime l'*ETUDE, *on récompense le* MERITE, *Dieu punit les* MECHANTS ;

2°· Un pronom, comme, *je* LE *connais*, *vous* LA *verrez*, *nous* LES *estimons*, *voilà le livre* QUE *j'ai acheté*, *je* TE *crois*, *on* VOUS *aime*.

3°· Un verbe à l'infinitif, comme, *il doit* OBEIR, *il sait* PARLER, *il aime à* RIRE, *il apprend à* ECRIRE, *il a résolu de* PARTIR, *il a négligé d'*ECRIRE.

L'infinitif régime est tantôt sans préposition, tantôt précédé de la préposition *à*, tantôt précédé de la préposition *de*.

IIe· REMARQUE. Le régime direct se place ordinairement après le verbe quand c'est un nom, et avant le verbe quand c'est un pronom.

EXEMPLES :

Régimes noms.	*Régimes pronoms.*
Je te prêterai LE LIVRE.........	QUE je lis.
Vous connaissez LE MAITRE.....	QUE je vous enverrai.
Je connais TON FRERE..........	Je LE vois souvent.
Prête-moi TA plume...............	Je TE la rendrai.
Si vous faites DES FAUTES......	Je LES corrigerai.

Régime des Verbes passifs.

On met *de* ou *par* avant le nom ou pronom qui suit le verbe passif.

EXEMPLES :

Un enfant sage *est aimé* DE *ses parents*.

Cet homme *est connu* DE *tout le monde*.

Cette ville *fut prise* PAR *les Français*.

Cette maison *a été bâtie* PAR *un bon architecte*.

REMARQUE. Les verbes passifs s'emploient souvent sans régime ; comme, *je suis guéri*, *nous sommes perdus*, *ils sont prévenus*, *elles sont averties*, *cette ville fut prise plusieurs fois*.

Régime des Verbes neutres.

On met *à* ou *de* avant le nom ou pronom qui suit le verbe neutre.

EXEMPLES :

A.	DE.
J'ai parlé A *quelqu'un*.	Je vous ai parlé DE *quelqu'un*.
Cela nuit A *la santé*.	Il faut profiter DE *votre jeunesse*.
Cette maison convient A *mon père*.	On aime à jouir DE *la liberté*.
Cet enfant plaît A *tout le monde*.	Vous abusez DE *ma complaisance*.
Il court A *sa perte*.	Il se plaît à médire DE *tout le monde*.
On vole A *son secours*.	Ils rient DE *tout*.

Remarque. Un verbe actif qui est sans régime direct est employé neutralement, mais ce n'est point un verbe neutre. Dans cette phrase, *voilà la personne que vous avez entendue* CHANTER, l'infinitif *chanter* est sans régime : c'est un verbe actif employé neutralement.

Régime des Verbes pronominaux.

Les verbes pronominaux ont ordinairement pour régime les pronoms personnels *me*, *te*, *se*, *nous*, *vous*. Ces pronoms sont quelquefois régimes directs, comme, *je* ME *flatte*, *tu* TE *blesses*, ce qui signifie, *je flatte* MOI, *tu blesses* TOI ; et quelquefois régimes indirects, comme, *je* ME *fais du mal*, *tu* TE *fais une robe*, ce qui signifie, *je fais du mal* A MOI, *tu fais une robe* A TOI.

Remarques sur les Verbes pronominaux.

On peut diviser les verbes pronominaux en verbes *pronominaux actifs*, lesquels sont *réfléchis* ou *réciproques ;* en verbes *pronominaux neutres*, et en

verbes *pronominaux passifs :* mais cela ne change rien au mécanisme de la conjugaison.

Le verbe pronominal actif réfléchi est celui dont le sujet fait une action qui retombe sur lui-même ; et comme cette action peut retomber sur le sujet directement ou indirectement, on distingue deux sortes de verbes réfléchis : le verbe *réfléchi direct*, comme, *je me flatte, tu te blesses, il se montre*, ce qui signifie, *je flatte moi, tu blesses toi, il montre lui ;* et le verbe *réfléchi indirect*, comme, *je me suis coupé la main, tu te casseras la jambe, il s'est donné la mort*, ce qui signifie, *j'ai coupé la main à moi, tu casseras la jambe à toi, il a donné la mort à lui.*

Le verbe pronominal actif réciproque est celui qui indique que deux sujets agissent l'un sur l'autre, ou que plusieurs sujets agissent les uns sur les autres ; comme, *Pierre et Paul se battent*, c'est-à-dire, *Pierre bat Paul, et Paul bat Pierre.* Souvent, pour la clarté de la phrase, on met à la suite du verbe quelque mot qui indique le sens réciproque ; comme, *ils se battent l'un l'autre, ou les uns les autres* (1) ; *nous nous obligeons mutuellement, réciproquement.*

Comme le verbe réciproque indique que plusieurs sujets agissent les uns sur les autres, ou au moins que deux sujets agissent l'un sur l'autre, il n'y a point de verbe réciproque au singulier.

Le verbe pronominal neutre est celui qui ne peut être complété que par un nom, ou par un verbe précédé de *à* ou de *de*.

---

(1) Il ne faut pas confondre la locution *l'un l'autre* avec la locution *l'un et l'autre : Pierre et Paul se flattent* L'UN L'AUTRE signifie *Pierre flatte Paul*, et *Paul flatte Pierre ;* mais *Pierre et Paul se flattent* L'UN ET L'AUTRE, signifie, *Pierre se flatte, Paul se flatte. L'un l'autre* indique le sens réciproque ; *l'un et l'autre*, le sens réfléchi.

EXEMPLES :

Ils se sont emparés DE la ville.

Elle s'est repentie DE sa faute.

Il s'est aperçu de son erreur.

Nous nous attendions A être mieux traités.

Ils se sont plus A me contredire.

Le verbe pronominal passif est celui dont les temps peuvent se rendre par un verbe passif.

EXEMPLES :

On a vérifié votre compte, et *il s'est trouvé juste ;* c'est-à-dire, *il a été trouvé juste.*

Que pensez-vous de tout ce qui *s'est fait ?* c'est-à-dire, *de tout ce qui a été fait.*

Cette maison *s'est vendue* bien cher ; c'est-à-dire, *a été vendue* bien cher.

REMARQUE. Un nom peut être régime de deux verbes à la fois, pourvu que ces deux verbes ne veuillent pas un régime différent.

On peut dire,

Cet officier ATTAQUA et PRIT la ville.

parce que le régime *ville* convient également à *attaqua* et à *prit.*

EXEMPLE :

Il y a des gens niais qui CONNAISSENT et qui EMPLOIENT habilement leur NIAISERIE.

LA ROCHEFOUCAULD.

Le régime *niaiserie* convient également à *connaissent* et à *emploient.*

Mais on ne peut pas dire,

Cet officier ATTAQUA et S'EMPARA DE LA VILLE, parce que le régime *de la ville*, qui convient à *s'empara*, ne convient pas également à *attaqua*.

Il faut donner à chaque verbe le régime qui lui convient, et dire,

Cet officier *attaqua la ville* et s'EN EMPARA.

En signifie ***de la ville.***

Voici une faute de ce genre dans un des charmants ouvrages de madame Ricobini :

Mais, mon ami, quelle loi dans la nature, dans la simple équité, peut obliger un sexe à SUPPORTER, à S'AFFRANCHIR D'UN JOUG cruel !

Le régime, ***d'un joug cruel***, convient à ***s'affranchir*** ; mais il ne convient pas à ***supporter***.

Il en est de même du régime des adjectifs. Fénélon a dit :

Un succès si inespéré fit regarder Mentor comme un homme CHERI et INSPIRE' DES DIEUX.

Le régime, ***des dieux***, convient à ***chéri*** et à ***inspiré***.

CHAPITRE V.

Emploi et Concordance des Temps et des Modes des Verbes.

Je vais diviser ce chapitre en quatre articles, dans lesquels je traiterai, 1°. de l'emploi des temps et des modes ; 2°. de la concordance des temps de l'indicatif et du conditionnel ; 3°. de la concordance des temps du subjonctif avec ceux de l'indicatif et du conditionnel ; 4°. des participes.

ARTICLE I.

Emploi des Temps et des Modes.

Nous avons vu que le verbe est divisé en cinq parties, que l'on nomme modes, et qui sont l'*indicatif*, le *conditionnel*, l'*impératif*, le *subjonctif*, et l'*infinitif*. Ces cinq modes sont autant de manières différentes d'employer le verbe.

INDICATIF, Ier. MODE.

On emploie l'indicatif pour exprimer d'une manière positive qu'une chose est, qu'elle a été, ou qu'elle sera. Ce mode a huit temps : le présent, l'imparfait, le parfait défini, le parfait indéfini, le parfait antérieur, le plus-que-parfait, le futur, le futur antérieur.

1°. *Du Présent.*

Le présent de l'indicatif marque qu'une chose est ou se fait au moment où l'on parle ; comme, *je* SUIS *malade*, *nous nous* PROMENONS, *il* EST *quatre heures*, *vous* JOUEZ.

On se sert encore du présent pour exprimer une chose que l'on fait habituellement, ou l'état habituel d'un sujet ; comme, *les livres* SONT *utiles*, *mon père se* NOMME *Pierre*, *j'*ENSEIGNE *la grammaire*.

Le présent sert encore à marquer un futur très-proche ; comme, *je* REVIENS *tout-à-l'heure*, *nous* PARTONS *ce soir*, *il* ARRIVE *aujourd'hui*.

L'emploi le plus heureux qu'on puisse faire du présent, c'est de s'en servir au lieu du parfait, soit défini, soit indéfini : alors il donne plus de force et de vivacité à ce qu'on raconte.

EXEMPLE :

A peine fûmes-nous arrivés sur ce rivage, que les habitants crurent que nous étions, ou d'autres peuples de l'île armés pour les surprendre, ou des étrangers qui venaient s'emparer de leurs terres. Ils BRULENT notre vaisseau dans le premier emportement ; ils EGORGENT tous nos compagnons ; ils ne RESERVENT que Mentor et moi pour nous présenter à Aceste, afin qu'il pût savoir de nous quels étaient nos desseins et d'où nous venions.

Les trois verbes ***brûlent***, ***égorgent***, ***réservent*** sont pour ***brûlèrent***, ***égorgèrent***, ***réservèrent***.

2° *De l'Imparfait* ou *Présent relatif*.

L'imparfait de l'indicatif marque qu'une chose était présente en même temps qu'une autre ; comme, ***je* LISAIS *quand tu* ES ENTRE'**, ***nous* REVENIONS *comme vous* PARTIEZ**. C'est pourquoi on l'appelle ***présent relatif***.

On emploie encore l'imparfait en parlant d'actions habituelles et souvent réitérées dans un temps passé.

C'est surtout dans les récits et dans les descriptions qu'il est heureusement employé.

EXEMPLE :

Calypso ne POUVAIT se consoler du départ d'Ulysse. Dans sa douleur, elle se TROUVAIT malheureuse d'être immortelle. Sa grotte ne RESONNAIT plus de son chant. Les nymphes qui la SERVAIENT n'OSAIENT lui parler. Elle se PROMENAIT souvent seule sur les gazons fleuris dont un printemps éternel BORDAIT son île ; mais ces beaux lieux, loin de modérer sa douleur, ne FAISAIENT que lui rappeler le triste souvenir d'Ulysse, qu'elle y avait vu tant de fois auprès d'elle. Souvent elle DEMEURAIT immobile sur le rivage de la mer, qu'elle ARROSAIT de ses larmes ; et elle ETAIT sans cesse tournée vers le côté où le vaisseau d'Ulysse, fendant les ondes, avait disparu à ses yeux.

3°· *Du Parfait défini.*

Le parfait défini sert à exprimer d'une manière précise qu'une chose a été faite dans un temps passé dont il ne reste plus rien. On ne doit donc pas dire, ***je* VIS *votre père ce matin*, *cette semaine*, *ce mois-ci*, *cette année***, parce que le jour, la semaine, le mois, l'année, ne sont pas entièrement écoulés quand on dit, ***je* VIS *votre père*** ; mais on dit fort bien, ***je* VIS *votre père hier*, *la semaine dernière*, *le mois dernier*, *l'année dernière***, parce qu'alors le jour, la semaine, le mois, l'année, sont entièrement écoulés.

EXEMPLE :

Quand Télémaque ENTENDIT le nom de son père, les larmes qui COULERENT le long de ses joues DONNERENT un nouveau lustre à sa beauté. Mais comme Calypso APERCUT qu'il ne pouvait manger, et qu'il était saisi de douleur, elle FIT signe aux nymphes. A l'instant on CHANTA le combat des Centaures avec les Lapithes, et la descente d'Orphée aux enfers pour en retirer Eurydice.

Dans cet exemple il y a six verbes qui sont au parfait défini, parce qu'il s'agit de choses passées dans un temps qui est entièrement écoulé.

4°· *Du Parfait indéfini.*

Le parfait indéfini sert à exprimer une chose faite dans un temps désigné d'une manière vague, ou dans un temps passé qui n'est pas entièrement écoulé ; comme ***j'* AI *vu votre père ce matin*, *cette semaine*, *ce mois-ci*, *cette année*** ; ou simplement, ***j'* AI VU *votre père***.

EXEMPLE :

Avant que de laisser fermer ses yeux au sommeil, Mentor parla ainsi à Télémaque : Le plaisir de raconter vos histoires vous A ENTRAINE' ; vous AVEZ CHARME' la déesse en lui expliquant les dangers dont votre courage et votre industrie vous *ont tiré*.... L'amour d'une vaine gloire vous A FAIT parler sans prudence. Elle s'était engagée à vous raconter des histoires, et à vous apprendre quelle *a été* la destinée d'Ulysse : elle a trouvé le moyen de parler long-temps sans rien dire ; et elle vous A ENGAGE' à lui expliquer tout ce qu'elle désire savoir.

Dans ce discours de Mentor à Télémaque, il y a sept verbes qui sont au parfait indéfini : cinq, qui sont, *a entraîné*, *a charmé*, *a fait*, *a trouvé*, *a engagé*, expriment des choses arrivées le jour même où Mentor parle à Télémaque ; et les deux autres, *ont tiré* et *a été*, désignent un passé vague.

5o. *Du Parfait antérieur.*

Ce temps exprime ordinairement qu'une chose a été faite avant une autre dans un temps passé (c'est pourquoi on le nomme *antérieur*) ; comme *dès que j'*EUS DINE', *je partis ; quand nous* EUMES FINI *notre ouvrage, nous partîmes.*

Le parfait antérieur est ordinairement précédé de quelqu'une de ces locutions, *quand*, *lorsque*, *dès que*, *aussitôt que*, *après que*, etc.

EXEMPLES :

Quand il EUT ACHEVE' ces paroles, je l'arrosai de mes larmes sans lui répondre.

Aussitôt que Phébus EUT REPANDU ses premiers rayons sur la terre, Mentor, entendant la voix de la déesse qui appelait ses nymphes dans le bois, éveilla Télémaque.

REMARQUE. Ce parfait antérieur, qu'on nomme *parfait antérieur défini*, ne peut être employé que pour exprimer une chose faite avant une autre dans un temps passé entièrement écoulé.

Pour exprimer une chose faite avant une autre dans un temps passé qui n'est pas déterminé ou qui n'est pas entièrement écoulé, on se sert du parfait antérieur indéfini ; comme, *ce matin, quand j'*AI EU PARLE' *à votre père, je m'en suis allé ; aussitôt que nous* AVONS EU DINE', *nous avons envoyé chez vous* (1).

6° *Du Plus-que-parfait.*

Le plus-que-parfait marque non seulement qu'une chose est passée, mais encore qu'elle était déjà passée quand une autre a eu lieu ; comme, *j'*AVAIS DINE' *quand on vint me chercher ; il* ETAIT PARTI *quand nous envoyâmes chez lui.*

EXEMPLE :

Je lus cette lettre, et elle me parut de la main de Philoclès. On AVAIT parfaitement IMITE' son écriture, et c'était Protésilas qui l'AVAIT FAITE avec Timocrate. Cette lettre me jeta dans une étrange susprise : je la relisais sans cesse, et je ne pouvais me persuader qu'elle fût de Philoclès, repassant dans mon esprit troublé toutes les marques touchantes qu'il m'AVAIENT DONEES de son désintéressement et de sa bonne foi.

7° *Du Futur.*

Le futur simple marque qu'une chose sera ou se fera dans un temps qui n'est pas encore ; comme,

---

(1) Le parfait antérieur indéfini se forme du parfait indéfini de l'auxiliaire, et du participe d'un autre verbe.

*j'*ECRIRAI *demain à votre père ; nous* PARTIRONS *la semaine prochaine.*

EXEMPLES :

Quand tu SAURAS mon crime et le sort qui m'accable,
Je n'en MOURRAI pas moins ; j'en MOURRAI plus coupable.

Là, si vous m'en croyez, d'un amour éternel
Nous IRONS confirmer le serment solennel.
Nous PRENDRONS à témoin le dieu qu'on y révère,
Nous le PRIERONS tous deux de nous servir de père.
Des dieux les plus sacrés j'ATTESTERAI le nom,
Et la chaste Diane et l'auguste Junon ;
Et tous les dieux enfin, témoins de mes tendresses,
GARANTIRONT la foi de mes saintes promesses.

RACINE.

8°. *Du Futur antérieur.*

Ce temps exprime qu'une chose sera ou se fera quand une autre aura été ou sera faite ; comme, *quand j'*AURAI LU, *j'écrirai ; quand j'*AURAI ECRIT, *je jouerai ; nous sortirons quand tu* SERAS RENTRE'.

CONDITIONNEL, IIe. MODE.

1°. *Du Présent.*

Le présent du conditionnel marque qu'une chose serait ou se ferait dans un temps présent ou futur, moyennant certaines conditions ; comme, *je* SORTIRAIS *s'il ne pleuvait pas ; je* JOUERAIS *si vous me le permettiez.*

EXEMPLE :

Si sa vie avait moins d'éclat, je m'ARRETERAIS sur la grandeur et la noblesse de sa maison ; et si son portrait était moins beau, je PRODUIRAIS ici ceux de ses ancêtres.

FLECHIER.

2°. *Du Passé.*

Le passé du conditionnel marque qu'une chose aurait été ou se serait faite dans un temps passé moyennant certaines conditions ; comme, *je* SERAIS ALLÉ' *à la campagne si mes occupations me l'avaient permis ;* ou *j'*EUSSE FINI *mon ouvrage hier, si l'on n'était pas venu me déranger.*

IMPERATIF, IIIe. MODE.

L'impératif s'emploie pour commander, prier, exhorter. Ce mode n'a qu'un temps, qui marque le présent par rapport à l'action de commander, et un futur par rapport à la chose commandée. C'est parce qu'on ne peut ni se prier ni se commander de faire quelque chose, que l'impératif n'a point de première personne au singulier.

EXEMPLE :

Quand tu seras le maître des autres hommes, SOUVIENS-toi que tu as été faible, pauvre et souffrant comme eux ; PRENDS plaisir à les soulager, AIME ton peuple, DETESTE la flatterie, et SACHE que tu ne seras grand qu'autant que tu seras modéré, et courageux pour vaincre tes passions.

L'impératif est en usage à la première personne plurielle, parce qu'en parlant c'est autant à soi qu'aux autres qu'on adresse la parole.

EXEMPLE :

Ne les CONTRAIGNONS point, Doris, RETIRONS-nous,
LAISSONS-les dans les bras d'un père et d'un époux ;
Et tandis qu'à l'envie leur amour se déploie,
METTONS en liberté ma tristesse et leur joie.

RACINE.

SUBJONCTIF, IVe. MODE.

Dans quels cas il faut employer le Subjonctif.

1o. On emploie le subjonctif après les verbes qui expriment une volonté, un commandement, un souhait, un désir, un doute, la peur, etc.

EXEMPLES :

On *veut* que je *lise.*
On *commande* que tu *partes.*
Je *souhaite* que vous *veniez.*
J'*aime* mieux que tu *sortes* aujourd'hui.
Je *crains* que tu ne *puisses* pas y aller.
Nous avons *peur* que tu ne *tombes.*

2o. Dans les phrases interrogatives qui expriment le doute.

EXEMPLES :

Croyez-vous qu'il *vienne* aujourd'hui ?
Pensez-vous que cela *soit* vrai ?
Faut-il que je *parte ?*
Espère-t-on qu'il *réussisse ?*

Mais on dit avec l'indicatif :

Savez-vous que j'*ai été* malade ?
Vous *a-t-on dit* que mon frère *est arrivé ?*
Lui *a-t-on dit* que je *désire* de le voir ?

3o. Quand la phrase principale est négative, et qu'elle exprime le doute, le verbe de la phrase ajoutée se met au subjonctif.

EXEMPLES :

Je ne crois pas que vous *puissiez* venir.

On ne pense pas que nous *soyons* assez heureux pour réussir.

Nous ne prétendons pas que vous *reveniez* aujourd'hui.

On ne s'imaginait pas que nous *pussions* croire cela.

4o· On emploie le subjonctif après la plupart des verbes impersonnels ou employés impersonnellement.

EXEMPLES :

Il faut que j'*écrive*.

Il est temps que je *parte*.

Il importe que cela se *fasse*.

Il est à propos que vous *veniez*.

Il est à souhaiter que tu *reviennes*.

Il vaut mieux que cela *finisse* tout de suite.

Il serait possible que tu ne *partisses* point.

Mais les verbes impersonnels suivants veulent l'indicatif :

Il est vrai que vous *avez* tort.

Il est sûr que nous *avons* raison.

Il est certain que cela *est* faux.

Il est probable que tu *auras fini* demain.

It est prouvé que cet homme *est* coupable.

Il paraît que vous *êtes* content.

5o· On emploie le subjonctif après les conjonctions *afin que, pour que, quoique, à moins que, avant que, de peur que, de crainte que, pourvu que, pour peu que, jusqu'à ce que, sans que, soit que*, etc. ; et après les locutions *quoi que, quelque.... que, quel* ou *quelle que, quels* ou *quelles que*.

EXEMPLES :

Il fait son devoir, *afin que* vous *soyez* content de lui.

Nous sortirons ensemble, *à moins que* votre père ne le *défende*.

Il sort tous les jours *quoiqu'*il *soit* malade.

Quoi que vous *fassiez*, vous ne réussirez point.

Quelque peine *que* cela me *fasse*, je ne puis faire autrement.

Quel que soit votre mal, on peut vous soulager.

Cet article ne présente aucune difficulté, puisque toutes les conjonctions dont nous venons de parler veulent toujours le subjonctif.

Mais les conjonctions suivantes, ***sinon que***, ***si ce n'est que***, ***de sorte que***, ***en sorte que***, ***de manière que***, veulent tantôt le subjonctif et tantôt l'indicatif ; elles veulent l'indicatif quand le verbe de la première phrase exprime l'affirmation d'une manière positive ; mais elles veulent le subjonctif quand le verbe de la première phrase exprime le doute, le souhait le commandement. Il faut dire avec l'indicatif :

Votre fils s'est très-bien comporté ; DE MANIERE QUE *tout le monde* A ETE' *content.*

Mais il faut dire avec le subjonctif :

Comportez-vous DE MANIERE QUE *tout le monde* SOIT *content.*

6o. Les pronoms relatifs ***qui***, ***que***, ***lequel***, ***laquelle***, ***dont***, ***où***, veulent le subjonctif après eux quand ils ont pour antécédent un nom employé dans une phrase qui marque le doute, le désir, l'interrogation, ou le commandement.

Pronoms relatifs avec l'indic.	*Pronoms relatifs avec le subj.*
Je connais quelqu'un *qui* POURRA vous rendre ce service.	Connaissez-vous quelqu'un *qui* PUISSE me rendre ce service.
Voilà un livre *que* vous POURREZ consulter au besoin.	Donnez-moi un livre *que* je PUISSE consulter au besoin.
Prêtez-moi ce livre *dont* vous n'AVEZ pas besoin.	Prêtez-moi un livre *dont* vous n'AYEZ pas besoin.
Ne quittez pas une place *où* vous ÊTES commodément, et d'*où* vous ENTENDEZ bien.	Choisissez une place *où* vous SOYEZ commodément, et d'*où* vous ENTENDIEZ bien.

7°. Il faut le subjonctif après la conjonction QUE employée pour *si*, *afin que*, *soit que*, *sans que*, *avant que*, *à moins que*, *jusqu'à ce que*, *de ce que*.

EXEMPLES :

Si vous revenez, et QUE je n'y SOIS pas, vous m'attendrez.

C'est-à-dire, SI *vous revenez*, et SI *je n'y suis pas*, etc.

QUE tu VIENNES ou QUE tu ne VIENNES pas, cela m'est indifférent.

C'est-à-dire, SOIT QUE *tu viennes*, SOIT QUE *tu ne viennes pas*, etc.

Je ne puis rien dire QUE tu ne le SACHES.

C'est-à-dire, *je ne puis rien dire* SANS QUE *tu le* SACHES.

La conjonction QUE, au commencement d'une phrase, marque ordinairement un commandement, un consentement, un souhait ; alors le verbe qui suit se met au subjonctif, parce qu'il y a de sous-entendu, *je veux*, *je souhaite*, *je consens*, etc.

EXEMPLES :

Qu'il PARTE tout de suite.

Qu'il REVIENNE sur-le-champ.

C'est comme s'il y avait, *je veux, je souhaite qu'il parte tout de suite, qu'il revienne sur-le-champ.*

3°. Une phrase peut commencer par un verbe au subjonctif ; mais alors il y a ellipse d'un verbe et de la conjonction *que.*

EXEMPLES :

FASSE le Ciel que pareil malheur ne nous arrive jamais !

PLUT à Dieu que nous ne fussions jamais plus malheureux !

On sous-entend, *je désire, je souhaite,* dans la première phrase ; et *je voudrais, il serait à souhaiter,* dans la seconde.

On emploie quelquefois le subjonctif par ellipse, en la place de la conjonction *quand même* et d'un conditionnel.

EXEMPLE :

DUT-il m'en coûter tout ce que je possède, votre entreprise réussira.

C'est-à-dire, QUAND MEME IL DEVRAIT *m'en coûter* tout ce que je possède, *etc.*

INFINITIF, Ve. MODE.

L'infinitif est un mode qui, par lui-même, ne signifie rien de déterminé ; c'est pourquoi quelques grammairiens l'ont nommé *mode indéfini.*

Le présent de l'infinitif, c'est-à-dire, le mot par lequel on désigne un verbe, marque un présent relatif au temps du verbe qui le précède.

EXEMPLES :

Je l'entends PARLER : ici, *parler* marque un présent.

Je l'ai entendu PARLER : ici, *parler* marque un passé.

Je l'entendrai PARLER : ici, *parler* marque un futur,

Au contraire, le parfait de l'infinitif marque un passé à l'égard du verbe auquel il est joint ; comme dans ces phrases : *je crois l'*AVOIR ENTENDU ; *je croyais l'*AVOIR VU ; *nous sommes partis après lui* AVOIR PARLÉ'.

REMARQUE. Il est dans le génie de la langue de préférer l'infinitif au subjonctif toutes les fois que la construction de la phrase le permet. On doit dire, *je viens pour vous* VOIR, et non *je viens pour que je vous* VOIE. On dit, *il ne croit pas* POUVOIR *sortir demain*, et non *il ne croit pas qu'il* PUISSE *sortir demain.*

ARTICLE II.

Concordance des temps de l'Indicatif et des temps du Conditionnel.

Pour bien employer les temps de l'indicatif et ceux du conditionnel dans les phrases subordonnées ou complétives, c'est-à-dire, dans les phrases qui sont liées à d'autres phrases par une conjonction, il suffit de penser à l'idée qu'on veut exprimer.

REGLES.

Ire. REGLE. Lorsque le verbe de la première phrase est au présent ou au futur de l'indicatif, le temps du second verbe doit être celui qui peut exprimer ce qu'on a dans l'idée.

EXEMPLES :

On dit On dira On soutient On soutiendra On assure On assurera On croit On croira Il est certain	QUE	tu es malade. tu étais malade quand.... tu fus malade la semaine dernière. tu as été malade cette semaine. tu avais été malade quand.... tu seras malade si, ou quand, etc. tu serais malade si, etc. tu aurais été malade, si, etc. tu eusses été malade, si, etc.

IIe. Règle. Lorsque le verbe de la première phrase est à l'imparfait, à un parfait, au plus-que-parfait, en un mot, à un autre temps que le présent ou le futur, et que le second verbe exprime une action passagère.

1°. On met ce second verbe à l'imparfait, si l'on veut marquer un présent relatif au premier verbe.

EXEMPLES :

Je *croyais* que vous *dormiez*.

On *assura* que vous *étiez* malade.

Nous *avons pensé* que tu *étais* à la campagne.

On m'*a dit* que tu *partais* ce jour-là.

2°. On met le second verbe au plus-que-parfait si l'on veut exprimer un passé antérieur au premier verbe.

EXEMPLES :

Je *croyais* que vous *aviez dormi*.

On *assura* que vous *aviez* déjà *été* malade.

Nous *avons pensé* que tu *avais été* à la campagne.

On m'*a dit* que tu *étais parti* quand..

3°. On met le second verbe au présent du conditionnel si l'on veut exprimer un futur absolu.

EXEMPLES :

Je *croyais* que vous *dormiriez*.

On *crut* que vous *seriez* malade le lendemain.

Nous *avons pensé* que tu *irais* à la campagne.

On m'*avait dit* que tu *partirais* ce jour-là.

REMARQUES IMPORTANTES.

Ire. Remarque. Quel que soit le temps du premier verbe, il faut mettre le second verbe au présent de

l'indicatif, s'il s'agit d'une vérité constante, d'une vérité éternelle, d'une chose qui n'est dépendante d'aucune circonstance de temps.

EXEMPLES :

Nous *avons* toujours *pensé* qu'il EXISTE un Dieu, et que sa puissance EST infinie.

Je vous *disais* que le nombre cinq répété quatre fois EGALE le nombre quatre répété cinq fois.

Vous *avez appris* dans votre dernière leçon que l'adjectif s'ACCORDE en genre et en nombre avec le substantif auquel il est joint.

IIe. Remarque. Quel que soit le temps du premier verbe, il faut mettre le second verbe au présent, s'il s'agit de quelque chose qui existe encore au moment où l'on parle.

EXEMPLES :

Dans le mémoire que j'ai présenté pour vous, je n'*ai pas oublié* de dire que vous ETES veuve, et que vous AVEZ six enfans.

Je *savais* bien que votre père A une maison à Paris.

Ce matin, j'*ai interrogé* votre fils, et j'*ai trouvé* qu'il EST très-instruit pour son âge.

Nous *savions* depuis long-temps que ces deux jeunes gens SONT amis.

On *a cru* nous apprendre une nouvelle en nous *disant* que cet homme JOUIT d'une fortune considérable.

Va chez mon fils, et *dis*-lui que je suis bien malade.

Monsieur, votre père m'*a chargé* de vous dire qu'il EST bien malade.

Je vais voir mon père, qui *vient de me faire dire* qu'il EST bien malade.

Dans les phrases ci-dessus, un autre temps que le présent serait une faute, puisque c'est au moment où

l'on parle que la femme est veuve et qu'elle a six enfants ; que le père a une maison à Paris ; que le fils est instruit ; que les jeunes gens sont amis.

D'après cela, je crois qu'on peut, sans balancer, condamner les phrases suivantes :

Ie. On me *dit* hier que vous AVIEZ une place de conseiller d'honneur dans le parlement : je vous en fais mon compliment, monsieur.

Cette phrase signifie, *Vous* AVIEZ *une place de conseiller ; on me le dit hier ; et je vous en fais mon compliment.*

Il fallait écrire, *On me dit hier que vous* AVEZ *une place*, etc., parce que la personne à qui l'on écrit a encore sa place quand on lui écrit.

2o. Un paysan suisse, qui se croyait le plus riche de tous les hommes, et à qui on *tâchait* d'expliquer ce que c'ETAIT qu'un roi, demandait d'un air fier si le roi pourrait bien avoir cent vaches à la montagne.

3o. *J'ai* aussi *remarqué* que les plus pompeuses parures ANNONCAIENT le plus souvent de laides femmes.

4o. Je *me suis proposé* dans ce livre de *dire* tout ce qui se POUVAIT faire, laissant à chacun le choix de ce qui est à sa portée dans ce que je puis avoir dit de bien.

5o. Nous *avons dit* que les prépositions AVAIENT toujours un régime exprimé ou sous-entendu.

6o. Nous *avons dit* que l'adverbe n'ETAIT jamais suivi d'un régime.

7o. *J'ai dit* que nous AVIONS deux sortes de noms collectifs, les collectifs partitifs et les collectifs non partitifs.

8o. Nous *avons dit*, en commençant, que la parole ETAIT un art, et nous le prouvons.

Prouver que la parole ETAIT *un art, c'est prou-*

ver que la parole n'est plus un art ; et ce n'est pas ce que l'auteur a voulu dire.

Les phrases suivantes sont plus correctes :

1o. Ayez la charité de perdre cette opinion, et de vous attendre plutôt à être fort mal payée ; car je vous *ai déjà dit* que je SUIS un très-mauvais payeur.

J'*étais*, au lieu de je *suis*, aurait dit, *je ne suis plus un mauvais payeur.*

2o. J'*ai fait* cent fois réflexion en écrivant qu'il EST impossible, dans un long ouvrage, de donner toujours les mêmes sens aux mêmes mots.

3o Tout le monde a *éprouvé* qu'en voyageant la nuit on PREND un buisson dont on est près pour un grand arbre dont on est loin.

4o. Vous devez vous rappeler que je vous *ai dit* dans le temps que la généralité des principes FAIT honneur aux langues savantes, et qu'on doit les y ramener autant qu'il est possible.

5o. Nous *avons vu* que l'affirmation EST la principale fonction du verbe.

Le présent seul convient dans les phrases ci-dessus, puisqu'il s'agit de choses qui sont, au moment où l'on parle, ce qu'elles étaient auparavant.

IIIe. Remarque. Souvent on emploie mal à propos le plus-que-parfait au lieu du parfait indéfini. On doit dire :

J'*ai appris* que vous AVEZ ETE' malade, et non que vous *aviez été* malade.

On m'*a dit* que vous AVEZ ETE' très-satifait du spectacle d'hier ; et non *aviez été.*

Je vous *ai déjà dit* que j'AI ECRIT à votre père au sujet de cette affaire ; et non j'*avais écrit.*

J'ai instruit tes parents des succès que tu AS OBTENUS cette année ; et non *avais obtenus.*

Dans toutes ces phrases, il est question d'un passé, mais d'un passé vague, et non d'un passé antérieur ; c'est pourquoi le plus-que-parfait serait une faute.

IVe. **Remarque.** On emploie encore mal à propos le conditionnel au lieu du futur. Il faut dire :

Nous *avons appris* que vous PASSEREZ l'été à la campagne : et non *passeriez*.

J'*ai prévenu* ton père que tu IRAS passer quelques jours chez lui ; et non *irais*.

On vous *a* sans doute *dit* que nous ne REVIENDRONS que dans trois mois ; et non *reviendrions*.

Le sens demande le futur, et non le conditionnel, parce qu'il n'y a aucune condition ni exprimée ni sous-entendue.

ARTICLE III.

Concordance des temps du Subjonctif avec ceux de l'Indicatif et du Subjonctif.

Nous avons vu que le subjonctif a quatre temps : le présent, l'imparfait, le parfait, et le plus-que-parfait, et que l'emploi de ce mode dépend tantôt du verbe qui le précède, tantôt de quelques conjonctions qui régissent ce mode. Il nous reste à voir que l'emploi des différents temps de ce mode dépend, non seulement du temps du verbe avec lequel il est en concordance, mais encore de l'idée qu'on a en vue.

PREMIERE REGLE.

Le verbe de la phrase principale étant au présent ou au futur de l'indicatif, le verbe de la phrase subordonnée se met au présent du subjonctif, si l'on veut exprimer un présent ou un futur.

EXEMPLES :

Ier. C'est à regret que nous combattons ; nous voudrions épargner le sang des hommes ; nous ne *haïssons* point cet ennemi même, *quoiqu'il* SOIT cruel, perfide et sacrilége.

Soit est au subjonctif parce qu'il est précédé de ***quoique***, conjonction qui veut ce mode ; ***soit*** est au présent parce qu'il est en concordance avec ***haïssons***, verbe au présent de l'indicatif : ***soit*** peut exprimer un présent et un futur ; dans cette phrase, il exprime un présent : ***Cet ennemi*** EST ***cruel, perfide et sacrilège ; et, malgré cela, nous ne le haïssons point.***

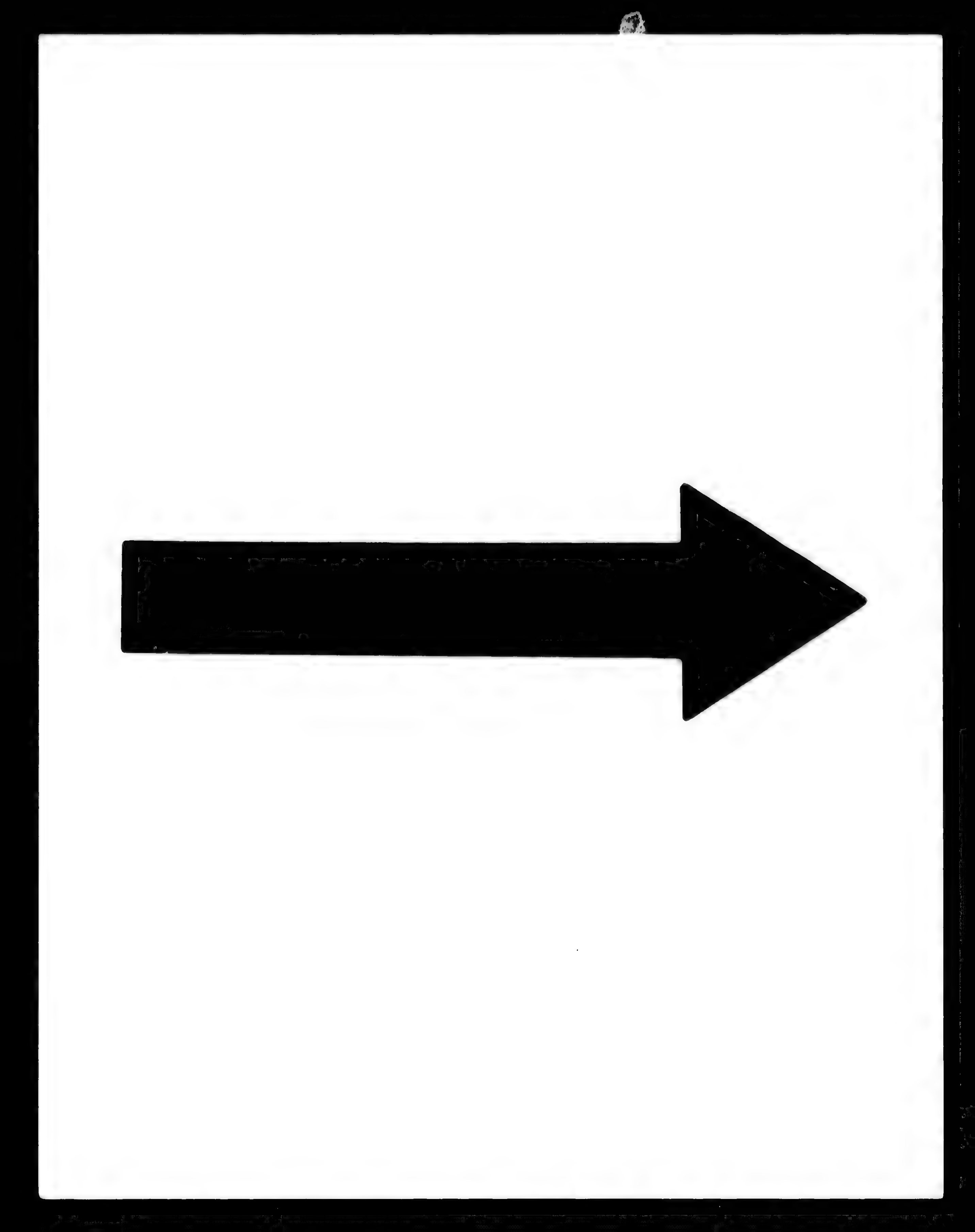
IIe. Si un autre la devait posséder, je passerais le reste de mes jours avec tristesse et amertume ; mais enfin je la *quitterai*, *quoique* je SACHE que l'absence peut me la faire perdre.

Sache est au subjonctif parce qu'il est précédé de ***quoique ; sache*** est au présent parce qu'il entre en concordance avec ***quitterai***, verbe au futur de l'indicatif ; ***sache*** peut exprimer un présent et un futur ; dans cette phrase, il exprime un présent : ***Je*** SAIS ***que l'absence peut me la faire perdre, néanmoins je la quitterai.***

IIIe. Je ne *souffrirai* point, ô Télémaque, *que* vous TOMBIEZ dans ce défaut, qui rend un homme imbécile pour le gouvernement.

Tombiez est au subjonctif parce que ***je ne souffrirai point que***, qui précède, veut ce mode ; ***tombiez*** est au présent parce que ***souffrirai***, verbe de la phrase principale, est au futur de l'indicatif ; ***tombiez*** peut exprimer un présent et un futur ; dans cette phrase, il exprime un futur : ***Télémaque, vous ne*** TOMBEREZ ***point dans ce défaut, et cela, parce que je ne le souffrirai point.***

REMARQUES.—1o. Un verbe qui est au présent du subjonctif, et qui exprime un présent, peut être repré-



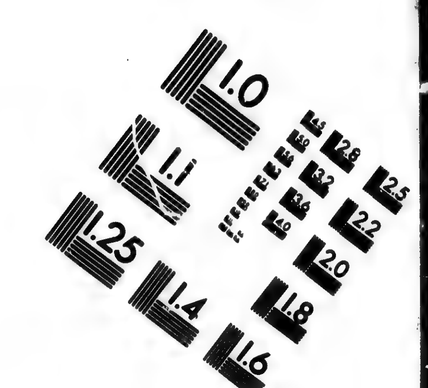
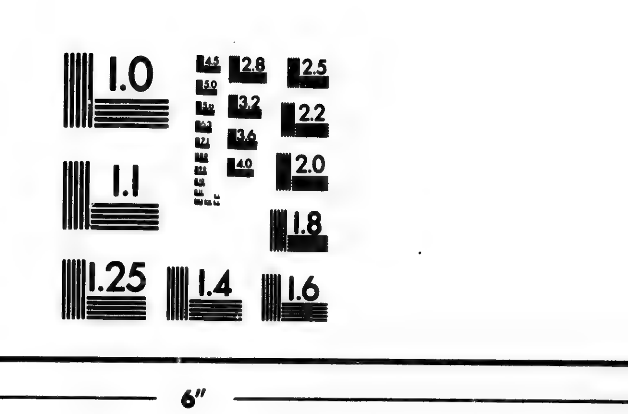


IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)





senté par un verbe au présent de l'indicatif, en faisant de la phrase subordonnée la phrase principale.

2°. Un verbe qui est au présent du subjonctif, et qui exprime un futur, peut être représenté par un futur, en faisant de la phrase subordonnée la phrase principale.

Dans le premier exemple, j'ai remplacé *soit* par *est*; dans le second, j'ai remplacé *sache* par *sais*; et dans le troisième, j'ai remplacé *tombiez* par *tomberez*.

IIe. REGLE.

Le verbe de la phrase principale étant au présent ou au futur de l'indicatif, le verbe de la phrase subordonnée se met au parfait du subjonctif, si l'on veut exprimer un passé ou un futur antérieur, relativement au verbe de la phrase principale.

EXEMPLES :

Ier. Jupiter pour consoler Vénus, lui dit : Il est vrai, ma fille, que Minerve défend le cœur de ce jeune Grec contre toutes les flèches de votre fils, et qu'elle lui prépare une gloire que jamais jeune homme n'a méritée. Je *suis fâché qu'*il AIT MEPRISE' vos autels ; mais je ne puis le soumettre à votre puissance.

Ait méprisé est au parfait du subjonctif parce que ce verbe exprime un passé relativement à *je suis fâché*. Cette phrase signifie, *il a* MEPRISE' *vos autels, et je suis fâché de cela.*

IIe. En *quelque* endroit des terres connues *que* la tempête ou la colère de quelque divinité l'AIT JETE', je *saurai* bien l'en retirer.

Ait jeté est au subjonctif parce que la locution *quelque.... que*, qui précède, veut ce mode ; ce verbe

est au parfait parce qu'il exprime un passé relativement au moment où l'on parle. Cette phrase signifie, *La tempête ou la colère de quelque divinité l'A JETE' en quelque endroit des terres connues ; mais je saurai bien l'en retirer.*

IIIe. Cependant Timocrate me disait sans cesse : Si vous *attendez que* Philoclès AIT CONQUIS l'île de Carpathie, *il ne sera plus temps* d'arrêter ses desseins.

Dans cette phrase, le parfait du subjonctif *ait conquis* exprime un futur relativement à *si vous attendez*, et un futur antérieur relativement à *il ne sera plus temps*. Cette phrase signifie, *Quand Philoclès* AURA CONQUIS *l'île de Carpathie, il ne sera plus temps d'arrêter ses desseins.*

Remarques.—1o. Le parfait du subjonctif, exprimant un passé, peut se remplacer par le parfait indéfini de l'indicatif, en faisant de la phrase subordonnée la phrase principale.

2o. Le parfait du subjonctif, exprimant un futur antérieur, peut se remplacer par le futur antérieur de l'indicatif, en faisant de la phrase subordonnée la phrase principale.

Dans le premier exemple, j'ai remplacé *ait méprisé* par *a méprisé ;* dans le second, *ait jeté* par a *jeté ;* dans le troisième, *ait conquis* par *aura conquis.*

3o. Le parfait du subjonctif entre aussi en concordance avec le parfait indéfini de l'indicatif.

EXEMPLES :

Ier. Voici encore une tragédie dont le sujet est pris d'Euripide. *Quoique* j'AIE SUIVI une route un peu différente de celle de cet auteur pour la conduite de l'action, je n'*ai pas laissé* d'enrichir ma pièce de tout ce qui m'a paru le plus éclattant dans la sienne.

Cette phrase signifie, J'AI SUIVI ***une route un peu différente de celle de cet auteur ; cependant je n'ai pas laissé d'enrichir ma pièce de tout ce qui m'a paru le plus éclattant dans la sienne.***

IIe. *Quoique* je n'AIE jamais GOUVERNE', ajoutait Télémaque, j'*ai appris*, par les lois et par les hommes sages qui les ont faites, combien il est pénible de conduire les villes et les royaumes.

Cette phrase signifie, *Je n'*AI *jamais* GOUVERNE' ; *mais j'ai appris par les lois et par les hommes sages qui les ont faites*, etc.

IIIe. REGLE.

Le verbe de la phrase principale étant à l'imparfait, à l'un des parfaits, au plus-que-parfait de l'indicatif, ou à l'un des conditionnels, le verbe de la phrase subordonnée se met à l'imparfait du subjonctif, si l'on veut exprimer un présent relatif ou un futur à l'égard du verbe de la phrase principale.

EXEMPLES :

Ier. Le temple était tout incrusté de marbre avec des bas-reliefs qui représentaient Jupiter changé en taureau, le ravissement d'Europe, et son passage en Crète au travers des flots : ils *semblaient* respecter Jupiter, *quoiqu'il* FUT sous une forme étrangère.

Fût est au subjonctif parce que la conjonction ***quoique***, qui précède, veut ce mode ; ***fût*** est à l'imparfait parce qu'il entre en concordance avec ***semblaient***, verbe à l'imparfait de l'indicatif ; et il exprime un présent relatif : ***Jupiter*** ETAIT ***sous une forme étrangère ; et, malgré cela, les flots semblaient le respecter.***

IIe. Cette lettre me jeta dans une étrange surprise : je la relisais sans cesse, et ne *pouvais* me persuader *qu*'elle FUT de Philoclès, repassant dans mon esprit troublé toutes les marques touchantes qu'il m'avait données de son désintéressement et de sa bonne foi.

Fût est au subjonctif parce qu'il est précédé de ***je ne pouvais me persuader que***, phrase négative qui marque le doute ; ***fût*** est à l'imparfait parce que ***pouvais***, verbe de la phrase principale, est à l'imparfait de l'indicatif ; ***fût*** exprime un présent relatif : ***On me disait que cette lettre*** ETAIT ***de Philoclès ; et je ne pouvais me persuader cela.***

IIIe. Ma jeunesse et ma vigueur m'ôtaient toute excuse ; je jetai néanmoins un coup d'œil sur Mentor pour découvrir sa pensée, et j'aperçus qu'il *souhaitait que je* COMBATTISSE.

Combattisse est au subjonctif parce que le verbe ***souhaiter***, qui précède, veut ce mode ; ***combattisse*** est à l'imparfait, parce que ***souhaitait*** est à l'imparfait, et il exprime un futur relativement à ***souhaitait : je*** DEVAIS ***combattre, car Mentor le souhaitait.***

IVe. Quelquefois aussi une vague haute comme une montagne venait passer sur nous, et nous nous *tenions* fermes, *de peur que*, dans cette violente secousse, le mât, qui était notre unique espérance, ne nous ECHAPPAT.

Echappât est au subjonctif parce que la conjonction ***de peur que*** veut ce mode ; ***échappât*** est à l'imparfait parce que ***tenions***, verbe de la phrase principale, est à l'imparfait ; et il exprime un futur relativement à ***tenions : le mât*** POUVAIT ***nous échapper, c'est pourquoi nous nous tenions fermes.***

Remarque. Un verbe qui est à l'imparfait du subjonctif peut se remplacer par un verbe à l'imparfait de l'indicatif, en faisant de la phrase subordonnée la phrase principale.

Dans le premier et dans le second exemple, j'ai remplacé *fût* par *était ;* dans le troisième, *combattisse* par *devais combattre ;* et dans le quatrième, *échappât* par *pouvait échapper.*

IVe. REGLE.

Le verbe de la phrase principale étant à l'imparfait, à l'un des parfaits, au plus-que-parfait de l'indicatif, ou à l'un des conditionnels, le verbe de la phrase subordonnée se met au plus-que-parfait du subjonctif, si l'on veut exprimer un passé antérieur au verbe de la phrase principale.

EXEMPLES :

Ier. Neptune, quoique favorable aux Phéniciens, ne *pouvait supporter* plus long-temps *que* Télémaque EUT ECHAPPE' à la tempête qui l'avait jeté contre les rochers de l'île de Calypso.

Eût échappé est au plus-que-parfait parce que ce verbe exprime un passé antérieur à *ne pouvait supporter : Télémaque* AVAIT ECHAPPE' *à la tempête qui l'avait jeté contre les rochers de l'île de Calypso, et Neptune ne pouvait supporter cela plus long-temps.*

IIe. Elle entendait les coups de hache et de marteau ; chaque coup la faisait frémir. Mais dans le moment même elle *craignait que* cette rêverie ne lui EUT DEROBE' quelque signe ou quelque coup d'œil de Télémaque à la jeune nymphe.

Eût dérobé est au plus-que-parfait parce que ce verbe exprime un passé antérieur à *craignait,* verbe de la phrase principale : *Cette rêverie lui* AVAIT *peut-être* DEROBE' *quelque signe ou quelque coup d'œil : elle craignait cela.*

Remarque. Un verbe qui est au plus-que-parfait du subjonctif peut se remplacer par un verbe au plus-que-parfait de l'indicatif, en faisant de la phrase subordonnée la phrase principale.

Dans le premier exemple, j'ai remplacé *eût échappé* par *avait échappé ;* et dans le second, *eût dérobé* par *avait dérobé.*

Ve. REGLE.

Mais, quel que soit le temps du verbe de la phrase principale, le verbe de la phrase subordonnée se met au présent du subjonctif s'il s'agit d'une vérité constante, ou d'une chose présente au moment où l'on parle.

EXEMPLE :

Télémaque remarqua dans le Tartare beaucoup d'impies hypocrites qui, faisant semblant d'aimer la religion, s'en étaient servis comme d'un beau prétexte pour contenter leur ambition, et pour se jouer des hommes crédules : ces hommes, qui *avaient abusé* de la vertu même, *quoiqu'*elle SOIT le plus grand don des dieux, étaient punis comme les plus scélérats de tous les hommes.

Soit est au subjonctif parce que la conjonction *quoique* veut ce mode : *soit* est au présent, quoique *avaient abusé*, verbe de la phrase principale, soit au plus-que-parfait de l'indicatif, parce qu'il est question d'une chose toujours vraie. Voici le sens de cette phrase.

La vertu EST *le plus grand don des dieux ; et, malgré cela, ces hommes en avaient abusé.*

AUTRE EXEMPLE :

*Quoiqu'*elle AIT soin de tout, et *qu'*elle SOIT chargée de corriger, de refuser, d'épargner, choses qui font haïr presque toutes les femmes, elle s'*est rendue* aimable à toute la maison.

Ait et ***soit*** sont au présent du subjonctif, quoique le verbe de la phrase principale, ***elle*** **S'EST RENDUE** ***aimable***, soit au passé de l'indicatif, parce qu'il est question d'une chose qui dure encore au moment où l'on parle. Voici le sens de cette phrase.

Elle A ***soin de tout, et elle*** EST ***chargée de corriger, de refuser, d'épargner, choses qui font haïr presque toutes les femmes ; mais, malgré cela, elle*** **S'EST RENDUE** ***aimable à toute la maison.***

Il est aisé de voir, d'après ce qui précède, qu'on ne peut pas dire positivement qu'il faut employer tel temps du subjonctif après tel temps de l'indicatif ou du conditionnel. Le subjonctif est toujours déterminé par le verbe de la phrase principale, ou par la conjonction qui lie la phrase subordonnée à la phrase principale ; mais le temps du subjonctif ne peut être déterminé que par l'idée qu'on a en vue. La meilleure règle pour découvrir le temps du subjonctif qu'on doit employer dans la phrase complétive, c'est de faire de cette phrase la phrase principale, en employant l'indicatif : alors le temps du subjonctif doit être un temps correspondant à celui de l'indicatif qui a figuré dans la phrase décomposée. Voyez l'analyse faite à la fin de chaque exemple de cet article.

ARTICLE IV.

Des Participes.

J'ai dit, en commençant cet ouvrage, que je ne considère point le participe comme une partie du discours formant une classe de mots à part : je le considère seulement comme une partie du verbe, qui mérite une attention particulière : c'est pourquoi je crois nécessaire d'en faire un article à part.

Chaque verbe a deux participes, qui se trouvent dans l'infinitif : l'un, qu'on nomme ***participe présent*** ; l'autre, ***participe passé***. Quelques grammairiens les nomment ***participe actif*** et ***participe passif***.

Le participe est ainsi nommé parce qu'il tient de la nature du verbe et de celle de l'adjectif : il tient de la nature du verbe, en ce qu'il en a la signification et le régime, comme, *en* FAISANT *son devoir il a* FAIT *des fautes ;* il tient de la nature de l'adjectif, en ce qu'il peut qualifier une personne ou une chose ; comme, *un enfant* AIME', *une fille* CHERIE.

DU PARTICIPE PRESENT.

Le participe présent est toujours terminé en *ant*, comme, *donn*ANT, *finiss*ANT, *recev*ANT, *rend*ANT. Ce mot est invariable ; c'est-à-dire, il ne prend ni genre ni nombre, quel que soit le nom auquel il se rapporte.

EXEMPLES :

On a trouvé cet homme *lisant, parlant, écrivant*.

On a trouvé cette femme *lisant, parlant, écrivant*.

On a trouvé ces hommes *lisant, parlant, écrivant*.

On a trouvé ces femmes *lisant, parlant, écrivant*.

Il ne faut pas confondre le participe présent employé comme verbe, avec le même mot employé comme adjectif verbal.

Le participe présent, employé comme verbe, ne prend ni genre ni nombre, quel que soit le nom auquel il se rapporte.

EXEMPLES :

Cet homme est d'un bon caractère, OBLIGEANT tout le monde quand il en trouve l'occasion · cette femme est d'un bon caractère, OBLIGEANT tout le monde quand elle le peut.

Cet homme et cette femme, PREVOYANT le danger qui les menaçait, se mirent sur leurs gardes.

Cette femme, DORMANT d'un profond sommeil, n'a pu entendre ce que vous avez dit, ni voir ce que vous avez fait.

Vos parents, DEMEURANT à plusieurs lieues d'ici, ne peuvent pas venir vous voir aussi souvent qu'ils le voudraient bien.

Cette maison APPARTENANT à monsieur votre père, c'est lui qui doit en payer les réparations.

Mais l'adjectif verbal prend toujours le genre et le nombre du nom auquel il se rapporte.

EXEMPLES :

C'est un homme OBLIGEANT, c'est une femme OBLIGEANTE ; ce sont des hommes OBLIGEANTS, ce sont des femmes OBLIGEANTES.

C'est un homme PREVOYANT, c'est une femme PREVOYANTE ; ce sont des hommes PREVOYANTS, ce sont des femmes PREVOYANTES.

Un châssis DORMANT, des châssis DORMANTS ; une eau DORMANTE, des eaux DORMANTES.

Monsieur Louis, DEMEURANT à Paris ; madame Louis, DEMEURANTE à Versailles ; les individus DEMEURANTS à la campagne.

Je suis chargé de vendre une maison APPARTENANTE à votre père.

REMARQUE. Le participe présent est verbe toutes les fois qu'il a un régime direct ; il est encore verbe, quoique sans régime, toutes les fois qu'on peut le tourner par quelqu'une des conjonctions *comme*, *parce que*, *si*, *car*, et un temps quelconque du même verbe que le participe.

EXEMPLE :

Cette maison APPARTENANT à monsieur votre père, c'est lui qui doit en payer les réparations.

Ici, *appartenant* est verbe, parce qu'on peut dire, COMME *cette maison* APPARTIENT *à votre père, c'est lui qui*, etc. ; ou bien, *votre père doit payer les réparations de cette maison*, PARCE QU'*elle lui* APPARTIENT, CAR *elle lui* APPARTIENT, SI *elle lui* APPARTIENT.

Au lieu que l'adjectif verbal formé d'un participe présent peut toujours se construire avec le relatif *qui* et le verbe *être*, sans changer le sens de la phrase.

EXEMPLE :

Je suis chargé de vendre une maison APPARTENANTE à votre père.

Ici, *appartenante* est adjectif, parce qu'on peut dire, sans changer le sens de la phrase, *je suis chargé de vendre une maison* QUI EST APPARTENANTE *à votre père*.

Ce que quelques grammairiens appellent *gérondif* n'est autre chose que le participe présent précédé de la préposition EN ; comme, *les jeunes gens se forment l'esprit* EN LISANT *de bons livres. Elle rit toujours* EN PARLANT. *Elles sont tombées* EN COURANT.

Lorsque le participe présent est précédé de la préposition EN, exprimée ou sous-entendue, il est toujours verbe, et par conséquent toujours invariable.

DU PARTICIPE PASSE'.

Le participe passé n'a pas, comme le participe présent, une terminaison unique ; c'est cette partie de l'infinitif qu'on ajoute au verbe *avoir* ou au verbe *être* pour former les temps composés des autres verbes ; comme *j'ai* DONNE', *j'ai* FINI, *nous avons*

REÇU, *vous avez* RENDU, *il a* ECRIT, *elle a* PROMIS, *je suis* VENU, *il est* SORTI : donc, *donné*, *fini*, *reçu*, *rendu*, *écrit*, *promis*, *venu*, *sorti*, sont les participes passés des verbes *donner*, *finir*, *recevoir*, *rendre*, *écrire*, *promettre*, *venir*, *sortir*.

Accord du Participe passé.

L'accord du participe passé dépend de la manière dont il se présente dans la phrase.

1°. Le participe peut se trouver seul, sans auxiliaire ; comme, *un pays* CONQUIS, *une armée* VAINCUE.

2°. Le participe peut se trouver accompagné du verbe *être* ; comme, *je suis* AIME', *tu es* CONSOLE', *il est* PARTI, *il était* ARRIVE'.

3°. Le participe peut se trouver accompagné du verbe *avoir* ; comme, *j'ai* CHANTE', *tu as* PARLE', *il a* LU, *nous avons* COMMENCE'.

4°. Le participe peut se trouver accompagné du verbe *être* employé pour le verbe *avoir* ; comme, *je me suis* BLESSE', ce qui signifie, *j'ai blessé moi* ; *tu t'es* RETOURNE', ce qui signifie, *tu as retourné toi*.

Du Participe passé considéré comme adjectif verbal.

REGLE. Un participe qui n'est accompagné ni du verbe *être* ni du verbe *avoir*, est un adjectif verbal qui s'accorde en genre et en nombre avec le substantif auquel il est joint : *un enfant* AIME', *une fille* CHERIE, *des travaux* FINIS, *les sommes* REÇUES.

EXEMPLE :

Ah ! mes frères, que de biens, encore une fois, vos seuls exemples peuvent faire parmi les peuples ! les *plaisirs* publics

décriés dès que vous ne les autorisez plus par votre présence ; les *modes* indécentes *proscrites* dès que vous les négligez ; les *usages* dangereux *surannés* dès que vous les abandonnez ; la *source* de presque tous les désordres *tarie* dès que vous vivez selon Dieu : et de là, que d'*âmes préservées !* que de *malheurs prévenus !* que de *maux empêchés !* que de *crimes arrêtés !* Quel gain pour la religion, qu'une seule *personne élevée* qui vit selon la foi.

Dans cet exemple, les participes ***décriés, proscrites, surannés, tarie, préservées, prévenus, arrêtes, empêchés, élevée,*** ne sont accompagnés ni du verbe *être* ni du verbe ***avoir ;*** ce sont des adjectifs verbaux qui s'accordent avec les substantifs auxquels ils sont joints.

1o. *Décriés* s'accorde avec *plaisirs ;*
2o. *Proscrites* s'accorde avec *modes ;*
3o. *Surannés* s'accorde avec *usages ;*
4o. *Tarie* s'accorde avec *source ;*
5o. *Préservées* s'accorde avec *âmes ;*
6o. *Prévenus* s'accorde avec *malheurs ;*
7o *Arrêtés* s'accorde avec *crimes ;*
8o. *Empêchés* s'accorde avec *maux ;*
9o. *Elevés* s'accorde avec *personne.*

Participe passé accompagné du verbe ETRE.

REGLE. Un participe accompagné du verbe *être* peut encore être considéré comme un adjectif qui s'accorde en genre et en nombre avec le sujet du verbe ; comme, ***mon habit*** est ***fait, ta robe*** est ***faite ; mon frère*** est ***aimé, ma sœur*** est ***aimée ; mes frères*** sont ***venus, mes sœurs*** sont ***venues ; les couriers*** étaient ***arrivés, les nouvelles*** étaient ***arrivées***, etc.

EXEMPLE :

Depuis la mort de François II, la FRANCE *avait été* toujours ou DECHIREE par des guerres civiles, ou TROUBLEE par des factions ; jamais le JOUG *n'avait été* PORTE' d'une manière paisible et volontaire. Les SEIGNEURS *avaient été* ELEVE'S dans les conspirations : c'était l'art de la cour comme celui de plaire au souverain l'a été depuis.

Dans cet exemple, les quatre participes ***déchirée***, ***troublée***, ***porté***, ***élevés***, sont accompagnés du verbe ***être***, et ils s'accordent en genre et en nombre avec le sujet du verbe.

1o. *Déchirée* et *troublée* s'accordent avec *France ;*
2o. *Porté* s'accorde avec *joug ;*
3o. *Elevés* s'accorde avec *seigneurs.*

Remarque. Il arrive quelquefois que le sujet du verbe se trouve après le participe ; mais cela ne change rien à la règle : le participe s'accorde toujours avec le sujet.

EXEMPLE :

Mais quand il vit l'urne où *étaient* RENFERMEES LES CENDRES si chères de son cher Hippias, il versa un torrent de larmes.

Renfermées est au féminin et au pluriel parce qu'il a pour sujet le substantif féminin pluriel ***cendres***.

AUTRE EXEMPLE :

Une longue expérience avait appris aux Romains que de là *étaient* SORTIS TOUS LES CONSEILS qui avaient sauvé l'état.

Sortis est au masculin et au pluriel parce qu'il a pour sujet le substantif masculin pluriel ***conseils***.

Participe passé accompagné du verbe AVOIR.

Le participe accompagné du verbe ***avoir*** peut être avec ou sans régime direct ; s'il a un régime direct, ce régime peut être après ou avant le participe.

1o. ***Participe sans régime direct :***

Mes frères ont LU.

2o. ***Régime direct après le participe :***

Mes frères ont LU UNE FABLE.

3o. ***Régime direct avant le participe :***

Voici la fable QUE mes frères ont LUE.

REGLE. Le participe passé, quand il est accompagné du verbe *avoir*, ne s'accorde jamais avec le sujet du verbe ; mais il s'accorde en genre et en nombre avec le régime direct, lorsque ce régime est avant le participe : ce qui signifie clairement qu'un participe sans régime direct, ou suivi de son régime direct, est un mot invariable.

EXEMPLES :

Participes sans régime direct.

Mon père a CHANTE'.
Ma mère a CHANTE'.
Mes frères ont CHANTE'.
Mes sœurs ont CHANTE'.

Le participe *chanté* est invariable dans les exemples ci-dessus, parce qu'il n'y a point d'accord avec les sujets *père*, *mère*, *frères*, *sœurs*, et que ce participe est sans régime direct. (*Règle sans exception.*)

Participes suivis du régime direct.

Mon père a LU UNE FABLE.
Ma mère a CHANTE' UNE ROMANCE.
Mes frères ont VU LA FETE.
Mes sœurs ont RECU DES NOUVELLES.

Les participes *lu*, *chanté*, *vu*, *reçu*, sont invariables dans les exemples ci-dessus, parce que,

1o. Point d'accord avec les sujets *père*, *mère*, *frères*, *sœurs*.

2o. Point d'accord avec le régime direct, lorsque ce régime est après le participe. (*Règle sans exception.*)

Participes précédés du régime direct.

Voici la lettre QUE mon frère a RECUE.
Rendez-moi les livres QUE je vous ai PRETE'S.

Je connais les fables QUE ton père a LUES.
Où est ton livre ?—Je L'ai PERDU.
Où sont tes livres ?—Je LES ai PERDUS.
Prends cette plume, je L'ai TAILLEE.
Prends ces plumes, je LES ai TAILLEES.
Quel HOMME as-tu VU ?
Quels HOMMES as-tu VUS ?
Quelle FEMME a-t-il VUE ?
Quelles FEMMES as-tu VUES ?
Combien de PERSONNES a-t-il COMPTEES ?
Que de MAUX tu as SOUFFERTS !

Dans les exemples ci-dessus, les participes ***reçue***, ***prêtés***, ***lues***, ***perdu***, ***perdus***, ***taillée***, ***taillées***, ***vu***, ***vus***, ***vue***, ***vues***, ***comptées***, ***soufferts***, sont variables parce que les régimes directs de ces participes sont avant les participes.

Dans le premier exemple, REÇUE est au féminin et au singulier parce qu'il est précédé de son régime direct, le relatif QUE, pronom qui se rapporte au substantif *lettre*. (Le mot *lettre* est régime de ***voici***.)

Dans le second, PRETE'S est au masculin et au pluriel parce qu'il est précédé de son régime direct, le relatif QUE, pronom qui se rapporte au substantif *livres*. (Le mot *livres* est régime direct de ***rendez***.)

Quand le régime direct est avant le participe, ce régime est ordinairement un des pronoms *que*, *me*, *te*, *se*, *nous*, *vous*, *le*, *la*, *les* : dans les phrases interrogatives, et dans celles qui marquent l'exclamation, quand le régime est avant le participe, ce régime peut être un substantif précédé de quelqu'un de ces mots, ***quel***, ***quelle***, ***quels***, ***quelles***, ***que de***, ***combien de*** ; comme dans les six derniers des exemples ci-dessus.

EXEMPLE :

Je considère qu'*elle a* RACHETE' ses PECHE'S par les aumônes QU'*elle a* REPANDUES secrètement dans le sein des

pauvres, et qu'*elle* LES *a* EXPIE'S par une longue pénitence, QU'*elle a* SOUTENUE avec beaucoup de force.

Dans cet exemple, il y a quatre participes, ***racheté***, ***répandues***, ***expiés***, ***soutenues*** ; et étant accompagnés du verbe ***avoir***, ils ne s'accordent point avec le pronom ***elle***, sujet.

1o. *Racheté* est invariable parce qu'il est suivi de son régime direct *péchés.*

2o. *Répandues* est au féminin et au pluriel parce qu'il est précédé de son régime direct, le reletatif *que*, pronom qui se rapporte à *aumônes*, substantif féminin pluriel. (Le mot *aumônes* est régime de la préposition *par.*)

3o. *Expiés* est au masculin et au pluriel parce qu'il est precédé de son régime direct, le pronom *les*, qui remplace le substantif masculin pluriel *péchés.* (Le mot *péchés* est régime direct de *racheté.*)

4o. *Soutenue* est au féminin et au singulier parce qu'il est précédé de son régime direct, le relatif *que*, pronom qui se rapporte à *pénitence*, substantif féminin singulier. (Le mot *pénitence* est régime de la préposition *par.*)

AUTRE EXEMPLE :

Il y a long-temps, monsieur, que je jouis de la sincérité et de la constance de votre amitié. Sur cela, les années finissent comme *elles ont* COMMENCE', et commencent comme *elles ont* FINI.

Les deux participes ***commencé*** et ***fini*** sont invariables dans l'exemple ci-dessus, parce qu'ils n'ont point de régime direct.

Participe accompagné du verbe ETRE *employé pour le verbe* AVOIR.

Dans la plupart des verbes pronominaux, le verbe ***être*** est employé pour le verbe ***avoir :*** alors le parti-

cipe ne s'accorde point avec le sujet, mais il s'accorde avec le régime direct lorsque ce régime est avant le participe. Cette règle est absolument la même que la précédente.

EXEMPLES :

Ma sœur S'est COUPEE.

Coupée est au féminin et au singulier parce qu'il est précédé de son régime direct, le pronom S', qui sa rapporte à *sœur ;* c'est comme s'il y avait, *ma sœur a coupé elle ;* et c'est ce qu'on nomme *verbe réfléchi direct*, parce que l'action retombe directement sur le sujet qui la fait.

Ma sœur s'est COUPE' LE DOIGT.

Coupé est invariable dans l'exemple ci-dessus parce que le régime direct, *doigt*, est après le participe ; c'est comme s'il y avait, *ma sœur a coupé le doigt à elle ;* et c'est ce qu'on nomme *verbe réfléchi indirect*, parce que l'action ne retombe pas directement sur la personne qui la fait.

AUTRE EXEMPLE :

Par les ordres du général, dont la *sagesse a* TOUT PREVU, *des cavaliers* SE *sont* REPANDUS dans la campagne, et vont reconnaître le pays.

Répandus est au masculin et au pluriel parce qu'il est précédé de son régime direct, le pronom SE, qui se rapporte à *cavaliers ;* c'est comme s'il y avait, *des cavaliers ont répandu eux*

AUTRE EXEMPLE :

Que diront ceux qui s'épuisent en folles dépenses, et se croient dans l'impuissance d'être charitables, parce qu'*ils* se *sont* IMPOSE' LA NECESSITE' d'être ambitieux et d'être superbes ?

Imposé est invariable dans l'exemple ci-dessus parce que le régime direct, ***nécessité***, est après le participe ; c'est comme s'il y avait, ***ils ont imposé à eux la nécessité.***

Remarque. Dans quelques verbes pronominaux, le participe peut être précédé d'un régime direct autre que les pronoms ***me***, ***te***, ***se***, etc.

EXEMPLE :

Sylla retourna le soir à sa maison, seul, et comme un simple particulier, et sans que personne, parmi un si grand nombre d'ennemis QU'*il* s'*était* FAITS, osât lui manquer de respect.

Faits est au masculin et au pluriel parce qu'il est précédé de son régime direct, le relatif QUE, pronom qui se rapporte à ***ennemis ;*** c'est comme s'il y avait, ***Parmi un si grand nombre d'ennemis*** QU'***il avait*** FAITS ***à lui.***

Autre remarque. Quand, dans un verbe pronominal, l'analyse ne permet pas de remplacer le verbe *être* par le verbe *avoir*, il faut faire accorder le participe avec le sujet.

EXEMPLES :

Cette MAISON s'est VENDUE bien cher.
Cette OPERATION s'est FAITE hier.
Les JOURS se sont PASSE'S.
Les ANNEES se sont ECOULEES.
Ma SŒUR s'est APERCUE de sa faute.
ELLE s'en est REPENTIE.
Ils se sont EMPARE'S de la ville.
Ces DAMES se sont PLUES à me contredire.
Aussitôt que vous avez parlé, ELLES se sont TUES.

REMARQUES

Sur le participe accompagné du verbe AVOIR, *ou du verbe* ETRE *employé pour le verbe* AVOIR.

Ire REMARQUE. Il arrive quelquefois que le sujet du verbe se trouve après le participe ; mais cela ne change rien à la règle : le participe s'accorde toujours avec son régime direct, lorsque ce régime précède le participe.

EXEMPLE :

Les soldats avaient été attachés à la famille de César, qui était garante de tous les avantages QUE leur *avait* PROCURE'S *la révolution*.

Procurés est au masculin et au pluriel parce qu'il est précédé de son régime direct, le relatif QUE, pronom qui se rapporte à *avantages*, substantif masculin pluriel. Le sujet *révolution*, placé après le verbe, n'empêche point l'accord du participe avec son régime direct.

AUTRE EXEMPLE :

C'est ordinairement la peine QUE s'*est* DONNEE un *auteur* à limer et à perfectionner ses écrits, qui fait que le lecteur n'a point de peine en les lisant.

Donnée est au féminin et au singulier parce qu'il est précédé de son régime direct le relatif QUE, pronom qui se rapporte à *peine*.

IIe REMARQUE. Un participe précédé de son régime direct est souvent suivi d'un adjectif ou d'un substantif pris adjectivement, qui se rapporte au régime direct ; mais cela ne doit encore rien changer à la règle : le participe s'accorde avec son régime direct, lorsque ce régime précède le participe.

EXEMPLE :

En cet état nous passâmes au milieu de leur flotte : ils poussèrent des cris de joie en nous voyant, comme en revoyant des compagnons QU'*ils avaient* CRUS *perdus*.

Crus est au masculin et au pluriel parce qu'il est précédé de son régime direct, le relatif QUE, pronom qui se rapporte à *compagnons* : l'adjectif *perdus*, qui suit le participe, ne détruit point cet accord.

AUTRE EXEMPLE :

La Grèce en ma faveur est trop inquiétée.
De soins plus importants *je* L'*ai* CRUE *agitée*.

AUTRE EXEMPLE :

D'où vient, disais-je à Narbal, que les *Phéniciens* SE *sont* RENDUS *les maîtres* du commerce de toute la terre, et qu'ils s'enrichissent ainsi aux dépens de tous les autres peuples ?

Rendus est au masculin et au pluriel parce qu'il est précédé de son régime direct, le *pronom* SE, qui se rapporte à *Phéniciens : ils ont* RENDU EUX *les maîtres du commerce.*

IIIe REMARQUE. Le participe passé, quel que soit l'auxiliaire qui l'accompagne, ne prend ni genre ni nombre quand le participe et le verbe auquel il est joint sont employés impersonnellement.

EXEMPLES :

Les chaleurs qu'il a FAIT cet été.
Les maladies qu'il y a EU cette année.
Il est ARRIVE' un grand malheur.
Il est ARRIVE' de grands malheurs.
Il s'est GLISSE' une faute dans votre ouvrage.
Il s'est PRESENTE' trois personnes.

AUTRE EXEMPLE :

Lorsque le gouvernement fut devenu monarchique, cela subsista contre les principes de la monarchie : on laissait cet abus à cause des inconvénients qu'*il y aurait* EU à le changer.

Eu est invariable dans l'exemple ci-dessus parce qu'il est employé impersonnellement.

IV[e] REMARQUE. Quand le participe est suivi d'un verbe à l'infinitif, il faut examiner avec attention si le régime qui précède le participe est régime de ce participe, ou de l'infinitif qui suit le participe.

Quand il y a deux verbes de suite, il est possible,

1° Que le premier soit actif, et le second neutre ;

2° Que le premier soit neutre, et le second actif ;

3° Que tous les deux soient actifs.

I[er] CAS. Si le premier verbe est actif, et le second neutre, le régime qui précède appartient au premier verbe.

EXEMLES :

Les courriers QUE j'ai VUS arriver.
La femme QUE j'ai VUE mourir.
Les femmes QUE j'ai ENTENDUES parler.

II[e] CAS. Si le premier verbe est neutre, et le second actif, le régime qui précède appartient au second verbe.

EXEMPLES :

Voilà les livres QUE vous avez PARU DESIRER.
Voilà les paroles QUE nous avons PU ENTENDRE.
C'est une affaire que vous n'auriez jamais OSE' ENTREPRENDRE.

III[e] CAS. Si les deux verbes sont actifs, le régime qui précède appartient au premier ou au second ; c'est ce qu'il faut examiner avec attention.

EXEMPLES :

Il faut écrire :

Voilà les enfants QUE j'ai ENTENDUS LIRE.

Entendus au masculin et au pluriel, parce que le relatif QUE, régime direct qui précède, et qui se rapporte à *enfants*, est régime du participe, et non de l'infinitif. Le pronom qui précède le participe est régime du participe lorsqu'on peut mettre entre les deux verbes le substantif auquel se rapporte le pronom régime. Or, dans cet exemple, on peut très-bien dire :

J'ai entendu des enfants lire ;
Des enfants lisaient, et je les ai entendus ;
Les enfants ont été entendus lisant, ou lorsqu'ils lisaient.

De quelque manière qu'on tourne cette phrase, on voit que le participe *entendus* est et doit être variable. D'ailleurs, si le relatif *que* était le régime direct de *lire*, on pourrait dire, *Voilà les enfants qui ont été lus :* ce qui est impossible dans cet exemple.

Mais il faut écrire :

Voilà les journaux QUE j'ai ENTENDU LIRE.

Entendu est invariable dans cette phrase, parce que le relatif QUE, régime direct qui précède, et qui se rapporte à *journaux*, est régime de l'infinitif *lire*, et non du participe *entendu*. On ne peut pas, comme dans l'exemple précédent, placer entre les deux verbes le substantif auquel se rapporte le pronom régime, et dire,

J'ai entendu des journaux lire ;
Des journaux lisaient, et je les ai entendus ;
Les journaux ont été entendus lisant, ou lorsqu'ils lisaient.

D'après les deux exemples ci dessus, il faut écrire :

Voilà l'actrice QUE j'ai ENTENDUE *chanter*.
Voilà l'arriette QUE j'ai ENTENDU CHANTER.
Voilà les écoliers QUE j'ai VUS *écrire*.
Voilà les lettres QUE j'ai VU ECRIRE.
Voilà les orateurs QUE j'ai ENTENDUS *plaider*.
Voilà les causes QUE j'ai ENTENDU PLAIDER.
Voilà les acteurs QUE j'ai VUS *jouer*.
Voilà les tragédies QUE j'ai VU REPRESENTER.

Quelquefois les deux verbes sont liés par une préposition ; mais cela ne change rien aux observations qui viennent d'être faites. Quand l'un des deux verbes est neutre, le régime qui précède appartient de droit au verbe actif ; et quand les deux verbes sont actifs, le régime appartient au premier ou au second, selon le sens de la phrase ; mais dans ce cas il appartient presque toujours au second verbe.

EXEMPLES :

1° *Le premier verbe, actif ; le second, neutre : par conséquent le participe variable.*

Les habitans QU'on a CONTRAINTS de *sortir* de la ville.
Les coupables QU'on a CONDAMNE'S à *mourir*.
Les personnes QUE j'ai PRIEES de *venir*.
Les dames QU'on a INVITEES à *dîner*.
La résolution QUE vous avez PRISE d'*aller* à la campagne.
Les enfants QUE vous avez EMPECHE'S de *tomber*.

2° *Les deux verbes actifs, et le participe invariable :*

Il s'écarte de la route QU'il avait RESOLU de SUIVRE.
Voilà les auteurs QU'il a COMMENCE' de TRADUIRE.
Tels sont les changements QUE nous avons PROPOSE' de FAIRE.
Où sont les fleurs QUE je t'ai DIT de CUEILLIR ?
Voilà la personne QUE vous avez tant DESIRE' de VOIR.
Ce sont des personnes QUE j'ai CESSE' de FREQUENTER.

3° *Les deux verbes actifs, et le participe variable :*

Savez-vous la leçon QUE je vous ai DONNEE à *étudier.*
Allez chercher les livres QUE j'ai PORTE'S à *relier.*
Voilà les sommes QU'on m'a LAISSEES à *payer.*
Les affaires QUE j'ai EUES à *terminer.*

Remarquez avec attention que, dans tous les exemples précédents, le participe est variable lorsque le régime qui précède les deux verbes peut se placer entre les deux verbes, et que le participe est invariable lorsque le régime ne peut se placer qu'après le second verbe.

Quand il y a deux verbes actifs de suite, et qu'il y a aussi deux régimes directs, il faut donner à chaque verbe le régime qui lui appartient.

EXEMPLE :

Ce qui la gêne le plus, ce sont les réparations QUE vous L'avez FORCEE à FAIRE dans votre maison.

Dans cette phrase il y a deux verbes actifs de suite, *avez forcée* et l'infinitif *faire ;* mais il y a aussi deux régimes directs, le relatif QUE, qui se rapporte à *réparations ;* et le pronom L', qui remplace la personne dont il est question. *Forcée* est au féminin et au singulier, parce qu'il est précédé de son régime direct, le pronom L' ou LA, qui tient la place d'une femme ; et le relatif QUE est régime direct de l'infinitif FAIRE.

V[e] REMARQUE. Quand le participe est suivi d'un verbe à l'indicatif, au conditionnel, ou au subjonctif, le régime direct qui précède appartient toujours au second verbe, et par conséquent le participe est toujours invariable.

EXEMPLES :

Telle est la conduite QUE j'avais SUPPOSE' que vous TIENDRIEZ.

Voilà les livres QU'on a VOULU que je LUSSE.

Je connais les fautes QUE vous avez PENSE' que je FERAIS.

Il n'y a rien de remarquable dans les lieux QUE vous avez tant RECOMMANDE' que je VISITASSE.

VI[e] REMARQUE. Le participe FAIT, suivi d'un infinitif, est toujours invariable. (***Règle sans exception.***)

EXEMPLES :

Les habits que j'ai FAIT faire ; les femmes qu'on a FAIT mourir ; les maisons qu'on a FAIT bâtir ; les troupes qu'on a FAIT partir.

Beaucoup de grammairiens veulent que le participe LAISSE' suive la même règle, et qu'on écrive, en parlant d'une ou de plusieurs femmes :

Je l'ai LAISSE' passer ; je l'ai LAISSE' mourir ; je l'ai LAISSE' sortir ; je les ai LAISSE' passer ; je les ai LAISSE' mourir ; je les ai LAISSE' sortir.

Beaucoup d'autres veulent que ce mot suive la règle générale, c'est-à-dire, qu'il soit invariable si l'infinitif qui suit est actif, et variable si l'infinitif qui suit est un verbe neutre ou un verbe actif employé neutralement. Ils veulent qu'on écrive :

Il est puni pour les maux QU'il a LAISSE' FAIRE.

Laissé, invariable, parce que *faire* est employé activement, et que le relatif QUE, pronom qui se rapporte à ***maux***, est le régime de cet infinitif.

Mais ils veulent qu'on écrive :

Voilà les livres QUE vous avez LAISSE'S *tomber*.

Laissés, au masculin et au pluriel, parce que *tomber* est neutre, et que le relatif QUE, pronom qui se rapporte à *livres*, est le régime direct de LAISSE'S.

Comme les autorités les plus respectables ne sont pas d'accord sur cet article, on peut s'en tenir à la règle générale pour le participe *laissé*, suivi d'un infinitif.

VII[e] REMARQUE. Quand le regime direct d'un participe est sous-entendu après le participe, le participe est invariable.

EXEMPLES :

Il faut écrire,

Tout le monde m'a offert des services, et personne ne m'en a RENDU,

comme s'il y avait, *et personne ne m'en a* RENDU UN SEUL, AUCUN.

Il faut écrire,

Vous devez avoir des livres, car je vous en ai DONNE',

comme s'il y avait, *je vous en ai* DONNE' QUELQUES-UNS, PLUSIEURS.

Il faut écrire de même, *Il a plus de fortune qu'on ne lui en a* LAISSE', et non LAISSEE ; *il a mis plus d'eau dans son verre que vous n'en avez* MIS *dans le vôtre*, et non MISE : parce que le mot EN, qui précède, n'est point régime direct ; c'est un pronom relatif qui signifie *de cela, de cette chose*.

Mais le participe est variable, quoique précédé de EN, quand, avant ce mot, il y a un régime direct.

EXEMPLE :

J'ai écrit à mon frère au sujet de votre affaire, et voici la réponse QUE j'EN ai REÇUE.

Reçue au féminin et au singulier, parce qu'il est précédé de son régime direct, le relatif *que*, pronom qui se rapporte à *réponse*. Le pronom *en* est régime indirect, et signifie, *de mon frère*.

VIII[e] REMARQUE. Faut-il écrire, *Je n'ai pas* trouvé *votre sœur aussi savante que je* L'*avais* IMAGINE' *ou* IMAGINEE, *aussi savante que je* L'*avais* PENSE' *ou* PENSEE, *aussi savante que je* L'*avais* CRU *ou* CRUE ?

Réponse. Comme on ne dirait certainement pas, *Votre sœur n'est pas aussi savante que je* LA *pensais*, *que je* LA *croyais ;* comme on dirait, *Votre sœur n'est pas aussi savante que je* LE *pensais*, *que je* LE *croyais*, il est clair que s'il faut le pronom LE avec *je pensais* et *je croyais*, il faut aussi le pronom LE avec *j'avais imaginé*, *j'avais pensé*, *j'avais cru ;* et que, par conséquent, les trois participes *imaginé*, *pensé*, *cru*, doivent être au masculin et au singulier. D'ailleurs le sens de ces phrases n'est pas, *j'avais imaginé votre sœur*, *j'avais pensé votre sœur*, *j'avais cru votre sœur ;* c'est, *j'avais imaginé*, *j'avais pensé*, *j'avais cru cela*, *que votre sœur était plus instruite qu'elle ne l'est.*

EXEMPLE :

Lorsqu'il nous eut fait comprendre que la chose était plus sérieuse que *nous* ne L'*avions* PENSE' d'abord, nous nous jetâmes tous à ses pieds, et le priâmes d'avoir pitié de notre jeunesse.

Le participe *pensé* est au masculin et au singulier, parce qu'il s'accorde avec son régime direct, le pronom L' ou LE, qui précède. Le sens de la phrase n'est pas, *nous avions pensé la chose ;* c'est, *nous avions pensé cela*, *que la chose était moins sérieuse.*

CHAPITRE VII.

Remarques sur l'emploi et sur la syntaxe de quelques locutions qui demandent une attention particulière.

ARTICLE I.

Remarques sur le mot ON.

1° *On*, pronom personnel indéfini, se dit toujours des personnes, il est toujours sujet, et veut le verbe à la troisième personne du singulier : *On va*, *on vient*, *on dit*, etc. Quoique ce pronom soit ordinairement suivi d'un masculin, il y a des circonstances qui marquent si précisément qu'on parle d'une femme, qu'alors *on* est suivi d'un féminin : ON *n'est pas toujours* MAITRESSE *de ses volontés. Comme on paraît* GAIE *aujourd'hui !* ON *est toujours* LA MEME.

2° On met quelquefois l'article avant le pronom *on*, ce qui fait *l'on :* l'oreille est le seul guide à cet égard.

EXEMPLES :

ON.

Oh ! qu'ON est malheureux, disait-il, quand ON est au-dessus du reste des hommes ! Souvent ON ne peut voir la vérité par ses propres yeux : ON est environné de gens qui l'empêchent d'arriver jusqu'à celui qui commande ; chacun est intéressé à le tromper ; chacun sous une apparence de zèle, cache son ambition. ON fait semblant

L'ON.

Cet Irène est un jeune homme de vingt ans, qui reçoit, pour prix de son courage et de sa prudence, l'honneur d'en donner des leçons à ceux *que* L'ON *confie* à ses soins.

BARTHELEMY.

***Qu'on confie* serait fort désagréable à l'oreille, à cause du verbe qui commence par la syllabe *con*.**

d'aimer le roi, et ON n'aime que les richesses qu'il donne : ON l'aime si peu, que, pour obtenir ses faveurs, ON le flatte et ON le trahit. TELEMAQUE.

Le pronon *on* est répété neuf fois dans cette phrase, sans que l'oreille entende un seul son désagréable.

On doit écrire de même, *Il faut que* L'ON *convienne, il faut que* L'ON *connaisse, il faut que* L'ON *compare*, et non QU'ON *convienne*, QU'ON *connaisse*, QU'ON *compare*.

Ils réussissent mieux dans les terrains naturellement un peu humides, que dans les jardins *où* ON *les arrose* fréquemment. BARTHELEMY.

Où ON *les arrose* vaut mieux que *où* L'ON LES *arrose*.

Chacun se croit assez payé de son travail par une vie douce et réglée, *où* L'ON *jouit* en paix et avec abondance de tout ce qui est véritablement nécessaire à la vie. TELEMAQUE.

Où L'ON *jouit* vaut mieux que *où* ON *jouit*.

Mentor m'a dit depuis qu'ON l'avait vendu à des Ethiopiens, et qu'il les avait suivis en Ethiopie. TELEMAQUE.

QU'ON *l'avait vendu* vaut mieux que *que* L'ON *l'avait vendu*.

On n'aurait guère de plaisir *si* L'ON ne se flattait jamais. LA ROCHEFOUCAULD.

Si L'ON *ne se flattait* vaut mieux que *si* ON *ne se flattait*.

On trouve dans La Rochefoucauld, *ceux* QU'ON CONDAMNE *au supplice;* dans Helvétius, *jusqu'au moment où* L'ON LES *compare ;* dans Montesquieu, *si* L'ON LIT LES *guerres de Bélisaire*, etc.

Le premier aurait dû dire, *ceux que* L'ON *condamne au supplice ;* le second, *jusqu'au moment où* ON LES *compare ;* le troisième, *si* ON LIT *les guerres de Bélisaire.*

ARTICLE II.

Remarques sur le pronom LE.

Le*, *la*, *les, sont articles quand ils précèdent un substantif : ***le père*, *la mère*, *les enfants*.** Ces mots sont pronoms quand ils précèdent un verbe : ***Je le connais*, *je la respecte*, *je les estime*.**

Un pronom tient toujours la place d'un nom, c'est-à-dire, d'un substantif ; mais le pronom LE peut tenir la place d'un substantif, d'un adjectif, d'un verbe, quelquefois d'une phrase entière. Quand le pronom LE tient la place d'un substantif, il est variable ; il fait LA au féminin, et LES au pluriel. En parlant d'un homme, on dit, *je* LE *connais ;* en parlant d'une femme, *je* LA *connais ;* en parlant de plusieurs personnes ou de plusieurs choses, on dit, *je* LES *connais*. Mais quand le pronom LE tient la place d'un adjectif ou d'un verbe, il est invariable, on dit toujours LE.

Une femme doit dire :

On me croit *malade*,
On me croit *enrhumée*,
On me croit *contente*,
On me croit *heureuse*,
On me croit *mariée*,
On me croit *veuve*,
On me croit *jeune*,

} mais je ne LE suis point.

Et non,

mais je ne LA suis point.

Mais si l'adjectif est employé substantivement, le pronom LE est variable.

Une femme doit dire :

On me prend pour *la malade* qui a fait demander le médecin ;
On me prend pour *la mariée ;*
On me prend pour *la veuve* de mon frère ;

} mais je ne LA suis point.

Et non,

mais je ne LE suis point.

Quant au pronom LE tenant la place d'un verbe, on ne s'y trompe jamais. *Il faut obliger quand on* LE *peut ;* c'est-à-dire, *quand on peut* OBLIGER.

ARTICLE III.

Remarques sur le mot QUELQUE.

QUELQUE, adjectif des deux genres, peut signifier *un* ou *une* entre plusieurs.

EXEMPLES :

Si cela était, QUELQUE historien en aurait parlé.—Connaissez-vous QUELQUE personne qui puisse me rendre ce service ?—Vous tenez cela de QUELQUE personne mal instruite.—Nous verrons cela QUELQUE jour.

Dans ce cas, le mot *quelque* désigne une personne ou une chose d'une manière vague et indéterminée.

QUELQUE, pris dans le sens partitif, est encore un adjectif qui s'accorde avec le substantif auquel il est joint.

EXEMPLES :

J'ai lu QUELQUES bons ouvrages.— QUELQUES personnes m'ont parlé de cette affaire.— Nous partirons dans QUELQUES jours.—Votre père m'a rendu QUELQUES services importants.

Ce mot, *quelque*, ne présente aucune difficulté dans les deux cas ci-dessus ; mais il demande un peu d'attention lorsqu'il est suivi de QUE.

Ire REGLE. *Quelque.... que.*— Lorsqu'entre *quelque* et *que* il y a un adjectif seul, le mot *quelque* est employé comme adverbe, et il est invariable : il signignifie à *quelque point que.*

EXEMPLES :

Ier QUELQUE *méchants* QUE soient les hommes, ils n'oseraient paraître ennemis de la vertu ; et lorsqu'ils la veulent persécuter, ils feignent de croire qu'elle est fausse, ou ils lui supposent des crimes.

IIe Son esprit, toujours juste, n'alla que par degrés au projet de la domination ; et QUELQUE *éclatantes* QU'aient été depuis ses victoires, elle ne doivent passer pour de grandes actions que parce qu'elles furent toujours la suite de grands desseins.

IIIe QUELQUE *magnifiques* QUE fussent ces fêtes, elles étaient rares, et par conséquent peu dispendieuses.

IVe C'est ce qui fait, par exemple, que les personnages turcs, QUELQUES *modernes* QU'ils soient, ont de la dignité sur nos théâtres : on les regarde de bonne heure comme anciens.

IIe REGLE. Lorsqu'entre *quelque* et *que* il y a un substantif seul, ou un substantif accompagné d'un adjectif, *quelque* est adjectif, et s'accorde avec le substantif.

EXEMPLES :

Ier QUELQUE *bien* QU'on nous dise de nous, on ne nous apprend rien de nouveau.

IIe QUELQUE *honte* que nous ayons méritée, il est presque toujours en notre pouvoir de rétablir notre réputation.

IIIe QUELQUES *grands avantages* QUE la nature nous donne, ce n'est pas elle seule, mais la fortune avec elle, qui fait les héros.

IVe QUELQUES *découvertes* QUE l'on ait faites dans le pays de l'amour-propre, il y reste encore bien des terres inconnues. LA ROCHEFOUCAULD.

Ve Mais, QUELQUES *vains lauriers* QUE promette la guerre,
On peut être héros sans ravager la terre.
BOILEAU.

Dans le premier exemple, *quelque* est masculin singulier ; dans le second, *quelque* est féminin singulier, sans changer de forme, parce qu'étant terminé au masculin par un *e* muet, c'est un adjectif des deux genres ; dans le troisième, *quelques* est masculin pluriel ; dans le quatrième, *quelques* est féminin pluriel.

IIIe REGLE. Lorsque le mot *quelque* est suivi d'un verbe, il faut écrire *quel que* en deux mots, en observant que la première partie *quel* s'accorde en genre et en nombre avec le substantif qui suit ou qui précède ; comme, QUEL QUE *soit votre courage ;* ou, *votre courage*, QUEL QU'*il soit.*—QUELS QUE *soient vos biens ;* ou, *vos biens*, QUELS

QU'*ils soient.*—QUELLE QUE *soit votre force ;* ou, *votre force*, QUELLE QU'*elle soit.*–QUELLES QUE *soient vos richesses ;* ou, *vos richesses*, QUELLES QU'*elles soient.*

EXEMPLES :

Ier Fils de Pompilia, lui dit-elle (*Cérès à Numa*), j'aimai ta mère, et je veille sur toi. QUEL QUE *soit* le *vœu* que tu vas former, j'ai résolu de l'accomplir.

IIe QUELS QUE *soient* mes justes *ressentiments* contre cette tribu coupable, je ne prétends point cacher à vos yeux l'éclat des actions qui l'ont distinguée.

IIIe Oui, mes frères, QUELLE QUE *puisse* être la *gloire* des grands sur la terre, elle a toujours à craindre.

IVe QUELLES QUE *soient* les *raisons* qui me tiennent éloigné de vous, je les respecte : et que me servirait de les connaître, si, quand je devrais les désapprouver, il n'en faudrait pas moins obéir à la volonté qu'elles vous inspirent ?

ARTICLE IV.

Remarques sur le mot TOUT.

Il y a quatre sortes de mots TOUT : *tout* substantif, *tout* pronom indéfini, *tout* adjectif, *tout* adverbe.

1° TOUT, *substantif.*

Tout, substantif, se dit d'une chose qui a des parties, considérée en son entier ; comme, le TOUT *est plus grand qu'une de ses parties. Diviser un* TOUT *en plusieurs parties. Je vous cèderai le* TOUT. *Prenez le* TOUT.

EXEMPLE :

Cœurs dignes de sentir le prix de l'amitié,
Retenez cet ancien adage :
LE TOUT ne vaut pas la moitié.

FLORIAN.

2° TOUT, *pronom indéfini.*

Tout, pronom indéfini masculin singulier, signifie *toute chose ; j'ai* TOUT *vu* et TOUT *entendu. Nous avons* TOUT *remarqué*, TOUT *observé.* TOUT *est perdu.* TOUT *est changé.*

Dans ce cas, *tout* n'a pas de pluriel ; et il est presque toujours sujet ou régime d'un verbe.

3° TOUT, *adjectif.*

Tout, adjectif, a deux acceptions bien différentes.

1° Il signifie la généralité, l'entière étendue d'une chose ; et dans ce cas il veut l'article avant le nom auquel il est joint ; comme, TOUT *le monde*, TOUS *les hommes*, TOUTE *la famille*, TOUTES *les femmes.*

2° Il signifie *chaque ;* et alors il ne veut pas l'article avant le nom auquel il est joint ; comme, TOUT *homme est sujet à la mort ;* TOUTE *peine mérite salaire*, etc. Dans cette dernière acception il est toujours singulier.

4° TOUT, *adverbe.*

Tout, adverbe, peut signifier *quoique très, entièrement, quelque.* Dans ce cas il précède presque toujours un adjectif, et il est assujetti à des règles particulières.

I[re] REGLE. *Tout*, adverbe, est invariable avant un adjectif masculin, que cet adjectif soit singulier ou pluriel, qu'il commence par une voyelle ou par une consonne.

EXEMPLES :

I[er] Il prête l'oreille au moindre bruit, et se sent TOUT EMU ; il est pâle, défait, et les noirs soucis sont peints sur son visage toujours ridé.

IIe Les habits sont de laine fine et de belles couleurs, mais TOUT UNIS et sans broderie.

IIIe Je verrai les chemins encore TOUT PARFUME'S
Des fleurs dont sous ses pas on les avaient semés !
RACINE.

IIe REGLE. *Tout*, adverbe, est encore invariable avant un adjectif féminin singulier ou pluriel, pourvu que cet adjectif commence par une voyelle ou par une *h* muette.

EXEMPLES :

Ier Celle-ci fit un choix qu'on n'aurait jamais cru.
Se trouvant à la fin TOUT AISE et TOUT HEUREUSE
De rencontrer un malotru.
LA FONTAINE.

IIe Cette vie, TOUT AFFREUSE qu'elle est, m'eût paru douce loin des hommes ingrats et trompeurs, si la douleur ne m'eût accablé, et si je n'eusse sans cesse repassé dans mon esprit ma triste aventure.

IIIe Maîtresse de son esprit, et TOUT OCCUPEE de ses devoirs, au milieu même des horreurs de la mort, elle voulut bénir les jeunes princes ses enfants.

IVe Je croyais voir Ithaque, et son image TOUT ENTIERE se présentait à moi.

IIIe REGLE. *Tout*, adverbe, est variable avant un adjectif féminin qui commence par une consonne ou par une *h* aspirée. Dans ce cas il prend le genre et le nombre de l'adjectif.

EXEMPLES :

Ier L'espérance, TOUTE TROMPEUSE qu'elle est, sert au moins à nous mener à la fin de la vie par un chemin agréable.

IIe Bellone et Mars, avec les furies infernales, vêtues de robes TOUTES DEGOUTANTES de sang, repaissaient leurs yeux cruels de ce spectacle, et renouvelaient sans cesse la rage dans les cœurs.

IIIe Je fis voir que lâcher ce qu'on a dans la main,
Sous espoir de grosse aventure,
Est imprudence TOUTE PURE.
LA FONTAINE.

ARTICLE V.

Remarques sur les pronoms LUI, ELLE, EUX, ELLES.

Après le verbe être, ces pronoms ne se disent que des personnes : *C'est* LUI, *c'est* ELLE, *ce sont* EUX, *ce sont* ELLES. Ainsi à ces questions :

Est-ce là votre chapeau ?
Est-ce là votre épée ?
Sont-ce là vos livres ?
Sont-ce là vos plumes ?

il ne faut pas répondre, *oui*, *c'est* LUI, *c'est* ELLE, *ce sont* EUX, *ce sont* ELLES : il faut répondre, *oui*, *ce* L'*est*, *ce* LES *sont*.

On peut encore répondre de cette manière, *ce n'est pas* CELUI-CI, *ce n'est pas* CELLE-CI ; *c'est* CELUI-LA, *c'est* CELLE-LA, *ce sont* CEUX-CI, *ce sont* CEUX-LA.

ARTICLE VI.

Remarques sur les pronoms SON, SA, SES, LEUR, LEURS, *et* EN.

En parlant des choses, on se sert des pronoms *son*, *sa*, *ses*, *leur*, *leurs*, lorsque ces pronoms sont dans la même phrase que le nom. On dit très-bien, *un tableau et* SON *cadre*, *une serrure et* SA *clef*, *une boutique et* SES *dépendances*, *deux montres et* LEURS *chaînes*.

Mais si le pronom n'est pas dans la même phrase que le nom, on se sert du pronom EN : ainsi, en parlant d'un tableau, on dit, *le cadre* EN *est riche*, et non SON *cadre est riche ;* d'une statue, *la tête* EN

est belle ; d'une ville, ***les édifices*** EN ***sont superbes, les rues*** EN ***sont larges ;*** d'un habit, ***les manches*** EN ***sont trop larges, le drap*** EN ***est beau***, etc.

Cependant on se sert des pronoms ***son***, ***sa***, ***ses***, ***leur***, ***leurs***, en parlant des choses, quoique le nom et le pronom ne soient pas exprimés dans la même phrase ; c'est lorsque le pronom est précédé d'une préposition. On dit très-bien, en parlant d'une ville, ***j'admire la beauté*** DE SES ***monuments ;*** d'un arbre, ***la bonté*** DE SES ***fruits***.

ARTICLE VII.

Remarques sur le mot CHACUN.

Le pronom indéfini ***chacun*** est tantôt suivi de ***son***, ***sa***, ***ses***, et tantôt de ***leur***, ***leurs***.

Dans les phrases où ***chacun*** n'est point le distributif d'un nom pluriel, on emploie toujours ***son***, ***sa***, ***ses***, après ***chacun*** : CHACUN ***sera récompensé selon*** SON ***mérite***. ***Que*** CHACUN ***reste à*** SA ***place***. CHACUN ***doit songer à*** SES ***affaires***.

Dans les phrases où ***chacun*** est le distributif d'un nom pluriel, on emploie ***son***, ***sa***, ***ses***, lorsque ***chacun*** est placé après le régime du verbe ; comme, ***remettez ces livres*** CHACUN ***à*** SA ***place***. ***Ils ont tous donné quelque chose***, CHACUN ***selon*** SES ***moyens***.

EXEMPLES :

La plupart des commentateurs se sont donné la peine de *dessiner cet édifice*, CHACUN à SA manière.

VOLTAIRE.

Les sept premiers d'entre eux *occupent* pendant sept jours *la première place*, CHACUN à SON tour.

BARTHELEMY.

Mais si le distributif *chacun* est placé avant le régime du verbe, on emploie *leur*, *leurs ;* comme, *ces jeunes gens devraient*, CHACUN *pour* LEUR *propre intérêt, faire ce que vous leur avez tant recommandé. Remettez* CHACUN *à* LEUR *place les livres que je vais vous donner.*

EXEMPLES :

Les députés venaient de *rapporter*, CHACUN à LEUR tour, différentes *circonstances* de l'ambassade.

BARTHELEMY.

Il parut enfin ; et ils *exposèrent*, CHACUN à LEUR tour, l'objet de leur mission. *Le même.*

ARTICLE VIII.

Remarques sur le mot CE.

Ce, avant le verbe *être*, veut ce verbe au singulier, excepté quand il est suivi d'un substantif pluriel, ou d'un pronom pluriel de la troisième personne. On dit, C'EST *moi*, C'EST *toi*, C'EST *lui*, C'EST *elle*, C'EST *nous*, C'EST *vous ;* C'ETAIT *moi*, C'ETAIT *toi*, C'ETAIT *lui*, C'ETAIT *elle*, C'ETAIT *nous*, C'ETAIT *vous ;* mais il faut dire, CE SONT *vos parents ;* CE SONT *eux*, CE SONT *elles ;* C'ETAIENT *vos parents*, C'ETAIENT *eux*, C'ETAIENT *elles*.

ARTICLE IX.

Remarques sur les démonstratifs CELUI-CI, CELUI-LA, CELLE-CI, CELLE-LA, CECI, CELA, *et sur les Prépositions démonstratives*, VOICI, VOILA.

On emploie *celui-ci* ou *celle-ci*, *ceux-ci* ou *celles-ci*, pour désigner le nom qui a été énoncé le dernier ;

et l'on emploie *celui-là* ou *celle-là*, *ceux-là* ou *celles-là*, pour désigner le nom qui a été énoncé le premier.

EXEMPLE :

On immolait ordinairement sur les autels d'Apollon un taureau blanc ou un agneau. On ajoutait à ces sacrifices des libations d'huile et de lait : CELLES-CI (*les libations de lait*), en mémoire des temps où il gardait les troupeaux ; CELLES-LA (*les libations d'huile*), parce que l'olivier, fidèle au dieu du jour, ne se plaît que dans les lieux vivifiés par sa présence.

On dit aussi, *Je ne veux pas de* CECI ; *donnez-moi* CELA. *Ceci* désigne l'objet le plus proche ; *cela* désigne l'objet le plus éloigné.

Voici et *voilà* s'emploient à peu près de même : le premier, pour marquer une chose qui est près de celui qui parle ; le second, pour marquer une chose qui en est un peu éloignée.

Dans cette phrase,

VOILA les services que je lui ai rendus, et VOICI quelle est ma récompense,

voilà suppose qu'on vient de détailler les services, et *voici* suppose qu'on va dire quelle est la récompense. Donc, *voilà* rappelle ce qu'on a dit, et *voici* annonce ce qu'on va dire. C'est dans ce cas qu'il est essentiel de ne pas confondre ces deux mots.

ARTICLE X.

Remarques sur le mot PERSONNE.

Le mot *personne*, employé comme pronom indéfini, est toujours masculin singulier, et signifie *qui que ce soit :* PERSONNE *n'est plus* HEUREUX. PERSONNE *n'est* CONTENT. PERSONNE *n'est* VENU.

Mais le mot ***personne***, employé comme substantif, est féminin, et il a un pluriel. ***Vous verrez*** LA PERSONNE ***dont je vous ai parlé. Connaissez-vous*** LES PERSONNES ***que vous m'avez envoyées ?***

ARTICLE XI.

Remarques sur le mot CHOSE.

Ce mot est féminin : *Voilà* UNE BELLE CHOSE ! *Que pensez-vous de* CETTE CHOSE ? *Il s'applique trop aux* PETITES CHOSES.

Mais lorsque le mot *chose* est ajouté à *quelque*, ces deux mots réunis forment un pronom indéfini masculin singulier : *J'ai vu* QUELQUE CHOSE *de* BEAU. *Nous avons mangé* QUELQUE CHOSE *de* BON.

ARTICLE XII.

Remarques sur le mot GENS.

Ce mot est tantôt masculin, tantôt féminin : masculin quand il est avant son adjectif ; féminin, quand il est après. On doit dire : *Ces* GENS-*là sont bien* BONS *de croire ce que vous leur dites.* Mais il faut dire : *Ce sont de* BONNES GENS.

L'adjectif collectif *tous* reste au masculin avant le mot *gens :* TOUS *les* GENS *de bien.*

Lorsqu'entre *tous* et *gens* il y a un autre adjectif, *tous* reste au masculin si l'adjectif qui suit est du nombre de ceux qui s'écrivent au masculin comme au féminin : TOUS *les* HONNETES GENS. Mais si l'adjectif qui suit ne s'écrit pas au masculin comme au féminin, on met *toutes* au féminin, ainsi que l'adjectif suivant : TOUTES *les* VIEILLES GENS, TOUTES *les* BONNES GENS.

ARTICLE XIII.

Remarques sur le mot AIR.

Les grammairiens les plus célèbres sont bien peu d'accord sur le genre que doit avoir l'adjectif dans cette locution, *avoir l'air*....Les uns veulent qu'on dise, en parlant d'une femme, *elle a l'*AIR DOUCE, *elle a l'*AIR CONTENTE, *elle a l'*AIR FIERE ; les autres, avec plus de raison, veulent qu'on dise, *elle a l'*AIR DOUX, *elle a l'*AIR CONTENT, *elle a l'*AIR FIER. D'autres disent d'une femme, *elle a l'*AIR BON, *elle a l'*AIR MAUVAIS ; et d'une poire ou d'une pomme, *elle a l'*AIR BONNE, *elle a l'*AIR MAUVAISE. Ils font accorder l'adjectif avec *air*, en parlant des personnes, et avec le substantif sujet, en parlant des choses.

On peut éviter cette difficulté en se servant du verbe *paraître :* alors l'adjectif s'accorde toujours avec le sujet, que ce soit un nom de personne ou un nom de chose ; comme, *il* paraît *bon*, *il* paraît *mauvais*, *il* paraît *beau ; ils* paraissent *bons*, *ils* paraissent *mauvais*, *ils* paraissent *beaux ; elle* paraît *bonne*, *elle* paraît *mauvaise*, *elle* paraît *belle ; elles* paraissent *bonnes*, *elles* paraissent *mauvaises*, *elles* paraissent *belles*.

On peut aussi se servir du verbe *sembler*.

EXEMPLES :

Puis elle découvrit de loin deux hommes, dont l'*un* PARAISSAIT *âgé ;* l'autre, quoique jeune, ressemblait à Ulysse.

Tous PARAISSAIENT *contents*, *attendris*, *pleins* d'admiration pour Protésilas, quoique tous eussent contre lui dans le cœur une rage implacable. TELEMAQUE.

Eh ! bonjour, monsieur du corbeau.
Que vous êtes joli ! que *vous* me SEMBLEZ *beau !*

LA FONTAINE.

On peut cependant employer la locution *avoir l'air*, et faire accorder l'adjectif avec le mot *air*, quand le sens dit que l'adjectif convient à ce mot plutôt qu'au sujet du verbe : on en trouve des exemples dans tous les auteurs.

ARTICLE XIV.

Remarques sur les locutions DE, DU, DE LA, DES, *dans le sens partitif.*

Dans le sens général, on dit, *Je connais* LES HOMMES.

Dans le partitif, on dit, *Je connais* DES HOMMES ; c'est-à-dire, *je connais quelques hommes, une partie* DE LES *hommes.*

REGLE.

On met DES, mot composé de la préposition *de* et de l'article *les,* avant un substantif partitif, quand le substantif est avant l'adjectif.

EXEMPLES :

J'ai vu DES maisons superbes.
J'ai acheté DES livres précieux.
Vous avez fait DES fautes graves.
Il a DES enfants charmants.

On ne met que la préposition DE avant un substantif partitif, quand l'adjectif est avant le substantif.

EXEMPLES :

J'ai vu DE superbes maisons.
J'ai acheté DE bons livres.
Vous avez fait DE grandes fautes.
Il a DE charmants enfants.

On met DU avant un nom masculin singulier, on met DE LA avant un nom féminin singulier, quand le substantif partitif est avant l'adjectif.

EXEMPLES :

J'ai acheté DU papier excellent.
J'ai acheté DE l'encre excellente.

J'ai bu DU vin délicieux.
J'ai mangé DE LA viande délicieuse.

On ne met que la préposition DE avant un nom masculin ou féminin singulier, quand l'adjectif est avant le substantif partitif.

EXEMPLES :

J'ai acheté D'excellent papier.
J'ai acheté D'excellente encre.

J'ai bu DE bon vin.
J'ai mangé DE bonne viande.

Quelques grammairiens voudraient, mais à tort, qu'on dît au singulier, *J'ai bu* DU *bon vin, j'ai mangé* DE LA *bonne viande ;* parce que, disent-ils, l'oreille ne distingue pas si *vin* et *viande* sont au singulier ou au pluriel quand on dit, *j'ai bu* DE *bon vin, j'ai mangé* DE *bonne viande*. Ces messieurs n'ont sans doute pas pensé qu'il y a une infinité de locutions où l'oreille n'entend pas si le substantif est singulier ou pluriel, et où l'on ne peut employer que la préposition *de*. Je demanderai à celui qui veut qu'on dise, *j'ai mangé* DE LA *bonne viande, j'ai bu* DU *bon vin*, s'il dirait, *mon boucher vend* DE LA *bonne viande, mon marchand de vin vend* DU *bon vin*. Il me répondra, Oui. Mais dira-t-il, *je n'ai plus* DU *vin, je n'ai plus* DE LA *viande, il n'y a pas* DU *fruit cette année, il n'y a pas* DE LA *place?* Je ne le crois pas ; cependant, s'il met la préposition DE dans les dernières phrases que je viens de citer, l'oreille n'entendra pas si les substantifs *vin*, *viande*, *fruit*, *place*, sont au singulier ou au pluriel : voilà donc sa règle en défaut.

ARTICLE XV.

Remarques sur quelques Prépositions et sur quelques Adverbes.

1° AUTOUR, ALENTOUR (1).

Autour est une préposition qui a toujours un régime : AUTOUR *de la table*, AUTOUR *de la maison*, AUTOUR *de moi*.

---

(1) L'académie écrit indifféremment *alentour*, *à l'entour*. On trouve dans son dictionnaire : *Les échos* d'ALENTOUR, *les bois* d'ALENTOUR, et *tourner* A L'ENTOUR.

Alentour est un adverbe qui, comme les autres adverbes, n'a jamais de régime : *Les bergers faisaient répéter les doux sons de leurs flûtes et de leurs chalumeaux à tous les échos d'*ALENTOUR.

2° AVANT, AUPARAVANT.

Avant est tantôt préposition et tantôt adverbe. *Avant*, préposition, a toujours un régime : *Il est arrivé* AVANT *moi. Venez me voir* AVANT *votre départ. Avant*, adverbe, n'a jamais de régime : *N'allez pas si* AVANT. *Il entra bien* AVANT *dans le bois.*

Auparavant, toujours adverbe, n'a jamais de complément : *Quelque pressé que je sois de partir, j'irai vous voir* AUPARAVANT. *Je vous avais prévenu long-temps* AUPARAVANT.

3° A TRAVERS, AU TRAVERS.

Il faut dire, *à travers le*, *à travers la*, *à travers les* ; et *au travers de*, *au travers du*, *au travers de la*, *au travers des* : c'est-à-dire que *au travers* est toujours suivi de la préposition *de*, et que *à travers* n'en est jamais suivi. On dit, *Il se sauvait* A TRAVERS LES *champs, et on lui passa une épée* AU TRAVERS DU *corps.*

4° PLUS, DAVANTAGE.

Ces deux adverbes ne s'emploient pas l'un pour l'autre : *davantage* n'est jamais suivi de la préposition *de*, ni de la conjonction *que*. On ne dit pas, *Il a beaucoup d'amis, mais il a* DAVANTAGE D'*ennemis* ; il faut, *mais il a* PLUS D'*ennemis*. On ne dit pas, *Il se fie* DAVANTAGE *à ses lumières* QU'*à celles des autres* ; il faut, *Il se fie* PLUS *à ses lumières* QU'*à celles des autres.*

Davantage n'a jamais de complément : *Son fils l'aime beaucoup ; mais sa fille l'aime bien* DAVANTAGE.

5° PRET A, PRES DE.

Prêt, adjectif, au féminin, ***prête ;*** au pluriel, ***prêts***, ***prêtes***. Quand cet adjectif a un régime, il est suivi de la préposition *à*, et signifie ***disposé à : Il est*** PRET A ***partir. Elle est*** PRETE A ***faire tout ce qu'il vous plaira. Ils sont toujours*** PRETS A ***parler.***

Près est une préposition qui est ordinairement suivie de la préposition ***de : Il demeure*** PRES D'ICI. ***Il est*** PRES DE ***midi. Près de*** signifie aussi ***sur le point de :*** PRES DE ***mourir*** signifie ***sur le point de mourir ;*** PRET A ***mourir***, signifie ***disposé à mourir***, ***résigné à mourir.***

6° EN CAMPAGNE, A LA CAMPAGNE.

En campagne ne se dit guère que du mouvement des troupes : ***les armées sont*** EN CAMPAGNE. ***Les troupes entreront bientôt*** EN CAMPAGNE.

Mais il faut dire : ***Il demeure*** A LA CAMPAGNE. ***Nous passerons l'été*** A LA CAMPAGNE.

7° DE SUITE, TOUT DE SUITE.

Il ne faut pas confondre ces deux locutions : ***de suite*** signifie ***l'un après l'autre ; tout de suite*** signifie ***sur-le-champ.***

EXEMPLES :

Le lendemain, et pendant plusieurs jours DE SUITE, nous vîmes les cavaliers s'exercer au lycée et auprès de l'académie, etc. BARTHELEMY.

Démosthène s'est excusé ; Eschine a prétexté une maladie : on les a remplacés TOUT DE SUITE.

Le même.

Cette seconde contestation est terminée par un nouveau jugement, auquel on procède TOUT DE SUITE.

Le même.

ARTICLE XVI.

Remarques sur quelques Locutions vicieuses.

1° S'EN ALLER.

Ne dites pas : *Je me suis* EN *allé*, *tu t'es* EN *allé*, *il s'est* EN *allé*, etc. Dites : *Je m'*EN *suis allé*, *tu t'*EN *es allé*, etc. Dans tous les temps composés de ce verbe, le mot EN doit se placer avant l'auxiliaire *être ;* et c'est une faute que de le placer entre l'auxiliaire et le participe.

2° CESSER, et non DECESSER.

Ne dites pas : *Il n'a pas* DECESSE' *de parler. Il n'a pas* DECESSE' *de pleuvoir.* Dites : *Il n'a pas* CESSE' *de parler. Il n'a pas* CESSE' *de pleuvoir. Décesser* n'est pas français ; et ce mot, s'il était français, signifierait l'inverse de ce qu'on veut dire.

3° AUSSI.... COMME, AUTANT.... COMME.

Aussi et *autant* sont deux adverbes de comparaison qui doivent être suivis de la conjonction *que*, et non de *comme*, autre adverbe de comparaison. Ne dites pas : *Il est* AUSSI *grand* COMME *vous. J'en ai* AUTANT COMME *vous.* Dites : *Il est* AUSSI *grand* QUE *vous. J'en ai* AUTANT QUE *vous.*

On dit aussi : *Il est grand* COMME *vous. J'en ai* COMME *vous. Nous travaillons* COMME *eux.*

4° DEMANDER EXCUSE.

On ne doit pas dire, *Je vous demande excuse ;* et cela parce que celui à qui l'on parle ne peut pas répondre, *Je vous l'accorde.* On ne doit point demander une chose qui ne peut être accordée. On dit, *Je vous demande pardon.* On dit aussi, *faire des excuses à quelqu'un. Je vous en fais mille excuses.*

On dit aussi, *Excusez-moi*, comme on dit, *Pardonnez-moi*. En un mot, c'est *demander excuse* qui est une mauvaise locution.

5o C'EST A VOUS A QUI, C'EST A LUI A QUI, C'EST DE VOUS DONT, C'EST DE LUI DONT, etc.

Ne dites pas : *C'est* A VOUS A QUI *je veux parler*, *c'est* A LUI A QUI *je l'ai dit ;* ni *c'est* DE VOUS DONT *on m'a parlé*, *c'est* DE LUI DONT *j'ai reçu des nouvelles*. Dites : *C'est* A VOUS QUE *je veux parler*, *c'est à* LUI QUE *je l'ai dit ;* et *c'est* DE VOUS QU'*on m'a parlé*, *c'est* DE LUI QUE *j'ai reçu des nouvelles*.

Tous les grammairiens ont censuré ce vers de Boileau :

C'est A VOUS, mon esprit, A QUI je veux parler.

6° VIS-A-VIS DE.

On ne doit employer *vis-à-vis de* que pour exprimer un rapport de lieu : *Il s'est placé* VIS-A-VIS DE *moi*. *Il demeure* VIS-A-VIS DE *l'église*.

Ne dites donc pas : *Il s'est mal comporté* VIS-A-VIS *de moi*, VIS-A-VIS *de vous*, *il a mal agi* VIS-A-VIS *de nous*. Dites : *Envers moi*, *envers vous*, *envers nous;* ou, *à mon égard*, *à votre égard*, *à notre égard*.

7° SAIGNER DU NEZ, et non SAIGNER AU NEZ.

Quoique beaucoup de personnes s'obstinent à dire, *Je saigne* AU NEZ, *il saigne* AU NEZ, quand le sang coule du nez, pour distinguer cette locution de celle où *saigner du nez* est pris dans le sens figuré, et signifie *reculer*, *manquer à sa parole*, il est certain qu'il faut dire dans ces deux acceptions, *Saigner du nez*.

8° EVITER A QUELQU'UN LA PEINE DE, etc.

Ne dites pas : EVITEZ-*moi la peine de faire telle chose*. *J'aurais voulu vous* EVITER *la peine de ve-*

nir, etc. Dites : EPARGNEZ-*moi la peine de*, etc. *J'aurais voulu vous* EPARGNER *la peine de venir*, etc.

On évite ce qu'on fuit : on évite les mauvaises compagnies, on évite un malheur, on évite les écueils, etc. ; mais on épargne la peine de quelqu'un comme on épargne sa bourse.

9° OBSERVER QUELQUE CHOSE A QUELQU'UN.

Ne dites pas : *Je vous* OBSERVE *que.... Je lui* AI OBSERVE' *que .... On m'*A OBSERVE' *que ...* etc. Dites : *Veuillez bien observer que... Je vous prie d'observer que... Je vous ferai observer que...*etc. *Je l'ai prié d'observer que... Je lui ai fait observer que...* etc. *On m'a prié d'observer que... On m'a fait observer que..* etc. On dit, *observer quelqu'un*, pour dire, *le regarder, l'épier, le guetter*, etc ; mais on ne doit pas dire, *observer quelque chose à quelqu'un.*

10° S'EN RAPPELER, OU SE RAPPELER DE QUELQUE CHOSE.

Ne dites pas : *Je m'*EN *rappelle, tu t'*EN *rappelles, il s'*EN *rappelle. — Je me rappelle* DE *cela,* DE *cette chose. — Je me rapelle* DE *sa figure. — Je ne me rappelle pas* DE *son nom. — Nous ne nous rappelons pas* DU *jour de son départ.* Toutes ces locutions sont vicieuses.

Il faut dire : *Je me rappelle cela, cette chose ; tu te rappelles cela, cette chose ; il se rappelle cela, cette chose. — Je me rappelle sa figure. — Je ne me rappelle pas son nom. — Nous ne nous rappelons pas le jour de son départ.*

*Je m'*EN *rappelle* signifie *je rappelle* MOI *de cela, de cette chose* ; au lieu que *je me* LE *rappelle, je me* LA *rappelle, je me rappelle cela, cette chose*, signifie *je rappelle* A MOI *cela, cette chose.*

Pour que le verbe *se rappeler* soit bien employé, il faut que les pronoms *me*, *te*, *se*, *nous*, *vous*, qui le précèdent, puissent se tourner par *à moi*, *à toi*, *à lui*, *à nous*, *à vous*, *à eux*, *à elles*. C'est pourquoi l'on peut dire, en parlant d'une personne, *je ne m'en rappelle pas le nom ;* en parlant d'une chanson, *je ne m'en rappelle pas l'air ;* en parlant d'un acte, *je ne m'en rappelle pas la date.* Cela signifie, *je ne rappelle pas à* MOI LE NOM *de cette personne*, L'AIR *de cette chanson*, LA DATE *de cet acte.*

11° CONSEQUENT, IMPORTANT, CONSIDERABLE.

Ne dites pas : *C'est une affaire* CONSEQUENTE, *c'est une faute* CONSEQUENTE, *c'est un bien* CONSEQUENT, *c'est une maison* CONSEQUENTE.

Dites : *C'est une affaire* IMPORTANTE, *c'est une faute* GRAVE, *c'est un bien* CONSIDERABLE, *c'est une maison* CONSIDERABLE.

Conséquent se dit des personnes, et signifie *qui raisonne, qui agit conséquemment. Cet homme est* CONSEQUENT *dans ses discours, dans sa conduite.*

12° TANT PIS, et non TANT PIRE.

Il ne faut pas confondre les mots *pire* et *pis ; pire* est un adjectif qui est le comparatif de *mauvais*, et qui signifie *plus mauvais ; pis* est un adverbe qui est le comparatif de *mal*, et qui signifie *plus mal.* On doit donc dire, *tant mieux*, *tant* PIS, et non *tant* PIRE.

Le médecin *Tant*-PIS allait voir un malade
Que visitait aussi son confrère *Tant-Mieux.*
LA FONTAINE.

13° RANCUNIER, ERE, et non RANCUNEUX, EUSE.

On doit dire, *cet homme est* RANCUNIER, *cette femme est* RANCUNIERE ; et non *cet homme est* RANCUNEUX, *cette femme est* RANCUNEUSE.

14° ARRIVER COMME MAREE EN CAREME, et non COMME MARS EN CAREME.

Quoique presque tout le monde dise, d'une chose qui arrive fort à propos, que *cela arrive comme* MARS *en carême*, ce qui ne signifie rien du tout, il faut dire, *comme* MAREE *en carême*, ce qui signifie quelque chose.

En effet, ce n'est pas le mois de mars qui arrive dans le carême, c'est plutôt le carême qui arrive dans le mois de mars ; mais il est assez à propos que la marée arrive dans le carême, puisque la marée est réputée maigre, et qu'on doit faire maigre durant le carême.

15° FAIRE QUELQUE CHOSE A BOULE VUE ou A LA BOULE VUE, et non A LA BONNE VENUE.

On dit figurément et proverbialement *faire quelque chose* A BOULE VUE, A LA BOULE VUE, pour dire, inconsidérément, et sans faire assez d'attention à ce qu'on fait. (ACADEMIE.) On ne doit donc pas dire, *à la bonne venue*.

16° PRENDRE LA POUDRE D'ESCAMPETTE, et non LA PORTE D'ESCAMPETTE

Escampette, substantif féminin, n'est d'usage, dit l'académie, qu'en cette phrase populaire, *Il a pris la* POUDRE *d'escampette*, pour dire qu'un homme s'est enfui.

17° DONNE MOI-S-EN, MENE-M'Y, MENE MOI-S-Y, PRENDS-M'Y.

Toutes ces locutions sont vicieuses. On doit dire : *Donne-m'en*, *mènes-y-moi* (et mieux *mène-s-y-moi*), *prends-y-moi*.

18° TETE D'OREILLER, SERVIETTES A LINTEAUX, ECHARPE DANS LE DOIGT.

La toile qui enveloppe un oreiller est une TAIE *d'oreiller*, et non une TETE. Une serviette qui a des raies colorées vers les extrémités est une *serviette à* LITEAUX, et non *à* LINTEAUX. Un piquant de chardon ou un petit éclat de bois qui entre dans la chair est une ECHARDE, et non une ECHARPE. *Il m'est entré une* ECHARDE *dans la main*, *dans le pied.*

19° SE REVANCHER, PRENDRE SA REVANCHE, et non SE REVENGER, PRENDRE SA REVENGE.

On dit *venger quelqu'un*, et *se venger ;* mais on doit dire, *se* REVANCHER, *prendre sa* REVANCHE, pour dire, se défendre, rendre la pareille, etc.

20° RECOUVRER LA SANTE', LA VUE, etc., et non RECOUVRIR.

On confond souvent avec le verbe *recouvrir*, qui signifie couvrir de nouveau, le verbe *recouvrer*, qui signifie retrouver, rentrer en possession, acquérir de nouveau une chose qu'on avait perdue. On doit donc dire, *Il a* RECOUVRE' *son bien*, *il a* RECOUVRE' *la santé*, *il a* RECOUVRE' *la vue*, et non *il a* RECOUVERT.

21° FAIRE LA VOLE, et non LA VOLTE.

On dit, à quelques jeux de cartes, *faire la* VOLE, pour dire faire seul toutes les levées.

22° FLANQUER, FLAQUER.

Flanquer est un terme d'architecture, de fortifications. Il se dit de la partie qui en défend une autre.— *Flaquer* signifie jeter avec impétuosité de l'eau ou une autre liqueur contre quelqu'un, contre quelque chose. *On lui a* FLAQUE' *un verre d'eau au visage ; on lui a* FLAQUE' *un soufflet ;* et non FLANQUER.

23° FLAIRER, FLEURER.

Flairer, verbe artif, sentir par l'odorat. FLAIREZ *cette rose.*—*Fleurer*, verbe neutre, répandre ; exhaler une odeur. On dit familièrement et figurément, *cela* FLEURE *comme beaume*, pour dire qu'une affaire paraît bonne.

On fait souvent la faute d'employer FLEURER pour FLAIRER.

24° Il faut dire, ALLUMER *de la chandelle*, *de la bougie*, FAIRE *du feu* ; et non ALLUMER *de la lumière*, *allumer du feu.*

25° BOSSUER, BOSSELER.

Bossuer, verbe actif, faire des bosses. Il ne se dit que des bosses qu'on fait à la vaisselle en la laissant tomber, ou de quelque autre manière. BOSSUER *des plats*, BOSSUER *des assiettes.*—*Bosseler*, verbe actif, signifie travailler en bosse, faire du bosselage ; c'est un terme d'orfévrerie.

26° IMPOSER, EN IMPOSER.

Imposer, verbe actif qui a plusieurs acceptions. Ce verbe, dans l'une de ses acceptions, se dit du respect que l'on inspire. *Le nom d'un homme qui a fait de grandes choses* IMPOSE *plus de respect que toutes les épithètes.*—*Imposer*, dans un sens absolu, c'est-à-dire sans complément, signifie inspirer de l'estime, de l'affection, du respect. *Ils* IMPOSAIENT *autant par la gravité de leur maintien que par la force de leur éloquence.*—*En imposer*, signifie proprement en faire accroire, tromper, mentir. *Ne le croyez-pas ; il vous* EN IMPOSE.—Mais on trouve, dans tous les bons auteurs, *en imposer* employé abusivement pour signifier inspirer de la crainte, du respect, de la vénération.

27° FRANGIPANE, et non FRANCHIPANE.

Frangipane, substantif féminin, pièce de pâtisserie faite de crême, d'amandes, etc. ; c'est aussi une espèce de parfum.

28° FRICOT, subst. ; FRICOTER, verbe.

Ces deux expressions sont basses et populaires : il faut en éviter l'emploi. On se sert des mots ***ragoût***, ***fricassée*** ; ou l'on désigne un met par son nom.

29° ECHANGER, ESSANGER.

Echanger, verbe actif, qui signifie faire un troc, un échange.—***Essanger***, verbe actif, qui signifie laver du linge sale avant de le mettre à la lessive.

On confond souvent ces deux locutions. On a même introduit dans quelques dictionnaires, mais à tort, la locution ***échanger*** dans le sens d'***essanger***.

30° TOUT.... QUE.... TEL QUE....

> ***Tout*** auteur ***que*** je sois, je ne suis point jaloux
> Que mon travaille leur soit utile.
>
> REGNARD.

Si vous connaissiez de quelle angoisse votre réponse, *telle qu'elle* SOIT, peut me tirer, etc.

J. J. ROUSSEAU.

Tout....que, ***tel que***, veulent le verbe à l'indicatif. Il faut, dans le premier exemple, ***tout auteur que je*** SUIS, etc. ; et dans le second, ***votre réponse***, ***quelle qu'elle*** SOIT, etc.

Ces deux fautes sont très-communes.

TROISIÈME PARTIE.

ORTHOGRAPHE, PONCTUATION, ANALYSE DES PARTIES DU DISCOURS.

CHAPITRE I.

De l'Orthographe.

L'Orthographe est la manière d'écrire les mots conformément à l'usage reçu. (1).

ARTICLE I.

Des signes orthographiques.

Les signes dont on se sert dans l'orthographe sont les accents, le tréma, la cédille, l'apostrophe, et le trait d'union.

(1) Il y a deux sortes d'orthographes : l'une qu'on peut apprendre par principes, à l'aide d'une grammaire ; l'autre est celle qui ne suit d'autres lois que celles de l'usage, et pour laquelle il n'existe point de règles générales. Elle consiste à savoir que tel mot s'écrit d'une manière plutôt que d'une autre ; par exemple, qu'on écrit *siècle* par *s*, et *ciel* par *c* , *prudence, éloquence,* par *e*, et *abondance, constance,* par *a* ; *pension, dimension,* par *s*, et *attention, convention*, par *t* ; qu'on écrit par *sc*, *disciple, discipline, descendre*, etc. ; et par deux *ss*, *dissoudre, dissiper, desserrer*, etc. ; enfin, qu'on écrit bien différemment beaucoup de mots qui ont la même ou à peu près la même prononciation, tels que, *faim, fin ; — ver, vert, vers, verre ; — ceint, sain, saint, sein, seing*, etc. Pour apprendre cette orthographe, il faut beaucoup lire, beaucoup copier ; et toutes les fois qu'on est dans le doute, il suffit de consulter un bon dictionnaire.

1° DES ACCENS.

Il y a trois accents : l'accent aigu, qui se met sur tous les *é* fermés, comme dans les mots *bonté*, *unité*, *charité*, *aimé*, *adoré*, *loué*, etc : l'accent grave, qui se met sur les *è* ouverts, comme dans les mots *accès*, *succès*, *progrès*, *père*, *mère*, *frère*, *sévère*, *colère*, etc. : l'accent circonflexe, qui se met sur la plupart des voyelles longues, comme dans les mots *âge*, *lâche*, *tâche*, *gâche*, *être*, *fête*, *tempête*, *conquête*, *île*, *gîte*, *abîme*, *dôme*, *apôtre*, *côte*, *flûte*, *bûche*, etc.

REMARQUES.

1° On met l'accent grave sur *à* préposition : *Je vais à Paris. J'ai parlé à votre père.* On ne le met point sur *a*, troisième personne du verbe avoir : *Il* a *de l'esprit. Elle* a *chanté. On* a *fini.*

2° On met l'accent grave sur *là* adverbe, et sur *là* démonstratif : *Il est* là. *Allez* là. *Donnez-moi celui*-là. On ne le met point sur *la* article, ni sur *la* pronom : *Je* la *verrai* la *semaine prochaine.*

3° On met l'accent grave sur *où* pronom, et sur *où* adverbe : Où *allez-vous ? Je sais* d'où *cela vient. Voici le but* où *il tend.* On ne le met pas sur la conjonction alternative *ou* : *L'un* ou *l'autre. Demain* ou *après-demain.*

4° On met l'accent grave sur la préposition démonstrative *voilà*, et sur l'adverbe *déjà*.

5° On met l'accent grave sur la préposition *dès*. *Il est venu* dès *le matin. On commencera* dès *aujourd'hui.* On ne le met point sur *des*, mot composé de *de les* : *L'étude* des *sciences. L'amitié* des *enfants.*

6° On met l'accent circonflexe sur *dû*, participe du verbe devoir, mais seulement au masculin singulier :

Il faut donner à chacun ce qui lui est dû. *J'ai* dû *faire cela.* On ne le met point sur *du*, mot composé de *de le : La lumière* du *soleil. La porte* du *château.*

7° On met l'accent circonflexe sur l'adjectif *sûr*, *sûre*, quand il signifie *certain. Je suis* sûr *de ce que je vous dis. Elle est* sûre *de réussir.* On ne le met point sur l'adjectif *sur*, *sure*, qui signifie aigre, ni sur la préposition *sur*.

8° On met l'accent circonflexe sur *crû*, participe de *croître ;* on ne le met point sur *cru*, participe de *croire*.

9° On met l'accent circonflexe sur *mûr*, *mûre*, adjectif, et sur *mûre*, fruit du *mûrier ;* on ne le met point sur *mur*, substantif qui signfie *muraille*.

10° On met l'accent circonflexe sur toutes les premières et secondes personnes plurielles du parfait défini : *Nous donnâmes, vous donnâtes, Nous partîmes, vous partîtes. Nous bûmes, vous bûtes. Nous vînmes, vous vîntes.* On le met aussi sur toutes les troisièmes personnes singulières de l'imparfait du subjonctif : *Qu'il donnât, qu'il partît, qu'il bût, qu'il vînt.*

2° DU TRÉMA.

On appelle tréma deux points (¨) qu'on place sur les voyelles *ë*, *ï*, *ü*, lorsque ces lettres doivent être prononcées séparément de la voyelle précédente : *Haïr, nous haïssons, vous haïssez, ils haïssent ; j'ai haï*, etc. *Naïf, naïve, Saül.*

On écrit au masculin, *aigu, ambigu, contigu, exigu ;* et au féminin, *aiguë, ambiguë, contiguë, exiguë*, pour qu'on ne prononce pas ces mots comme *figue, fatigue, intrigue.*

On doit écrire avec un ï tréma, *aïeul*, *aïeux*, et non pas *ayeul*, *ayeux ; païen*, *païenne*, et non pas *payen*, *payenne ; faïence*, *faïencier*, et non pas *fayence*, *fayencier*. Ceux qui écrivent *fayance*, *fayancier*, font deux fautes dans chaque mot.

C'est une faute que d'employer l'*ï* tréma au lieu de l'*y* dans les mots où cette lettre tient lieu de deux *ii*. On doit écrire, *pays*, *moyen*, *joyeux*, *citoyen*, *mitoyen*, *ayant*, *croyant*, *croyons*, *croyez*, etc. ; parce que la prononciation est *pai-is*, *moi-ien*, *joi-ieux*, *citoi-ien*, *mitoi-ien*, *ai-iant*, *croi-iant*, *croi-ions*, *croi-iez*. Au lieu que si l'on écrivait, *païs*, *moïen*, *joïeux*, *citoïen*, *mitoïen*, *aïant*, *croïant*, *croïons*, *croïez*, comme cela se trouve quelquefois dans de mauvaises éditions, il faudrait prononcer : *pa-is*, *mo-ien*, *jo-ieux*, *cito-ien*, etc.

3° DE LA CÉDILLE.

On appelle cédille une petite marque en forme de *c* tourné de droite à gauche, qu'on met sous la lettre C avant les voyelles *a*, *o*, *u*, lorsque le C doit se prononcer comme une *S* : *Façade*, il *plaça*, *façon*, *garçon*, *reçu*, *conçu*, etc.

4° DE L'APOSTROPHE.

L'apostrophe est une espèce de virgule qui marque le retranchement d'une de ces trois lettres, *a*, *e*, *i*, à la fin d'un mot suivi d'un autre mot qui commence par une voyelle ; comme l'*ame*, l'*ouvrage*, pour la *ame*, le *ouvrage*.

A, *e*, se retranchent dans les mots *la*, *le*, *je*, *me*, *te*, *se*, *de*, *ne*, *que*, *ce*.

Le : on dit, l'*enfant* pour le *enfant ; je* l'*ai vu*, pour *je* le *ai vu*.

La : on dit l'*épée* pour la *épée* ; *je* l'*ai vue* pour *je* la *ai vue*.

Je : on dit : j'*aime*, j'*étudie*, pour je *aime*, je *étudie*.

Me : on dit, *il* m'*aime* pour *il* me *aime*.

Te : on dit, *je* t'*estime*, pour *je* te *estime*.

Se : on dit, *il* s'*amuse*, *elle* s'*ennuie*, pour *il* se *amuse*, *elle* se *ennuie*.

De : on dit, *un verre* d'*eau*, pour *un verre* de *eau*.

Ne : on dit, *je* n'*ai pas*, *je* n'*aime pas*, pour *je* ne *ai pas*, *je* ne *aime pas*.

Que : on dit, qu'*avez-vous fait ?* pour que *avez-vous fait ? Il faut* qu'*il vienne*, pour *il faut* que *il vienne*.

Quelque perd son *e* final avant *un*, *une : Quelqu'un*, *quelqu'une*. Hors de là, on conserve l'*é : J'ai lu cela dans* quelque *auteur*. Quelque *amitié que vous ayez pour lui*.

On ne retranche plus l'*e* final de *presque : Cela est* presque *achevé. Il arrivera* presque *aussitôt que vous*.

Aujourd'hui, on écrit plutôt *entre eux*, *entre elles*, *entre autres*, que *entr'eux*, *entr'elles*, *entr'autres*.

Mais on écrit, *presqu'île*, *entr'acte*, *entr'ouvrir*.

On écrit *jusqu'à*, *jusqu'aux*, et quelquefois *jusques à*, *jusques aux*.

On retranche *i* dans le mot *si* avant *il*, *ils : S'il arrive*, *s'ils viennent*, pour *si il arrive*, *si ils viennent*.

5° DU TRAIT D'UNION.

Le trait d'union (-) se met entre deux mots tellement joints ensemble, qu'ils n'en font plus qu'un ; comme, *chef-d'œuvre*, *basse-cour*, *entre-côte*, *abat-vent*, *avant-coureur*, *passe-partout :* c'est ce qu'on appelle *noms composés*.

On met encore le trait d'union entre les verbes et les pronoms ***je***, ***moi***, ***tu***, ***toi***, ***nous***, ***vous***, ***il***, ***ils***, ***elle***, ***elles***, ***le***, ***la***, ***les***, ***leur***, ***y***, ***en***, ***ce***, ***on***, quand ces pronoms sont placés après les verbes.

EXEMPLES :

Irai-je ? Parlez-moi. Viens-tu ? Arrange-toi. Partons-nous ? Etendez-vous ? Que fait-il ? Que fait-elle ? Prends-le. Crois-la. Aime-les. Dis-leur de venir. Prends-y garde. Prenez-en. Est-ce aujourd'hui ? Que dit-on ?

ARTICLE II.

Orthographe des Substantifs et des Adjectifs.

L'orthographe des substantifs et des adjectifs est, sans contredit, la plus difficile : beaucoup de mots ont des lettres qui ne se prononcent point ; beaucoup de mots ont la même ou à peu près la même prononciation, avec une orthographe très-différente ; comme ***ver***, ***verre***, ***vert***, ***vers*** ;—***compte***, ***comte***, ***conte*** ;—***fin***, ***faim***, ***feint*** ;—***pain***, ***pin***, ***peint*** ;—***quand***, ***quant***, ***camp*** ;—***sain***, ***saint***, ***sein***, ***seing***, ***ceint*** ;—***pois***, ***poix***, ***poids*** ; ***saut***, ***seau***, ***sceau***, ***sot***, etc. On appelle ***homonymes*** tous ces mots qui se ressemblent par le son, et qui diffèrent par le sens et par l'orthographe.

Il y a des homonymes qui se ressemblent par le son et par l'orthographe, et qui diffèrent par le sens et par le genre. On dit **LE MANCHE** ***d'un marteau***, ***d'un outil***, et **LA MANCHE** ***d'un habit***, ***d'une robe***. On dit, ***présenter*** **UN MEMOIRE** ***à quelqu'un***, et ***avoir de*** **LA MEMOIRE**. On dit ***qu'un soldat est à*** **SON POSTE**, et ***mettre une lettre à*** **LA POSTE**. On dit, ***faire*** **UN BON SOMME**, ***faire*** **UN PETIT SOMME**, et ***gagner*** **UNE GROSSE SOMME**, ***perdre*** **UNE PETITE SOMME**. On dit,

LE PREMIER, LE SECOND MODE *d'un verbe*, et *se mettre à* LA MODE. On dit, *allons faire* UN TOUR, *cela est fait* AU TOUR, et *bâtir* UNE TOUR, etc.

Il y a quelques substantifs qui changent de genre en changeant de nombre.

Amour est masculin au singulier, et féminin au pluriel : UN FOL *amour*, *de* FOLLES *amours*. Mais il est masculin au pluriel, quand il signifie ces petits génies qui ont des ailes : UN PETIT *amour*, *de* PETITS *amours*.

Délice est masculin au singulier, et féminin au pluriel : *c'est* UN *délice*, *c'est* UN GRAND *délice ; il en fait ses plus* CHERES *délices*. Le singulier est peu usité.

Orgue est masculin au singulier, et féminin au pluriel : *c'est* UN BEL *orgue*, *ce sont de* BELLES *orgues*.

Automne est masculin ou féminin, à volonté : *un automne pluvieux*, *une automne pluvieuse*.

Couple est féminin quand il signifie deux choses de même espèce : UNE *couple de pommes*, UNE *couple de bouteilles*. Mais il est masculin quand il signifie deux personnes unies par le mariage : *c'est* UN BEAU *couple*, UN HEUREUX *couple*.

Beaucoup de substantifs féminins se terminent en *é*, comme *vérité*, *éternité*, *bonté*, *unité*, *autorité*, *sévérité*, *simplicité*, *pauvreté*, *charité*, *conformité*, *humanité*, etc. ; beaucoup d'autres se terminent en *ée*, comme, *entrée*, *arrivée*, *matinée*, *soirée*, *journée*, *assemblée*, *croisée*, *cheminée*, etc.

Mais il y a aussi quelques substantifs masculins terminés en *ée*, comme, *caducée*, *colysée*, *élysée*, *coryphée*, *hyménée*, *mausolée*, *trophée*, *athée*, etc.

Beaucoup de substantifs se forment des verbes de la première conjugaison, en retranchant la finale ER de l'infinitif pour le masculin, et seulement la finale R pour le féminin.

EXEMPLES :

Verbes.	*Subst. masc.*	*Verbes.*	*Subst. fém.*
Crier	Cri.	Armer	Arme.
Plier	Pli.	Alarmer	Alarme.
Oublier	Oubli.	Attacher	Attache.
Trouer	Trou.	Coter	Cote.
Voler	Vol.	Coller	Colle.
Exiler	Exil.	Coucher	Couche.
Parfumer	Parfum.	Chasser	Chasse.
Cheminer	Chemin.	Classer	Classe.
Importuner	Importun.	Charger	Charge.
Camper	Camp.	Demeurer	Demeure.
Accorder	Accord.	Limer	Lime.
Hasarder	Hasard.	Muer	Mue.
Aborder	Abord.	Marcher	Marche.
Abuser	Abus.	Natter	Natte.
Refuser	Refus.	Fabriquer	Fabrique.
Mépriser	Mépris.	Pratiquer	Pratique.
Tamiser	Tamis.	Peloter	Pelote.
Arrêter	Arrêt.	Quereller	Querelle.
Souhaiter	Souhait.	Râper	Râpe.
Apprêter	Apprêt.	Scier	Scie.
Sauter	Saut.	Taper	Tape.
Affronter	Affront.	Tâcher	Tâche.
Planer	Plan.	Tacher	Tache.
Planter	Plant.	Tremper	Trempe.

Des verbes *appuyer*, *ennuyer*, *envoyer*, *employer* se forment les substantifs *appui*, *ennui*, *envoi*, *emploi* en retranchant la finale *er*, et en changeant l'*y* en *i*.

Des verbes *détailler*, *travailler*, *conseiller*, *amasser*, *débarrasser*, *embarrasser*, *fracasser*, *tapisser* se forment les substantifs *détail*, *travail*, *conseil*, *amas*, *débarras*, *embarras*, *fracas*, *tapis*, en retranchant la finale *er* et une des deux consonnes qui précèdent cette finale (1).

---

(1) Quant à la finale des adjectifs, voyez ce qui a été dit page et pages suivantes.

On écrit par S, *dimension*, *pension*, *convulsion*, *appréhension*, *suspension*, etc.

On écrit par T, *attention*, *convention*, *prétention*, *prévention*, *mention*, *intention*, *condition*, *agitation*, *discrétion*, etc.

On écrit par X, *fluxion*, *génuflexion*, *inflexion*, *réflexion*, *complexion*, etc.

On écrit par CT, *action*, *distraction*, *contraction*, *rédaction*, *production*, *réduction*, *instruction*, *séduction*, *distinction*, etc.

On écrit par ICE, *artifice*, *avarice*, *bénéfice*, *complice*, *édifice*, *factice*, *indice*, *malice*, *police*, *précipice*, *sacrifice*, etc.

On écrit par ISSE, *coulisse*, *écrevisse*, *jaunisse*, *réglisse*, *suisse*, etc.

On écrit par ACE, *audace*, *besace*, *dédicace*, *efficace*, *glace*, *grimace*, *grace*, *menace*, *place*, *populace*, *préface*, *race*, etc.

On écrit par ASSE, *basse*, *crasse*, *classe*, *crevasse*, *grasse*, (féminin de *gras*) *liasse*, *masse*, *terrasse*, etc.

On écrit par ANCE, *abondance*, *aisance*, *assurance*, *assistance*, *complaisance*, *confiance*, *connaissance*, *constance*, *convenance*, *distance*, *désobéissance*, *élégance*, *enfance*, *espérance*, et beaucoup d'autres.

On écrit par ENCE, *absence*, *apparence*, *audience*, *clémence*, *conférence*, *concurrence*, *cadence*, *décadence*, *conséquence*, *différence*, *déférence*, *éloquence*, *éminence*, *excellence*, *expérience*, *existence*, *patience*, *prudence*, *préférence*, *présence*, *violence*, et beaucoup d'autres.

Il y a aussi des mots terminés en ANSE, comme *anse*, *danse*, *contredanse*, *ganse*, *transe ;* et d'autres terminés en ENSE, comme *dépense*, *récompense*, *immense*, *dispense*, *défense*.

En un mot, comme ces observations ne peuvent être réduites en règles générales, il faut, pour apprendre l'orthographe des substantifs, beaucoup lire, beaucoup copier, et, dans le doute, consulter un dictionnaire.

ARTICLE III.

Remarques sur les Noms de nombre.

1° *Vingt* et *cent* prennent une S quand ils sont multipliés par un autre nom de nombre, et suivis immédiatement d'un substantif: *Quatre*-VINGTS *ans*, *quatre*-VINGTS *hommes ;—cinq* CENTS *ans*, *six* CENTS *hommes*. Mais *vingt* et *cent* s'écrivent sans S, quand ils sont précédés et suivis d'un autre nom de nombre : *Quatre*-VINGT-*cinq ans*, *quatre*-VINGT-*dix francs* ; —*quatre* CENT *trente francs*, *cinq* CENT *cinquante hommes*.

2° *Mille* ne prend jamais d'S quand il est adjectif numéral : MILLE *hommes*, *deux* MILLE *hommes*, *cinq* MILLE *francs*. Mais *mille*, substantif, mesure de distance, prend l'S. On dit, *à un* MILLE *de Londres*, *à deux* MILLES *de Londres ;* comme on dit, *à une* LIEUE *de Paris*, *à deux* LIEUES *de Paris*.

3° Pour marquer la date des années, on retranche la syllabe *le*, et on écrit *mil : l'an* MIL *huit cent neuf*, *l'an* MIL *huit cent dix*, etc.

ARTICLE IV.

Remarques sur les noms propres.

Les noms propres, quoique précédés de l'article LES, ne prennent point le signe du pluriel.

EXEMPLES :

Les *Turenne*, les *Condé*, les *Créqui*, par quelle voie sont-ils montés à ce dernier point de gloire et de réputation, au-delà duquel il est défendu de prétendre ? MASSILLON.

Rien de plus hardi que d'entrer dans la carrière où se sont illustrés les *Corneille*, les *Racine*, les *Voltaire*, les *Crébillon*. HELVETIUS.

En un mot, donnez-moi des *David* et des *Pharaon*, amis du peuple de Dieu, et ils pourront avoir des *Nathan* et des *Joseph* pour leurs ministres. MASSILLON.

Mais beaucoup de grammairiens veulent qu'on écrive au pluriel, les *Corneilles*, les *Racines*, les *Voltaires*, sont rares, pour signifier les *poètes comme Corneille*, *comme Racine*, *comme Voltaire*.

ARTICLE V.

On écrit au pluriel comme au singulier les mots empruntés des langues étrangères : *des alibi*, *des alinéa*, *des alleluya*, *des pater*, *des avé*, *des errata*, *des opéra*, *des impromptu*, *des zéro*, *des solo*, *des duo*, *des trio*, *des quatuor*, etc.

L'usage actuel est d'écrire *des numéros* ; et beaucoup écrivent *des opéras*, *des alinéas*, *des solos*, *des duos*.

ARTICLE VI.

Remarques sur les Noms composés.

1° Quand un nom est composé d'un substantif et d'un adjectif, le substantif et l'adjectif prennent la marque du pluriel.

EXEMPLES :

Singulier.	*Pluriel.*
Un gentilhomme.	Des gentilshommes.
Un arc-boutant.	Des arcs-boutants.
Un chat-huant.	Des chats-huants.
Une basse-cour.	Des basses-cours.

2° Quand un nom est composé de deux substantifs liés par une préposition, le premier seulement prend la marque du pluriel.

EXEMPLES :

Un arc-en-ciel.	Des arcs-en-ciel.
Un chef-d'œuvre.	Des chefs-d'œuvre.
Un pied-de-biche.	Des pieds-de-biche.
Un bec-de-cane.	Des becs-de-cane.

3° Quand un nom est composé d'un substantif et d'une préposition, le substantif seul prend la marque du pluriel.

EXEMPLES :

Une arrière-boutique.	Des arrière-boutiques.
Une avant-cour.	Des avant-cours.
Un avant-coureur.	Des avant-coureurs.
Un entre-côte.	Des entre-côtes.

4° Quand un nom est composé d'un substantif et d'un verbe, le substantif seul prend la marque du pluriel.

EXEMPLES :

Un abat-vent.	Des abat-vents.
Un abat-jour.	Des abat-jours.
Un garde-fou.	Des garde-fous.
Un cure-dent.	Des cure-dents.

Les règles que je viens d'établir sont conformes à l'orthographe du dictionnaire de l'académie. Mais pourquoi l'académie écrit-elle *un prie-Dieu* et *trois prie-Dieu*, sans changer l'orthographe du substantif *Dieu*? C'est que l'académie dit : " PRIE-DIEU, *substantif masculin, sorte de pupitre qui est accompagné d'un marche-pied, où l'on s'agenouille pour prier Dieu.*" Qu'il y ait un seul *prie-Dieu*, ou qu'il y en ait plusieurs, c'est toujours pour prier un seul *Dieu :* Voilà, je pense, pourquoi l'académie écrit *prie-Dieu* au pluriel comme au singulier.

Il me semble qu'en raisonnant comme l'académie, on ne devrait pas écrire comme l'académie,

1° *Au singulier.*

Un cure-*dent*,
Un essuie-*main*,
Un tire-*bouchon*,
Un tire-*ligne*,

puisque ces mots désignent des instruments dont on se sert pour se curer *les dents*, et non *la dent ;* pour s'essuyer *les mains*, et non *la main ;* pour tirer *des bouchons*, *des lignes*, et non *un bouchon*, *une ligne*.

Le raisonnement qui a fait écrire *prie-Dieu* au pluriel comme au singulier aurait dû faire écrire, au singulier comme au pluriel, *un cure-*DENTS, *des cure-*DENTS *; un cure-*OREILLES, *des cure-*OREILLES; *un essuie-*MAINS, *des essuie-*MAINS; *un tire-*BOUCHONS, *des tire-*BOUCHONS ; *un tire-*LIGNES, *des tire-*LIGNES.

2° *Au pluriel.*

Des abat-*vents*.
Des abat-*jours*.
Des boute-*feux*.
Des chasse-*marées*.

puisque ces mots désignent des objets propres à abattre *le vent*, *le jour*, et non *les vents*, *les jours ;* les hommes qui mettent *le feu*, et non *les feux ;* des hommes qui apportent *la marée*, et non *les marées*.

Le raisonnement qui a fait écrire *prie-Dieu* au pluriel comme au singulier aurait dû faire écrire, au pluriel comme au singulier, *un abat-*VENT, *des abat-*VENT ; *un abat-*JOUR, *des abat-*JOUR ; *un boute-*FEU, *des boute-*FEU ; *un chasse-*MAREE, *des chasse-*MAREE.

Il suit de là qu'on devrait écrire aussi au singulier comme au pluriel, *un entre-*CÔTES, *des entre-*CÔTES, puisque ce mot composé signifie *morceau de viande coupé entre deux côtes.*

ARTICLE VII.

Orthographe des Verbes.

PRESENT DE L'INDICATIF.

1° Si la première personne du singulier finit par un E muet, comme, je donnE, je souffrE, etc. ; on ajoute S à la seconde personne, et la troisième est semblable à la première : *Je donn*E, *je souffr*E ; *tu donn*ES, *tu souffr*ES ; *il donn*E, *il souffr*E.

2° Si la première personne finit par S ou X, la seconde est semblable à la première, et la troisième finit

ordinairement par T, et quelquefois par D : *Je finis, tu finis, il finiT* ; *je reçois, tu reçois, il reçoiT* ; *je veux, tu veux, il veuT* ; *je rends, tu rends, il renD*, etc.

Vaincre fait au singulier du présent de l'indicatif, *je vaincs, tu vaincs, il vainc* ; et son composé *convaincre* de même.

3° Le pluriel, dans toutes les conjugaisons, se termine par *ons, ez, ent* : *Nous donnONS, vous donnEZ, ils donnENT* ; *nous punissONS, vous punissEZ, ils punissENT* ; *nous recevONS, vous recevEZ, ils reçoivENT* ; *nous rendONS, vous rendEZ, ils rendENT.*

Il est très-peu d'exceptions : on dit, *vous faites, vous dites* ; et non, *vous faisez, vous disez.*

IMPARFAIT DE L'INDICATIF.

Il se termine toujours en *ois, ois, oit*, ou bien en *ais, ais, ait*, au singulier ; et *ions, iez, oient* ou *aient*, au pluriel : *Je donnAIS, tu donnAIS, il donnAIT* ; *nous donnIONS, vous donnIEZ, ils donnAIENT* ; *je rendAIS, tu rendAIS, il rendAIT* ; *nous rendIONS, vous rendIEZ, ils rendAIENT.*

Pour les verbes qui se terminent à l'imparfait en *iions, iiez*, et en *yions, yiez*, voyez la formation de l'imparfait, page 90, et la 2e note de la page suivante.

PARFAIT DEFINI.

Le parfait défini a quatre terminaisons : *ai, is, us, ins.*

1° *Je donnAI, tu donnAS, il donnA, nous donnÂMES, vous donnÂTES, ils donnÈRENT.*

2° *Je finIS, tu finIS, il finIT, nous finÎMES, vous finÎTES, ils finIRENT.*

3° *Je reçus*, *tu reçus*, *il reçut*, *nous reçûmes*, *vous reçûtes*, *ils reçurent*.

4° *Je vins*, *tu vins*, *il vint*, *nous vînmes*, *vous vîntes*, *ils vinrent*.

FUTUR.

Le futur se termine toujours ainsi, *rai*, *ras*, *ra*, *rons*, *rez*, *ront* ; et cette terminaison convient à tous les verbes, réguliers ou irréguliers, des quatre conjugaisons : *Je donnerai*, *tu donneras*, *il donnera*, *nous donnerons*, *vous donnerez*, *ils donneront* ; *je lirai*, *tu liras*, *il lira*, *nous lirons*, *vous lirez*, *ils liront*.

Remarque. Tous les verbes dont l'infinitif est terminé en ER, comme, *donner*, *jouer*, *oublier*, *appuyer*, *ployer*, ont un E muet avant la finale *rai*, *ras*, *ra*, etc. : ainsi, de même qu'on écrit, *Je donnerai*, *tu donneras*, *il donnera*, etc., il faut écrire, *Je jouerai*, *tu joueras*, *il jouera*, *nous jouerons*, *vous jouerez*, *ils joueront* ; *j'oublierai*, *tu oblieras*, etc. ; *j'appuierai*, *tu appuieras* (1), etc. ; *je ploierai*, *tu ploieras* (1), etc.

Dans les vers on écrit quelquefois, *je joûrai*, *je loûrai*, *je pairai*, *je ploîrai*, etc. On supprime l'E, et l'on met un accent circonflexe sur la voyelle précédente. Cela n'est pas de rigueur ; on peut écrire le futur dans les vers comme dans la prose.

PRESENT DU CONDITIONNEL.

Le présent du conditionnel n'a, comme le futur, qu'une seule terminaison, *rois*, *rois*, *roit*, *rions*, *riez*, *roient* ; ou bien, *rais*, *rais*, *rait*, *rions*, *riez*, *raient* : *Je donnerais*, *tu donnerais*, *il donnerait*, *nous*

---

(1) L'Y de l'indicatif se change en I au futur.

***donne*RIONS, *vous donne*RIEZ, *ils donne*RAEINT ; *je boi*RAIS, *tu boi*RAIS, *il boi*RAIT, *nous boi*RIONS, *vous boi*RIEZ, *ils boi*RAIENT.**

La remarque faite sur l'orthographe du futur est applicable au conditionnel.

IMPERATIF.

Nous avons vu, page 86, que la seconde personne singulière de l'impératif se forme de la première du présent de l'indicatif, en ôtant le pronom *je*, et qu'il y a très-peu d'exceptions.

REMARQUE. Dans tous les verbes de la première conjugaison, et dans quelques-uns de la seconde, la première personne du présent de l'indicatif est terminée par un E muet, et la seconde personne de l'impératif est semblable : *Je donne*, *donne ; je chante*, *chante ; j'offre*, *offre ; j'ouvre*, *ouvre*. On ajoute une S à la seconde personne de l'impératif, quand cet impératif est suivi de l'un des pronoms Y ou EN, et l'on écrit, *Portez-y du secours ; donnes-en à ton frère :* mais il vaut mieux placer cette S entre deux traits d'union, et écrire, *Porte-s-y du secours ; donne-s-en à ton frère*, comme on écrit, *Aime*-T-*il ? parle*-T-*elle ? viendra*-T-*il ?* etc.

Il ne faut pas confondre la préposition *en* avec le pronom *en :* avec la préposition *en*, il faut écrire, *Voyage* EN *France*, *porte* EN *Allemagne*, *donne* EN *tout temps des preuves de courage*, sans ajouter *s* à l'impératif.

Aller, fait au présent de l'indicatif, ***je vais*** ou ***je vas***, et à l'impératif, ***va :*** VA ***à Paris***, VA ***où tu voudras***, VA ***en Italie***. Si cet impératif est suivi du pronom ***y***, il faut écrire, ***va-s-y ;*** mais si après le pronom ***y*** il y a un autre verbe, il faut écrire ***va*** sans ***s :*** VA ***y voir***, VA ***y faire un tour***, VA ***y donner des ordres.***

S'en aller fait au présent de l'indicatif, ***je m'en vais***, ou ***je m'en vas***, et à l'impératif, **VA-T'EN.**

C'est une faute grossière que d'écrire VA-T-EN, en plaçant le T entre deux traits d'union, comme on écrit VA-T-IL, au lieu de VA-IL ; il faut le pronom TE, dont on retranche l'E. La meilleure preuve qu'on puisse en donner, c'est qu'en parlant à quelqu'un qu'on ne tutoie point, on dit, ALLEZ-VOUS-EN.

PRESENT DU SUBJONCTIF.

Le présent du subjonctif, dans tous les verbes des quatre conjugaisons, se termine ainsi, *e*, *es*, *e*, au singulier ; et *ions*, *iez*, *ent*, au pluriel : *Que je donn*E, *que tu donn*ES, *qu'il donn*E, *que nous donn*IONS, *que vous donn*IEZ, *qu'ils donn*ENT ; *que je rend*E, *que tu rend*ES, *qu'il rend*E, *que nous rend*IONS, *que vous rend*IEZ, *qu'ils rend*ENT ; *que je voi*E, *que tu voi*ES, *qu'il voi*E, *que nous voy*IONS, *que vous voy*IEZ, *qu'ils voi*ENT. Le verbe *être* seul fait exception à cette règle. *Que je* SOIS, *que tu* SOIS, *qu'il* SOIT, *que nous* SOYONS, *que vous* SOYEZ, *qu'ils* SOIENT.

REMARQUE. La première et la seconde personne plurielle du présent du subjonctif sont semblables aux deux mêmes personnes de l'imparfait de l'indicatif. (Voyez pages 90 et 91.)

EXEMPLES :

Imparfait de l'indicatif.	*Présent du subjonctif.*
Nous donn*ions*.	Que nous donn*ions*.
Vous donn*iez*.	Que vous donn*iez*.
Nous oubli*ions*.	Que nous oubli*ions*.
Vous oubli*iez*.	Que vous oubli*iez*.
Nous plo*yions*.	Que nous plo*yions*.
Vous plo*yiez*.	Que vous plo*yiez*.
Nous appu*yions*.	Que nous appu*yions*.
Vous appu*yiez*.	Que vous appu*yiez*.

IMPARFAIT DU SUBJONCTIF.

Ce temps a, comme le parfait défini, dont il est formé, quatre terminaisons : *asse*, *isse*, *usse*, *insse*. (*Asse* n'est que pour les verbes en *er*.)

1° *Que je donn*ASSE, *que tu donn*ASSES, *qu'il donn*ÂT, *que nous donn*ASSIONS, *que vous donn*ASSIEZ, *qu'ils donn*ASSENT.

2° *Que je sent*ISSE, *que tu sent*ISSES, *qu'il sent*ÎT, *que nous sent*ISSIONS, *que vous sent*ISSIEZ, *qu'ils sent*ISSENT.

3° *Que je voul*USSE, *que tu voul*USSES, *qu'il voul*ÛT, *que nous voul*USSIONS, *que vous voul*USSIEZ, *qu'ils voul*USSENT.

4° *Que je parv*INSSE, *que tu parv*INSSES, *qu'il parv*ÎNT, *que nous parv*INSSIONS, *que vous parv*INSSIEZ, *qu'ils parv*INSSENT.

DU PRESENT DE L'INFINITIF.

Le présent de l'infinitif a quatre terminaisons : 1° ER, comme *donn*ER ; 2° IR, comme *fin*IR ; 3° OIR, comme *dev*OIR ; 4° RE, comme *rend*RE.

DU PARTICIPE PRESENT.

Le participe présent est toujours terminé en ANT ; comme, *donn*ANT, *finiss*ANT, *dev*ANT. *rend*ANT, *lis*ANT, etc.

REMARQUE. Beaucoup de personnes sont embarrassées pour écrire le participe présent des verbes terminés en GUER, comme *fatiguer*. Il y en a qui écrivent *fatiguant*, d'autres *fatigant*.

REGLE. Il faut écrire *fatiguant*, lorsque ce mot est verbe ; et *fatigant* lorsqu'il est adjectif.

Verbe.	*Adjectif.*
Ce n'est pas en le FATIGUANT par des sollicitations continuelles, que vous obtiendrez quelque chose de lui.	C'est un travail bien FATIGANT. C'est une chose bien FATIGANTE. Voilà des exercices bien FATIGANTS.
Ecrivez de même les participes *alléguant, intriguant, naviguant, subjuguant, prodiguant,* etc.	Ecrivez de même, *intrigant, intrigante,* et tous les mots semblables qui peuvent s'employer adjectivement.

DU PARTICIPE PASSÉ'.

Le participe passé est toujours terminé par une des lettres *é*, *i*, *u*, *s*, *t* : 1° *aim*E', *donn*E', *chant*E' ; 2° *fin*I, *guér*I, *pun*I ; 3° *reç*U, *v*U, *conn*U ; 4° *promis*, *conquis*, *surpris* ; 5° *fai*T, *di*T, *écri*T.

ARTICLE VIII.

Remarques sur quelques Pronoms.

1° *Leur*, pronom personnel, toujours suivi d'un verbe, ne prend jamais d'S : *Je* LEUR *ai parlé*. *Je* LEUR *en enverrai*. *Vous* LEUR *plaisez*.

2 °*Leur*, pronom possessif, prend une S quand il est suivi d'un nom pluriel, ou qu'il s'y rapporte ; LEUR *enfant*, LEURS *enfants*. *Voilà le* LEUR *ou la* LEUR, *voilà les* LEURS.

3° Ecrivez toujours CE avant un nom, et avant un pronom relatif : CE *tableau*, CE *livre*. *Voilà* CE *qui me fâche*, *voilà* CE *que je vous ai dit*.

4° Ecrivez toujours SE avant un verbe : *Il* SE *fâche*, *elle* SE *promène*, *ils* SE *divertissent*, *elles* SE *parlent*.

REMARQUE. Avant le verbe *être*, écrivez SE quand le verbe *être* forme le temps composé d'un verbe pronominal : *Il* s'*est fâché*, *elle* s'*est promenée ; ils* SE *sont vus*, *elles* SE *sont parlé*. Hors de là, écrivez CE avant le verbe *être :* c'*est moi*, c'*est lui*, c'*est elle*, c'*est aujourd'hui*, c'*est demain*, CE *sont eux*, CE *sont elles*, CE *sont vos amis*.

5° Ecrivez SES par S lorsqu'il y a possession. *Cet homme aime bien* SES *enfants*. *Votre père a terminé* SES *affaires*. Ecrivez CES par C lorsqu'il n'y a que démonstration, indication. *Que faisiez-vous avec* CES *personnes-là ? A qui appartiennent* CES *livres ? Je ne sais quels sont* CES *hommes-là*.

6° Ne confondez pas l'adjectif *quel*, *quels*, *quelle*, *quelles*, avec la locution *qu'elle* ou *qu'elles*. Dites, QUEL *bonheur !* QUELLE *peine ! je sais* QUELS *sont vos droits. Savez-vous* QUELLES *sont mes raisons ?* Mais dites, *je veux* QU'ELLE *vienne*, QU'ELLES *partent*. *Le livre* QU'ELLE *lit*, *les personnes* QU'ELLES *fréquentent*.

ARTICLE IX.

Remarques sur quelques Adverbes.

J'ai dit, page 105, que les adverbes de manière sont presque tous terminés en *ment*, et qu'ils se forment des adjectifs féminins, en y ajoutant *ment ;* comme, *grand*, *grande*, *grandement*, *petit*, *petite*, *petitement*. Mais les adjectifs terminés en ANT et ENT forment leur adverbe en changeant *ant* en *amment*, et *ent* en *emment : Abond*ANT, *abond*ANTE, *abond*AMMENT ; *prud*ENT, *prud*ENTE, *prud*EMMENT.

Il faut écrire par A les substantifs, les adjectifs et les adverbes suivants :

Substantifs.	*Adjectifs.*	*Adverbes.*
Abondance,	Abondant (1),	Abondamment.
Arrogance,	Arrogant,	Arrogamment.
Constance,	Constant,	Constamment.
Complaisance,	Complaisant,	Complaisamment.
. . . .	Coulant,	Coulamment.
. . . .	Courant,	Couramment.
Dépendance,	Dépendant,	Dépendamment.
Elégance.	Elégant,	Elégamment.
. . . .	Etonnant,	Etonnamment.
Galanterie,	Galant,	Galamment.
Inconstance,	Inconstant,	Inconstamment.
Indépendance,	Indépendant,	Indépendamment.
Insuffisance,	Insuffisant,	Insuffisamment.
Instance,	Instant,	Instamment.
Méchanceté,	Méchant,	Méchamment.

(1) Au féminin, *abondante*, *constante*, etc.

Substantifs.	*Adjectifs.*	*Adverbes.*
Nonchalance,	Nonchalant,	Nonchalamment.
Obligeance,	Obligeant,	Obligeamment.
Pesanteur,	Pesant,	Pesamment.
Plaisance,	Plaisant,	Plaisamment.
Puissance,	Puissant,	Puissamment.
. . . .	Savant,	Savamment.
Suffisance,	Suffisant,	Suffisamment.
Vaillance,	Vaillant,	Vaillamment.
Vigilance,	Vigilant,	Vigilamment.

Il faut écrire par E les substantifs ; les adjectifs et les adverves suivants ;

Substantifs.	*Adjectifs.*	*Adverbes.*
Apparence,	Apparent (1),	Apparemment.
Ardeur,	Ardent,	Ardemment.
Confidence,	Confident,	Confidemment.
Conséquence,	Conséquent,	Conséquemment.
Décence,	Décent,	Décemment.
Différence,	Différent,	Différemment.
Diligence,	Diligent,	Diligemment.
Eloquence,	Eloquent,	Eloquemment.
Eminence,	Eminent,	Eminemment.
Excellence,	Excellent,	Excellemment.
Evidence,	Evident,	Evidemment.
Impatience,	Impatient,	Impatiemment.
Impertinence,	Impertinent,	Impertinemment.
Imprudence,	Imprudent,	Imprudemment.
Impudence,	Impudent,	Impudemment.
Indécence,	Indécent,	Indécemment.
Indifférence,	Indifférent,	Indifféremment.
Innocence,	Innocent,	Innocemment.
Négligence,	Négligent,	Négligemment.
Opulence,	Opulent,	Opulemment.
Patience,	Patient,	Patiemment.
. . . .	Pertinent,	Pertinemment.
. . . .	Précédent,	Précédemment.
Prudence,	Prudent,	Prudemment.
. . . .	Récent,	Récemment.

Lent et ***présent*** forment leur adverbe régulièrement : ***Lent***, ***lente***, ***lentement*** ; ***présent***, ***présente***, ***présentement***.

---

(1) **Au féminin, *apparente*, *ardente*, etc.**

Quelques adverbes en *ment* ne se forment d'aucun adjectif : ***Comment, incessamment, notamment, nuitamment, sciemment.***

L'*e* qui précède *ment* dans les adverbes de manière est ordinairement muet : ***GrandEment, charitablEment, pareillEment.*** Mais il est fermé dans quelques-uns : ***Aisément, assurément, aveuglément, commodément, conformément, impunément, précisément, sensément, expressément, figurément***, etc.

On écrit *plus tôt* et *plutôt*.

Plus tôt est l'opposé de *plus tard : Tâchez de venir* PLUS TÔT. *Faites cela le* PLUS TÔT *possible.* PLUS TÔT *qu'à l'ordinaire.*	*Plutôt* marque préférence : *Je ne prendrai pas celui-ci, je prendrai* PLUTÔT *celui-là. Je mourrai* PLUTÔT *que de trahir la vérité.*

On écrit aussi *plutôt* au lieu de *plus tôt*, comme on écrit ***aussitôt, bientôt.***

On écrit ainsi *envie*, substantif féminin ; mais on écrit sans *e à l'envi*, phrase adverbiale.

EXEMPLE :

Chacun A L'ENVI faisait gloire de savoir et de dire quelque particularité de sa vie et de ses vertus : l'un disait qu'il était aimé de tout le monde sans intérêt : l'autre, qu'il était parvenu à être admiré sans ENVIE, etc.

On écrit de même *à demi : Faire la chose* A DEMI.

CHAPITRE II.

De la Ponctuation.

La ponctuation est l'art d'indiquer dans l'écriture, par des signes reçus, la proportion des pauses qu'on doit faire en parlant.

Les signes de la ponctuation sont, la virgule (,), le point-virgule (;), les deux points (:), le point final (.), le point d'interrogation (?), le point d'admiration ou d'exclamation (!), les points de suspension (......), le tiret (—).

DE LA VIRGULE.

La virgule est le signe qui marque la plus petite pause. On l'emploie pour séparer toutes les parties semblables d'une même phrase, pourvu qu'il y en ait plus de deux, et qu'aucune de ces parties ne soit subdivisée en d'autres parties subalternes (1).

Les parties semblables d'une phrase sont ordinairement plusieurs adjectifs qui se rapportent au même substantif, plusieurs sujets ou plusieurs régimes qui se rapportent au même verbe, plusieurs verbes qui se rapportent au même sujet, etc.

EXEMPLES :

1° *Plusieurs adjectifs qui se rapportent au même substantif.*

Les TYRIENS sont *industrieux, patients, laborieux, propres, sobres, ménagers ;*.... Jamais PEUPLE n'a été *plus constant, plus sincère, plus fidèle, plus sûr, plus commode à* tous les étrangers.

(1) Je dis *pourvu qu'il y en ait plus de deux*, parce qu'ordinairement, lorsqu'il n'y a que deux parties semblables, elles sont liées par une conjonction qui exclut la virgule, à moins que ces deux parties ne soient d'une certaine étendue.

2° *Plusieurs sujets du même verbe.*

La fraude, la violence, le parjure, le procès, les guerres, ne FONT jamais entendre leur voix cruelle et empestée dans ce pays chéri des dieux.

3° *Plusieurs régimes du même verbe.*

O digne fils du sage Ulysse ! disait Diomède, je RECONNAIS en vous *la douceur* de son visage, *la grâce* de ses discours, *la force* de son éloquence, *la noblesse* de ses sentiments, *la sagesse* de ses pensées.

D'un autre côté, ils tendaient des piéges continuels à l'humeur impatiente de Philoctète ; ils ne lui PARLAIENT que *de difficultés, de contre-temps, de dangers, d'inconvénients, de fautes irrémédiables.*

4° *Plusieurs verbes qui se rapportent au même sujet.*

Dans cette fidèle et juste confiance, IL *redouble* son ardeur, *forme* de grands desseins, *exécute* de grandes choses, et *commence* une campagne qui semblait devoir être si fatale à l'empire.

5° *Plusieurs participes qui se rapportent au même auxiliaire.*

Toute la ville et toute la nation détestent une magistrature qui A *détruit* la liberté, *aboli* l'usage des comices, *usurpé* l'autorité légitime des consuls, et *détruit* la puissance des tribuns.

6° On sépare par des virgules différentes propositions qui, quoique complètes en elles-mêmes, concourent toutes à rassembler dans une période les principales circonstances d'une action.

EXEMPLES :

Tout se déclare contre la France : *on soulève les étrangers, on débauche les alliés, on intimide les amis, on encourage les vaincus, on arme les envieux.*

On dirait qu'il est chargé de ramener dans le sein de l'église tous ceux que le schisme en a séparés : *il les invite par ses conseils, il les attire par ses bienfaits, il les presse par ses raisons, il les convainc par ses expériences.*

7° On met entre deux virgules une phrase incidente qui n'est point déterminative, mais qui est purement explicative ; c'est-à-dire une phrase qu'on peut retrancher sans changer le sens de la phrase principale.

EXEMPLES :

Elle était sans cesse tournée vers le côté où le vaisseau d'Ulysse, *fendant les ondes*, avait disparu à ses yeux.

Les jugements de Dieu sur le plus grand de tous les empires de ce monde, *c'est-à-dire sur l'empire romain*, ne nous ont pas été cachés.

O Aceste ! si le malheur du jeune Télémaque, *qui n'a jamais porté les armes contre les Troyens*, ne peut vous toucher, du moins que votre propre intérêt vous touche.

8° On met une virgule après un nom en apostrophe, si ce nom est au commencement de la phrase ; et on le met entre deux virgules, s'il est dans le corps de la phrase.

Roi, voilà vos vengeurs contre vos ennemis ;
Prêtres, voilà le roi que je vous ai promis.

Soumis avec respect à sa volonté sainte,
Je crains Dieu, *cher Abner*, et n'ai point d'autre crainte.

9° On emploie quelquefois la virgule pour annoncer la suppression d'un verbe qui est exprimé dans une proposition et sous-entendu dans la suivante.

EXEMPLE :

L'*Eubée* nous FOURNIT de très-bonnes pommes ; la *Phénicie*, des dattes ; *Corinthe*, des coins dont la douceur égale la beauté ; et *Naxos*, ces amandes si renommées dans la Grèce.

Le verbe ***fournit*** est sous-entendu après ***Phénicie***, après ***Corinthe***, et après ***Naxos;*** c'est pourquoi il y a une virgule après ces mots.

10° On met une virgule après tout membre de phrase qui en attend nécessairement un autre.

EXEMPLES :

Quand Télémaque entendit le nom de son père, les larmes qui coulèrent le long de ses joues donnèrent un nouveau lustre à sa beauté.

Si quelque chose est capable de nous donner une idée de notre faiblesse, c'est l'état où nous nous trouvons immédiatement après la naissance.

Quelques découvertes que l'on ait faites dans le pays de l'amour propre, il y reste encore bien des terres inconnues.

11° On place entre deux virgules toutes ces locutions, ***dis-je***, ***dit-il***, ***répondit-il***, ***répliqua-t-il***, etc., quand elles sont dans le corps de la phrase.

EXEMPLES :

Le récit de mes malheurs, *dit-il*, serait trop long.

O mes amis, *continua-t-il*, je vous laisse ce fils qui m'est si cher ; ayez soin de son enfance.

12° Quand un verbe est séparé de son sujet par une longue suite de mots qui dépendent de ce sujet, on met une virgule avant le verbe.

EXEMPLE :

Un des plus beaux artifices des Egyptiens pour conserver leurs anciennes maximes, ETAIT de les revêtir de certaines cérémonies qui les imprimaient dans les esprits.

DU POINT-VIRGULE.

Le point-virgule marque une pause un peu plus longue que la virgule seule.

1° On met le point-virgule entre deux phrases qui sont nécessairement liés par le sens.

EXEMPLES :

Métophis espérait toujours qu'en nous questionnant séparément il pourrait nous faire dire des choses contraires ; surtout il croyait m'éblouir par ses promesses flatteuses, et me faire avouer ce que Mentor lui aurait caché.

La jalousie est en quelque manière juste et raisonnable, puisqu'elle ne tend qu'à conserver un bien qui nous appartient, ou que nous croyons nous appartenir ; au lieu que l'envie est une fureur qui ne peu souffrir le bien des autres.

2° Quand une période est composée de plusieurs membres d'une certaine étendue, on met le point-virgule après chaque membre.

EXEMPLES :

Former le jugement, c'est donner à un esprit le goût et le discernement du vrai ; c'est le rendre délicat à reconnaître les faux raisonnements un peu cachés ; c'est lui apprendre à ne pas se laisser éblouir par un vain éclat de paroles vides de sens, à ne pas se payer de mots ou de principes obscurs, à ne se satisfaire jamais qu'il n'ait pénétré jusqu'au fond des choses ; c'est le rendre subtil à prendre le point dans les matières embarrassées, et à discerner ceux qui s'en écartent.

Il faut qu'en cent façons pour plaire il se replie ;
Que tantôt il s'élève et tantôt s'humilie ;
Qu'en nobles sentiments il soit partout fécond ;
Qu'il soit aisé, solide, agréable, profond ;
Que de traits surprenants sans cesse il nous réveille ;
Qu'il coure dans ses vers de merveille en merveille ;
Et que tout ce qu'il dit, facile à retenir,
De son ouvrage en nous laisse un long souvenir.

BOILEAU.

3° Quand une période n'est composée que de deux membres, et que ces membres sont simples, c'est-à-dire sans aucune subdivision, on les sépare par une virgule seulement.

EXEMPLE :

Je considère qu'elle a racheté ses péchés par les aumônes qu'elle a répandues secrètement dans le sein des pauvres, et qu'elle les a expiés par une longue pénitence, qu'elle a soutenue avec beaucoup de force.

Mais si les deux membres d'une période sont composés de parties séparées par des virgules, on sépare ces deux membres par le point-virgule.

EXEMPLE :

Je voudrais qu'on choisît tellement les sociétés d'un jeune homme, qu'il pensât bien de ceux qui vivent avec lui ; et qu'on lui apprît à si bien connaître le monde, qu'il pensât mal de tout ce qui s'y fait.

DES DEUX POINTS.

Les deux points marquent une pause un peu plus longue que le point-virgule.

1° On emploie les deux points toutes les fois qu'on passe à un discours direct qu'on rapporte. C'est dans ce cas que le premier mot qui suit les deux points doit commencer par une lettre capitale.

EXEMPLE :

Mentor lui dit d'un ton grave : *Sont-ce donc là, ô Télémaque, les pensées qui doivent occuper le cœur du fils d'Ulysse ? Songez plutôt à soutenir la réputation de votre père, et à vaincre la fortune qui vous persécute.*

2° On met les deux points après une phrase finie, mais suivie d'une autre qui sert à l'éclaircir ou à l'étendre.

EXEMPLES :

L'ambition et l'avarice des hommes sont les seules sources de leur malheur : les hommes veulent tout avoir, et ils se rendent malheureux par le désir du superflu ; s'ils voulaient vivre simplement, et se contenter de satisfaire aux vrais besoins, on verrait partout l'abondance, la joie, la paix, l'union.

Il faudrait une nourrice aussi saine de cœur que de corps : l'intempérie des passions peut, comme celle des humeurs, altérer son lait ; de plus s'en tenir uniquement au physique, c'est ne voir que la moitié des objets.

Il faut, autant qu'on peut, obliger tout le monde :
On a souvent besoin d'un plus petit que soi.

3° Quand une période est composée de plusieurs membres séparés par le point-virgule, et qu'on y ajoute un nouveau membre qui, sans être de la même nature que les autres, n'en est pas moins lié par le sens à toute la période, on sépare ce dernier membre des autres par les deux points.

EXEMPLES :

Ce n'est pas qu'on disputât rien aux rois, ou que personne eût le droit de les contraindre ; au contraire, on les respectait comme des dieux : mais c'est qu'une coutume ancienne avait tout réglé, et qu'ils ne s'avisaient pas de vivre autrement que leurs ancêtres.

Malheureuse déesse, lui dit-elle, l'ingrat Ulysse vous a méprisée ; son fils, encore plus dur que lui, vous prépare un semblable mépris : mais l'amour vient lui-même pour vous venger.

4° Lorsqu'une proposition générale est suivie de son énumération, on met les deux points après cette proposition générale.

EXEMPLES :

Tout se déclare contre la France : on soulève les étrangers, on débauche les alliés, on intimide les amis, on encourage les vaincus, on arme les envieux.

Souvenez-vous, ô Télémaque, *qu'il y a dans le gouvernement deux choses pernicieuses auxquelles on n'apporte presque jamais aucun remède :* la première est une autorité injuste et trop violente dans les rois, la seconde est le luxe qui corrompt les mœurs.

Si l'énumération précède la proposition générale, on met les deux points avant la proposition générale, et par conséquent à la fin de l'énumération.

EXEMPLE :

La théorie générale du globe que nous habitons, la disposition, la nature et l'origine des substances qu'il offre à nos regards, les grands phénomènes qui s'opèrent à sa surface ou dans son sein ; l'histoire de l'homme, et les lois qui président à sa for-

mation, à son développement, à sa vie, à sa destruction ; la nomenclature et la description des quadrupèdes ou des oiseaux, l'examen de leurs facultés, la peinture de leurs mœurs : *tels sont les principaux objets que M. Buffon a traités.*

DU POINT.

Le point seul marque une pause plus longue que tous les signes précédents. On le met à la fin de toutes les phrases, de toutes les périodes dont le sens est complet, et qui n'ont de liaison avec ce qui suit que par la convenance du sujet.

EXEMPLE :

Idoménée a fait les fautes que presque tous les rois font ; mais presque aucun roi ne fait pour se corriger ce qu'il vient de faire. Pour moi, je ne pouvais me lasser de l'admirer dans les moments mêmes où il me permettait de le contredire. Admirez-le aussi, mon cher Télémaque ; c'est moins pour sa réputation que pour votre utilité que je vous donne ce conseil.

DU POINT D'INTERROGATION.

De tous les signes de la ponctuation, celui-ci est le plus aisé à placer : on le met à la fin de toutes les phrases interrogatives.

EXEMPLES :

D'où vient, disais-je à Narbal, que les Phéniciens se sont rendus les maîtres du commerce de toute la terre, et qu'ils s'enrichissent ainsi aux dépens de tous les autres peuples ?

Ta raison pouvait m'éclairer dans la plus importante affaire de ma vie : si je ne m'en sers point, à qui t'en prends-tu ? Où est-elle ? qu'est-elle devenue ? que peux-tu faire ? à quoi es-tu bon dans l'état où te voilà ? quels services puis-je espérer de toi ?

DU POINT D'EXCLAMATION.

On met ce point à la suite de toutes les phrases qui expriment quelque mouvement de l'âme, comme la surprise, la terreur, la pitié, la joie, etc., et après les interjections.

EXEMPLE :

Oh ! que les rois sont à plaindre ! oh ! que ceux qui les servent sont dignes de compassion ! S'ils sont méchants, combien font-ils souffrir les hommes ! et quels tourments leur sont préparés dans le noir Tartare ! s'ils sont bons, quelles difficultés n'ont-ils pas à vaincre ! quels piéges à éviter ! que de maux à souffrir !

DES POINTS DE SUSPENSION.

On emploie plusieurs points de suite (. . . .) pour marquer une suspension, ou quand on laisse échapper quelques phrases iuterrompues et sans suite.

EXEMPLE :

O Ulysse, auteur de tous mes maux, que les dieux puissent te. . . . ! Mais les dieux ne m'écoutent point ; au contraire, ils excitent mon ennemi. O terrre de ma patrie, que je ne reverrai jamais !. . . . O dieux, s'il en reste encore quelqu'un d'assez juste pour avoir pitié de moi, punissez, punissez Ulysse ; alors je me croirai guéri.

DU TIRET.

On emploie le tiret (—) pour marquer la séparation qu'il y a dans le dialogue entre la demande et la réponse, et pour éviter la répétition des *dit-il*, *dit-elle*, *répondit-il*, *répliqua-t-il*, etc.

EXEMPLE :

Regardez bien, ma sœur,
Est-ce assez, dites-moi ; n'y suis-je point encore ?—
Nenni.— M'y voici donc ?— Point du tout.— M'y voilà ?—
Vous n'en approchez point. La chétive pécore
S'enfla si bien qu'elle creva.

CHAPITRE III.

Application des règles de la grammaire à quelques phrases, ou manière de faire les parties du discours, ce qu'on appelle communément ANALYSER.

On entend par faire les parties du discours, expliquer un discours mot à mot, en ajoutant à chaque mot la dénomination qui lui convient ; comme *substantif*, *adjectif*, *pronom*, *verbe*, etc.

Cette explication doit se faire d'abord de la manière la plus simple, en indiquant seulement la nature de chaque mot.

EXEMPLES :

Discours.	*Analyse.*	*Discours.*	*Analyse.*
Peu	Adv. de quantité.	*On*	Pronom indéfini.
de	Préposition.	*ne*	Adv. de négation.
gens	Substantif.	*méprise*	Verbe *mépriser*.
sont	Verbe *être*.	*pas*	Adv. de négation.
assez	Adv. de quantité.	*tous*	Adjectif.
sages	Adjectif.	*ceux*	Pronom indéfini.
pour	Préposition.	*qui*	Pronom relatif.
préférer	Verbe.	*ont*	Verbe *avoir*.
le	Article.	*des*	Article composé.
blâme	Substantif.	*vices,*	Substantif.
qui	Pronom relatif.	*mais*	Conjonction.
leur	Pronom personnel.	*on*	Pronom indéfini.
est	Verbe *être*.	*méprise*	Verbe *mépriser*.
utile	Adjectif.	*tous*	Adjectif.
à	Préposition.	*ceux*	Pronom indéfini.
la	Article.	*qui*	Pronom relatif.
louange	Substantif.	*n'*	Adv. de négation.
qui	Pronom relatif.	*ont*	Verbe *avoir*.
les	Pronom personnel.	*aucune*	Adjectif.
trahit.	Verbe *trahir*.	*vertu.*	Substantif.

Pour expliquer un discours de cette manière, il suffit d'avoir un peu de patience, et d'ouvrir un dictionnaire chaque fois que l'on rencontre un mot dont on ne connaît pas la dénomination.

Ensuite il faut indiquer le genre et le nombre des substantifs et des adjectifs ; dire à quels substantifs se rapportent les adjectifs, de quels noms les pronoms tiennent la place, les personnes, les temps et les modes des verbes, etc.

EXEMPLE :

Discours.	*Analyse.*
Ces	Adjectif démonstratif pluriel des deux genres, ici féminin, parce qu'il se rapporte à *paroles*.
paroles	Substantif féminin pluriel.
divines	Ajectif féminin pluriel qui se rapporte à *paroles*.
entrèrent	Verbe neutre *entrer* au parfait défini, troisième personne du pluriel.
jusqu'	Prép. qui marque le lieu.
au	Mot composé de la prépos. *à* et de l'art. *le*.
fond	Substantif masculin singulier.
de	Préposition qui joint le mot *fond* au mot *cœur*.
mon	Pronom possessif masculin singulier de la première personne, du nombre de ceux qui sont toujours joints à des noms.
cœur ;	Substantif masculin singulier.
elles	Pronom personnel féminin pluriel de la troisième personne, qui remplace le substantif *paroles*.
y	Pronom relatif qui se rapporte à *cœur*.
firent	Verbe actif *faire* au parfait défini, troisième personne du pluriel.
renaître	Verbe neutre à l'infinitif.
la	Article féminin singulier.
joie	Substantif féminin singulier.
et	Conjonction qui lie les deux substantifs *joie* et *courage*.
le	Article masculin singulier.
courage.	Substantif masculin singulier.
Je	Pronom personnel singulier des deux genres, et de la première personne.
ne	Adv. de négation.
sentis	Verbe actif *sentir* au parfait défini, première personne du singulier.
point	Adverbe de négation.
cette	Adjectif démonstratif féminin singulier.
horreur	Substantif féminin singulier.
qui	Pronom relatif des deux genres et des deux nombres ; ici féminin singulier, parce qu'il a pour antécédent le substantif *horreur*, et qu'on peut tourner par *laquelle*.

fait	Verbe actif *faire*, au présent de l'indicatif, troisième personne du singulier.
dresser	Verbe neutre à l'infinitif.
les	Article pluriel des deux genres.
cheveux	Substantif masculin pluriel, du nombre de ceux qui prennent *x* au pluriel.
sur	Préposition de lieu.
la	Article féminin singulier.
tête,	Substantif féminin singulier.
et	Conjonction qui lie deux propositions.
qui	Pronom relatif comme ci-dessus, parce qu'il a le même antécédent.
glace	Verbe actif au présent de l'indicatif, troisième personne du singulier.
le	Article masculin singulier.
sang	Substantif masculin singulier.
dans	Préposition de lieu.
les	Article pluriel des deux genres.
veines	Substantif féminin pluriel.
quand	Adverbe de temps.
les	Article pluriel des deux genres.
dieux	Substantif masculin pluriel.
se	Pronom personnel de la troisième personne, des 2 genres et des 2 nombres ; ici il est masculin pluriel parce qu'il se rapporte à *dieux*.
communiquent	Verbe actif *communiquer* au présent de l'indicatif, troisième personne du pluriel.
aux	Mot composé de la proposition *à* et de l'art. *les*.
mortels ;	Substantif masculin pluriel. (Ce mot est adjectif quand il est ajouté à un substantif.)
je	Pronom personnel singulier des deux genres, et de la première personne.
me	Pronom personnel singulier des deux genres, et de la première personne.
levai	Verbe actif au parfait défini, première personne du singulier.
tranquille ;	Adjectif singulier des deux genres. (On appelle adjectif des deux genres celui qui s'écrit au masculin comme au féminin.)
j'	Pronom comme ci-dessus.
adorai	Verbe actif au parfait défini, première personne du singulier.
à	Préposition qui marque la manière.
genoux,	Substantif masculin pluriel, du nombre de ceux qui prennent *x* au pluriel. Ces deux mots, *à genoux*, forment une locution adverbiale.
les	Article pluriel des deux genres.
mains	Substantif féminin pluriel.
levées	Adj. verbal fém. pluriel qui se rapporte à *mains*.
vers	Préposition de lieu.
le	Article masculin singulier.
ciel,	Substantif masculin singulier.
Minerve,	Nom propre féminin singulier.
à	Préposition qui marque un rapport d'attribution.

qui	Pronom relatif féminin singulier, parce qu'il a pour antécédent *Minerve*.
je	Pronom personnel singulier des deux genres, et de la première personne.
crus	Verbe actif *croire* au parfait défini, première personne du singulier.
devoir	Verbe actif à l'infinitif.
cet	Adjectif démonstratif masculin singulier.
oracle.	Substantif masculin singulier.

Les élèves ne sauraient trop faire de ces sortes d'analyses.

Mais la partie à laquelle on doit s'attacher principalement, c'est de bien indiquer les ***sujets*** et les ***régimes*** des verbes. Pour cela, voici un moyen bien simble :

Il faut écrire mot à mot, en colonne, la phrase dont on veut faire l'analyse, et marquer le premier verbe du chiffre 1, le second verbe du chiffre 2, le troisième du chiffre 3, le quatrième du chiffre 4, etc., jusqu'à la fin de la phrase ou de la période, quelque longue qu'elle soit. Ensuite, il faut chercher le sujet du premier verbe, et le marquer du chiffre 1 ; le régime de ce premier verbe, et le marquer aussi du chiffre 1. De même, il faut chercher le sujet du second verbe, et le marquer aussi du chiffre 2 ; le régime de ce second verbe, et le marquer aussi du chiffre 2 ; ainsi de suite jusqu'à la fin. Par ce moyen, on voit d'un coup d'œil toutes les parties principales de chaque phrase.

EXEMPLE :

1. sujet.	*Vous*
1. verbe.	*voyez,*
	Télémaque,
	la
1. r. dir.	*puissance*
	des
	Phéniciens :
2. sujet.	*ils*
2. verbe.	*sont*
	redoutables
	à
	toutes
	les

Dans cet exemple, il y a cinq verbes : *voyez*, marqué du chiffre 1 ; *sont*, marqué du chiffre 2 ; *font*, marqué du chiffre 3 ; *donne*, marqué du chiffre 4 ; *surpassent*, marqué du chiffre 5.

Le sujet du premier verbe, c'est le pronon *vous*, marqué du chiffre 1 ; son régime direct, c'est le substantif *puissance*, marqué du chiffre 1 ; ce verbe n'a pas de régime indirect.

Le sujet du second verbe, c'est le pronom *ils*, marqué du chiffre 2 :

	nations
	voisines
	par
	leurs
	innombrables
	vaisseaux ;
	le
4. sujet.	*commerce*
3. r. dir.	*qu'*
3. sujet.	*ils*
3. verbe.	*font*
	jusques
	aux
	colonnes
	d'
	Hercule
4. r ind.	*leur*
4. verbe.	*donne*
	des
4. r. dir.	*richesses*
5. sujet.	*qui*
5. verbe.	*surpassent*
5. r. dir	*celles*
	des
	peuples
	les
	plus
	florissants.

ce verbe n'a point de régime, parce que le verbe *être* n'a jamais de régime direct ; il ne fait que lier l'attribut au sujet.

Le sujet du troisième verbe, c'est le pronom *ils*, marqué du chiffre 3, son régime direct, c'est le relatif *que*, marqué du chiffre 3, pronom qui se rapporte à *commerce*.

Le sujet du quatrième verbe, c'est le substantif *commerce*, marqué du chiffre 4 ; son régime direct, c'est le substantif *richesses*, marqué du chiffre 4 ; et son régime indirect, c'est le pronom *leur*, marqué du chiffre 4 : ce pronom signifie *à eux*, *aux Phéniciens*.

Le sujet du cinquième verbe, c'est le relatif *qui*, marqué du chiffre 5, pronom qui se rapporte à *richesses ;* son régime direct, c'est le pronom *celles*, qui signifie *les richesses*.

Les substantifs qui ne sont pas indiqués par des chiffres appartiennent à d'autres mots que des verbes. Dans cette exemple, *Télémaque* est un nom en apostrophe ; *Phéniciens* est le régime du substantif *puissance*, auquel il est joint par la préposition *de* renfermée dans le mot *des ; nations* est le régime de l'adjectif *redoutables ; vaisseaux* est le régime de la préposition *par ; colonnes* est le régime de la préposition *jusques ; peuple* est le rég. du pronom *celles*.

Les parties principales de chaque phrase étant ainsi indiquées par des chiffres, on peut ajouter à la suite de chaque mot la nature de ce mot, en marquant le genre et le nombre des substantifs, des adjectifs, des articles, des pronoms ; la nature de chaque verbe, les personnes, les temps, les modes, etc.

Remarque. Il faut mettre un V à côté du chiffre placé devant le verbe, pour indiquer la place du verbe. Mais surtout il est nécessaire de mettre au moins une S à côté du chiffre placé devant le sujet ; R. D. à côté du chiffre placé devant le régime direct ; R. IND. à côté du chiffre placé devant le régime indirect : sans quoi il serait impossible de voir sur-le-champ quel rôle joue dans la phrase le mot marqué d'un chiffre, et ce travail deviendrait inutile.

Voici quelques exemples de phrases analysées d'après les procédés que je viens d'indiquer.

Ier Le naufrage et la mort sont moins funestes que les plaisirs qui attaquent la vertu.

ANALYSE.

	Le	Art. masculin singulier.
1. sujet.	*naufrage*	Substantif masculin singulier.
	et	Conjonction qui lie les deux sujets *naufrage*, *mort*.
	la	Article féminin singulier.
1. sujet.	*mort*	Substantif féminin singulier.
1. verbe.	*sont*	Verbe *être* au présent de l'ind. troisième personne du plur. Ce verbe est au pluriel parce qu'il a deux sujets singuliers liés par la conjonction *et*.
	moins	Adv. de comparaison qui marque un rapport d'infériorité.
	funestes	Adj. pluriel des deux genres, au comparatif d'infériorité, parce qu'il est précédé de *moins*. *Funestes* est au pluriel parce qu'il se rapporte à deux substantifs, et il est masculin parce que l'un des deux subst. est masc.
	que	Conj. qui lie les objets comparés.
	les	Art. plur. des deux genres, ici masc., parce qu'il est suivi d'un nom masc.
(1)	*plaisirs*	Substantif masculin pluriel.
2. sujet.	*qui*	Pronom relatif qui a pour antécédent le subst. masc. plur. *plaisirs*, dont il prend le genre et le nombre.
2. verbe.	*attaquent*	Verbe actif au présent de l'indicatif, troisième personne du pluriel.
	la	Article féminin singulier.
2. r. dir.	*vertu*.	Substantif féminin singulier.

---

(1) Le substantif *plaisirs* n'est indiqué par aucun chiffre ; c'est le sujet d'un verbe sous-entendu. Après le mot *vertu*, il faut sous-entendre, NE SONT *funestes ;* ces mots sous-entendus sont ce qu'on appelle une *ellipse*. *Le naufrage et la mort sont moins funestes que les plaisirs qui attaquent la vertu* NE SONT FUNESTES.

II[e] Nous promettons selon nos espérances, et nous tenons selon nos craintes.

ANALYSE.

1. sujet.	*Nous*	Pronom personnel pluriel des deux genres et de la première personne. Ce pronom est tantôt sujet, tantôt régime; ici il est sujet, et il signifie les hommes en général.
1. verbe.	*promettons*	Verbe actif au présent de l'indicatif, première personne du pluriel. Ce verbe est employé neutralement, parce qu'il n'est restreint par aucun régime direct.
	selon	Préposition qui marque un rapport de conformité.
	nos	Pronom possessif pluriel des deux genres et de la première personne : féminin dans cette phrase, parce qu'il est suivi d'un nom féminin. Il est du nombre de ceux qui sont toujours joints à des noms.
	espérances,	Substantif féminin plur., régime de la préposition *selon*.
	et	Conjonction qui lie les 2 propositions, *nous promettons, nous tenons*.
2. sujet	*nous*	Pronom personnel comme ci-contre.
2. verbe.	*tenons*	Verbe actif au présent de l'indicatif, première personne du pluriel ; sans rég. direct, parce qu'il est employé neutralement, comme *promettons*.
	selon	Préposition qui marque un rapport de conformité.
	nos	Pronom possessif, comme ci-contre.
	craintes.	Substantif féminin pluriel, régime de la préposition *selon*.

III[e] Notre humeur met le prix à tout ce qui nous vient de la fortune.

ANALYSE.

	Notre	Pronom possessif singulier des deux genres et de la première personne ; ici féminin, parce qu'il est suivi d'un nom féminin.
1. sujet.	*humeur*	Subst. féminin singulier.
1. verbe.	*met*	Verbe actif *mettre* au présent de l'indicatif, troisième pers. du sing.

1. r. dir.	*le*	Article masculin singulier.
	prix	Substantif masculin singulier.
	à	Préposition.
1. r. ind.	*tout*	Adjectif masc. singulier, qui marque généralité.
	ce	Pronom indéfini masculin sing. Cette expression, *à tout ce*, signifie *à toutes les choses*.
2. sujet.	*qui*	Pronom relatif qui a pour antécédent le pronom *ce*, dont il prend le genre et le nombre.
2. r. ind.	*nous*	Pronom pers. pluriel des deux genres et de la première personne ; ici mas. parce qu'il est mis pour les hommes en général. Ce pronom est tantôt sujet, tantôt régime.
2. verbe.	*vient*	Verbe neutre *venir* au présent de l'indicatif, troisième personne du sing. Il prend toujours l'auxiliaire *être* dans ses temps composés.
	de	Préposition qui marque d'où une chose vient.
2. r. ind.	*la*	Article féminin singulier.
	fortune.	Substantif féminin singulier, complément de la préposition *de*.

Dans cette phrase, le verbe ***vient*** a deux régimes ; le premier, c'est le pronom ***nous***, qui signifie ***à nous*** : et le second, c'est ***de la fortune***.

IVe L'intérêt qui aveugle les uns, fait la lumière des autres.

ANALYSE.

	L' pour *le*	Art. masculin singulier.
2. sujet.	*intérêt,*	Subst. masculin singulier, mot pris dans toute l'étendue de sa signification : c'est pourquoi le relatif *qui* en est séparé par une virgule.
1. sujet.	*qui*	Pronom relatif qui a pour antécédent le substantif *intérêt*, dont il prend le genre et le nombre.
1. verbe.	*aveugle*	Verbe actif au présent de l'indicatif, troisième personne du singulier.
	les	Art. pluriel des deux genres ; ici masculin, parce qu'il est suivi de *uns*.
1. r. dir.	*uns,*	Pronom indéfini masculin pluriel.
2. verbe.	*fait*	Verbe actif *faire* au présent de l'indicatif, troisième pers. du singulier.

	la	Art. féminin singulier.
2. r. dir.	*lumière*	Substantif féminin singulier.
	des	Mot composé de la préposition *de* et de l'article *les*.
	autres.	Pronom indéfini pluriel des 2 genres, complément déterminatif du subst. *lumière*, auquel il est joint par la prép. *de* renfermée dans le mot *des*.

V° Aussitôt que Dioscore eut expliqué aux rois son dessein, tout le monde se tourna vers Télémaque, comme pour lui demander une décision.

ANALYSE.

	Aussitôt que	Conjonction composée, du nombre de celles qui marquent le temps et l'ordre.
1. sujet.	*Dioscore*	Nom propre d'homme.
1. verbe.	*eut expliqué*	Verbe actif au parfait antérieur, troisième pers. du sing., temps composé du parfait défini du verbe *avoir*, et du participe *expliqué*.
1. r. ind.	*aux*	Mot composé de la préposition *à* et de l'article pluriel *les*.
	rois	Substantif masc. plur., nom de dignité.
	son	Pronom possessif masc. sing. de la 3e personne, du nombre de ceux qui sont toujours joints à des noms.
1. r. dir.	*dessein,*	Substantif masculin singulier.
	tout	Adjectif masculin singulier.
	le	Article masculin singulier.
2. sujet.	*monde*	Subst. masc. sing., collectif général.
2. r. dir.	*se*	Pronom pers. de la 3e personne ; il est des 2 genres et des 2 nombres, et du nombre de ceux qui sont toujours en régime ; ici il est masculin singulier, parce qu'il se rapporte *à monde*.
2. verbe.	*tourna*	Verbe actif à la 3e personne singulière du parfait défini. Comme il est précédé du pronom *se*, c'est un verbe pronominal réfléchi.
2. r. ind.	*vers*	Préposition qui marque le lieu.
	Télémaque,	Nom propre d'homme, régime de la préposition *vers*.
	comme	Adverbe de comparaison.
	pour	Préposition qui marque le but, le motif.
3. r. ind.	*lui*	Pronom pers. sing. des 2 genres et de la 3e personne ; ici il est masc. parce qu'il se rapporte à *Télémaque*. Il est tantôt sujet et tantôt régime.

3. verbe.	*demander*	Verbe actif au présent de l'infinitif. Un verbe à l'infinitif n'a pas de sujet, mais il se rapporte toujours au sujet du verbe qui le précède : dans cette phrase, *demander* se rapporte à *monde*.
	une	Adjectif numéral féminin singulier.
3. r. dir.	*décision*.	Substantif féminin singulier.

IVe L'absence diminue les médiocres passions et augmente les grandes, comme le vent éteint les bougies et allume le feu.

ANALYSE.

	L' pour *la*	Art. féminin sing. Ce qui indique que l'apostrophe remplace un *a*, c'est le substantif *absence*, qui est féminin.
1. s.—2. s.	*absence*	Substantif féminin singulier.
1. verbe.	*diminue*	Verbe actif au présent de l'indicatif, troisième personne du singulier.
	les	Article pl. des 2 genres ; ici fém. parce qu'il est suivi d'un substantif fém.
	médiocres	Adj. pluriel des deux genres ; ici féminin, parce qu'il doit s'accorder avec *passions*.
1. r. dir.	*passions*,	Substantif féminin pluriel.
	et	Conjonction qui lie deux verbes qui se rapportent au même sujet.
2. verbe.	*augmente*	Verbe actif au présent de l'indicatif, troisième personne du singulier.
	les	Article plur. des deux genres ; ici fém. parce qu'il est suivi d'un nom fém.
2. r. dir.	*grandes*,	Adjectif féminin plur. qui s'accorde en genre et en nombre avec le substantif *passions*, qui est sous-entendu.
	comme	Adverbe de comparaison.
	le	Article masculin singulier.
3. s.—4. s.	*vent*	Substantif masculin singulier.
3. verbe.	*éteint*	Verbe act. *éteindre* au présent de l'indicatif, troisième personnne du sing.
	les	Art. pluriel des deux genres ; ici fém., parce qu'il est suivi d'un nom fém.
3. r. dir.	*bougies*	Substantif féminin pluriel.
	et	Conjonction qui lie deux verbes qui se rapportent au même sujet.
4. verbe.	*allume*	Verbe actif au présent de l'indicatif, troisième personne du singulier.
	le	Article masculin singulier.
4. r. dir.	*feu*.	Substantif masculin singulier.

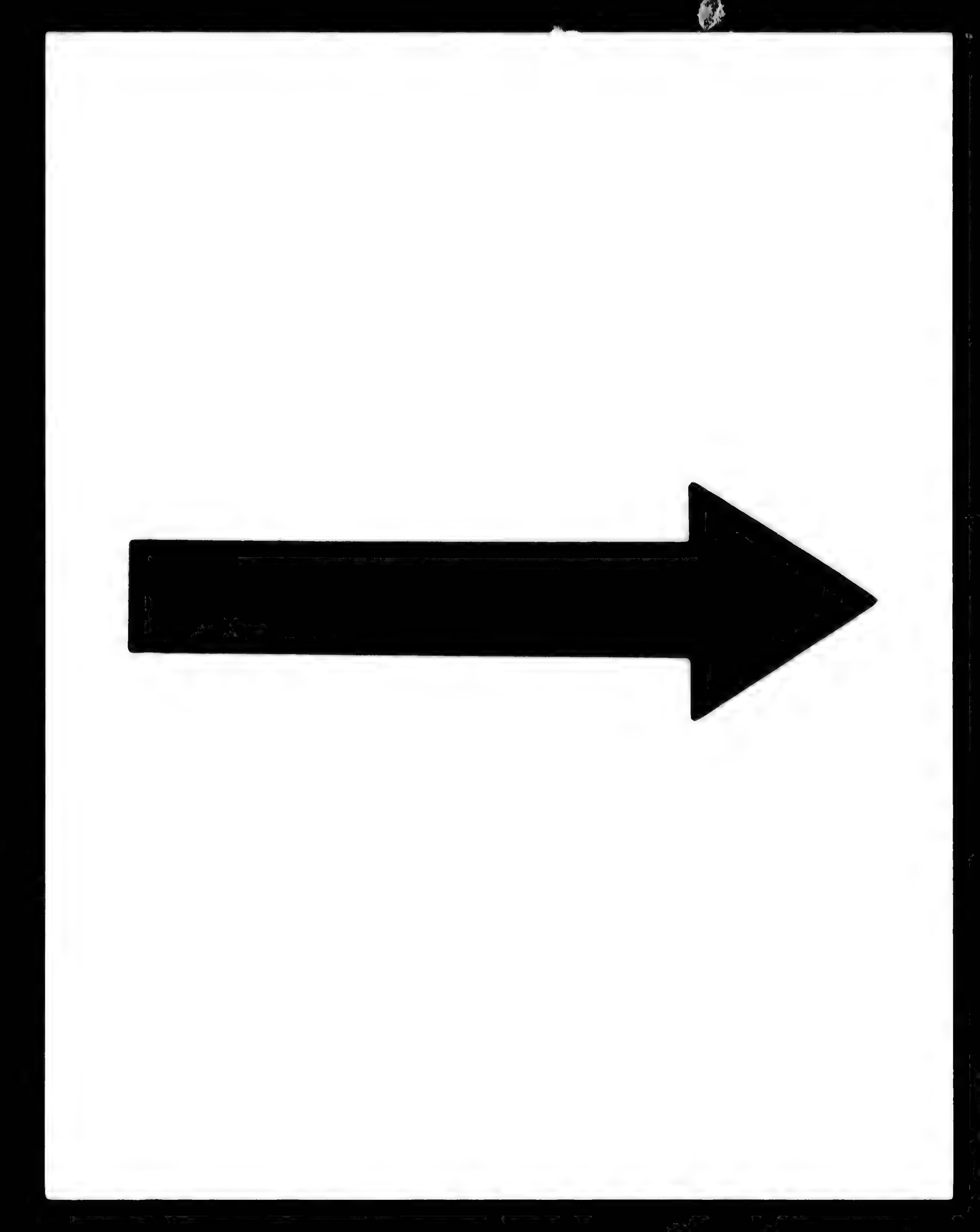
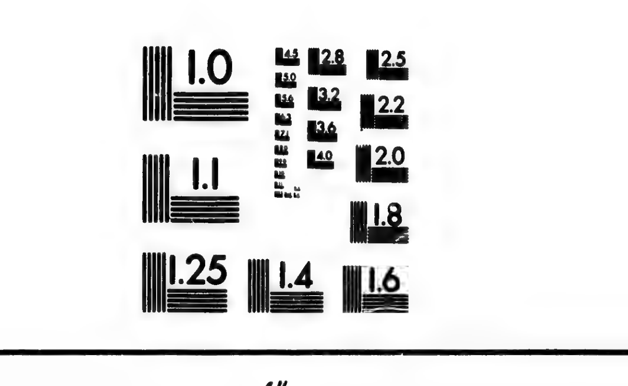


IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)



6"


2.5
2.8
3.2
3.6
4.0
2.2
2.0
1.8
1.6
1.1
1.0

Remarque. Le substantif *absence* est sujet du premier et du second verbe ; c'est pourquoi il est marqué du chiffre 1 et du chiffre 2. Le subst. *vent* est marqué du chiffre 3 et du chiffre 4, parce qu'il est sujet du troisième et du quatrième verbe.

VII° Nous aimons toujours ceux qui nous admirent, et nous n'aimons pas toujours ceux que nous admirons.

ANALYSE.

1. sujet.	*Nous*	Pronom pers. pluriel des deux genres et de la prem. pers. Il est du nombre de ceux qui sont tantôt sujets et tantôt régimes. Ici il est mis pour les hommes en général.
1. verbe.	*aimons*	Verbe actif au présent de l'indicatif, première personne du pluriel.
	toujours	Adverbe de temps.
1. r. dir.	*ceux*	Pronom indéfini masculin pluriel, régime du verbe *aimons*.
2. sujet.	*qui*	Pronom relatif des deux genres et des deux nombres, qui a pour antécédent le pronom indéfini *ceux*, dont il prend le genre et le nombre.
2. r. dir.	*nous*	Pronom personnel comme ci-contre ; avec cette différence que le premier est sujet, et que celui-ci est régime.
2. verbe.	*admirent,*	Verbe actif au présent de l'indicatif, troisième du pluriel.
	et	Conjonction qui lie deux phrases.
3. sujet.	*nous*	Pronom personnel comme celui qui est marqué du chiffre I.
	n'	Adverbe de négation.
3. verbe.	*aimons*	Verbe actif au présent de l'indicatif, première personne du pluriel.
	pas	Adverbe de négation qui est ordinairement précédé de ne.
	toujours	Adverbe de temps.
3. r. dir.	*ceux*	Pronom indéfini masculin pluriel.
4. r. dir.	*que*	Pronom relatif des deux genres et des deux nombres, qui a pour antécédent le pronom *ceux*, dont il prend le genre et le nombre. Ce pronom est toujours régime direct.
4. sujet.	*nous*	Pronom pers. comme le précédent.
4. verbe.	*admirons.*	Verbe actif au présent de l'indicatif, première pers. du plur.

VIIe Narbal et moi nous admirâmes la bonté des dieux, qui récompensaient notre sincérité, et qui ont un soin si touchant de ceux qui hasardent tout pour la vertu.

ANALYSE.

1. sujet.	*Narbal*	Nom propre d'homme.
	et	Conjonction qui lie deux sujets.
1. sujet.	*moi*	Pronom pers. singulier des 2 genres et de la première pers., tantôt sujet, tantôt régime ; ici il est masculin, parce qu'il représente *Télémaque*.
1. sujet.	*nous*	Pronom pers. pluriel des 2 genres et de la première pers., tantôt sujet, tantôt régime ; ici il est masculin, parce que c'est une répétition des deux sujets *Narbal* et *moi* (1).
1. verbe.	*admirâmes.*	Verbe actif au parfait défini, première personne du pluriel. Ce verbe est au pluriel parce qu'il a deux sujets singulier qui valent un sujet pluriel ; et il est à la première personne parce que l'un de ces deux sujets est de la première personne.
	la	Article féminin singulier.
1. r. dir.	*bonté*	Substantif féminin singulier.
	des	Mot composé de la préposition *de* et de l'article *les*.
	dieux,	Substantif masculin pluriel, complément déterminatif du subst. *bonté*, auquel il est joint par la préposition *de* renfermée dans le mot *des*.
2. sujet.	*qui*	Pronom relatif qui a pour antécédent le substantif *dieux*, dont il prend le genre et le nombre.
2. verbe.	*récompensaient*	Verbe actif à l'imparfait de l'indicatif, troisième personne du plur. *Récompensaient* marque une chose présente, en même temps que *admirâmes* ; c'est ce qu'on appelle *présent relatif*.
	notre	Pronom possessif singulier des deux genres, et de la première personne, qui se rapporte à *nous* (*Narbal et moi*) comme pronom ; et à *sincérité*, comme adjectif.

(1) Cette répétition d'un mot qui n'est pas nécessaire pour le sens se nomme *pléonasme* : c'est l'inverse de l'*ellipse*.

2. r. dir.	*sincérité,*	Substantif féminin singulier.
	et	Conjonction qui lie deux phrases.
3. sujet.	*qui*	Pronom relatif qui a pour antécédent le substantif *dieux,* dont il prend prend le genre et le nombre.
3. verbe.	*ont*	Verbe *avoir* au présent de l'indicatif, troisième personne du pluriel.
	un	Adjectif numéral masculin singulier.
3. r. dir.	*soin*	Substantif masculin singulier.
	si	Adverbe qui modifie l'adj. *touchant.*
	touchant	Adjectif verbal masculin singulier qui se rapporte à *soin.*
3. r. ind.	*de*	Préposition qui marque le terme d'une action.
	ceux	Pronom indéfini masculin pluriel, régime de la préposition *de.*
4. sujet.	*qui*	Pronom relatif qui a pour antécédent le pronom indéfini *ceux,* dont il prend le genre et le nombre.
4. verbe.	*hasardent*	Verbe actif au présent de l'indicatif, troisième personne du pluriel.
4. r. dir.	*tout*	Pronom indéfini masculin singulier.
4. r. ind.	*pour*	Préposition qui marque le but.
	la	Article féminin singulier.
	vertu.	Substantif féminin singulier, régime de la préposition *pour.*

IXe Le bien que nous avons reçu de quelqu'un veut que nous respections le mal qu'il nous fait.

ANALYSE.

	Le	Article masculin singulier.
1. sujet.	*bien*	Substantif masculin singulier.
1. r. dir.	*que*	Pronom relatif qui a pour antécédent le substantif *bien,* dont il prend le genre et le nombre.
1. sujet.	*nous*	Pronom pers. pluriel des deux genres, et de la première pers., du nombre de ceux qui sont tantôt sujets, tantôt régime ; ici il est sujet.
1. verbe.	*avons reçu*	Verbe actif *recevoir,* à la première personne pluriel du parfait indéfini ; temps composé du présent de l'indicatif du verbe *avoir* et du participe *reçu,* qui est au masculin singulier parce qu'il s'accorde avec son régime direct, le relatif *que.*
1. r. ind.	*de*	Préposition.
	quelqu'un	Pronom indéfini masculin singulier, régime de la préposition *de.*

2. verbe.	*veut*	Verbe actif *vouloir* au présent de l'indicatif, troisième personne du sing.
	que	Conjonction qui lie le verbe *veut* au verbe suivant.
3. sujet.	*nous*	Pronom personnel comme ci-dessus.
3. verbe.	*respections*	Verbe actif au présent du subjonctif, première personne du pluriel. Ce verbe est au subjonctif parce que le verbe *vouloir*, qui précède, veut ce mode ; il est au présent parce que *veut* est au présent. *Respections* est le régime de *veut*.
	le	Article masculin singulier.
3. r. dir.	*mal*	Substantif masculin sing., du nombre de ceux qui font leur pluriel en *aux*.
4. r. dir.	*qu'*	Pronom relatif qui a pour antécédent le substantif *mal*, dont il prend le genre et le nombre.
4. sujet.	*il*	Pronom personnel masculin singulier de la troisième personne remplaçant le pronom indéfini *quelqu'un*. Il est toujours sujet.
4. r. ind.	*nous*	Pronom personnel comme ci-dessus, mais avec cette différence que celui-ci est régime indirect, et que les deux précédents sont sujets.
4. verbe.	*fait.*	Verbe actif *faire* au présent de l'ind., troisième personne du sing.

Xe Après ces discours, Narbal me mena visiter tous les magasins, les arsenaux, et tous les métiers qui servent à la construction des navires. Je demandais le détail des moindres choses, et j'écrivais tout ce que j'avais appris, de peur d'oublier quelque circonstance utile.

ANALYSE.

	Après	Prép. qui marque le temps et l'ordre.
	ces	Adjectif démonstratif pluriel des deux genres ; ici masculin, parce qu'il est suivi d'un nom masculin.
	discours,	Substantif masculin pluriel, du nombre de ceux qui s'écrivent au singulier comme au pluriel. C'est le régime de la préposition *après*.
1. sujet.	*Narbal*	Nom propre d'homme.
1. r.	*me*	Pronom pers. sing. des deux genres et de la première pers. ; ici masc. parce qu'il est mis pour *Télémaque*.

1. verbe.	*mena*	Verbe actif au parfait défini, troisième personne du singulier.
2. verbe.	*visiter*	Verbe actif au présent de l'infinitif. Il n'y a point de sujet marqué du chiffre 2, parce qu'un verbe à l'infinitif n'a point de sujet (1).
	tous	Adjectif masculin pluriel qui marque généralité.
	les	Article pluriel des deux genres ; ici masculin, parce qu'il est suivi d'un nom masculin.
2. r. dir.	*magasins,*	Substantif masculin pluriel.
	les	Article pluriel des deux genres.
2. r. dir.	*arsenaux,*	Substantif masculin pluriel.
	et	Conj. qui lie le troisième régime de *visiter* aux deux précédents.
	tous	Adjectif masculin pluriel.
	les	Article pluriel des deux genres.
2. r. dir.	*métiers*	Substantif masculin pluriel.
3. sujet.	*qui*	Pronom relatif qui a pour antécédent le substantif *métiers*, dont il prend le genre et le nombre.
3. verbe.	*servent*	Verbe neutre au présent de l'indicatif, troisième personne du pluriel.
	à	Préposition qui marque le but.
3. r. ind.	*la*	Article féminin singulier.
	construction	Subst. fém. sing., rég. de la prép. *à*.
	des	Mot composé de la préposition *de* et de l'article *les*.
	navires.	Substantif masculin plur., complément déterminatif du substantif *construction*, auquel il est joint par la prép. *de*, renfermée dans le mot *des*.
4. sujet.	*Je*	Pron. pers. sing. des deux genres et de la première pers. ; ici masc. parce qu'il est mis pour *Télémaque*.
4. verbe.	*demandais*	Verbe actif à l'imparfait de l'indicatif, première personne du singulier.
	le	Article masculin singulier.
4. r. dir.	*détail*	Substantif masculin singulier.
	des	Mot composé de la préposition *de* et de l'article *les*.
	moindres	Adjectif pluriel des deux genres ; ici féminin, parce qu'il s'accorde avec *choses*. Ce mot *moindres* est le

(1) Un verbe à l'infinitif n'a point de sujet grammatical ; mais il a un sujet logique, parce qu'il n'y a point de verbe sans sujet. *Narbal me mena* VISITER signifie, *Narbal me mena pour que je* VISITASSE. On voit, par cette analyse, que *visiter* signifie *pour que je visitasse*. *Visiter* a donc pour sujet logique le pronom *je*, qui se rapporte au régime grammatical *me*, exprimé plus haut.

		comparatif de *petites* ; et, précédé de l'article *les* renfermé dans le mot *des*, il forme un superlatif relatif, et signifie *les plus petites*.
	choses,	Substantif fém. plur., complément déterminatif du subst. *détail*, auquel il est joint par la préposition *de*, renfermée dans le mot *des*.
	et	Conjonction qui lie deux phrases.
5. sujet.	*j'*	Pronom personnel comme ci-dessus.
5. verbe.	*écrivais*	Verbe actif à l'imparfait de l'indicatif, première personne du singulier.
	tout	Adjectif masculin singulier, qui marque généralité.
5. r. dir.	*ce*	Pronom indéfini masculin singulier, qui signifie *les choses.*
6. r. dir.	*que*	Pronom relatif qui a pour antécédent le pronom *ce*, dont il prend le genre et le nombre.
6. sujet.	*j'*	Pronom personnel comme ci-dessus.
6. verbe.	*avais appris,*	Verbe actif *apprendre* au plus-que-parfait de l'indicatif, première pers. du sing. ; temps composé de l'imp. de l'ind. du verbe *avoir* et du part. *appris*, qui s'accorde avec son rég. direct, le relatif *que*. *Appris* fait au féminin *apprise ;* c'est pourquoi il est terminé par *s* au masculin sing.
	de peur d'	Prép. composée qui marque la cause.
7. verbe.	*oublier*	Verbe actif au prés. de l'infinitif (1).
	quelque	Adjectif singulier des deux genres, qui signifie un ou une entre plusieurs ; ici il est féminin, parce qu'il s'accorde avec *circonstance*.
7. r. dir.	*circonstance*	Substantif féminin singulier.
	utile.	Adjectif singulier des deux genres ; ici féminin, parce qu'il s'accorde avec *circonstance*.

(1) En appliquant à l'infinitif *oublier* la remarque de la note précédente sur l'infinitif *visiter*, on trouvera que *de peur d'oublier* signifie *de peur que je n'oubliasse*.

XI[e] Télémaque suivait la déesse environnée d'une foule de jeunes nymphes, au-dessus desquelles elle s'élevait de toute la tête, comme un grand chêne dans une forêt élève ses branches épaisses au-dessus de tous les arbres qui l'environnent. Il admirait l'éclat de sa beauté, la riche pourpre de sa robe longue et flottante, ses cheveux noués par derrière négligemment mais avec grace, le feu qui sortait de ses yeux, et la douceur qui tempérait cette vivacité. Mentor, les yeux baissés, gardant un silence modeste, suivait Télémaque.

ANALYSE.

1. sujet.	*Télémaque*	Nom propre d'homme.
1. verbe.	*suivait*	Verbe actif à l'imparfait de l'indicatif, troisième personne du singulier.
	la	Article féminin singulier.
1. r. dir.	*déesse*	Substantif féminin singulier.
	environnée	Participe du verbe *environner*, qui n'étant accompagné ni du verbe *avoir*, ni du verbe *être*, est un adjectif verbal qui s'accorde en genre et en nombre avec le subst. *déesse*.
	d'	Préposition qui joint l'adjectif *environnée* à son régime.
	une	Adjectif numéral féminin singulier.
	foule	Substantif fém. singulier, nom collectif, régime de l'adjectif *environnée*.
	de	Préposition qui joint le mot *foule* au mot *nymphes*.
	jeunes	Adjectif pluriel des 2 genres, ici fém., parce qu'il se rapporte à *nymphes*.
	nymphes	Substantif féminin pluriel, régime du substantif *foule*, auquel il est joint par la préposition *de*.
	au-dessus	Préposition qui marque un rapport d'ordre.
	desquelles	Pronom relatif féminin pluriel qui se rapporte à *nymphes*; c'est le régime de la préposition *au-dessus*.
2. sujet.	*elle*	Pronom personnel féminin singulier de la troisième pers., qui remplace le subst. *déesse*. Ce pronom est toujours sujet quand il est le féminin de *il*.
2. r. dir.	*s'*	Pronom personnel des deux genres et des deux nombres, et de la troisième personne; ici fém. singulier, parce qu'il représente le substantif *déesse*. Ce pronom est toujours régime.

2. verbe.	*élevait*	Verbe actif à l'imparfait de l'ind., troisième personne du sing. Ce verbe est employé comme verbe réfléchi, parce que le sujet *elle* et le régime *se* désignent la même personne.
	de	Prép. qui marque un rapport d'ordre.
	toute	Adj. féminin singulier qui marque généralité, totalité, entière étendue.
	la	Article féminin singulier.
	tête,	Subst. fém. sing., rég. de la prép. *de.*
	comme	Adverbe de comparaison.
	un	Adjectif numéral masculin sing.
	grand	Adjectif masculin sing., qui se rapporte à *chêne.*
3. sujet.	*chêne*	Substantif masculin sing., nom d'arbre.
	dans	Préposition de lieu.
	une	Adjectif numéral féminin singulier.
	forêt	Substantif féminin singulier, régime de la préposition *dans.*
3. verbe.	*élève*	Verbe actif au présent de l'indicatif, troisième personne du singulier.
	ses	Pronom possessif pluriel des deux genres et de la troisième personne, qui se rapporte à *chêne,* comme pronom ; et à *branches,* comme adjectif.
3. r. dir.	*branches*	Substantif féminin pluriel.
	épaisses	Adjectif féminin pluriel, qui se rapporte à *branches.*
	au-dessus	Préposition qui marque un rapport d'ordre, et qui veut toujours après elle la préposition *de.*
	de	Préposition qui joint la préposition précédente à son régime.
	tous	Adjectif masculin pluriel qui marque généralité.
	les	Article pluriel des deux genres ; ici masculin, parce qu'il est suivi d'un nom masculin.
	arbres	Substantif masculin pluriel, régime de la préposition *au-dessus.*
4. sujet.	*qui*	Pronom relatif qui a pour antécédent le substantif masculin pluriel, *arbres,* dont il prend le genre et le nombre.
4. r. dir.	*l'*	Pronom personnel masculin singulier de la troisième personne, remplaçant le substantif *chêne.* Ce pronom est toujours *régime direct.*
4. verbe.	*environnent.*	Verbe actif au présent de l'indicatif, troisième personne du pluriel.
5. sujet.	*Il*	Pronom pers. masculin singulier, de la 3e personne, remplaçant *Télémaque.* Ce pronom est toujours sujet.
5. verbe.	*admirait*	Verbe actif à l'imparfait de l'indicatif, troisième personne du singulier.
	l'	Article masculin singulier.

5. r. dir.	*éclat*	Substantif masculin singulier.
	de	Préposition qui joint le mot *éclat* au mot *beauté*.
	sa	Pronom possessif féminin singulier, de la troisième personne, qui se rapporte à *déesse*, comme pronom ; et à *beauté*, comme adjectif. C'est le déterminatif du substantif *beauté : la beauté d'*ELLE.
	beauté,	Substantif féminin singulier, régime du substantif *éclat*.
	la	Article féminin singulier.
	riche	Adj. singulier des deux genres ; ici fém. parce qu'il se rapporte à *pourpre*.
5. r. dir.	*pourpre*	Substantif féminin singulier.
	de	Préposition qui joint le mot *pourpre* au mot *robe*.
	sa	Pronom poss. fém. sing. de la troisième personne, qui se rapporte à *déesse*, comme pronom ; et à *robe*, comme adjectif. C'est le déterminatif du substantif *robe : la robe d'*ELLE.
	robe	Substantif féminin singulier, régime du substantif *pourpre*.
	longue	Adj. fém. sing. qui se rapporte à *robe*.
	et	Conjonction qui lie les deux adjectifs *longue* et *flottante*.
	flottante,	Adjectif verbal féminin singulier qui se rapporte à *robe*.
	ses	Pronom poss. plur. des deux genres, de la troisième personne, qui se rapporte à *déesse*, comme pronom ; et à *cheveux*, comme adjectif. C'est le déterminatif du substantif *cheveux*.
1. r. dir.	*cheveux*	Substantif masculin pluriel.
	noués	Adjectif verbal masculin pluriel qui se rapporte à *cheveux*.
	par-derrière	Adverbe de lieu.
	négligemment	Adverbe de manière.
	mais	Conjonction qui marque opposition.
	avec	Préposition qui marque la manière.
	grace,	Substantif féminin singulier, régime de la préposition *avec*.
	le	Article masculin singulier.
5. r. dir.	*feu*	Substantif masculin singulier.
6. sujet.	*qui*	Pronom relatif qui a pour antécédent le substantif *feu*, dont il prend le genre et le nombre.
6. verbe.	*sortait*	Verbe neutre à l'imparfait de l'indicatif, troisième personne du singulier.
	de	Préposition qui marque un rapp. de lieu.
6. r. ind.	*ses*	Pronom possessif pluriel des 2 genres, de la troisième personne, qui se rapporte à *déesse*, comme pronom ; et à *yeux*, comme adjectif.
	yeux,	Substantif masculin pluriel, régime de la préposition *de*.

	et	Conjonction qui lie le dernier régime de *admirait*, cinquième verbe, aux précédents.
	la	Article féminin singulier.
5. r. dir.	*douceur*	Substantif féminin singulier.
7. sujet.	*qui*	Pronom relatif qui a pour antécédent le substantif *douceur*, dont il prend le genre et le nombre.
7. verbe.	*tempérait*	Verbe actif à l'imparfait de l'indicatif, troisième personne du singulier.
	cette	Adjectif démonstratif féminin sing.
7. r. dir.	*vivacité.*	Substantif féminin singulier.
9. sujet.	*Mentor,*	Nom propre d'homme.
	les	Article pluriel des deux genres ; ici masculin, parce qu'il est suivi d'un nom masculin.
	yeux	Substantif masculin pluriel, régime du partic. *ayant*, qui est sous-entendu.
	baissés,	Adjectif verbal masculin pluriel qui se rapporte à *yeux*.
8. verbe.	*gardant*	Verbe actif au participe présent (1).
	un	Adjectif numéral masculin singulier.
8. r. dir.	*silence*	Substantif masculin singulier.
	modeste,	Adjectif sing. des 2 genres ; ici masc., parce qu'il se rapporte à *silence*.
9. verbe.	*suivait*	Verbe actif à l'imparfait de l'indicatif, troisième personne du singulier.
9. r. dir.	*Télémaque.*	Nom propre d'homme.

XIIe En ce moment je remarquai que toute la montagne tremblait ; les chênes et les pins semblaient descendre de son sommet ; les vents retenaient leurs haleines. Une voix mugissante sortit de la caverne, et me fit entendre ces paroles : Fils du sage Ulysse, il faut que tu deviennes, comme lui, grand par la patience : les princes qui ont toujours été heureux ne sont guère dignes de l'être ; la mollesse les corrompt, l'orgueil les enivre. Que tu seras heureux, si tu surmontes tes malheurs, et si tu ne les oublies jamais ! tu reverras Ithaque, et ta gloire montera jusqu'aux astres. Quand tu seras le maître des autres hommes, souviens-toi que tu as été faible, pauvre et souffrant comme eux ; prends plaisir à les soulager, aime ton peuple, déteste la flatterie, et sache que tu ne seras grand qu'autant que tu seras modéré, et courageux pour vaincre tes passions.

---

(1) *Mentor, les yeux baissés,* GARDANT *un silence modeste*, signifie *Mentor,* AYANT, *ou qui* AVAIT *les yeux baissés, et qui* GARDAIT *un silence modeste, etc.*

ANALYSE.

	En	Préposition qui marque un rapport de temps.
	ce	Adjectif démonstratif masculin sing.
	moment	Substantif masculin sing , régime de la prép. *en*. Ces trois mots, *en ce moment,* forment un adverbe de temps.
1. sujet.	*je*	Pronom personnel singulier des deux genres, de la première personne, qui tient la place de la personne qui parle ; ici il est masculin, parce que c'est Télémaque qui parle.
1. verbe.	*remarquai* (1)	Verbe actif à la première pers. singulier du parfait déf. On emploie le parfait défini pour exprimer une chose faite dans un temps passé dont il ne reste aucune partie à écouler.
	que	Conjonction qui lie *je remarquai* à la phrase suivante.
	toute	Adjectif féminin singulier, qui marque généralité.
	la	Article féminin singulier.
2. sujet.	*montagne*	Substantif féminin singulier.
2. verbe.	*tremblait ;*	Verbe neutre à la troisième pers. sing. de l'imparfait de l'ind. Ce verbe indique un prés relatif à *je remarquai*.
	les	Article pluriel des deux genres ; ici masculin, parce qu'il est suivi d'un nom masculin.
3. sujet.	*chênes*	Subst. masculin plur., nom d'arbre.
	et	Conjonction qui lie les deux sujets *chênes, pins*.
	les	Article pluriel des deux genres ; ici masculin, parce qu'il est suivi d'un nom masculin.
3. sujet.	*pins*	Substantif masculin plur, nom d'arbre.
3. verbe.	*semblaient*	Verbe neutre à la troisième pers. plur de l'imparfait de l'indicatif. Ce verbe a toujours pour complément un adjectif ou un infinitif.
4. verbe.	*descendre*	Verbe neutre au présent de l'infinitif. Ce verbe étant à l'infinitif, n'a pas de sujet exprimé ; mais il se rapporte à *chênes* et à *pins*, sujets du verbe précédent.

---

(1) Le régime de *je remarquai* n'est pas indiqué en marge par le chiffre 1, parce que ce régime est composé de plusieurs mots parmi lesquels il se trouve un verbe. *Je remarquai quoi ?—que toute la montagne tremblait :* voilà le régime de *je remarquai*.

4. r. ind.	*de*	Préposition qui marque le lieu.
	son	Pronom possessif masculin singulier de la troisième personne, qui se rapporte à *montagne*, comme pronom ; et à *sommet*, comme adjectif.
	sommet ;	Substantif masculin singulier, régime de la préposition *de*.
	les	Article pluriel des deux genres ; ici masculin, parce qu'il est suivi d'un nom masculin.
5. sujet.	*vents*	Substantif masculin pluriel.
5. verbe.	*retenaient*	Verbe actif à la troisième personne pluriel de l'imparfait de l'ind.
	leurs	Pronom possessif des deux genres, et de la troisième personne, qui se rapporte à *vents*, comme pronom ; et à *haleines*, comme adjectif.
5. r. dir.	*haleines.*	Substantif féminin pluriel.
	Une	Adjectif numéral féminin sing.
6. s.—7. s.	*voix.*	Substantif féminin singulier, mot qui s'écrit au singulier comme au plur.
	mugissante	Adjectif verbal féminin singulier, qui se rapporte à *voix*.
6. verbe.	*sortit*	Verbe neutre à la troisième personne singulier du parfait défini.
6. r. ind.	*de*	Préposition qui marque le lieu.
	la	Article féminin singulier.
	caverne,	Subst. fém. sing., rég. de la prép. *de*.
	et	Conjonction qui lie deux verbes qui se rapportent au même sujet.
8. r. indir.	*me*	Pronom pers. sing. des deux genres, et de la première personne ; ici masc., parce qu'il se rapporte à *Télémaque*. Ce pronom est toujours régime, soit direct, soit indirect ; ici il est régime indirect, parce qu'il signifie *à moi*.
7. verbe.	*fit*	Verbe actif *faire* au parfait défini troisième personne du singulier.
8. verbe.	*entendre*	Verbe actif au présent de l'infinitif, régime de *fit*. Mais on peut considérer ces deux mots, *fit entendre*, comme n'exprimant qu'une idée, et par conséquent comme ne formant qu'un verbe composé.
	ces	Adjectif démonstratif pluriel des deux genres ; ici féminin, parce qu'il est ajouté à *paroles*.
8. r. dir.	*paroles :*	Substantif féminin plur.
	Fils	Subst. masculin singulier, du nombre de ceux qui s'écrivent au sing. comme au plur. *Fils* est en apostrophe, parce qu'il désigne une personne à qui on adresse la parole.
	du	Mot composé de la préposition *de* et de l'article *le*.

	sage	Adj. sing. des deux genres ; ici masc., parce qu'il se rapporte à *Ulysse*.
	Ulysse,	Nom propre d'homme, régime du subst. *fils,* auquel il est joint par la prép. *de,* renfermée dans le mot *du*.
9. verb e.	*il faut*	Verbe impers. *falloir* au présent de l'indicatif. Le verbe impersonnel est celui qui ne peut se conjuguer qu'à la troisième pers. du sing.
	que	Conjonction qui joint le verbe *il faut* au verbe *deviennes*.
10. sujet.	*tu*	Pronom pers. sing. des deux genres et de la seconde pers. ; ici il est masc., parce qu'il est mis pour *Télémaque*. Ce pronom est toujours sujet.
10. verbe.	*deviennes,*	Verbe neutre *devenir* à la seconde personne singulier du prés du subj. *Deviennes* est au subjonctif, parce que *il faut,* verbe qui précède, gouverne toujours ce mode ; *deviennes* est au présent, parce que le verbe précédent, *il faut,* est au présent de l'indicatif.
	comme	Adverbe de comparaison.
	lui,	Pronom personnel masculin sing. de la troisième personne, remplaçant *Télémaque*. Ce pronom est tantôt sujet, tantôt régime ; ici il est le terme d'une comparaison (1).
	grand	Adjectif masculin singulier qui se rapporte à *Télémaque*.
	par	Préposition qui indique le moyen la manière.
	la	Article féminin singulier.
	patience :	Substantif féminin singulier, régime de la préposition *par*.
	les	Art. pluriel des deux genres ; ici masc., parce qu'il est suivi d'un nom masc.
12. sujet.	*princes*	Subst. masc. pluriel, nom de dignité.
11. sujet.	*qui*	Pronom relatif qui a pour antécédent le substantif *princes,* dont il prend le genre et le nombre.
11. verbe	*ont*	Verbe *avoir* à la troisième personne pluriel du présent de l'indicatif.
	toujours	Adverbe de temps.
	été	Participe du verbe *être,* qui ajouté à *ont,* fait la troisième personne pluriel du parfait indéfini du verbe *être*.

---

(1) Il y a ici une ellipse. C'est comme s'il y avait, *Il faut que tu deviennes comme* LUI EST DEVENU, *grand par la patience,* etc. On voit par là que *lui* est sujet d'un verbe sous-entendu.

	heureux	Adjectif masculin qui s'écrit au singulier comme au plur. Ici il est pluriel, parce qu'il se rapporte à *princes*.
	ne	Adverbe de négation.
12. verbe.	*sont*	Verbe *être* à la troisième personne pluriel du présent de l'indicatif.
	guère	Adverbe de quantité qui modifie l'adjectif *dignes*.
	dignes	Adjectif pl. des deux genres ; ici masc. parce qu'il se rapporte à *princes*.
	de	Préposition qui joint l'adjectif *dignes* à son régime.
	l'	Pronom masculin singulier, tenant la place de l'adjectif *heureux :* c'est comme s'il y avait, *ne sont guère dignes d'être heureux*.
13. verbe.	*être ;*	Verbe au présent de l'infinitif. Ce verbe étant à l'infinitif, n'a pas de sujet exprimé, mais il se rapporte à *princes*.
	la	Article féminin singulier.
14. sujet.	*mollesse*	Substantif féminin singulier.
14. r. dir.	*les*	Pronom pers. pl. des 2 genres et de la troisième pers. ; ici masculin, parce qu'il remplace le substantif *princes*. Ce pronom est toujours régime dir.
14. verbe.	*corrompt,*	Verbe actif à la troisième personne sing. du présent de l'indicatif.
	l'	Article masculin sing. L'apostrophe tient la place d'un *e*, parce que le nom qui suit est masc.
15. sujet.	*orgueil*	Substantif masculin sing.
15. r. dir.	*les*	Pronom personnel comme ci-contre.
15. verbe.	*enivre.*	Verbe actif à la troisième personne sing. du présent de l'ind.
	Que	Adverbe employé par exclamation pour *combien*.
16. sujet.	*tu*	Pronom personnel sing. de la seconde personne, remplaçant *Télémaque ;* par conséquent masculin sing.
16. verbe.	*seras*	Verbe *être* à la seconde personne sing. du futur de l'ind.
	heureux,	Adjectif masculin singulier qui se rapporte à *Télémaque*. Il est du nombre de ceux qui s'écrivent au singulier comme au pluriel.
	si	Conjonction conditionnelle.
17. sujet.	*tu*	Pronom comme ci-dessus.
17. verbe.	*surmontes*	Verbe actif à la seconde personne sing. du présent de l'indicatif
	tes	Pronom possessif pluriel des deux genres et de la seconde personne, qui se rapporte à *Télémaque,* comme pronom ; et à *malheurs,* comme adjectif.

17. r. dir.	*malheurs,*	Substantif masculin pluriel.
	et	Conjonction qui lie deux phrases.
	si	Conjonction conditionnelle.
18. sujet.	*tu*	Pronom personnel comme ci-dessus.
	ne	Adverbe de négation.
18. r. dir.	*les*	Pronom personnel pluriel des 2 genres et de la troisième personne ; ici masculin, parce qu'il remplace le subst. *malheurs*. Ce pronom est toujours régime direct.
18. verbe.	*oublies*	Verbe actif à la seconde personne sing. du présent de l'indicatif.
	jamais !	Adverbe de temps.
19. sujet.	*Tu*	Pronom comme le précédent.
19. verbe.	*reverras*	Verbe actif au futur de l'indicatif, seconde personne du singulier.
19. r. dir.	*Ithaque,*	Nom prop. de pays, subst. féminin sing.
	et	Conjonction qui lie deux phrases.
	ta	Pronom possessif féminin singulier de la seconde personne, qui se rapporte à *Télémaque,* comme pronom ; et à *gloire,* comme adjectif.
20. sujet.	*gloire,*	Substantif féminin singulier.
20. verbe.	*montera*	Verbe neutre au futur de l'indicatif, troisième personne du sing.
	jusqu'	Prép. qui marque un rapport de lieu.
	aux	Mot comp. de la prép. *à* et de l'art. *les*.
	astres.	Substantif masculin pluriel, régime de la préposition composée *jusqu'à*.
	Quand	Adverbe de temps.
21. sujet.	*tu*	Pronom comme ci-contre.
21. verbe.	*seras*	Verbe *être* au futur de l'indicatif, seconde personne du singulier.
	le	Article masculin singulier.
	maître	Substantif masculin singulier, employé comme attribut, parce qu'il est lié par le verbe *être* au sujet *tu*.
	des	Mot composé de la préposition *de* et de l'article *les*.
	autres	Adjectif pluriel des deux genres ; ici masculin, parce qu'il doit s'accorder avec *hommes*.
	hommes,	Substantif masculin pluriel, complément déterminatif du subst. *maître*.
22. verbe.	*souviens-toi*	Verbe pronominal neutre, *se souvenir,* à la seconde personne du singulier de l'impératif.
	que	Conjonction qui lie *souviens-toi* au verbe suivant.
23. sujet.	*tu*	Pronom personnel comme ci-dessus.
23. verbe.	*as été*	Verbe *être* au parfait indéfini, seconde personne du singulier.
	faible,	Adjectif singulier des deux genres ; ici masculin, parce qu'il se rapporte à *Télémaque*.

	pauvre	Adjectif comme *faible*.
	et	Conjonction qui lie l'adjectif *souffrant* aux deux précédents.
	souffrant	Adjectif verbal masculin singulier, qui se rapporte à *Télémaque*.
	comme	Adjectif de comparaison.
	eux ;	Pronom personnel masculin pluriel, de la troisième personne, qui remplace le substantif *hommes*. Ce pronom est tantôt sujet, tantôt régime. Ici il est le terme d'une comparaison (1).
24. verbe.	*prends*	Verbe actif à l'impératif, seconde personne du singulier, formée de la première personne du présent de l'indicatif, en ôtant le pronom *je*.
24. r. dir.	*plaisir*	Substantif masculin singulier.
	à	Préposition qui marque le but, le terme d'une action.
25. r. dir.	*les*	Pronom personnel pluriel des 2 genres, et de la troisième pers. ; ici masculin, parce qu'il remplace le subst. *hommes*.
25. verbe.	*soulager,*	Verbe actif au présent de l'infinitif, qui n'a pas de sujet exprimé, mais qui se rapporte à *Télémaque*.
26. verbe.	*aime*	Verbe actif à l'impératif, seconde personne du sing., formé de la première personne du présent de l'indicatif, en ôtant le pronom *je*. Ce verbe n'a point de sujet exprimé (*un verbe à l'impératif n'a point de sujet*) ; mais il se rapporte à *Télémaque*.
	ton	Pronom poss. mas. sing. de la seconde personne, qui se rapporte à *Télémaque* et à *peuple ; le peuple de toi*.
26. r. dir.	*peuple,*	Subst. masc. singulier, nom collectif.
27. verbe.	*déteste*	Verbe actif à l'impératif, comme *aime*.
	la	Article féminin sing.
27. r. dir.	*flatterie,*	Substantif féminin singulier.
	et	Conjonction qui lie *sache* aux verbes précédents.
28. verbe.	*sache*	Verbe actif à l'impératif. *Savoir* fait au présent de l'indicatif, *je sais ;* à l'impératif, il fait *sache :* c'est un verbe irrégulier.
	que	Conjonction qui lie la phrase suivante à l'impératif *sache*.
29. sujet.	*tu*	Pronom pers. sing. des deux genres et de la seconde personne ; ici masculin, parce qu'il remplace *Télémaque*.
	ne	Adverbe de négation.
29. verbe.	*seras*	Verbe *être* au futur de l'indicatif, seconde pers. du singulier.

(1) Voyez la note précédente sur la locution *comme lui*.

	grand	Adjectif masculin singulier qui se rapporte à *Télémaque*.
	qu'	Conjonction qui, avec la négation *ne* qui précède, signifie *seulement*.
	autant	Adverbe de comparaison.
	que	Conjonction.
30. sujet.	*tu*	Pronom personnel comme ci-dessus.
30. verbe.	*seras*	Verbe *être* au futur de l'indicatif, seconde personne du singulier.
	modéré,	Adjectif verbal masculin singulier qui se rapporte au pronom *tu,* remplaçant *Télémaque*.
	et	Conjonction qui lie les deux adjectifs *modéré, courageux*.
	courageux	Adjectif masculin singulier qui se rapporte à *tu,* comme *modéré*.
	pour	Préposition qui marque le but.
31. verbe.	*vaincre*	Verbe actif au présent de l'infinitif.
	tes	Pron. poss. plur. des 2 genres, de la sec. pers., qui se rapporte à *Télémaque* et à *passions : Les passions de toi*.
31. r. dir.	*passions.*	Substantif féminin pluriel.

XIIIe Mais, pendant que nous délivrons les autres, nous sommes esclaves nous-mêmes. O Télémaque, craignez de tomber entre les mains de Pygmalion notre roi : il les a trempées, ces mains cruelles, dans le sang de Sichée, mari de Didon sa sœur. Didon, pleine du désir de la vengeance, s'est sauvée de Tyr avec plusieurs vaisseaux. La plupart de ceux qui aiment la vertu et la liberté l'ont suivie : elle a fondé sur la côte d'Afrique une superbe ville qu'on nomme Carthage.

ANALYSE.

	Mais,	Conjonction qui marque un rapport d'opposition.
	pendant que	Conjonction composée qui marque une circonstance de temps.
1. sujet.	*nous*	Pronom personnel pluriel des 2 genres et de la première personne ; ici il est masculin, parce qu'il est mis pour les Phéniciens, au nom desquels Narbal parle.
1. verbe.	*délivrons*	Verbe actif au présent de l'indicatif, première personne du pluriel.
	les	Article pluriel des deux genres.
1. r. dir.	*autres,*	Pronom indéfini plur. des deux genres, tantôt sujet, tantôt régime.
2. sujet.	*nous*	Pronom personnel comme ci-dessus.

2. verbe.	*sommes*	Verbe *être* au présent de l'indicatif, première personne du pluriel.
	esclaves.	Substantif des deux genres, employé adjectivement dans cette phrase, parce qu'il est lié au pronom *nous* par le verbe *sommes*.
	nous-mêmes.	Pronom personnel qui n'est qu'une répétition du pronom *nous*, sujet du second verbe, mais qui donne plus de force et plus de grace au discours.
	O	Interjection qui se place ordinairement avant un nom en apostrophe, c'est-à-dire avant le nom d'une personne à qui l'on adresse la parole : c'est le vocatif des langues qui ont des cas.
	Télémaque,	Nom propre d'homme en apostrophe.
3. verbe.	*craignez*	Verbe actif à l'impératif, seconde personne du pluriel. Il n'y a point de sujet sous le nº. 3, parce qu'un verbe à l'impératif n'a point de sujet exprimé ; mais il se rapporte à la personne à qui l'on parle.
	de	Préposition qui lie l'impératif *craignez* à l'infinitif *tomber*.
4. verbe.	*tomber*	Verbe neutre au présent de l'infinitif, régime de *craignez*.
	entre	Préposition de lieu.
	les	Article plur. des 2 genres ; ici féminin, parce qu'il est suivi de *mains*.
	mains	Substantif féminin pluriel, régime de la préposition *entre*.
	de	Préposition qui joint le mot *mains* au mot *Pygmalion*.
	Pygmalion	Nom propre d'homme, complément déterminatif du substantif *mains* auquel il est joint par la préposition *de*.
	notre	Pronom possessif singulier des deux genres, et de la première personne ; ici il est masculin, parce qu'il est joint à un nom masculin.
	roi ;	Substantif masculin singulier, nom de dignité. Le substantif *roi*, ajouté au substantif *Pygmalion* sans le secours d'une préposition, est ce qu'on nomme *apposition*. C'est une espèce d'ellipse ; c'est comme s'il y avait, *craignez de tomber entre les mains de Pygmalion* QUI EST *notre roi*.
5. sujet.	*il*	Pronom personnel masculin singulier de la trois. pers., remplaçant *Pygmalion*. Ce pronom est toujours sujet.
5. r. dir.	*les*	Pronom personnel pluriel des 2 genres et de la trois. personne ; ici féminin parce qu'il remplace *mains*. Ce pronom est toujours régime direct.

5. verbe.	*a trempées,*	Verbe actif *tremper*, à l'indicatif, trois. personne du singulier du parfait ind. Le participe *trempées* est au fém. et au pluriel, parce qu'il est précédé de son régime direct le pronom *les*.
	ces	Adjectif démonstratif pluriel des deux genres ; ici féminin, parce qu'il doit s'accorder avec *mains*.
	mains	Substantif féminin pluriel.
	cruelles,	Adjectif féminin pluriel qui se rapporte à *mains*. *Ces mains cruelles,* ce n'est point le régime de *a trempées ;* ce n'est qu'une répétition du régime de ce verbe : le vrai régime c'est le pronom *les*. Ces sortes de répétitions se nomment *pléonasme*.
	dans	Préposition de lieu.
	le	Article masculin singulier.
	sang	Substantif masculin singulier, régime de la préposition *dans*.
	de	Préposition qui joint le mot *sang* au mot *Sichée*.
	Sichée,	Nom propre d'homme, complément déterminatif du substantif *sang*.
	mari	Substantif masculin singulier. Ce que j'ai dit du mot *roi*, dans cette phrase, est applicable ici au mot *mari*.
	de	Préposition qui joint le mot *mari* au mot *Didon*.
	Didon,	Nom propre de femme, complément déterminatif du substantif *mari*.
	sa	Pronom possessif féminin singulier de la troisième personne. Ce mot se rapporte à *Pygmalion* et à *sœur*. *La sœur de lui*.
	sœur.	Substantif féminin singulier, mot ajouté à *Didon* par apposition, comme *mari* est ajouté à *Sichée,* comme *roi* est ajouté à *Pygmalion*.
6. sujet.	*Didon,*	Nom propre de femme.
	pleine	Adjectif féminin singulier qui se rapporte à *Didon*.
	du	Mot composé de la préposition *de* et de l'article *le*.
	désir	Substantif masculin singulier, régime de l'adjectif *pleine*, auquel il est joint par la préposition *de* renfermée dans le mot *du*.
	de	Préposition qui joint le mot *désir* au mot *vengeance*.
	la	Article féminin singulier.
	vengeance,	Substantif féminin singulier, complément déterminatif du substantif *désir*.
6. r. dir.	*s' pour se*	Pronom personnel de la troisième personne, des deux genres et des deux

		nombres ; ici féminin singulier, parce qu'il se rapporte à *Didon*. Ce pronom est toujours régime.
6. verbe.	*est sauvée*	Verbe réfléchi *se sauver* à la troisième pers. sing. du parfait ind. Le partic. *sauvée* est au féminin, parce qu'il est précédé de son rég. direct le pronom *se*, qui se rapporte à *Didon*.
6. r. ind.	*de*	Préposition qui marque le lieu.
	Tyr,	Nom propre de pays, substantif fém. singulier, régime de la préposition *de*.
	avec	Préposition qui marque l'union.
	plusieurs	Adjectif pluriel des deux genres ; ici masculin, parce qu'il est ajouté à *vaisseaux*.
	vaisseaux.	Substantif masculin pluriel, régime de la préposition *avec*.
	La	Article féminin singulier.
8. sujet.	*plupart*	Substantif collectif partitif, qui signifie *la plus grande partie*, et qui veut toujours le verbe au pluriel quand il est suivi d'un nom pluriel.
	de	Préposition qui joint le mot *plupart* au mot *ceux*.
	ceux	Pronom indéfini masculin pluriel, régime de *plupart*.
7. sujet.	*qui*	Pronom relatif qui a pour antécédent le mot *ceux*, dont il prend le genre et le nombre.
7. verbe.	*aiment*	Verbe actif au présent de l'indicatif, troisième personne du pluriel.
	la	Article féminin singulier.
7. r. dir.	*vertu*	Substantif féminin singulier.
	et	Conjonction qui lie les deux régimes de *aiment*.
	la	Article féminin singulier.
7. r. dir.	*liberté*	Substantif féminin singulier.
8. r. dir.	*l'* pour *la*	Pronom personnel fémimin sing. de la 3e personne, remplaçant *Didon*.
8. verbe.	*ont suivie :*	Verbe actif *suivre* à la troisième personne du pluriel du parfait ind. Le participe *suivie* est au féminin et au singulier, parce qu'il est précédé de son régime direct le pronom *la*, qui représente *Didon*.
9. sujet.	*elle*	Pronom personnel féminin sing. de la 3e personne, remplaçant *Didon*.
9. verbe.	*a fondé*	Verbe actif *fonder* à la trois. personne sing. du parfait indéfini. Le participe *fondé* est invariable, parce que le régime direct est après le participe.
	sur	Préposition qui marque le lieu.
	la	Article féminin singulier.
	côte	Substantif féminin singulier, régime de la préposition *sur*.

	d'	Préposition qui joint le mot *côte* au mot *Afrique*.
	Afrique	Nom propre de pays, substantif fémi-nin singulier, complément détermi-natif du substantif *côte*.
	une	Adjectif numéral fémin singulier.
	superbe	Adjectif singulier des deux genres ; ici fém. parce qu'il se rapporte à *ville*.
9. r. dir.	*ville*	Substantif féminin singulier.
10. r. dir.	*qu'*	Pronom relatif qui a pour antécédent le substantif *ville*, dont il prend le genre et le nombre.
10. sujet.	*on*	Pronom pers. indéfini, toujours sujet.
10. verbe.	*nomme*	Verbe actif au présent de l'indicatif, troisième personne du singulier.
	Carthage.	Nom propre de ville, substantif fémi-nin singulier.

XIVe Les Tyriens, par leur fierté, avaient irrité contre eux le grand roi Sésostris, qui régnait en Egypte, et qui avait conquis tant de royaumes. Les richesses qu'ils ont acquises par le commerce, et la force de l'imprenable ville de Tyr, située dans la mer, avait enflé le cœur de ces peuples ; ils avaient refusé de payer à Sésostris le tribut qu'il leur avait imposé en revenant de ses conquêtes ; et ils avaient fourni des troupes à son frère, qui avait voulu le massacrer à son retour, au milieu des réjouissances d'un grand festin.

ANALYSE.

	Les	Article pluriel des deux genres ; ici masculin, parce qu'il est suivi d'un substantif masculin.
1. sujet.	*Tyriens,*	Nom propre de peuple, substantif mas-culin pluriel.
	par	Prép. qui marque la cause, le moyen.
	leur	Pronom possessif singulier des deux genres ; ici féminin, parce qu'il est suivi d'un substantif féminin. Ce mot *leur* se rapporte à *Tyriens* et à *fier-té ; La fierté d'eux.*
	fierté,	Substantif féminin singulier, régime de la préposition *par*.
1. verbe.	*avaient irrité*	Verbe actif au plus-que-parfait de l'in-dicatif, troisième personne du pluriel ; temps composé de l'imparfait de l'in-dicatif du verbe *avoir*, et du parti-cipe *irrité*, qui est invariable dans cette phrase, parce qu'il est suivi de son régime direct.

	contre	Préposition qui marque l'opposition.
	eux	Pronom personnel masculin pluriel de la troisième personne, régime de la préposition *contre*. Il est du nombre de ceux qui sont tantôt sujets, tantôt régimes.
	le	Article masculin singulier.
	grand	Adjectif masc. singulier, qui s'accorde en genre et en nombre avec *roi*.
1. r. dir.	*roi*	Substantif masc. sing. nom de dignité.
	Sésostris,	Nom propre d'homme.
2. sujet.	*qui*	Pronom relatif qui a pour antécédent *Sésostris,* dont il prend le genre et le nombre.
2. verbe.	*régnait*	Verbe neutre à l'imparfait de l'indicatif, troisième personne du sing.
	en	Préposition de lieu.
	Egypte,	Nom propre de pays, substantif féminin sing., régime de la préposition *en*.
	et	Conjonction qui lie deux phrases.
3. sujet.	*qui*	Pronom relatif comme ci-dessus.
3. verbe.	*avait conquis*	Verbe actif *conquérir* au plus-que-parfait de l'indicatif, troisième personne du singulier ; temps composé de l'imparfait de l'indicatif du verbe *avoir* et du participe *conquis,* qui s'écrit au masc. sing. comme au masc. plur, parce qu'il fait au féminin *conquise*.
	tant	Adverbe de quantité.
	de	Préposition qui se place toujours entre l'adverbe *tant* et le subst. suivant.
3. r. dir.	*royaumes.*	Substantif masculin pluriel.
	Les	Article plur. des deux genres, ici fém., parce qu'il est suivi d'un subst. fém.
5. sujet.	*richesses*	Substantif féminin pluriel.
4. r. dir.	*qu'*	Pronom relatif des deux genres et des deux nombres, toujours régime direct ; ici féminin pluriel parce qu'il a pour antécédent *richesses,* substantif féminin pluriel.
4 sujet.	*ils*	Pronom personnel masculin pluriel de la trosième personne, qui remplace les *Tyriens*. Il est du nombre de ceux qui sont toujours sujets.
4. verbe.	*ont acquises*	Verbe actif *acquérir,* au parfait indéfini, troisième personne plur. Le participe *acquises* est au féminin et au pluriel, parce qu'il est précédé de son régime direct le relatif *que,* pronom qui se rapporte à *richesses*.
	par	Prép. qui marque la cause, le moyen.
	le	Article masculin singulier.
	commerce	Substantif masculin singulier, régime de la préposition *par*.
	et	Conjonction qui lie deux sujets.

	la	Article féminin singulier.
5. sujet.	*force*	Substantif féminin singulier.
	de	Préposition qui joint le mot *force* au mot *ville*.
	l'	Article féminin singulier. L'apostrophe tient la place d'un *a*, parce que le nom suivant est féminin.
	imprenable	Adjectif singulier des deux genres ; ici fém. parce qu'il se rapporte à *ville*.
	ville	Substantif féminin singulier, régime du substantif *force*.
	de	Préposition qui joint le mot *ville* au mot *Tyr*.
	Tyr,	Nom propre de ville, substantif féminin singulier.
	située,	Participe du verbe *situer*. N'étant accompagné ni du verbe *avoir* ni du verbe *être*, c'est un adjectif verbal féminin sing. qui s'accorde en genre et en nombre avec le substantif *ville*.
	dans	Préposition qui marque le lieu.
	la	Article féminin singulier.
	mer,	Substantif féminin singulier, régime de la préposition *dans*.
5. verbe.	*avaient enflé*	Verbe actif à la troisième personne du pluriel du plus-que-parfait de l'ind. Le participe *enflé* est invariable, parce qu'il est suivi de son régime direct.
	le	Article masculin singulier.
5. r. dir.	*cœur*	Substantif masculin singulier.
	de	Préposition qui joint le mot *cœur* au mot *peuples*.
	ces	Adjectif démonstratif pluriel des deux genres ; ici masculin parce qu'il doit s'accorder avec *peuples*.
	peuples :	Substantif masculin pluriel, régime du substantif *cœur*.
6. sujet.	*ils*	Pronom personnel masculin pluriel de la troisième personne, qui remplace les *Tyriens*. Ce pronom est toujours sujet.
6. verbe.	*avaient refusé*	Verbe actif à la troisième personne du pluriel du plus-que-parfait de l'indicatif. Le participe *refusé* est invariable, parce qu'il est suivi de son régime direct. *Ils avaient refusé, quoi ? —de payer.*
	de	Préposition qui joint le verbe *avaient refusé* à l'infinitif *payer*, parce que le verbe *refuser* ne peut régir un autre verbe à l'infinitif sans le secours d'une préposition.
7. verbe.	*payer*	Verbe actif au présent de l'infinitif, régime de *avaient refusé*. Un verbe

		à l'infinitif n'a point de sujet exprimé, mais il se rapporte au sujet du verbe précédent : dans cette phrase, *payer* se rapporte à *Tyriens*.
7. r. ind.	*à*	Préposition qui marque un rapport d'attribution.
	Sésostris	Nom propre d'homme, régime de la préposition *à*.
	le	Article masculin singulier.
7. r. dir.	*tribut*	Substantif masculin singulier.
8. r. dir.	*qu'*	Pronom relatif qui a pour antécédent le substantif masculin sing. *tribut*, dont il prend le genre et le nombre.
8. sujet.	*il*	Pronom personnel masculin singulier de la troisième personne, qui remplace *Sésostris*. Ce pronom est toujours sujet.
8. r. indir.	*leur*	Pronom personnel pluriel des deux genres et de la troisième personne ; ici masculin, parce qu'il signifie *à eux, aux Tyriens*. Ce pronom est toujours régime indirect.
8. verbe.	*avait imposé*	Verbe actif à la troisième personne du singulier du plus-que-parfait de l'ind. Le participe *imposé* s'accorde en genre et en nombre avec le relatif *que*, son régime dir., pronom qui se rapporte à *tribut*, subst masc. sing.
	en	Préposition qui marque l'occasion, une circonstance de temps.
9. verbe.	*revenant*	Participe présent du verbe neutre *revenir*. Ce verbe n'a pas de sujet exprimé, mais il se rapporte à *Sésostris*.
	de	Préposition de lieu.
9. r. ind.	*ses*	Pronom possessif plur. des deux genres, et de la troisième personne ; ici féminin, parce qu'il doit s'accorder avec *conquêtes*. *Ses* se rapporte à *Sésostris* et à *conquêtes : Les conquêtes de lui*.
	conquêtes ;	Subst. fém. plur., rég. de la prép. *de*.
	et	Conjonction qui lie deux phrases.
10. sujet.	*ils*	Pronom pers. masc. pluriel de la trois. pers., qui remplace les *Tyriens*.
10. verbe.	*avaient fourni*	Verbe actif à la troisième personne du pluriel du plus-que-parfait de l'ind. Le participe *fourni* est invariable, parce qu'il est suivi de son régime direct, *troupes*.
	des	Mot composé de la préposition *de* et de l'article pluriel des deux genres *les*.
10. r. dir.	*troupes*	Substantif féminin pluriel ; sens partitif, parce qu'il s'agit de quelques troupes, et non de toutes les troupes en général.

	à	Préposition qui marque un rapport d'attribution.
10. r. ind.	*son*	Pronom possessif masculin singulier de la troisième personne, qui se rapporte à *Sésostris* et à *frère*. *Le frère de lui, de Sésostris.*
	frère,	Subst. masc. sing., rég. de la prép. *à*.
11. sujet.	*qui*	Pronom relatif qui a pour antécédent le substantif *frère*, dont il prend le genre et le nombre.
11. verbe.	*avait voulu*	Verbe actif *vouloir*, à la troisième personne du singulier du plus-que-parfait de l'indicatif.
12. r. dir.	*le*	Pronom pers. masculin sing. de la troisième pers. qui remplace *Sésostris*. Ce pronom est toujours régime dir.
12. verbe.	*massacrer*	Verbe actif au présent de l'infinitif, régime direct du onzième verbe, *avait voulu*. (Un verbe a souvent pour rég. un autre verbe à l'inf.)
	à	Préposition qui marque un rapport de temps.
	son	Pronom possessif masculin singulier de la troisième personne, qui se rapporte à *Sésostris* et à *retour*. *Le retour de lui, de Sésostris.*
	retour,	Subst. masc. sing., rég. de la prép. *à*.
	au	Mot composé de la préposition *à* et de l'article *le*.
	milieu	Substantif masc. sing., rég. de la préposition *à* renfermée dans le mot *au*.
	des	Mot composé de la préposition de et de l'article *les*.
	réjouissances,	Substantif féminin pluriel, régime du substantif *milieu*, auquel il est joint par la préposition *de*, renfermée dans le mot *des*.
	d'	Préposition qui joint le mot *réjouissances* au mot *festin*.
	un	Adjectif numéral masculin sing.
	grand	Adjectif masc. singulier qui s'accorde en genre et en nombre avec *festin*.
	festin.	Substantif masculin singulier, régime du substantif *réjouissances*, auquel il est joint par la préposition *de*.

XVe Les Romains, ravis d'humilier les rois de Syrie, accordèrent aux Juifs leur protection ; et l'alliance que Judas avait envoyé leur demander fut accordée, sans aucun secours toutefois : mais la gloire du nom romain ne laissait pas d'être un grand support au peuple affligé.

ANALYSE.

	Les	Article pluriel des deux genres ; ici masculin, parce qu'il est suivi d'un nom masculin.
1. sujet.	*Romains,*	Substantif masculin pluriel, nom propre de peuple.
	ravis	Adjectif verbal masculin pluriel, qui s'accorde en genre et en nombre avec le substantif *Romains*.
	d'	Préposition qui joint l'adjectif *ravis* à l'infinitif *humilier*.
1. verbe.	*humilier*	Verbe actif au présent de l'infinitif ; régime de l'adjectif *ravis*.
	les	Art. plur. des deux genres ; ici masc. parce qu'il est suivi d'un nom masc.
1. r. dir.	*rois*	Subst. masc. pluriel, nom de dignité.
	de	Préposition qui joint le mot *rois* au mot *Syrie*.
	Syrie,	Nom propre de pays, substantif féminin singulier, régime du subst. *rois*.
2. verbe.	*accordèrent*	Verbe actif au parfait défini, troisième personne plurielle.
2. r. indir.	*aux*	Mot composé de la préposition *à* et de l'article *les*.
	Juifs:	Substantif masculin pluriel, nom propre de peuple.
	leur	Pronom possessif singulier des deux genres et de la troisième personne. *Leur* se rapporte à *Romains* et à *protection : La protection d'eux.*
2. r. dir.	*protection ;*	Substantif féminin singulier.
	et	Conjonction qui lie deux phrases.
	l' pour *la*	Article féminin singulier.
5. sujet.	*alliance*	Substantif féminin singulier.
4. r. dir.	*que*	Pronom relatif qui a pour antécédent le substantif *alliance*, dont il prend le genre et le nombre.
3. sujet.	*Judas*	Nom propre d'homme, substantif masculin singulier.
3. verbe.	*avait envoyé*	Verbe actif au plus-que-parfait de l'indicatif, troisième personne du singulier. Le régime direct de ce verbe est sous-entendu : *Judas avait envoyé* QUELQU'UN *leur demander l'alliance*. C'est pourquoi le participe *envoyé* est invariable.

4. r. indir.	*leur*	Pronom personnel pluriel des deux genres, de la troisième personne ; ici masculin, parce qu'il signifie *à eux, aux Romains*. Ce pronom est toujours régime indirect.
4. verbe.	*demander*	Verbe actif au présent de l'infinitif.
5. verbe.	*fut accordée,*	Verbe passif *être accordée*, à la troisième personne sing. du parfait défini. Le participe *accordée*, étant accompagné du verbe *être*, s'accorde avec *alliance*, sujet du verbe.
	sans	Préposition qui marque exclusion.
	aucun	Adjectif masculin sing., qui s'accorde avec *secours*.
	secours	Substantif masculin sing., du nombre de ceux qui s'écrivent an singulier comme au pluriel.
	toutefois :	Adverbe qui signifie *néanmoins, pourtant, mais*.
	mais	Conjonction adversative.
	la	Article féminin singulier.
6. s[illegible]	*gloire*	Substantif féminin singulier.
	du	Mot composé de la préposition *de* et de l'article *le*.
	nom	Substantif masculin singulier, régime du substantif *gloire*, auquel il est joint par la préposition *de* renfermée dans le mot *du*.
	romain	Nom propre masculin singulier, employé adjectivement, parce qu'il est ajouté au substantif *nom*.
	ne	Adverbe de négation.
6. verbe.	*laissait*	Verbe actif à l'imp. de l'indicatif, troisième personne du sing.
	pas	Adverbe de négation qui est toujours précédé de *ne*.
	d'	Préposition qui joint le verbe *laissait* à la phrase qui lui sert de complément.
7. verbe.	*être*	Verbe au présent de l'infinitif.
	un	Adjectif numéral masculin singulier.
	grand	Adjectif masculin singulier.
	support	Substantif masculin singulier, employé comme attribut, parce qu'il est lié au subst. *gloire* par le verbe *être*.
	au	Mot composé de la préposition *à* et de l'art. *le*.
	peuple	Substantif masculin singulier, régime de la préposition *à*, renfermée dans le mot *au*.
	affligé.	Adjectif verbal masculin singulier qui se rapporte à *peuple*.

XVI. Rompre une branche pour s'en faire un bâton, se bâtir une hutte, la couvrir de feuillages pour se mettre à l'abri, amasser de la mousse ou du foin pour se faire un lit, sont des actes communs à l'animal et au sauvage.

ANALYSE.

1. verbe.	*Rompre*	Verbe actif à l'infinitif, employé comme sujet du 8e verbe.
	une	Adjectif numéral masculin singulier.
1. r. dir.	*branche*	Substantif féminin singulier.
	pour	Préposition qui marque le but, le motif.
2. r. indir.	*s'*	Pronom personnel des deux genres et des deux nombres de la troisième personne. Ici il signifie *à soi, à l'animal, au sauvage*, substantifs exprimés à la fin de la phrase.
2. r. indir.	*en*	Pronom relatif des deux genres et des deux nombres, qui signifie *de cela, de cette branche*.
2. verbe.	*faire*	Verbe actif à l'infinitif.
	un	Adjectif numéral masculin sing.
2. r. dir.	*bâton,*	Substantif masculin sing.
3. r. indir.	*se*	Pronom personnel comme ci-dessus.
3. verbe.	*bâtir*	Verbe actif à l'infinitif, employé comme sujet du 8e verbe.
	une	Adjectif numéral féminin sing.
3. r. dir.	*hutte,*	Substantif féminin sing.
4. r. dir.	*la*	Pronom personnel féminin singulier qui se rapporte à *hutte*.
4. verbe.	*couvrir*	Verbe actif à l'infinitif, employé comme sujet du 8e verbe.
	de	Préposition.
	feuillages	Substantif masculin pluriel, complément de la préposition *de*.
	pour	Préposition qui marque le but, le motif.
5. r. dir.	*se*	Pronom personnel comme les deux *se* précédents, avec cette différence que celui-ci est régime direct, et les deux autres régimes indirects.
5. verbe.	*mettre*	Verbe actif à l'infinitif.
	à	Préposition qui marque la manière.
	l'	Article masculin singulier.
	abri,	Substantif masculin singulier, complément de la préposition *à*. Ces trois mots, *à l'abri,* forment une locution adverbiale.
6. verbe.	*amasser*	Verbe actif à l'infinitif, employé comme sujet du 8e verbe.
	de	Préposition.
	la	Article féminin singulier.

6. r. dir.	*mousse*	Substantif féminin singulier, pris dans le sens partitif.
	ou	Conjonction alternative.
	du	Mot composé de la préposition *de* et de l'article *le*.
6. r. dir.	*foin*	Substantif masculin singulier, pris dans le sens partitif comme *mousse*.
	pour	Préposition qui marque le but, le motif.
7. r. indir.	*se*	Pronom personnel comme les deux premiers *se* de cette phrase.
7. verbe.	*faire*	Verbe actif à l'infinitif.
	un	Adjectif numéral masculin singulier.
7. r. dir.	*lit,*	Substantif masculin singulier.
8. verbe.	*sont*	Verbe *être* au présent de l'indicatif, troisième personne du pluriel. Ce verbe a pour sujets les infinitifs *rompre, bâtir, couvrir, amasser*.
	des	Article composé plur. des deux genres.
	actes	Substantif masc. plur., employé comme attribut des infinitifs *rompre, bâtir, couvrir, amasser,* sujets de *sont*.
	communs	Adjectif masculin pluriel qui s'accorde avec le substantif *actes*.
	à	Préposition.
	l'	Article masculin singulier.
	animal	Substantif masculin singulier, complément de la préposition *à*.
	et	Conjonction.
	au	Mot composé de la préposition *à* et de l'article *le*.
	sauvage.	Substantif masculin singulier, complément de la préposition *à* renfermée dans le mot *au*. Ces deux locutions, *à l'animal, au sauvage,* sont régimes de l'adjectif *communs*.

FIN.

Manière d'écrire avec des chiffres

Les lettres suivantes s'écrivent par les chiffres correspondants.

(a, e, i, o, u, l, m, n, r, s,)

(1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 0,)

Les autres lettres sont conservées.